Prônant la fin de l'agitation armée

Pierre Vallières rompt avec le FLQ

par Pierre Richard

Le leader révolutionnaire québécois Pierre Vallières a décidé de rompre tout lien avec le Front de libération du Québec (FLQ) et identifie le Parti québécois comme seule "alternative réelle" au pouvoir en place et comme "principale force politique stratégique de la lutte de libération" du peuple québécois.

Pierre Vallières qui vit dans la clandestinité depuis la fin de l'été dernier, a fait part, en exclusivité, au Devoir des conclusions auxquelles il a abouti après une "autocritique radicale".

Ces conclusions qui sont susceptibles de modifier profondément l'échiquier politique québécois, sont contenues dans un texte de 27 pages intitulé: "Le FLQ et les grandes leçons d'octobre 1970". Ce texte, livré au Devoir par messager, était accompagné d'une lettre manuscrite adressée à M. Claude Ryan, directeur du Devoir, et signée par Pierre Vallières. Après avoir procédé à une vérification graphologique, Le Devoir a toutes les raisons de croire que cette lettre et ce document proviennent bien de M. Vallières.

Le lecteur trouvera en page 5 le texte intégral "Le FLQ et les grandes leçons d'octobre 1970". Dans sa lettre, Vallières précise que ce texte est le deuxième chapitre d'un essai auquel il travaille présentement et qui a pour titre: "L'urgence de choisir".

Pierre Vallières fait plus que rompre avec le FLQ. Il exhorte les felquistes et leurs sympathisants à mettre fin à l'action entreprise en 1963 et dont le point culminant a été la crise d'octobre 1970.

Après une analyse vigoureuse de la situation politique actuelle, de l'action du FLQ et de la dynamique du mouvement de libération québécois, l'auteur de "Nègres blancs d'Amérique" conclut que l'action du FLQ est devenue en fait, le "prétexte et l'occasion" que recherche le pouvoir en place pour écraser les véritables forces du mouvement de libération que sont le Parti québécois, les centrales syndicales et les comités de citoyens.

Dans ces circonstances, affirme Vallières, il est contraire à l'intérêt du peuple québécois que le FLQ poursuive son action et ce mouvement a à choisir entre se saborder ou continuer à s'adonner à "l'agitation armée" et, du même coup, être "l'allié inconscient mais objectif de la stratégie du régime en place" et risquer "de contribuer à l'écrasement de la lutte du peuple québécois et à la liquidation de ses forces vives".

Vallières écrit: "Mais si j'assume cette responsabilité qui m'incombe à plus d'un titre de dénoncer publiquement l'agitation armée et, du même coup, d'affirmer la nécessité pour le FLQ de se saborder comme groupe (s), comme sigle,

Voir page 9: Pierre Vallières

Pierre Vallières

■ la météo

Généralement nuageux. Possibilité de neige. Maximum de 40.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Sainte Lucie | VOL. LXII - NO 287 | Montréal, lundi 13 décembre 1971 | 15 CENTS

SUPER 8 LOTO 4

$1/4 DE MILLION DE PLUS

ENVIRON 2000 PRIX SUPPLÉMENTAIRES

Télé-tirage: 31 décembre, CFTM-TV–11.00 P.M.

Nixon presse New Delhi de mettre fin à l'attaque

NATIONS UNIES N.Y. (AFP) – La séance du Conseil de sécurité sur le conflit indo-pakistanais s'est ouverte hier soir à 19 heures 08, présidée par le ministre des affaires étrangères du Sierra Leone, M. Pratt.

C'est à la demande des Etats-Unis que le Conseil de sécurité a été convoqué par M. Pratt en vue de reprendre l'examen du conflit.

Le représentant américain, M. George Bush, a pris l'initiative de demander officiellement la convocation du Conseil de sécurité, sur instruction du président Nixon.

Peu avant le départ du président Nixon pour les Açores, la Maison Blanche a en effet publié hier un communiqué demandant à l'Inde de cesser immédiatement son "attaque armée" contre le Pakistan et demandant au Conseil de sécurité d'ordonner un cessez-le-feu dans le conflit indo-pakistanais et le retrait des forces indiennes du Pakistan oriental.

Le communiqué accuse l'Inde de "défier l'opinion mondiale" en poursuivant sa pénétration militaire au Pakistan oriental.

"Avec le Pakistan oriental virtuellement occupé par les troupes indiennes, une poursuite de la guerre prendrait de plus en plus le caractère d'une agression armée mettant en danger l'existence même d'un état membre des Nations Unies", ajoute la déclaration présidentielle.

"A la lumière de la situation actuelle, a ajouté le porte-parole, M. Ronald Ziegler, il apparaît au gouvernement américain que le Conseil de sécurité n'a plus aucune raison de refuser l'adoption d'un cessez-le-feu et le retrait des forces indiennes".

Le Conseil de sécurité, à la suite d'un veto soviétique, avait précédemment dû renoncer à une résolution en ce sens. De même, l'Inde avait, le 7 décembre, rejeté un vote de l'assemblée générale demandant par 104 voix contre 11 le cessez-le-feu et le retrait des troupes des deux parties des territoires occupés chez l'adversaire.

"Tous les membres permanents du Conseil de sécurité ont l'obligation de mettre un terme à cette menace contre la paix mondiale dans les délais les plus brefs. Les Etats-Unis sont prêts à coopérer sans réserve à tout effort en ce sens", indique d'autre part le communiqué de la Maison Blanche.

Le porte-parole présidentiel a déclaré que M. Nixon avait conféré par téléphone au sujet des derniers développements du confilit indo-pakistanais avec le secrétaire d'Etat William Rogers son conseiller pour les affaires étran-

Voir page 18: Nixon Presse

Quatre personnes, dont deux jeunes enfants, ont été tuées et 19 autres grièvement blessées par l'explosion d'une bombe de 50 livres de gélinite, dans une salle d'exposition de meubles, samedi à Belfast. La violence de l'explosion a été ressentie à l'extérieur du magasin, et un bébé de 18 mois a été tué dans son landeau sur le trottoir. L'attentat a eu lieu dans le quartier à majorité protestante de Shankill Road. (Téléphoto AP)

La Presse

Le front syndical obtient un délai

par Gisèle Tremblay

Les parties en conflit à La Presse ont reçu, dans la nuit de vendredi à samedi, les recommandations de M. Jean Cournoyer, ministre québécois du travail, mais au rendez-vous fixé pour l'échange des réponses samedi soir, le front commun syndical a annoncé qu'il différait la sienne de quelques jours, de sorte que celle de la partie patronale n'a pas été recueillie.

Les représentants du front commun ont expliqué hier soir au cours d'une conférence de presse qu'ils avaient besoin de ce délai afin, d'une part, d'obtenir des éclaircissements quant à certaines recommandations qu'ils estiment ambiguës et d'autre part, de soumettre l'ensemble du projet d'entente aux assemblées générales des syndicats, convoquées pour aujourd'hui et demain.

MM. Claude Beauchamp et Jean-Pierre Borduas, porte-parole des syndicats CSN et FTQ respectivement, ont par ailleurs laissé entendre qu'une part des précisions qu'ils réclament ne peut venir que de La Presse et même de M. Paul Desmarais personnellement, le président de Power Corporation.

Les recommandations du ministre n'ont pas été révélées publiquement et les parties se sont engagées à ne pas les divulguer dans l'immédiat. M. Cournoyer a cependant lu devant les parties vendredi soir une longue déclaration (dont on trouvera de larges extraits page 4) où il indique l'orientation générale de son rapport.

A l'égard des quatre syndicats de métier, dont certains droits acquis étaient menacés par les changements technologiques, les recommandations du ministre tendent à rétablir la situation qui prévalait avant le lock-out, donc à maintenir les juridictions traditionnelles sur le travail exécuté à l'atelier.

Dans le cas des journalistes, M. Cournoyer propose la formation d'une com-

Voir page 18: La Presse

Une suggestion de Kierans

Limiter à 35% l'impôt des sociétés mais en supprimant tout privilège

de notre envoyé spécial, Claude Lemelin

THUNDER BAY – Eric Kierans, député de Duvernay, a proposé samedi que les autorités canadiennes réduisent à 35 pour cent le taux de l'impôt sur le revenu des compagnies, mais en élargissant la base de l'impôt par la suppression de tous les privilèges fiscaux dont jouissent diverses catégories d'entreprises, au premier chef les entreprises minières et pétrolières.

Cette réduction d'impôt, a toutefois précisé l'économiste montréalais, devrait être réservée aux entreprises sous contrôle canadien. Quant aux filiales canadiennes d'entreprises étrangères, elles devraient selon lui verser au fisc canadien la même proportion de leurs profits que celui exigé par le gouvernement de leur pays d'origine.

M. Kierans, qui a démissionné du cabinet Trudeau le printemps dernier parce qu'il ne pouvait plus cautionner de sa présence la politique économique de celui-ci, développait ainsi l'une des pièces maîtresses de la "nouvelle politique économique" qu'il préconise pour le Canada devant le Comité pour l'indépendance du Canada, réuni en première conférence nationale. Participaient également au panel de samedi, à l'université Lakehead, le député conservateur Gordon Fairweather, le député néo-démocrate Max Saltsman et le député libéral John Roberts.

Le député de Duvernay a soutenu que le programme de redressement économique annoncé le 15 août dernier par le président Nixon n'est pas une initiative isolée ou temporaire; il s'agirait plutôt, selon lui, du signe annonciateur d'une nouvelle tendance protectionniste aux Etats-Unis. Dans la mesure où ils veulent maintenir leurs engagements militaires de par le monde et leur supériorité technologique sur l'Union soviétique, a raisonné M. Kie-

Voir page 9: Limiter à 35%

Parachutistes largués pour hâter la prise de Dacca

Pour une fois, les informations en provenance de New Delhi comme d'Islamabad concordent pour affirmer que la situation militaire au Pakistan oriental évolue rapidement en faveur des troupes indiennes.

Le général J.F.R. Jacob, chef de l'état-major du commandement oriental, a précisé, au cours d'une conférence de presse, que des unités d'intervention indiennes ont été larguées en divers points du Bengla Desh. Ces forces indiennes (qui seraient de l'ordre de 5.000 hommes), progressent sur l'axe Bhairab-Dacca. D'autre part, une autre brigade de parachutistes a été larguée dans les environs de la capitable dont elle s'approche malgré une vive résistance des Pakistanais et avec l'aide des partisans bengalis. Dans le secteur nord de violents combats se poursuivent, avec parfois des scènes d'atrocités, et les Indiens avancent vers Bogra menaçant de couper le Pakistan oriental en deux. Dans l'ensemble, l'étau indien se précise autour de la

Voir page 18: Dacca

65 rapatriés canadiens sont arrivés de Karachi

LONDRES (d'après AFP et CP) – Après des escales à Téhéran et à Lahr, l'avion des forces armées canadiennes, qui avait quitté Karachi (Pakistan Occidental) vendredi, devait arriver tard hier soir à Uplands. Le ministère canadien des affaires extérieures a publié hier la liste des 65 personnes ainsi rapatriées (il s'agit de citoyens canadiens ou d'immigrants éligibles à la citoyenneté canadienne), dont 13 sont du Québec.

A Londres, dimanche, on apprenait officiellement que tous les Britanniques qui se trouvaient au Pakistan occidental ou dans le territoire revendiqué par les forces du Bangla Desh ont maintenant été évacués (les derniers de ces ressortissants britanniques devraient arriver aujourd'hui à Londres)

Le Boeing 707 arrivé hier à Uplands avait pris à son bord, vendredi, environ 170 personnes porteuses de passeports non-canadiens, dont 59 Allemands, 31 Américains, 5 Danois, etc.

La liste officielle des résidants du Québec arrivés hier au Canada se lit comme suit: B. J. Amirault (Rosemère);

Voir page 18: Les rapatriés

1,500 personnes au Plateau

"Le bill 63, pas deux fois"

par Gérald LeBlanc

"Le Québec est français et il doit le rester." "Nous n'avons pas besoin de la Commission Gendron pour savoir que le Québec veut rester français." "La réserve française nous la réclamons toute entière pour nous." "Ils ne passeront pas." "Le Bill 63, pas deux fois."

C'est autour de thèmes comme ceux-là que politiciens, syndicalistes et patriotes ont lancé hier une campagne nationale pour le rappel de la loi 63, à l'occasion de l'adoption du projet de loi 28 sur la restructuration scolaire à Montréal.

Quelque 1300 personnes réunies à l'auditorium du Plateau ont lancé cette nouvelle "escalade de la dignité" espérant obtenir le rappel de la loi dont 25,000 Québécois n'avaient pu empêcher l'adoption malgré leur désormais fameuse manifestation devant le Parlement il y a 773 jours.

Contrairement à l'assemblée qui avait réuni quelque 10,000 personnes au Forum au lendemain de la manifestation du 29 octobre, l'atmosphère hier était à la stratégie. Les onze orateurs qui ont harangué la foule pendant plus de trois heures ont tous mis l'accent sur la nécessité de monter une opposition efficace pour appuyer l'amendement que le Parti québécois présentera aujourd'hui au sujet du projet de loi 28.

L'assemblée d'hier n'était d'ailleurs que la première d'une série qui se poursuivra mardi à Trois-Rivières, mercredi à Hull, jeudi au Saguenay et dimanche dans la capitale québécoise.

Organisées par le Parti québécois, ces réunions ont l'appui des trois centrales syndicales, des SSJB et des Sociétés nationales des Québécois, ainsi que des membres du Ralliement créditiste qui ont été avertis trop tard pour déléguer des représentants hier soir.

Deux anciens députés de l'Union Nationale, l'un martyr et l'autre pécheur repentant, MM. Jérôme Proulx et Marcel Masse, ont également pris la parole lors de l'assemblée que présidait hier soir M. Doris Lussier, le "Père Gédéon" ou le candidat péquiste, à votre préférence

Voir page 2: Le bill 63

Après les entretiens Nixon-Trudeau

3) La défiance règne entre les technocrates

par CLAUDE LEMELIN

Il serait excessif de dire que l'arrivée à Washington d'une délégation canadienne sème la terreur au sein de l'administration américaine. Il est incontestable, toutefois, que c'est avec une appréhension et une défiance certaines que les grands commis de la Maison blanche s'asseyent désormais devant le miroir dépoli d'une table de conférence pour parlementer pendant trois ou quatre heures avec les technocrates sympathiques mais imperturbables et quelque peu lourdauds – du moins en apparence – qu'Ottawa dépêche régulièrement en Jetstar sur les rives du Potomac.

Voilà qui pèche gravement contre le folklore issu de la "diplomatie tranquille" de l'ère pearsonienne, folklore savamment entretenu par les paranoïaques de l'anti-américanisme ou de l'ultra-nationalisme canadien. Mais pour qui a pu causer quelque peu avec les hiérarques de l'administration Nixon, ce réflexe de crispation est patent. Que les fonctionnaires d'Ottawa se rendent encore trop souvent à Washington pour y défendre des options de politique économique fort contestables, que l'on peut même juger contraires aux intérêts du pays en longue période, soit; mais qu'ils défendent ces options mollement ou maladroitement, cela ne résiste pas à l'analyse.

L'habileté tactique des Canadiens constitue d'ailleurs un facteur d'ordre psychologique qu'il faut ajouter aux données objectives des relations canado-américaines – la vigueur de la monnaie canadienne relativement à celle des Etats-Unis, l'ampleur de l'excédent réalisé récemment par le Canada dans son commerce avec son voisin du sud – pour expliquer l'espèce d'impasse qui s'est creusée depuis le 15 août dernier entre Ottawa et Washington et dont on ne sait encore si elle a commencé d'être comblée par le "déblocage" présumément intervenu lors des entretiens Nixon-Trudeau du sept décembre.

Il est de fait que les fonctionnaires américains ont l'impression de s'être fait "rouler" un peu trop souvent par leurs collègues canadiens ces dernières années. Nombre d'hommes politiques américains ont soutenu, par exemple, que si le Pacte de l'automobile et l'Accord de production de défense avaient été si profitables au Canada – au détriment, selon eux, des Etats-Unis – c'est que les fonctionnaires américains qui les ont négociés ont mal défendu les intérêts de leur pays. Cette thèse est contestable et vivement contestée par les Canadiens. Il n'en reste pas moins que les technocrates américains lors de la négociation du Pacte de l'automobile, pour ne citer que ce cas-là, ont négligé d'obtenir d'Ottawa une reconnaissance explicite que les "garanties canadiennes" qui y sont attachées n'étaient que transitoires et temporaires; ce qui affaiblit sensiblement, aujourd'hui, la revendication par Washington de leur suppression. De même, les négociateurs américains ont consenti en 1964 à ce que le Canada adhère au Pacte sur la base de la "clause de la nation la plus favorisée (c'est-à-dire, qu'il maintienne, en principe, son tarif douanier de 15 pour cent sur les produits de l'automobile impor-

Voir page 18: La défiance

Le Cegep de Hull serait-il en voie de devenir bilingue?

par Gérald LeBlanc

Sous prétexte de permettre aux anglophones d'apprendre le français et tout en demeurant officiellement une institution française, le Cegep de Hull est en voie de devenir une institution bilingue.

Voilà ce qui se dégage d'un dossier préparé par le Comité des affaires étudiantes (CAE) du cegep et adressé aux autres cegeps québécois ainsi qu'aux média d'information.

"Que nous réserve l'avenir, lit-on dans le dossier, le cegep demeurera-t-il "franglais", le dira-t-on officiellement bilingue ou ne risque-t-il pas de devenir un jour à majorité anglaise? Une chose est assurée, avec cet accroissement rapide de la population étudiante anglaise, le jour n'est pas loin où le Cegep de Hull sera par la force des choses reconnu comme étant officiellement bilingue."

D'après ce dossier, le conseil d'administration accepta le 24 juin 1969 le principe d'intégrer des gens d'expression anglaise en Cegep de Hull.

On avait accepté 10 anglophones en 1969-1970, on en accepta 55 en 1970-1971 (14% du total des inscriptions) et voici qu'on a accepté cette année 165 nouveaux anglophones (21.25% des inscriptions).

Ces 220 anglophones forment 14.6% de la population étudiante du cegep qui atteint présentement le total de 1,501 étudiants dont 821 au général et 680 au professionnel.

D'après le Comité des affaires étudiantes, faute de politique véritable d'intégration de ces nouveaux venus à la majorité francophone, le Cegep de Hull est en voie de devenir officieusement un collège bilingue.

"Le conseil d'administration, ajoutent-ils, est entièrement responsable de la présence anglophone au Cegep de Hull et de la présente situation, c'est-à-dire l'admission massive d'anglophones sous une intégration faussée et fantôme."

D'après le dossier du CAE, les anglophones, contrairement au projet initial, n'apprennent pas le français mais obligent, en pratique, tout le monde à leur parler anglais. Tout en demeurant officiellement français, le collège devient ainsi graduellement bilingue.

"Les parents anglophones de 1969, lit-on dans le dossier, désiraient que leurs enfants possèdent une langue seconde, le français. Mais en 1971 comment arriveront-ils à maîtriser cette langue seconde?

a) les cours leur sont donnés en anglais.

b) les cours de "french" semblent très peu efficaces à en juger par les pauvres résultats quotidiens.

C) la décision de donner les cours d'éducation physique en français s'avère un échec; la majorité des anglophones sont en effet incapables de comprendre les explications données en français et il y va du domaine de la comédie."

On mentionne également que les serveuses à la cafétéria s'efforcent d'être bilingues, les secrétaires de l'administration ne peuvent faire autrement que de donner des renseignements en anglais et au début de l'année on a publié un "student guide" rédigé complètement en anglais.

On cite enfin une remarque du directeur général du Cegep de Hull, M. Gilles Meilleur, selon qui, rien dans la loi ne spécifie qu'un cegep se doit d'être bilingue ou unilingue.

Ce dossier du Comité d'action des affaires étudiantes ne nous étant parvenu que samedi, il nous a été impossible d'obtenir les commentaires de la direction du collège.

"Le bill 63, pas deux fois"

suite de la page 1

Les autres orateurs ont été: René Lévesque, président du PQ; les députés péquistes Camille Laurin et Claude Charron; les leaders syndicaux Fernand Daoust (FTQ), Raymond Parent (CSN), Yvon Charbonneau (CEQ), Robert Chagnon (Alliance); les présidents des SSJB de Montréal et du Québec, François-Albert Angers et Jacques-Yvan Morin.

Un Hongrois, Québécois d'adoption depuis six ans, est également venu rappeler aux Québécois que malgré ses voisins gigantesques le petit peuple hongrois avait su conserver sa langue au cours de sa longue histoire.

Le premier et le plus jeune des orateurs, M. Claude Charron, a rappelé la manifestation de 1969 et a lancé le "Le bill 63, pas deux fois".

"Je déposerai demain à cinq heures, a-t-il ajouté, l'amendement que nous avons annoncé et qui demande le retrait de la loi 63 à Montréal."

Forts de l'appui des créditistes, des péquistes et de M. Marcel Masse, les péquistes ont promis de tout faire pour structurer une opposition devant laquelle le gouvernement ne pourra pas reculer.

Le président de l'Alliance des professeurs de Montréal et le président de la CEQ, MM. Chagnon et Charbonneau, ont promis que les enseignants feront leur part.

"N'en déplaise au commissaire enquêteur et au Devoir, a lancé M. Charbonneau, les enseignants seront invités cette semaine à faire de l'action sociopolitique en dénonçant la loi 63 et le bill 28 tel que le gouvernement a l'intention de le passer."

Les leaders syndicaux, MM. Fernand Daoust et Raymond Parent, ont insisté sur la nécessité d'aller plus loin que le rappel de la loi 63 et de proclamer le français langue de travail au Québec.

Le leader parlementaire du Parti québécois, M. Camille Laurin, a déclaré qu'il était étonnant d'attendre le rapport d'une Commission d'enquête pour savoir que nous parlons français.

"Nous n'accepterons pas, a-t-il ajouté, qu'on nous barre les jambes avec une commission dont on n'attend les résultats que pour cacher des desseins électoraux."

Malgré les nombreux points de divergence des divers orateurs, on sentait que le projet commun était suffisamment important pour rallier tout le monde, "tout en permettant à chacun de tirer son petit bout de la couverte", comme l'a rappelé M. Lévesque.

C'est ainsi qu'on a vu M. Parent souligner que la CSN, elle, avait accepté de participer à la manifestation du PQ, contrairement à ce qui s'était passé le 29 octobre.

Le député unioniste qui avait démissionné plutôt que de voter pour la loi 63, M. Jérôme Proulx, a longtemps parlé de la fausseté de ce qu'on appelle la solidarité ministérielle.

M. Masse, qui était ministre au moment de l'adoption de la loi 63 a admis s'être trompé à cette occasion. Se tournant vers MM. Lévesque et Morin, il a ajouté: "D'autres se sont embardés avec la formule Fulton-Favreau".

Contrairement à ce qu'affirmait la semaine dernière le ministre de l'éducation, le débat sur le bill 28 est donc loin d'être terminé.

Le bill 63 aurait éliminé 386 emplois dans le secteur francophone (la CEQ)

S'appuyant sur les statistiques du ministère de l'éducation et de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), la Corporation des enseignants du Québec (CEQ) considère que la loi 63 a fait perdre 386 emplois aux enseignants francophones du Québec.

C'est ce qu'a déclaré le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, qui a donné une conférence de presse sur les effets économiques de la loi 63. Ces pertes d'emploi viennent, selon lui, s'ajouter aux raisons idéologiques déjà avancées pour le retrait de cette loi adoptée en novembre 1969.

"Si les enseignants, a-t-il dit, sont solidaires de la position exprimée récemment par les partis d'opposition, à l'instigation du Parti québécois pour le retrait de la loi 63, ils ont, en plus des raisons d'ordre idéologique, d'autres raisons, celles-là d'ordre économique qui concernent plus particulièrement la politique de main-d'oeuvre du secteur enseignant."

Selon une étude du Service d'informatique du ministère sur la "mobilité observée sous l'aspect langue d'enseignement pour une partie de la population étudiante", le secteur francophone a subi une perte nette de 3105 élèves au profit du secteur anglophone en 1970-1971.

Cette analyse du SIMEQ, qui ne touchait pas, entre autres, les élèves de la CECM ne portait que sur 71% de la population étudiante québécoise.

Faisant des extrapolations pour les 29% non touchés et s'appuyant sur les statistiques de la CECM démontrant que la perte a augmenté de 11% en 1971-72, la CEQ conclut que ces baisses d'étudiants au secteur francophone ont entrainé la perte d'au moins 386 emplois pour les enseignants de ce secteur.

"La CEQ, a ajouté M. Charbonneau, soutient que, contrairement aux dires du ministre Saint-Pierre, qui a déclaré que le problème linguistique à l'intérieur des nouvelles structures scolaires existe seulement dans la tête de ceux qui en parlent, le problème linguistique débouche sur un problème de main-d'oeuvre et les chiffres énoncés plus haut sont là pour le prouver. Car, à cause de la loi 63, il y a 386 enseignants de moins dans le secteur francophone d'enseignement."

M. Charbonneau a ajouté que ces statistiques portent exclusivement sur les étudiants qui sont passé du secdiants qui sont passés du secteur français au secteur anglais.

Elles ne tiennent pas compte des enfants d'immigrants (9 sur 10) qui commencent leurs études au secteur anglais. A cause des droits inscrits dans la loi 63 et faute de politique linguistique favorisant la majorité francophone, cette situation ira, selon M. Charbonneau, s'empirant et signifiera de nouvelles pertes d'emploi pour les enseignants francophones.

Comme elle l'avait fait dans son mémoire à la Commission parlementaire sur l'éducation, la CEQ demande en conséquence que l'adoption du projet de loi 28 soit accompagnée du retrait de la loi 63 et de la proclamation du français comme langue de travail et de communication dans les nouvelles structures scolaires sur l'île de Montréal.

M. Trudeau aux militants libéraux, à Montréal

Gouverner à la m anière dure est plus facile, mais c'est moins bon

par François Barbeau

Le premier ministre du Canada, M. Trudeau, a invité plusieurs milliers de membres de l'aile libérale fédérale québécoise réunis hier à l'occasion d'un cocktail bénéfice à l'hôtel Reine Elizabeth de Montréal, à réfléchir sur le sens de l'engagement politique libérale.

"On veut bâtir un pays et parce qu'on est des militants libéraux, on veut bâtir dans la liberté. Ce mot donne l'orientation à notre travail, à notre pensée."

"Il serait plus facile, a poursuivi M. Trudeau, de gouverner à la manière dure, mais la chose serait moins bonne...On marche vers la justice, mais dans la justice, et nous respectons la liberté des gens sans adopter la violence révolutionnaire ou les idées conservatrices."

"Dans l'équation libérale, le coefficient du citoyen s'applique à tous les gens..."

Le premier ministre, qui n'a parlé qu'une dizaine de minutes, était entouré de plusieurs de ses ministres et députés.

Il a conclu son allocution en soulignant que le gouvernement libéral n'avait jamais fait de promesses et dit qu'il ferait des miracles.

"Il y a des problèmes partout dans le monde, a-t-il dit et nous en avons eu notre part. L'important c'est de faire plaisir à la majorité des Canadiens".

Hier midi, M. Trudeau, qui se prêtait sur les ondes du réseau Télémédia à une émission radiophonique de type questions téléphoniqués n'a pas eu la tâche bien difficile.

Une seule question, posée d'ailleurs par l'animateur de l'émission, a suscité des propos intéressants, même si M. Trudeau ne faisait que répéter une phrase déjà dite.

L'animateur voulait savoir quelle serait la position de M. Trudeau advenant la montée du séparatisme au Québec. C'est une question hypothétique, lui a fait remarquer M. Trudeau, et c'est comme demander à un athée ce qui se passera quand il sera au ciel ou en enfer. Je combattrai le séparatisme tant que je pourrai et si j'échoue, vous pourrez poser cette question à d'autres.

Une heure durant, M. Trudeau a répondu à diverses autres questions d'électeurs ayant des problèmes personnels d'impôts sur le revenu, de pensions de vieillesse, de chômage, etc.

Dans la presque totalité des cas, le premier ministre a fait allusion dans ses réponses aux projets de loi présentés durant cette session et qui remédient aux maux dont se sont plaints ses interlocuteurs.

La première question qui lui a été posée a permis au premier ministre de faire les louanges du système démocratique. "On ne peut gouverner un peuple sans son consentement. Si on essaye de gouverner par la force, on ne peut tenir le pays ensemble".

Un de ses interlocuteurs, qui l'a qualifié de "grand patriote du pays", voulait savoir pourquoi la philosophie francophone prenait le dessus du pouvoir chez les Canadiens-français et affirmait que les Français voulaient dominer en se faisant reconnaître grands connaisseurs qui ont tout vu.

A ces affirmations, M. Trudeau a répondu que les Canadiens étaient désireux d'évoluer selon leur destinée, leur vouloir et qu'il était vrai que des fois des Français, des Anglais ou des Américains "essayent de nous imposer leurs volontés. Je pense que si on est tous des patriotes, ils ne réussiront pas".

Un monsieur de Chicoutimi a commencé une question à M. Trudeau en ces mots: "Quand les Québécois seront enfin libres en 1976..."

Le premier ministre a voulu savoir de lui en quoi les Québécois n'étaient pas libres maintenant et son malheureux interlocuteur n'a pu que répondre: "Je ne sais pas". Le premier ministre l'a mis en pièces et la communication a été rapidement coupée.

Une enquête "Salvas" sur certains projets Smallwood?

OTTAWA (CP) – M. Frank Moores, leader conservateur terre-neuvien, ouvrira une enquête des qu'il deviendra premier ministre sur certains projets de développement appuyés par l'actuel gouvernement libéral de Terre-Neuve.

C'est ce qu'il a promis hier au cours de l'émission "Question Period" télévisée sur les ondes du réseau CTV.

Il a précisé cependant qu'il n'entreprendrait pas "une chasse aux sorcières".

Les conservateurs ont remporté 21 sièges aux dernières élections provinciales à Terre-Neuve, les libéraux 20 et le New Labrador Party un. Depuis, les libéraux contestent une victoire conservatrice dans la circonscription de St-Barbe sud et la question est loin d'être vidée.

Selon M. Moores, le premier ministre Smallwood s'agrippe au pouvoir pour se donner le temps de camoufler certains agissements de son gouvernement.

A ce sujet, M. Moores a affirmé qu'il existait probablement des documents qui pourraient incriminer les libéraux sur le plan politique et qu'il se passait des choses étranges à Terre-Neuve.

Un gouvernement conservateur, a-t-il déclaré, cherchera à faire la lumière sur certains développements de la côte occidentale de Terre-Neuve et à Come by Chance pour déterminer dans quelle mesure la province est impliquée dans ces projets.

"Une des choses que nous chercherons à éclaircir, et qui est encore plus importante selon moi sera les concessions qui ont été accordées à des particuliers", a ajouté M. Moores.

"Il existe par exemple au Labrador des promoteurs qui ont obtenu des concessions minières et qui n'ont pas respecté les clauses de ces concessions ayant trait à l'exploration minière".

Les certificats d'épargne cumulative de la Banque de Commerce... Voilà des cadeaux de Noël qui grandissent en même temps que mes neveux.

C'est aux enfants, en particulier, que l'on offre des cadeaux de Noël, et c'est justement ces cadeaux-là qui sont les plus difficiles à dénicher. Les enfants grandissent vite et la plupart de leurs jouets cessent de les intéresser au bout de quelque temps. Quant aux vêtements, ils deviennent trop petits avant d'avoir été vraiment portés. C'est pourquoi j'aime offrir des certificats d'épargne cumulative de la Banque de Commerce. Je considère que c'est le cadeau idéal. Six dollars quatre-vingt-un peuvent se transformer en dix beaux dollars en 6 ans. Vous pouvez en donner à votre guise. Ils sont encaissables en tout temps et produisent un intérêt après 6 mois. Vous n'avez même pas besoin d'avoir un compte à la Banque de Commerce. Des certificats d'épargne cumulative de la Banque de Commerce comme cadeaux de Noël, c'est une bonne idée! Ce sont des cadeaux qui fructifient.

BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

PAESANO
Le Restaurant Italien de Montréal - 731-8221

Mangez, parlez . . .
Oubliez votre
DENTIER
Utilisez la poudre adhésive FASTEETH. Non acide, FASTEETH fait tenir les dentiers plus fermement et plus longtemps, facilite la mastication, garde leur saveur aux aliments. Avec FASTEETH, ni goût ni sensation désagréables. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.

BRUNET
DE CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES
MONUMENTS
AUCUN AGENT
ÉCONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8686
Fondée en 1877

La vogue Tanqueray monte comme une marée!

Pourquoi?
Dégustez-le. Vous comprendrez! La qualité subtile de cette importation raffinée explique sa popularité croissante.
Si c'était du gin ordinaire, nous l'aurions mis en bouteille ordinaire.
Gin Tanqueray
Distillé et embouteillé à Londres
Représentant: The Distillers Company (Canada) Limited

Réduction des 2/3 du tarif ordinaire pour les appels faits par l'interurbain automatique au Québec et en Ontario, la nuit, après 23 heures.

Le nouveau tarif de nuit, c'est une façon économique de joindre parents et amis. En effet, vous profitez d'une réduction des ⅔ *du tarif ordinaire* quand vous utilisez l'interurbain automatique*, entre 23 heures et 8 heures. Par exemple, un appel qui coûte $1.50 au tarif ordinaire ne coûte que $0.50 durant cette période.

Ce nouveau tarif de nuit s'applique aux appels faits dans le territoire desservi par Bell Canada au Québec, en Ontario, au Labrador et dans les Territoires du Nord-Ouest.

*Si l'interurbain automatique n'est pas encore en service là où vous demeurez ou dans la localité où vous appelez, la téléphoniste acheminera votre appel aux tarifs de l'interurbain automatique.

Appelez au "tarif de nuit"... l'interurbain coûte moins la nuit, après 23 heures.

Bell Canada

demandez BERGER...
..le meilleur des pastis!
R.A.Q. 213 1/26 oz. $ 7.30

LE DEVOIR Page 3
Montréal, lundi 13 décembre 1971

demandez catalogue et magazine gratuits
marabout
226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

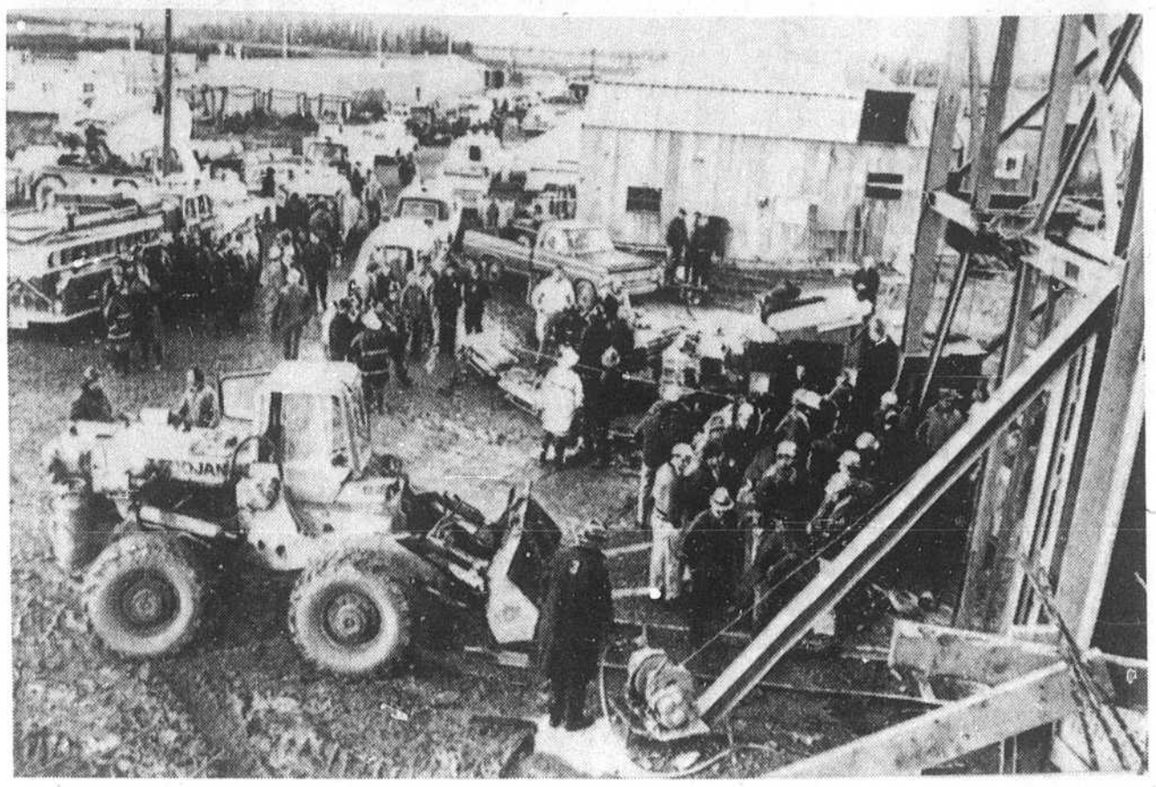

Ambulances, camions de pompiers et béliers mécaniques ont été dirigés rapidement sur les lieux, samedi après-midi, à la suite d'une explosion qui s'est produite dans un tunnel d'adduction d'eau près de Port Huron, au Michigan. (Téléphoto AP)

22 morts

Des poches de méthane seraient la cause de l'explosion de Port Huron

PORT HURON, Michigan (CP) – L'un des vingt-deux hommes qui ont péri samedi à la suite d'une explosion qui s'est produite dans un tunnel près de Port Huron, à la frontière canadienne, avait déclaré trois jours auparavant que la présence de méthane inquiétait constamment les ouvriers du tunnel.

La semaine dernière, un quotidien de Sarnia, l'Observer, avait obtenu une entrevue de l'inspecteur Ken Hawes sur le projet de $190 millions et M. Hawes avait déclaré que plusieurs ouvriers craignaient une explosion, du fait que d'aucuns fumaient, malgré la défense, dans le tunnel que l'on est à construire pour amener l'eau du lac Huron jusqu'à Détroit.

M. Hawes, qui a été lui-même victime de ce qu'il redoutait, avait expliqué que des poches de méthane tendaient à se former dans le puits d'accès au tunnel et qu'une simple cigarette allumée pouvait déclencher une explosion majeure.

Le nombre des victimes de l'explosion a été fixé hier à un minimum de 22 par le shérif Norman Meharg du comté St. Clair. Le shérif a précisé que 15 cadavres ont été dégagés des débris encombrant le tunnel d'adduction d'eau potable qui descend jusqu'à une profondeur de 250 pieds. M. Meharg était alors convaincu qu'au moins sept autres cadavres se trouvaient encore dans le tunnel.

Au moins 14 hommes ont réussi à sortir du tunnel par le puits d'accès. Une heure après l'explosion, qui s'est produite samedi après-midi, les équipes de secours avaient réussi à dégager huit ouvriers ensevelis sous les débris. Les rescapés ont été transportés dans un hôpital et ne sont pas grièvement blessés.

Les opérations de sauvetage ont été interrompues pour plusieurs heures à deux reprises afin de permettre l'évacuation des gaz de la conduite.

Le tunnel, qui a 16 pieds de diamètre et 6 milles de longueur, se trouve pour un cinquième sous terre ferme et pour quatre cinquièmes sous le fond du lac

Suite à la page 18

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL
DÎNER-CAUSERIE MENSUEL
le mercredi 15 décembre, à 18 heures 30
Restaurant Butch Bouchard
881 est, boul. Maisonneuve

Conférencier:
M. Albert Allain,
Président général de l'U.C.C.
Sujet:
"L'agriculture: ses problèmes, ses solutions"
L'exposé sera suivi d'un forum
Invitation à tous
Prix du couvert $3.25
Pour retenir ses billets, composer
866-1761

Six morts en fin de semaine

Au moins six personnes ont perdu la vie de façon accidentelle, au cours de la dernière fin de semaine, au Québec.

A Sorel, un homme et une femme sont morts brûlés, samedi soir, dans l'incendie qui a causé des dégâts considérables à un immeuble de trois étages, situé au 32, rue Roy.

Les victimes ont été identifiées comme étant Mme Simone Raymond, âgée de 47 ans, domiciliée au 32, rue Roy, et M. Charles Houle, 38 ans, demeurant en face de l'immeuble incendié. Au moment de l'incendie, il était en visite chez Mme Raymond.

Un citoyen de Saint-Hubert, en banlieue de Montréal, M. Marcel Chartrand, est décédé après avoir respiré de l'oxyde de carbone.

Selon la police, M. Marcel Chartrand, du 1760, rue Bernard, était en train de faire des réparations à son auto. C'est la femme de la victime qui a fait la macabre découverte; les quatre enfants du couple étaient également inconscients.

Une collision impliquant deux automobiles, survenue hier sur la route no. 18, à Côte Saint-Philippe, à Mascouche, à coûté la vie à M. Nicholino Guerrera, 37 ans, du 7920, rue Iberville, à Montréal.

Un homme de 33 ans, M. Bertrand Deschênes, de Saint-Elzéard, comté de Témiscouata, a été tué samedi dans une collision impliquant deux automobiles, à trois milles de Saint-Honoré.

Une autre collision frontale entre automobiles a coûté la vie à M. Gilles Bélanger, 33 ans, du 505 ouest, rue Saint-Jean-Baptiste, à Ville Mercier, comté de Châteauguay. Cet accident est survenu samedi sur la route no 4, à Sainte-Martine.

aujourd'hui

De 09h00 à 11h00, dans le hall de la cathédrale de Montréal, 1111 Mansfield, **Lanza del Vasto** donnera une conférence de presse au moment d'entreprendre à cet endroit un **jeûne de dix jours** pour partager la misère des réfugiés pakistanais et alerter les consciences à l'approche de Noël.

•

A 09h55 **M. John Diefenbaker** arrivera d'Ottawa à Dorval d'où il se rendra à l'hôtel Windsor. Il prendra la parole lors du déjeuner du **Canadian Club**, à 12h30. Il sera à la disposition des journalistes dès 11h30, à la suite royale. Après le déjeuner il ira visiter le nouvel édifice de Radio-Canada.

•

A 18h30, au motel Sheraton-Fontainebleau, 5500 est, Sherbrooke, dîner du **Club Kiwanis Métropolitain. Me André Ouellette**, secrétaire parlementaire du ministre de la santé, sera le **conférencier.**

•

A 19h15, le Club Quart-de-Siècle des **fonctionnaires municipaux de Westmount** tiendra son 28e banquet au Victoria Hall.

•

A 19h30, à l'école Lanaudière, 4300 de Lanaudière, **forum organisé par le NPD-Québec: "Comment le Québec peut-il se sortir du trou par ses propres moyens économiques?"** Participants: MM. Yvon Charbonneau, Louis Laberge, Marcel Pepin, Jacques Parizeau et Raymond Laliberté.

•

A 20h00, au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-Grâce, coin Bourassa et Sainte-Foy, à Longueuil, **colloque organisé par le Parti Québécois sur le projet de loi 84** visant à créer une commission de transport sur la Rive-Sud.

•

A 20h00, **séance publique du conseil municipal de Verdun**, à l'hôtel de ville de Verdun.

•

A 20h30, au Congrès juif, coin McGregor et Côte-des-Neiges, **l'Amitié**, seul chapitre féminin de langue française de la B'Nai B'Rith sur ce continent, **tient une soirée amicale dans le but de resserrer ses liens avec les groupes canadiens de langue française**: Femmes diplômées, Femmes journalistes, Société d'études et conférences, etc.

en bref

L'assistant-directeur démissionne

Un éminent policier, M. Roland Jodoin, assistant-directeur de la police de Montréal, a remis sa démission, pour des raisons personnelles, après 30 ans et trois mois de service. M. Jodoin, l'un des meilleurs enquêteurs que la police de Montréal ait connus, étant durant la crise d'octobre l'an passé, le coordonnateur des opérations policières au Québec. Il quittera son poste demain, mais ce n'est que le 15 janvier que sa démission prendra effet. M. Jodoin a déclaré qu'il n'avait pas d'autre projet pour le moment.

Les gardes menacent de débrayer

A moins d'un changement de dernière heure, les gardiens de prison menacent d'occuper la prison de Bordeaux et le Centre Parthenais, situé dans l'immeuble de la Sûreté du Québec. Cette menace fait suite au refus du gouvernement québécois de donner aux gardiens un salaire annuel comparable à celui versé à leurs collègues des pénitenciers fédéraux. Le Syndicat des agents de la paix de la Fonction publique a pris cette décision lors d'une assemblée tenue à l'église Saint-Pierre-Apôtre, à Montréal. Cet organisme groupe près de 2,500 membres, dont 1,300 gardiens de prison. Le Syndicat demande qu'un gardien touche $10,000 après cinq ans et les autorités offrent $7,000.

Marijuana

Un jeune couple trouvé en possession de 22 livres de marijuana a été envoyé en prison jusqu'à leur enquête préliminaire. Le couple a été appréhendé, vendredi soir, dans l'appartement de la jeune fille. Le procureur des deux jeunes gens a vainement tenté d'obtenir un cautionnement.

Vol à l'église

Un jeune homme de 19 ans qui avait perpétré deux vols avec effraction, dont l'un dans un église, s'est vu refuser tout cautionnement par le juge André Chaloux. Il est accusé d'avoir volé deux chandeliers, deux lampions, un crucifix et une chasuble. Le cambriolage a été commis à la Northlea United Church, au 3200 cinquième avenue, dans le quartier Chomedey, à Laval.

65 navires sont encore dans la Voie

CORNWALL, Ont. (PC) – Il y avait encore 65 océaniques dans la Voie maritime du Saint-Laurent, dimanche, qui était censé être le jour de fermeture officielle pour l'hiver.

Un porte-parole, M. Bill Sharpe, a annoncé qu'il y avait seulement six navires en amont du canal Welland. Bien que la Voie maritime devait à l'origine être fermée, dimanche, elle demeurera ouverte sur une base quotidienne, selon les conditions de la température et des glaces.

Le dernier océanique qui pénètrera dans la Voie sera l'Oragasield, un cargo britannique de 10,000 tonneaux, parti dimanche de Chicago à destination de Montréal.

Le doux temps et la température de

Suite à la page 18

Après la tragédie

Des experts sondent les parois du métro

Des équipes d'ingénieurs et d'experts ont travaillé, toute la fin de semaine, à la station de métro Henri-Bourassa afin de vérifier la solidité du béton. Aucune déclaration à ce sujet n'a cependant été faite jusqu'à maintenant.

D'autre part, la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal a annoncé que la ligne no 2 du métro (Bonaventure-Henri-Bourassa) était maintenant ouverte jusqu'à la station Crémazie. De cette station, le service se fait en surface par autobus jusqu'à Henri-Bourassa, par le circuit 31.

Au sujet de la réouverture complète de la ligne no 2, il faudra attendre les résultats des expertises et plusieurs ont même mentionné que la station Henri-Bourassa ne sera pas ouverte avant un mois et peut être plus.

Lors d'une entrevue téléphonique, le directeur du Service d'incendie de Montréal, M. René Plaisance a mentionné que les restes calcinés du cadavre de M. Gérard Maccarone avaient été trouvés vers 7h30 samedi matin, à environ 2,000 pieds de l'entrée principale de la station Henri-Bourassa.

M. Plaisance a ajouté qu'avant d'envoyer les pompiers dans le tunnel il avait fait examiner les lieux par un expert: pour vérifier s'il y avait danger d'effondrement "Je ne voulais pas risquer la vie de mes hommes".

Les pompiers ont quitté la station métro vers 5h samedi après-midi et M. Plaisance tient à féliciter ses hommes qui ont travaillé sans relâche durant 42 heures.

M. Plaisance a terminé en disant que la chaleur intense et l'épaisse fumée noire avaient rendu difficiles les opérations et qu'une trentaine de pompiers avaient été incommodés par la fumée.

Par ailleurs, un membre de la direction de l'Association des pompiers de Montréal a révélé, hier soir, que des recommandations seront faites aux auto-

Suite à la page 18

CAMELOT DEMANDÉ
POUR LA VILLE DE QUÉBEC
Pour la distribution du journal Le Devoir, 6 jours par semaine, le matin avant l'école, dans Québec et ses banlieues.
Pour plus de renseignements, communiquez avec:
Le Bureau de Québec,
Denis Jalbert (Distribution)
à Québec: 527-0686

DES VACANCES AU SOLEIL
Pour vos réservations de voitures, appartements ou villa, écrivez en GUADELOUPE.
CABBES Entreprise de location
No. 15 Résidence Dugazon
Abymes GUADELOUPE (F.W.I.)
Télé : 822405
Appartement meublé
à partir de $20.00
Location de voitures
à partir de $7.00

MANIFESTATION DU 29 OCTOBRE 1971
Suite au refus du Ministre de la Justice d'instituer une enquête complète sur la manifestation du 29 octobre, la Ligue des Droits de l'Homme a décidé de constituer un DOSSIER qui sera rendu public.
Les personnes et les groupes intéressés sont invités à lui communiquer tous les renseignements jugés utiles sur ces événements, d'ici le 20 décembre 1971.
LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
3411, rue St-Denis, Mtl. 130, Qué.
Tél.: 844-2815

L'ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
4200 OUEST DORCHESTER, MONTRÉAL, QUÉ.
Les sessions d'examens pour l'obtention de l'enregistrement et la licence d'infirmière et d'infirmier se tiendront les 9, 10 et 11 février 1972 à l'endroit suivant :
Hôpital Sainte-Justine,
3175 Chemin Sainte-Catherine,
Montréal.
(9e étage - ascenseur no. 1 ou 2)
Les candidats et candidates devront faire parvenir leur demande à l'A.I.I.P.Q. d'ici le 8 janvier 1972.

Gancia
Vins et apéritifs de prestige depuis 1850

Asti Spumante
Vin mousseux idéal avec desserts
Americano
L'apéritif dans l'vent
Vermouth rouge
Vin aromatisé au goût subtil
La Distillerie Meagher Limitée, agents.

VIENT DE PARAITRE... AUX EDITIONS DU JOUR
GYMNASTIQUE AQUATIQUE POUR LA FUTURE MAMAN
par JOANNE DUSSAULT-CORBEIL
• Une méthode de natation pour la future maman
• Un livre qui s'adresse à toutes les femmes enceintes désireuses de bien se préparer à leur accouchement
• Illustré de plus de 90 photos
• Un avant-propos de Madame Trude Sekely
En vente partout au prix de $3.00 - distribué par le Service des Editions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél. : 849-8328. (si la ligne est occupée : 849-2228).
EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

éditorial

De l'ordre dans le maquis policier?

Longtemps attendu, maintes fois promis, le projet de loi 281 encadre-t-il convenablement le travail des policiers de l'île de Montréal? Québec le croit fermement, mais M. Lucien Saulnier jette les bras au ciel, exactement comme si le plan d'intégration des forces policières avait été conçu par un dangereux Jeune Canadien. Ce qui ajoute encore aux dimensions de ce projet de loi, c'est le fait que différentes formules ont déjà bruyamment avorté et que la nouvelle proposition de M. Choquette se veut meilleure que les approximations précédentes.

Québec revendique par son projet de loi le droit de nommer lui-même le premier homme qui commandera l'ensemble des forces policières de l'île de Montréal. En outre, Québec entend nommer trois des six membres qui composeront le nouveau conseil de sécurité et désigner le président de l'organisme parmi ces six personnes. M. Saulnier ne veut pas entendre parler d'une semblable formule. Du fait qu'il occupe un poste qu'il n'a pas conquis par voie électorale, M. Saulnier est bien qualifié pour plaider les avantages d'une démocratie agissante... Même s'il a raison sur certains aspects de la question, on garde nécessairement à son égard une touche de scepticisme quant à son respect des formules électorales. On le croirait davantage s'il avait été élu.

Il faut quand même placer le débat sur un autre terrain, celui des principes. Et ce n'est pas facile. Les institutions démocratiques de Montréal sont tellement vidées de leur sens qu'on hésite avant de remettre aux élus de la région des pouvoirs qui, normalement, leur reviendraient d'emblée. La police, par exemple, doit relever des autorités élues pour administrer la région, mais on hésite à la laisser entre les mains de personnes qui sont promptes à l'utiliser de façon politique. Ainsi, plusieurs des solutions concrètes qui s'imposent en raison du contexte ne seront peut-être plus les plus indiquées lorsque la représentativité et la légitimité des pouvoirs seront revenues à un niveau plus satisfaisant.

•

Le projet de loi prévoit une procédure complexe et rassurante pour la nomination du directeur de toutes les forces de police: "Avant de recommander la nomination d'un directeur de police, le Conseil de sécurité doit obtenir, au préalable, l'avis du conseil de la communauté. Le directeur du service de police est ensuite désigné par le gouvernement". Ces divers tamisages peuvent se justifier, mais, dès lors, pourquoi M. Choquette ajoute-t-il aussitôt après que "le premier directeur du service de police de la communauté urbaine de Montréal sera désigné par le gouvernement et il entrera en fonction à la date que fixera le gouvernement"? On voit, une fois de plus, le hiatus entre les principes et leur application, entre la théorie la plus souhaitable et la décision concrète qu'impose la présence de certains individus. En d'autres termes, le projet de loi fait des détours pour éviter que M. Jacques Saulnier, directeur de la police municipale de Montréal, devienne responsable des forces policières de toute l'île. M. Choquette a sans doute raison de vouloir écarter M. Saulnier qui n'a pas manifesté jusqu'à maintenant une ouverture d'esprit comparable à son talent épistolaire, mais le ministre de la Justice pourrait prendre d'autres précautions que celle-là.

Il serait infiniment plus normal, en effet, et tout aussi rassurant de confier au conseil de la communauté urbaine de Montréal le soin de nommer le chef de police sur l'ensemble de l'île. Les banlieues peuvent faire obstacle à toute nomination qui ne leur conviendrait pas; Montréal peut en faire autant. Si les deux blocs ne parviennent pas à un accord, que le Conseil de sécurité nomme carrément le directeur des services de police et fasse ratifier son choix par Québec. Si, après toutes ces précautions, le choix est encore celui de M. Jacques Saulnier, il ne restera plus à M. Choquette qu'à se résigner. Et nous en ferons autant.

•

M. Choquette propose, à propos de la composition du conseil de sécurité, une formule acceptable. La communauté urbaine et le gouvernement du Québec se partagent les fauteuils en parts égales, mais le président, doté d'un vote prépondérant, sera désigné par Québec. Chaque niveau de gouvernement sera représenté par trois personnes, mais, en pratique, le gouvernement québécois sera toujours en mesure de gagner les votes si les discussions conduisent les membres du conseil à voter trois contre trois. Cette formule ressemble à celle qui réussit déjà à Toronto. Le gouvernement ontarien désigne trois des cinq membres du conseil et s'assure ainsi de la prépondérance sur les deux délégués de la communauté urbaine de Toronto.

M. Saulnier a soulevé cependant des objectifs majeurs à ce sujet et les débats des prochains jours lui permettront sans doute de mieux faire valoir son point de vue. Il serait souhaitable, en effet, que les autorités élues pour administrer la région de Montréal conservent leur pouvoir sur le travail policier, mais il est également essentiel que le gouvernement fasse l'impossible pour détacher la police de la petite politique. Il est également important que le gouvernement applique à propos de Montréal le plan que le livre blanc de M. Choquette propose pour l'ensemble du Québec. Or, dans les diverses régions, le gouvernement québécois désigne la majorité des membres des conseils de sécurité.

Insistons davantage encore sur la composition de ce conseil. Déjà, le projet de loi nous rassure quand il réserve trois fauteuils à des personnes élues au conseil de la communauté urbaine. En revanche, le gouvernement ne promet rien quant à ses propres choix. Cette latitude est normale, mais il importe que le gouvernement ne se fasse pas représenter uniquement ou majoritairement par des policiers. Aujourd'hui, le conseil de sécurité comprend un juge et trois chefs de police et c'est là une faiblesse sérieuse. Pour arriver à un inverse acceptable, il faudrait que Québec ne désigne jamais plus d'un policier parmi ses trois représentants.

Pourquoi faut-il éviter à tout prix que le conseil de sécurité devienne une officine policière? Parce que le conseil devrait, comme le fait le New York State Ingestigation and Intelligence System (NYSIIS), prendre progressivement la responsabilité de la banque d'information nécessaire aux différents services gouvernementaux. Une telle consolidation des informations se pratique dans une société comme la nôtre et l'on en arrive rapidement à regrouper quelque part des renseignements d'ordre social, fiscal, scolaire, policier, sur un nombre croissant de citoyens. Cela se justifie sans doute pour fins d'ordre et d'efficacité, mais personne, sauf les partisans d'Orwell et de la police, ne voudra confier cette banque d'informations à l'arbitraire policier. On pourrait penser de façon plus rassurante au conseil de sécurité, à condition, répétons-le, que ce conseil ne soit jamais contrôlé par les forces policières. Et si les policiers affirment qu'une telle formule est inapplicable, peut-être pourraient-ils jeter un coup d'oeil sur New York, qui n'est quand même pas un village...

•

Sans le dire explicitement, le gouvernement du Québec fait machine arrière sur un point majeur. Il avait exigé que le plan d'intégration soit préparé avant que n'intervienne l'ordre de fusion. Le gouvernement revient cependant aujourd'hui à la proposition que M. Lucien Saulnier avait déjà opposée à la formule gouvernementale: "Nommons d'abord le directeur de la police et lui fera son plan d'intégration". Québec, de toute évidence, tient à l'intégration suffisamment pour consentir à cette "perte de face" bien secondaire. Un plan aurait sans doute été préférable, mais c'était compter sans l'entêtement que sait déployer M. Saulnier au moment de son choix. Puisque le plan n'existe pas et que l'urgence de l'intégration se fait sentir auprès de tous, Québec consent à la contorsion de M. Saulnier et c'est là réalisme de la part de M. Choquette.

•

Ainsi, à condition de le remanier fort modérément, le projet de loi oriente de façon moderne et efficace l'ensemble de travail policier sur l'île de Montréal. La formule, une fois mise à l'essai dans la métropole, fera vite le tour du Québec. D'ailleurs, dans des régions où les structures de regroupement sont encore inexistantes, Québec pourra invoquer, avec plus de justification encore, la nécessité de se réserver la majorité des voix ou le vote prépondérant au conseil de sécurité. A Montréal, l'autorité régionale est déjà très forte et il faut en tenir compte. Il ne faut pas cependant, même si les personnes en place gauchissent avec art la plupart des mécanismes démocratiques, transférer ailleurs tous les centres de décision.

Laurent LAPLANTE

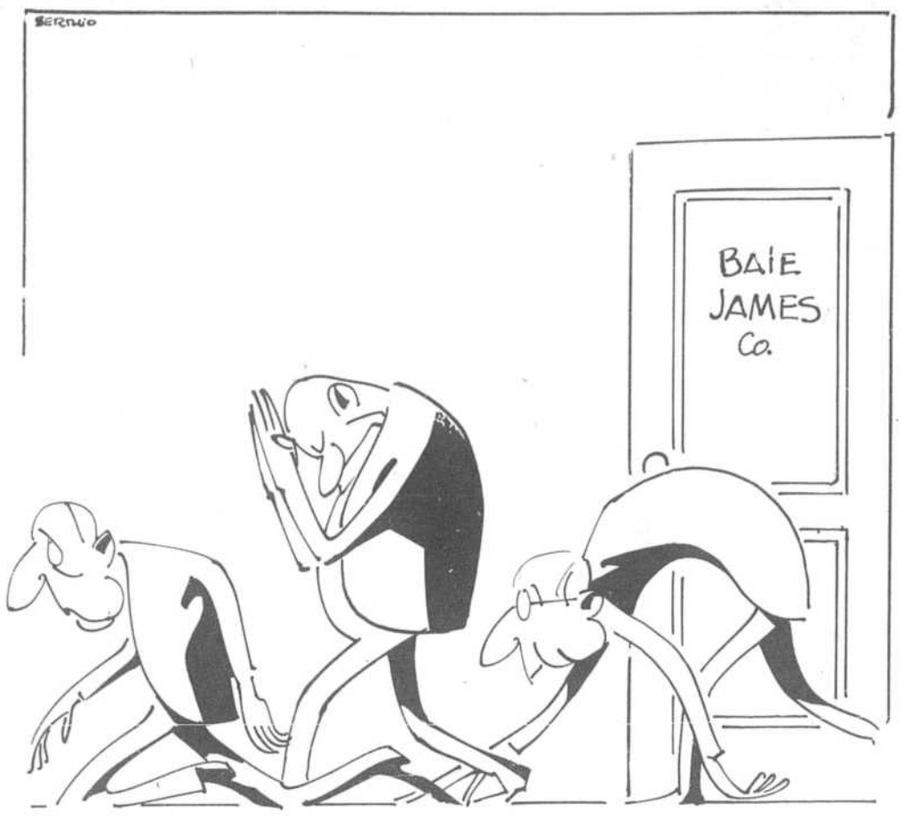

On vient de faire not'soumission

lettres au DEVOIR

La conception libérale de l'information gouvernementale

Ce n'est pas sans une certaine surprise, bien que je le sache occasionnellement traumatisé par les réformes en cours dans le domaine de l'information gouvernementale, que j'ai lu la prose de votre bloc-notes du 6 décembre sous la signature de Laurent Laplante.

Rarement a-t-on pu lire un aussi beau procès d'intention. Voyons M. Laplante, soyez un peu plus sincère, et un peu moins jésuite au sens péjoratif du mot.

1– D'abord, on m'a dit que M. Laplante rentre d'un voyage en Algérie, où il était pendant le congrès du Parti libéral. Il est donc fort mal placé pour parler des "commandos électroniques".

2– M. Laplante est le moins objectif, comme il l'a reconnu lui-même dans la dernière livraison de Média, pour parler de la valeur "du désir de coordination et de rationalisation émergé au début des années 60". Il laisse entendre que nous sommes contre ce désir. Qu'il sache qu'avant d'être contre quoi que ce soit, nous sommes pour l'efficacité dans l'administration publique et en particulier dans le domaine de l'information gouvernementale.

Etait-ce efficace de son temps? M. Laplante a eu les pleins pouvoirs pour exercer ses talents dans un cadre qui devait lui plaire puisqu'il a accepté le poste de directeur de l'OIPQ en 1969. Il a reconnu plus d'une fois qu'il disposait des avantages de la ligne directe avec le premier ministre d'alors.

Or, ce gouvernement a été renversé et M. Jean-Jacques Bertrand au lendemain de la défaite, a reconnu que la population n'en savait pas assez sur ce que son gouvernement avait fait pour elle, et je lui donne raison. N'est-ce pas là la meilleure preuve qu'effectivement "de toute évidence, le passé mérite le balai et qu'il faut tout réformer"?

3– M. Laplante est bien mesquin pour reprocher à des hommes engagés dans l'action politique, (ce qu'il n'a jamais osé faire) la nature de leurs occupations professionnelles pour relancer le mythe des conflits d'intérêts.

M. Laplante a-t-il oublié qu'il fut secrétaire d'une certaine commission d'enquête ce qui lui a valu, selon les Comptes publics, la coquette somme de $80,503, en honoraires personnels et remboursements de dépenses pour moins de trois ans de travail? Etait-ce cette expérience, ou bien celle d'éditorialiste dans un quotidien québécois, qui lui a fait acquérir, au point de ne pas avoir besoin des examens de la fonction publique, de la compétence en matière de relations publiques, de publicité, d'expositions et de production graphique? Parce que c'est tout ça l'information gouvernementale centralisée qui relevait de lui et qui s'avéra en définitive un échec sous sa direction.

Qui est "conseiller spécialisé en culture générale", sinon M. Laplante?

4– M. Laplante est-il logique lorsqu'il déclare qu'il y a de notre part conspiration et absence de suggestion de rechange, alors que du même souffle, il explique dans son bloc-notes, le fonctionnement traditionnel et inefficace de l'information à l'ODEQ, système qui repose, comme celui de presque tous les ministères, sur les structures administratives de l'information qu'il défend encore en dépit des tristes résultats que l'on a connus. En fait, ce sont des structures que le ministre Quenneville et son équipe essaient simplement et justement d'améliorer afin que les communications de l'ODEQ soient plus efficaces que par le passé.

M. Laplante nous traite de fossoyeurs et demande au public de prendre conscience de ce que révèlent ces incidents.

En fait, voici ce qu'ils révèlent ces "incidents". En même temps, le public connaîtra les principes-moteurs des solutions de rechange en matière d'information gouvernementale qui ont été préconisées par la majorité des membres de la Commission d'information du PLQ.

Nous croyons que chaque citoyen a un droit inaliénable à l'information. Nous croyons aussi que l'information doit reposer sur des faits, à savoir:

a) La connaissance de l'existence et du fonctionnement de ministères et de services que chaque citoyen paie de ses taxes.

b) La connaissance des nouvelles lois et des règlements que sanctionne le gouvernement que la population a élu.

M. Laplante comme directeur de l'OIPQ à l'époque, n'a fait émettre que cinq (5) communiqués de presse pour faire connaître les 37 lois votées par le gouvernement Bourassa lors de sa toute première session.

c) La connaissance des réalisations du gouvernement, lesquelles déterminent le principal bilan sur lequel la population formera son jugement lors des élections.

Nous croyons qu'un gouvernement est par définition une chose politique. Les élus devront repasser par le creuset de l'élection. Il est donc normal pour eux qu'ils disposent de toutes les responsabilités et de tous les outils nécessaires au dialogue qu'ils doivent maintenir avec la population.

a) A cet effet, nous considérons les directeurs d'information des ministères comme des agents de relations publiques à la solde d'un employeur, le ministère, envers lequel ils doivent se commettre ou se démettre, en matière d'information à caractère administratif.

b) Inutile de vouloir cacher non plus qu'ils doivent chaque jour travailler en équipe avec leurs homologues à l'emploi des ministres, les secrétaires de presse, responsables de l'information à caractère politique et dont on ne soulignera jamais assez la tâche passionnante, mais très ingrate.

Nous croyons que la ligne droite est toujours le plus court chemin entre deux points.

a) Partant de ce principe, qui mieux que chaque ministère doit connaître ce que la population veut dans chaque domaine dont il s'occupe.

b) Qui mieux que chaque ministre peut expliquer les politiques mises en oeuvre par son ministère et établir les priorités d'information à cet effet puisque ce sont eux, les ministres et leurs collègues députés, qui seront jugés d'après leurs actes, par la population.

Loin d'en vouloir au ministre des Communications comme l'interprète M. Laplante, nous lui reconnaissons le vaste mérite d'avoir valorisé la fonction communication comme instrument essentiel à l'épanouissement de la Société québécoise.

De plus, que l'ex-directeur de l'OIPQ sache, malgré toutes ses allusions à double-sens, qu'un congrès libéral est plus qu'une réunion. C'est l'assemblée générale annuelle des membres qui expriment librement leurs idées.

Tant que notre Parti restera une immense force démocratique, la seule d'ailleurs à se manifester chaque année depuis seize ans, les politiques gouvernementales en tiendront compte dans la mesure où il est possible de les réaliser. Tous les ministres du gouvernement libéral le savent, sans exception. Tous les militants aussi. Et n'importe quel citoyen peut joindre les rangs du Parti libéral du Québec.

Voilà pourquoi je déplore les propos de M. Laplante. Je trouve profondément indécent de constater que l'ancien directeur de l'OIPQ n'a pas l'élégance de se taire lorsqu'il est question d'information gouvernementale. Remarquez que je demeure convaincu que M. Laplante va tout de même continuer de grouiller, grenouiller et scribouiller dans ce domaine, ce qui est d'ailleurs son droit.

Que M. Laplante fasse profiter ses compatriotes de ses lumières sur l'Algérie, soit; mais au nom d'un passé fort peu brillant, au nom de la totale pagaille dans laquelle il a laissé l'information gouvernementale, je ne crois pas qu'il soit le mieux placé pour nous faire la leçon.

En tout cas, je continuerai pour ma part de puiser mon inspiration ailleurs que dans les constats d'échec.

Guy MORIN
ex-président de la Commission d'information 1971 du Parti libéral du Québec.

P.S. Un dernier mot, M. Laplante, le prénom du ministre responsable de l'ODEQ est Robert et non Georges.

Un article discriminatoire du bill 250

Le projet de loi 250 (code des professions) contient une disposition qui me semble à la fois discriminatoire et dangereuse. En effet, l'article 51 se lit comme suit: "... l'admission dans un centre hospitalier au sens de la Loi des institutions pour malades mentaux entraîne la radiation automatique du professionnel qui en fait l'objet..."

Cette disposition est discriminatoire à plusieurs titres:

1) Elle ne s'applique qu'aux institutions pour malades mentaux et non aux services psychiatriques des hôpitaux généraux, alors que les patients qui y sont admis se ressemblent de plus en plus. Ceci a un effet discriminatoire et vis-à-vis des institutions et vis-à-vis des individus, puisque la distribution des services psychiatriques des hôpitaux généraux est inégale dans les différentes régions du Québec, de sorte qu'un professionnel dont l'état nécessite une hospitalisation pourrait se voir radié ou non radié selon son lieu de domicile plutôt que selon son état mental.

2) On ne voit pas pourquoi une radiation automatique aurait lieu dans le cas d'un citoyen qui exerce une profession au sens du projet de loi 250, et non dans le cas d'un citoyen qui occupe un poste important dans la population mais qui n'est pas un professionnel au sens de la loi.

L'intention du législateur est évidemment de protéger la population. Ceci pourrait être fait par des dispositions différentes. Le danger de l'article 51 est qu'il risque d'avoir un effet dissuasif lorsque l'état de santé mentale d'un professionnel requiert une hospitalisation, précisément dans le but d'éviter une radiation automatique.

J. Naiman, M. D.,
président de l'Association des psychiatres du Québec
Montréal, le 12 décembre 1971.

Messieurs de l'Union des artistes, quelle cause servez-vous ?

Les comédiens français qui servaient là-bas à doubler les séries ou longs métrages ont jugé bon de venir ici continuer le "bon métier" pour toutes sortes de raisons faciles à expliquer, notamment leurs engagements dans des téléthéâtres ou séries télévisées avec une facilité merveilleuse auprès de réalisateurs d'origine "française". Le domaine du doublage leur était quasiment cédé à cause, avouons-le, de leur bonne expérience du doublage à Paris.... MAIS avouons-le aussi, cela leur a permis l'accès à tous les autres milieux artistiques, où nous de l'Union des artistes de Montréal évoluions même de façon mitigée pour ne pas dire pénible depuis longtemps; il se produit que les mêmes "pseudo-experts" du doublage, on les retrouve graduellement au théâtre, dans les continuités télévisées et même dans les commerciaux (grâce à l'astuce de certains intermédiaires douteux).

Il est à se demander ce qu'on a droit d'attendre de l'Union des artistes de Montréal, mandatée pour respecter les droits des Canadiens français qui auraient voix au chapitre d'abord.

Est-ce que vraiment nos "Cousins de France", nous réserveraient autant de facilité et d'accueil?

René CARON
Longueuil, le 6 décembre 1971.

"Un malaise profond"

Les relations professionnelles entre journalistes et employeur à La Presse

par Jean COURNOYER, ministre du travail

Dans une "déclaration liminaire" qui accompagnait les recommandations soumises aux deux parties engagées dans le conflit de travail de La Presse, et dont le texte (contrairement aux recommandations, qui demeurent pour l'instant à l'usage exclusif de intéressés) a été rendu public, M. Jean Cournoyer a longuement décrit le climat assez mauvais qu'il a observé dans le secteur de la rédaction à La Presse. Voici le texte des propos que M. Cournoyer a consacrés à ce sujet dans sa "déclaration liminaire".

(...) Comme celle des autres syndicats affiliés à la CSN, la convention des journalistes de La Presse n'expirait qu'à la fin de décembre 1971. Les demandes définitives des journalistes n'ayant été communiquées à l'employeur qu'à la fin de novembre, il n'y avait eu aucune rencontre avant les quelques réunions qui ont eu lieu depuis.

Dès qu'il eut été saisi du projet des journalistes, portant modifications de la convention actuelle pour une part et reconduction pour le reste, l'employeur a aussitôt déclaré que de telles demandes, en raison de leur caractère professionnel, n'étaient pas négociables. Selon lui, les circonstances et l'état d'esprit des parties en présence ne se prêtaient pas à des discussions fécondes sur un projet de cette nature.

La négociation n'a pas eu lieu

A toutes fins utiles, malgré les invitations répétées du ministre, l'employeur resta sur ses positions à l'égard des demandes émanant du SGC: il proposait une négociation sur les conditions de retour au travail et une dizaine de clauses à incidence économique (salaires, indemnités, vacances, avantages sociaux, etc.), mais se refusait à engager la discussion sur les aspects d'ordre professionnel. Ceux-ci seraient plutôt déférés à une commission d'évaluation des normes professionnelles qui se réunirait après le retour au travail.

Il fut toutefois possible, durant quelques heures, d'amener les deux parties, non pas à négocier, mais à s'expliquer davantage sur la conception que chacune se faisait des clauses dites professionnelles.

Le syndicat, de son côté, a toujours soutenu, lors des quelques rencontres avec l'employeur, qu'il était disposé à négocier toutes et chacune de ses demandes et qu'il serait possible d'aboutir à une entente dans un délai raisonnable si le représentant de La Presse voulait bien se prêter à la discussion.

Le ministre doit donc constater que les parties n'ont pas eu devant lui les discussions et les échanges qui auraient pu l'éclairer suffisamment, ainsi que ses conseillers et ses sous-ministres, pour lui permettre de formuler des recommandations vraiment utiles et valables sur des questions aussi capitales que la propriété des textes, les règles régissant la collaboration extérieure, l'établissement de la ligne hiérarchique au service de la rédaction, la clause de conscience, les définitions des notions d'information, de publicité, d'indépendance professionnelle, etc. Dans les cas où il s'estime suffisamment éclairé, le ministre a cependant recommandé l'intégration de nouveaux articles dans la convention.

Un climat très mauvais

L'attitude des parties, l'apparente impossibilité où elles sont d'engager un véritable débat sur l'essentiel du contentieux, les témoignages que le ministre a pu recueillir de part et d'autre, n'indiquent pas seulement une impasse que l'on pourrait attribuer aux conséquences du lock-out et de la fermeture temporaire de l'entreprise. Le ministre doit en effet constater que cette impasse témoigne d'un malaise profond à la rédaction de La Presse où il existe un sérieux problème de relations humaines et professionnelles entre la Direction et le syndicat des journalistes.

Les intentions prêtées par les journalistes à l'employeur et les accusations portées par celui-ci contre les journalistes, la guerre des communiqués et les déclarations visant les "révolutionnaires" plus ou moins en quête du "contrôle de l'information", les propos entendus depuis une dizaine de jours par les uns et les autres, la récente démission de M. Roger Mathieu, directeur de l'information et rédacteur en chef, la méfiance, l'hostilité, la rancoeur, tels sont quelques-uns des éléments qui ont particulièrement retenu l'attention du ministre et de son équipe au cours des infructueuses tentatives de négociations entre l'employeur et ses journalistes. Un autre aspect est préoccupant: à quelques reprises, au cours des échanges de commentaires suscités par le ministre à la table des journalistes, les porte-parole du SGC ont attiré l'attention de la partie patronale, du ministre et des conseillers sur le "climat dans la salle", sur le "manque de confiance", sur la nécessité "d'assainir ce climat" pour faire de la rédaction "une salle vivante et motiv " Bref, les journalistes ne sont ni heureux ni motivés dans leur travail. Le porte-parole de l'employeur en a du reste convenu; il s'est dit convaincu que les journalistes et la Direction recherchent les mêmes fins et qu'il est en effet urgent de trouver les moyens qui permettraient de les atteindre.

Mais les deux parties ne s'entendent pas sur ces moyens qui, justement, auraient pu faire l'objet des négociations si seulement l'employeur avait consenti à s'y engager résolument, et sur le fond, non pas en vue de les achever avant le retour au travail, mais au moins pour les amorcer sérieusement.

Une commission présidée par un fonctionnaire du ministère du travail

Le ministre estime que le Compagnie de publication La Presse pourrait contribuer dès maintenant à une certaine détente; dans ce but, le ministre invite instamment l'employeur, quand viendra le moment de choisir le successeur de monsieur Mathieu, à prendre les "moyens nécessaires pour que cette nomination soit acceptable et acceptée par le milieu", ainsi que le représentant de l'Employeur l'a lui-même déclaré devant la partie syndicale.

C'est l'acuité de ce problème de relations humaines et professionnelles qui a amené le ministre à faire une recommandation qu'il juge capitale. Celle-ci prévoit la création d'une commission paritaire présidée par un fonctionnaire délégué par le ministre. Son mandat est ambitieux mais vital puisqu'il s'agit, si l'on peut dire, d'aller au fond du problème en rétablissant à la rédaction des conditions propices à la relance d'une vie et d'une activité professionnelles plus riches, plus actives, plus créatices, plus stimulantes.

Le ministre ne peut et ne veut statuer sur des problèmes qui ne seront vraiment résolus qu'à La Presse; mais il indique une méthode; il propose une voie.

Le président de cette commission, laquelle sera chargée notamment d'étudier l'ensemble des questions professionnelles, soumettra régulièrement des recommandations au ministre et l'avisera quant à toute mesure qu'il serait opportun d'envisager.

Ainsi, le ministre ne se borne pas à recommander aux parties de faire la paix et de trouver des solutions à des problèmes qu'elles sont seules à pouvoir résoudre à leur entière satisfaction. Il délègue son "ombudsman" et annonce qu'il va continuer lui-même à suivre le dossier. C'est là une formule inédite, mais on conviendra que la situation est elle aussi singulière.

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Lororquet

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $35 par année, six mois: $19. A l'étranger: $40 par année, six mois: $22, trois mois: $12. Édition du samedi: $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement versé par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées

des événements

des hommes

"L'urgence de choisir"

Pourquoi le FLQ n'a plus de raison d'être aujourd'hui

par PIERRE VALLIÈRES

Dans sa lettre au directeur du Devoir, M. Pierre Vallières annonce qu'il publiera bientôt un essai, "L'urgence de choisir", composé de quatre chapitres. C'est dans le 2e chapitre, intitulé "Le F.L.Q. et les grandes leçons d'octobre 1970", texte annexé à sa lettre, que Vallières explique pourquoi il rompt définitivement avec le Front de libération du Québec et lui retire tout appui, exhortant les membres actuels du mouvement à revenir à l'action démocratique. Voici le texte intégral de ce chapitre.

L'analyse de l'évolution, depuis dix ans, des formes de lutte, des instruments organisationnels et de la définition de plus en plus précise des objectifs politiques, économiques, sociaux et culturels, ainsi que des bases de départ de cette évolution, nous a conduits (...) aux principales conclusions suivantes:

1°) que dans la conjoncture actuelle, compte tenu des conditions objectives, la principale force politique **stratégique** de la lutte de libération est et ne peut être que le Parti québécois;

2°) que la création d'un deuxième parti de masse (ouvrier ou bien marxiste) ne pourrait être qu'un facteur de diversion et de division au sein des masses québécoises, et du même coup constituerait un frein au développement de la lutte que les Québécois livrent de manière inséparable, donc globale, au plan dit "national" comme à celui dit "social";

3°) que le "contenu" de l'indépendance se définit **à la base** (syndicats, comités de citoyens, organisations locales du P.Q., front de libération des femmes québécoises, etc.) et doit s'intégrer à l'action politique du Parti québécois (parti de masse) dont la composition est, en réalité, la même que recouvre le "front commun" des centrales syndicales, des comités de citoyens et des intellectuels progressistes.

Une division au plan politique, entre un parti prétendant "coiffer" ce "front" dit social et le Parti québécois qu'on a trop tendance à réduire à un "front" purement "national" ou nationaliste, constituerait en réalité une division **à l'intérieur** d'une même lutte de masse, compromettrait les chances de succès de cette lutte et renforcerait, en définitive, le régime en place. Le peuple québécois y perdrait énormément à tous les points de vue.

Compte tenu de ces conclusions, un F.L.Q. est-il nécessaire? La question n'est pas de savoir si le F.L.Q. possède ou non, présentement, les moyens techniques de réaliser des actions comme celles d'octobre 1970, mais de décider si **politiquement** ces actions sont nécessaires **aujourd'hui** au développement de la lutte de libération des Québécois et si elles seront nécessaires dans un avenir prévisible.

Pour répondre à cette question, il convient d'abord de se demander si la situation actuelle est révolutionnaire et, par conséquent, si la lutte armée est justifiée. Pour qu'une situation soit révolutionnaire et pour que la lutte armée constitue le mode de lutte politiquement juste pour les masses, il faut qu'existent les conditions objectives suivantes:

1) l'incapacité absolue du pouvoir en place de satisfaire les aspirations et les revendications populaires;

2) la suppression des libertés civiles et démocratiques;

3) un état permanent de répression et de crise politique, économique et sociale;

4) l'exacerbation d'antagonismes ne pouvant se résoudre que dans et par un affrontement armé;

5) l'impossibilité objective qu'une lutte de masse puisse s'organiser et se développer dans le processus électoral et, par conséquent, qu'un parti de masse puisse conquérir le pouvoir politique par des élections;

6) la nécessité objective pour le peuple d'avoir recours à la lutte armée (ou guerre de guérilla) pour réaliser ses objectifs politiques, économiques et sociaux.

Peut-on imaginer une situation intermédiaire dans laquelle la lutte armée serait une formule parmi d'autres et où la lutte électorale demeurerait prédominante, en attendant qu'à son tour la lutte armée devienne le mode d'action politique prédominant? Certains révolutionnaires québécois imaginent ainsi la situation. Ils croient que le P.Q. et le F.L.Q. doivent être complémentaire l'un de l'autre. Ils savent bien que la situation actuelle n'est pas encore révolutionnaire et que la lutte des masses emprunte donc le mode électoral. D'autre part, ils constatent que, menacé de désingrégration, le régime en place glisse chaque jour davantage vers le fascisme. Il prévoient que, tôt ou tard, face à la menace que représentent ensemble le P.Q., les centrales syndicales et les comités de citoyens, les tenants actuels du pouvoir vont bloquer le processus électoral et instaurer au Québec une dictature de type grec ou uruguayen. Ils qualifient la situation présente de pré-révolutionnaire.

Et, en effet, l'implication politique de l'agitation populaire comporte aujourd'hui un énorme potentiel de rupture. Cela ne suffit pas cependant à déclencher une véritable révolution mais conduit à des affrontements auxquels le pouvoir, à tous ses paliers, opposera une répression de plus en plus vive. Si le Parti québécois n'existait pas et s'il ne faisait pas l'effort de canaliser ce mécontentement croissant vers un objectif précis (indépendance et transformation en profondeur des structures économiques et sociales) capable de mobiliser l'immense majorité des Québécois, la contre-offensive aurait déjà des conséquences tragiques et néfastes pour le développement de la lutte de libération (qui est une lutte révolutionnaire) et donc pour l'ensemble des travailleurs québécois. Les risques de démobilisation générale et d'un retour à la grande noirceur seraient alors considérables. Ce pourrait être une victoire décisive pour le colonisalisme **canadien** et l'impérialisme américain.

C'est pourquoi, de plus en plus ouvertement, **le pouvoir recherche un affrontement** qui, espère-t-il, lui fournira l'occasion d'écraser par la force le peuple québécois en détruisant les organisations qu'il s'est données pour s'affranchir: le P.Q., les centrales syndicales, les comités de citoyens, etc. La crise d'octobre 1970 a fourni au pouvoir l'occasion d'une "répétition générale" de ce scénario classique, à un moment où l'organisation qui avait, par son action, déclenché la crise ne possédait aucun moyen de soutenir une offensive de longue durée contre le pouvoir ni d'offrir au peuple québécois la stratégie et les armes qui lui auraient permis de résister à la répression, et encore moins la méthode d'action révolutionnaire qui lui aurait permis d'arriver à ses fins: la conquête du pouvoir et la construction d'une nouvelle société.

N'eût été l'action conjointe du P.Q., des centrales ouvrières et de tout ce que le Québec comporte de forces progressistes, le "danger permanent de réaction et de recul qui flotte toujours sur une société en transition" (René Lévesque, **Le Devoir**, 29 nov. 1971) se serait concrétisé et le F.L.Q. aurait eu à assumer devant l'histoire l'odieuse responsabilité d'avoir offert aux exploiteurs du peuple québécois l'occasion rêvée de lui porter un coup peut-être fatal.

L'irréparable heureusement ne s'est pas produit, parce que le pouvoir a été pris par surprise, a mis trop de temps à réagir et n'a vraiment réussi à résoudre les contradictions qui existent entre ses différents paliers de décision et à l'intérieur de chacun de ces paliers. Mais la crise lui aura quand même fourni l'occasion non seulement de "faire peur au monde" mais également et **surtout** de résoudre certaines de ses propres contradictions en réalisant, autour de l'Etat central, l'union sacrée des exploiteurs contre la population québécoise.

Si jamais le F.L.Q. devait offrir au pouvoir une nouvelle occasion de promulguer contre le Québec **La Loi des mesures de guerres,** tous les paliers du pouvoir seraient, cette fois, bien préparés, alors que le F.L.Q., de son côté, ne pourrait une fois de plus avoir aucun contrôle sur le processus qu'il aurait déclenché. Il devrait, comme en octobre 1970, s'en remettre au P.Q. et aux centrales syndicales du soin de résister à la répression qui s'exercerait contre tous. En somme, il condamnerait le peuple à la défensive, au repli et à la peur. Il avaliserait en fait ce qu'il prétendrait combattre: la répression. Pire, il condamnerait la population entière à perdre toute forme d'initiative, à subir passivement la contre-attaque du pouvoir et à dépendre du bon vouloir des autorités.

On ne provoque pas **au nom du peuple** l'armée du pouvoir en place quand on ne possède pas soi-même une armée dans laquelle un peuple peut se reconnaître, s'intégrer consciemment et, par un combat collectif, s'acheminer vers la conquête du pouvoir politique et la réalisation de ses objectifs sociaux. Et pour qu'une telle armée du peuple puisse s'organiser, se développer et vaincre, il faut d'abord que le peuple ne puisse objectivement avoir d'autre choix que de prendre les armes, **qu'il en ait conscience,** qu'il ait développé en son sein une direction politique et militaire pleinement capable d'assumer la lourde responsabilité historique de guider le peuple tout entier vers une victoire certaine.

Personne ne peut solliciter comme un diplôme qu'il se donne à lui-même la charge d'être l'avant-garde d'un peuple en voie de libération. Personne surtout ne peut s'arroger le droit, au nom de principes théoriques, d'engager tout un peuple dans un affrontement qui a toutes les chances de se solder, pour les masses, par une répression accrue, et pour les forces révolutionnaires et progressistes, par l'usure, sinon l'écrasement total. Des actions comme celles d'octobre 1970 réduisent la lutte révolutionnaire à une succession de tactiques isolées, de coups d'éclat "circonstanciels", privés de toute portée stratégique. Sur le plan où elles se situent, ces actions, même si elles tirent la population de sa torpeur, compromettent à long terme la sécurité et la combativité des secteurs les plus politisés de la population et, par le fait même, de la nation tout entière.

Ce n'est pas parce qu'une partie importante de la population, jusqu'à maintenant, a sympathisé avec des actions du F.L.Q., qu'elle a appuyé le contenu de son Manifeste d'octobre, qu'elle admire les prisonniers politiques, etc., que le F.L.Q. constitue automatiquement une alternative de pouvoir pour les masses. Si les masses confondent si facilement les felquistes avec les péquistes, c'est que pour elles le F.L.Q. regroupe une "section radicale" d'un mouvement de libération dont le principal moteur demeure, pour elles, le P.Q.

C'est le P.Q. qui, aux yeux des masses québécoises et aux yeux aussi du présent régime, constitue l'alternative réelle de pouvoir. Ce ne sont ni les syndicats, ni les comités de citoyens, ni le F.L.Q. Le F.L.Q. est perçu par le peuple comme un groupe de choc de la lutte pour l'indépendance et le socialisme. Cette perception subjective du F.L.Q. est plus proche de la vérité que celle, subjective elle aussi, qu'ont d'eux-mêmes les felquistes qui se définissent comme une armée de guérilla autour de laquelle se radicaliseraient les autres forces politiques, syndicales et sociales dans la lutte de libération des Québécois. Cette perception subjective et erronée **de soi** n'est toutefois pas commune à tous les felquistes. Le Manifeste d'octobre 1970, par exemple, donne du F.L.Q. une définition qui correspond à peu près à la représentation que les masses s'en font. De toutes façons, il serait bien difficile au F.L.Q. d'être plus (en mettant les choses au mieux) qu'un **appui tactique** à un vaste mouvement de masse dont la force stratégique principale est constituée par le P.Q.

L'erreur subjective et politique du F.L.Q., entretenue et cultivée d'ailleurs par le pouvoir et les médias d'information, est de se croire une espèce de "foyer" révolutionnaire qui libérera le peuple par la contagion de ses idées et de ses actions, par la propagande spontanée de ses tactiques, par l'irradiation microbienne de ses "cellules" sur les tissus sociaux de la population, tout cela par le simple effet politico-magique de sa violence, de son courage, de sa générosité et de ses bonnes intentions. Cette interprétation biologique de la guérilla urbaine confond un foyer **parmi d'autres** d'agitation sociale avec une authentique guérilla qui, dans une situation déterminée, est appelée à devenir le moteur d'une guerre du peuple parce qu'il n'y existe **aucune autre** stratégie de lutte populaire qui puisse conduire les masses à la réalisation de leurs objectifs.

Au Québec, il ne fait aucun doute que l'agitation armée n'a rien à voir avec la lutte armée qui est une lutte de masse. Le F.L.Q. a fait de l'agitation armée, il ne s'est jamais engagé dans une lutte armée, parce qu'au Québec la lutte de masse peut emprunter le processus électoral normal et l'emprunte effectivement. Elle ne peut emprunter à la fois le processus électoral et celui de la lutte armée, car la lutte de masse ne saurait être bicéphale et bistratégique sans se nier elle-même. Dans les faits, lutte armée des masses et lutte électorale des masses ne peuvent donc coexister. Les masses ne peuvent s'intégrer en même temps à deux stratégies différentes, comme si elles vivaient simultanément deux situations globales différentes. Elles peuvent et même doivent changer de stratégie politique lorsque la situation elle-même a changé et impose un autre mode de lutte que celui correspondant aux conditions spécifiques de la situation antérieure.

Une stratégie n'est jamais donnée naturellement et chaque peuple s'en forge une à même les efforts, les sacrifices, les erreurs, les défaites, les batailles gagnées ou perdues auxquels il a dû consentir pour la découvrir, la maîtriser et l'appliquer jusqu'au bout. Et dans ce domaine, les échecs eux-mêmes constituent des tremplins: souvent plus enrichissants d'expérience et de savoir que certains succes trop faciles.

La lutte de masse au Québec, – que cela plaise ou non à ceux qui n'accordent de valeur révolutionnaire qu'à l'action politique armée –, emprunte le processus électoral et continuera de l'emprunter tant et aussi longtemps que ce processus lui apparaîtra la méthode à suivre, la formule à utiliser pour la prise du pouvoir et la réalisation de son objectif prioritaire: l'indépendance nationale et les changements économiques, sociaux et culturels qu'elle attend de cette indépendance.

La lutte de masse ne s'engagera dans un autre processus que si la situation est radicalement modifiée par, disons, la mise hors-la-loi du Parti québécois, l'établissement de la censure, l'occupation militaire permanente, la répression sans pitié des syndicats et de toutes les forces d'opposition; bref, par la suppression du processus électoral actuel ou encore par une limitation considérable de son fonctionnement "normal"'

Dans **La guerre de guérilla: une méthode** (1961), Che Guevara souligne qu'il ne faut jamais exclure a priori qu'un changement révolutionnaire dans une société donnée puisse commencer par un processus électoral. Tant mieux, faut-il ajouter, si ce changement peut se réaliser totalement par ce processus. La lutte armée, en tant que stratégie révolutionnaire et mode d'action politique de masse, ne peut être amorcée ni se développer si les masses croient pouvoir réaliser leurs aspirations par un processus électoral donné. Le révolutionnaire est celui qui peut trouver la stratégie et les tactiques adéquates pour la situation objective existante et qui est capable de prévoir celles qui le seront lorsque tel ou tel changement de la situation objective modifiera radicalement le rapport des forces en présence et, du même coup, imposera aux masses de nouveaux modes d'action, soit pour s'emparer du pouvoir politique, soit pour défendre ce qu'elles auraient déja conquis.

Dans la situation actuelle, ce serait une erreur impardonnable pour les partisans d'une véritable révolution sociale au Québec de sous-estimer ou, pire, de nier ce que le peuple québécois peut gagner par la stratégie définie par le P.Q. et qui a permis, pour la première fois au Québec, à de très larges secteurs de la population de participer directement à un processus visant à la conquête du pouvoir et, par cette pratique collective, d'en comprendre les mécanismes, les implications, les limites, les dangers, les possibilités; en un mot, de prendre conscience de la force et de la faiblesse de leurs moyens d'action, de l'importance de leur unité et de leur solidarité face à ce qui les menace **indistinctement** et cherche à les diviser pour mieux les dominer et les exploiter.

Qui niera le bien-fondé de l'affirmation de René Lévesque suivant laquelle au Québec "la lutte pour l'émancipation nationale doit se poursuivre dans le désordre classique d'une révolution sociale" et qu'en conséquence nous devons trouver le moyen de mener de front la lutte de libération nationale et la lutte de libération sociale "en n'oubliant pas que sans la liberté nationale nous n'aurons ni la maturité ni les instruments qu'il faut pour mener à bien aucune rénovation sociale, économique ou culturelle qui ne soit illusoire ou tronquée"? (**Le Devoir,** 29 nov. 1971)

S'il n'est pas dans l'intérêt de la majorité des Québécois que les centrales syndicales mettent sur pied présentement un deuxième parti de masse qui se distinguerait du P.Q. par sa seule phraséologie et qui, de plus, par son opposition au P.Q., constituerait un frein à l'émancipation politique et sociale de la collectivité québécoise et au précessus historique en cours, est-il dans l'intérêt du peuple québécois que le F.L.Q. poursuive l'action entreprise depuis 1963 et qui a servi de détonateur, en octobre 1970, à la crise que l'on sait?

Est-il dans l'intérêt du peuple québécois que l'agitation armée du F.L.Q., telle qu'elle a été pratiquée au Québec de-

Suite à la page 6

ENTENDEZ LA VOIX
DE
TROIS ÉCRIVAINS DU QUÉBEC

* Robert de Roquebrune * Rina Lanier
* Félix-Antoine Savard

Les auteurs lisent des textes qu'ils ont choisis comme les plus significatifs de leurs oeuvres • Microsillons incassables enregistrés par R.C.A. Victor • Longue durée 33T1/3 • Sous pochette comprenant notes explicatives. Magnifique cadeau à faire à un professeur ou à un étudiant que ces disques "Écrivains du Québec" Chacun : $4.00

En vente dans toutes les librairies et à la librairie Fides

FIDES 245 est, boul. Dorchester, Mtl 129 - 861-9621
Accessible par deux stations du métro:
Berri et Champ-de-Mars

L'OBSESSION DE PERDRE SES CHEVEUX

Nombre d'entre vous, sinon la majorité, lorsque l'épineux et obscur PROBLÈME du CUIR CHEVELU se pose, entraînant une chute de cheveux anormale ou non-remplacement adéquat de la chevelure, retombent dans les vieilles superstitions qui sortent de la nuit des temps, telles que mettre de la vaseline, de la graisse, de l'huile à lampe, brûler les cheveux, les couper court, etc., pour ne nommer que QUELQUES-UNES de ces divagations, RÉFLÉCHISSEZ et RÉPONDEZ-Y VOUS-MÊME.

Veuillez partir des bases suivantes : la bonne ou la mauvaise santé des cheveux n'existe pas, car admettre la santé serait admettre la vie de la chevelure qui, comme les ongles, n'en a pas. UNE BELLE CHEVELURE REFLÈTE LA SANTÉ DU CUIR CHEVELU. Il importe donc de traiter là où les causes des désordres du cuir chevelu déficient. Celles-ci sont NOMBREUSES ET COMPLEXES. En résumé, les maladies des cheveux n'existent que dans l'imagination des personnes non qualifiées. Les multiples infections du cuir chevelu sont là pour attester du nombre de calvitiés ou de chauves en puissance. Elles se localisent comme tout autre désordre de la peau. Prises à temps, toutes les infections peuvent être assez rapidement localisées et placées sous contrôle.

Cela n'en vaut-il pas la PEINE ? Une chevelure normale et soignée rajeunit toujours, pourriez-vous le nier ?

La visite est privée. Une fois votre infection déterminée, la procédure des instructions appropriées à votre condition, ainsi que leur durée, vous seront expliquées soigneusement.

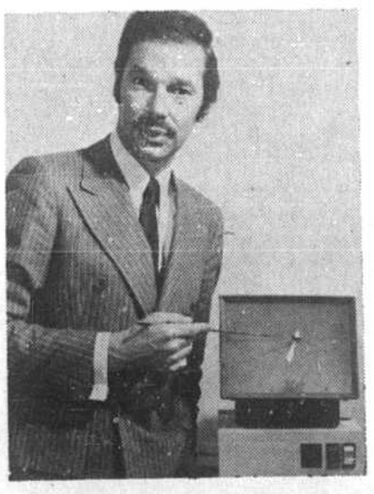

Soyez votre propre juge en matière capillaire. VOTRE PRÉSENT EST VOTRE GARANTIE POUR L'AVENIR.

par R. A. Pierre
TRICHOLOGUE

LD1-A

Centre Capillaire Pierre
ÉDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est, SHERBROOKE, angle Berri - Suite 390 - Tél. : 288-3823 - 288-7378 - 288-1424
Sortie de Métro Sherbrooke-Berri Mardi au vendredi - 10h. a.m. à 8h. p.m. - Le samedi, 10h. a.m. à 4h. p.m.

VOLS CANADA-EUROPE
CANADA

Vers l'EUROPE
aller-retour à partir de $172
DESTINATIONS Paris
Bruxelles-Zurich
Madrid-Genève

VOLS aller simple vers l'Europe à partir de
$100

S.E.T.A. Vacances
1176 rue Drummond
Montréal 107
Tél. : 861-0200

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à montréal

MAÎTRISES

INSCRIPTIONS À LA SESSION D'HIVER 1972

Les inscriptions, pour les nouveaux candidats admis, et les réinscriptions des étudiants déjà engagés dans un programme de maîtrise auront lieu aux jours, heures et endroits suivants:

Département concerné	Date	Heures	Pavillon
ÉTUDES LITTÉRAIRES	20 décembre	13 h 30 à 20 h.	READ (9e plancher) (420 ouest, de Lagauchetière)
HISTOIRE	16 décembre	17 h. à 20 h.	READ (10e plancher)
MATHÉMATIQUES	21 décembre	9 h 30 à 12 h.	LOUIS-JOLLIET (salle 2051) (355 ouest, Ste-Catherine)
PSYCHOLOGIE	21 décembre	9 h 30 à 20 h.	READ (salle 3085)
SCIENCE POLITIQUE	17 décembre	13 h 30 à 17 h.	READ (4e plancher)
SCIENCES RELIGIEUSES	16 décembre	17 h. à 20 h.	READ (4e plancher)
SOCIOLOGIE	17 décembre	17 h. à 20 h.	READ (4e plancher)

Toute inscription ou réinscription qui sera complétée après la date prévue sera considérée comme "tardive"; conséquemment, une amende de $10.00 sera exigée de l'étudiant lors du paiement de ses frais de scolarité.

Publié par le Secrétariat des études avancées

Tradition et Qualité

DEPUIS 1809

S.A.Q. 128 F/25 oz. $10.75

Nous l'avons trouvé le CADEAU que vous cherchez

UN ABONNEMENT AU DEVOIR!

Quiconque s'intéresse aux événements de l'actualité appréciera votre geste et jour après jour, il recevra en plus d'un journal intéressant, le message de votre amitié.

TARIFS D'ABONNEMENT

	12 mois	6 mois
CANADA :	$35.00	$19.00
ÉTRANGER :	$40.00	$22.00

N.B. Les frais aériens ne sont pas compris dans le coût de l'abonnement expédié à l'étranger.

S.V.P. inscrire les nom et adresses en lettres moulées et poster ce coupon sans tarder à :

LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal 101

Nous ferons parvenir en votre nom une carte de souhaits au bénéficiaire.

Ci-inclus, $ . . . . . pour un abonnement de . . . . mois commençant le . . . . . .

L'abonnement est offert par :

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

L'abonnement sera servi à :

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

Pourquoi le FLQ n'a plus de raison d'être aujourd'hui

suite de la page 5

puis huit ans, continue de s'affirmer mythiquement comme lutte armée, alors qu'en réalité elle ne possède aucune des caractéristiques fondamentales d'une véritable lutte armée et que les conditions objectives ne permettent pas et n'exigent pas le développement d'une telle lutte dans la conjoncture actuelle?

Il faut répondre par un non catégorique.

Même si les objectifs politiques, économiques et sociaux poursuivis par le F.L.Q. s'appuient sur les aspirations réelles des Québécois, son action fut toujours plus ou moins spontanée, périodique, circonstancielle. A part son caractère violent, rien ne la distingue politiquement de l'agitation provoquée par d'autres groupes d'exploités et de colonisés en colère: Mouvement de libération populaire, Front de libération populaire, Mouvement de libération du taxi, Ligue pour l'intégration scolaire, Rassemblement pour l'indépendance nationale (dans ses années d'apprentissage).

Cette agitation a eu son utilité. Elle a permis de sensibiliser et de politiser un nombre sans cesse croissant de Québécois. Elle a surtout permis l'émergence d'un mouvement de masses structuré, le Parti québécois, tout en favorisant la radicalisation des syndicats. En fait, de la confrontation permanente de luttes sociales et de crises politiques au Québec, depuis une dizaine d'années, n'a surgi qu'une forme d'action politique cohérente, qu'une alternative réelle de pouvoir pour les "nègres blancs" québécois: et c'est le Parti québécois.

Que ce parti soit imparfait, personne ne le niera. Mais que ce parti vienne à disparaître avant d'avoir été au bout de son action et d'avoir épuisé toutes les possibilités que lui offre incontestablement encore la démocratie en place (si malade soit-elle), et **il est certain** qu'alors tant d'efforts déployés depuis dix ans, dans les milieux les plus divers, se perdraient pour longtemps dans le défaitisme, la lassitude et le découragement, surtout si cette disparition prématurée et catastrophique devait être provoquée (consciemment ou non, peu importe) par des querelles idéologiques s'appuyant davantage sur des théories issues d'une érudition livresque (faisant peu de place à l'étude de l'histoire) que d'une connaissance concrète, toujours remise à jour, d'une situation concrète **en perpétuelle évolution.** Les conséquences en seraient encore plus dramatiques si le P.Q. devait être écrasé ou seulement paralysé par une répression sauvage dont l'occasion ou le prétexte serait un coup d'éclat du F.L.Q.

Les partisans de l'agitation armée et des "offensives d'automne" imprivisées doivent comprendre la principale leçon d'octobre 1970 et en tirer des conclusions pratiques, politiquesment justes, **dans l'intérêt du peuple québécois et de sa lutte de libération** et non en songeant d'abord égoïstement, aristocratiquement et solitairement, au mépris du plus élémentaire sens des responsabilités, à conserver leurs "principes" et leur embryon d'organisation d'agitation armée sous prétexte qu'un jour, inévitablement, une situation de guerre populaire existera au Québec, ou encore que le programme du Parti québécois n'est pas assez révolutionnaire (phraséologiquement parlant).

La grande leçon d'octobre 1970 est la suivante: le pouvoir se sent et se sait d'abord et principalement menacé, non par le F.L.Q. dont il connaît l'importance réelle, mais par la pratique politique convergente du Parti québécois, des centrales syndicales et des comités de citoyens, pratique politique au départ radicale puisqu'elle vise objectivement – et de plus en plus consciemment – l'éclatement des rapports coloniaux et impérialistes dont profitent la bourgeoisie anglo-canadienne, ses maîtres américains et les "débris d'élites" qui composent la rachitique bourgeoisie "d'affaires" francophone, au détriment du développement de la société québécoise, de son économie, de ses institutions propres, de sa culture, de sa créativité, de sa liberté et de sa dignité.

Le mouvement indépendantiste, qui est en même temps mouvement de libération sociale, relève clairement d'une volonté collective de structuration d'un Etat québécois libre politiquement et d'une économie québécoise radicalement transformée. Expression consciente de l'ensemble complexe des antagonismes engendrés par la situation globale de domination de la nation québécoise par l'impérialisme, le colonialisme et le capitalisme, ce mouvement de libération nationale menace directement les assises politiques et économiques de nos "débris d'élites" et **surtout** les intérêts économiques et politiques de ceux qu'ils (principalement les Libéraux) représentent aux divers paliers de gouvernement. L'affirmation la plus cohérente, la plus structurée politiquement, de cette volonté collective de libération étant le Parti québécois, celui-ci est la cible numéro un des intérêts politiques et économiques menacés.

Or, le régime en place se définit comme une démocratie libérale et il s'est donné des structures politiques et juridiques conformes à l'idéologie libérale que chérissent tant les Anglo-saxons (pour eux-mêmes, d'abord). Le régime assiste donc avec angoisse à l'utilisation que font les indépendantistes québécois des instruments politiques qu'il a lui-même définis.

La situation n'est pas sans rappeler celle qui mena aux affrontements de 1837-38. Les indépendantistes, comme le Parti patriote d'alors, utilisent ce que le système garantit à tous mais dont, depuis 1840, ne s'étaient servi que des factions de la bourgeoisie(?) québécoise unanimement acquises à la politique de collaboration avec l'Etat central, l'Etat de la société dominante anglosaxonne. Les indépendantistes, eux, réclament non moins que la séparation de la société québécoise de la Confédération **canadian,** l'affranchissement total du Québec de la domination qui depuis 1760 s'exerce sur lui. Le système politique que les Anglo-canadiens ont imposé **par la force** aux Québécois se révèle un instrument parfaitement légal et démocratique pour ces derniers d'échapper au joug colonial **canadian** par lequel l'impérialisme exerce lui aussi sa domination sur le Québec, société doublement colonisée.

Cette contradiction dans leur système de domination, les Anglo-canadiens ne la "digèrent" plus depuis que, sous le gouvernement Lesage, le Québec a cessé de se percevoir comme une simple entité culturelle pour se reconnaître comme une société, comme une nation, prenant ainsi conscience de sa situation globale de peuple colonisé et prolétaire.

Le système confédéral de 1867 visait à intégrer **définitivement** le Québec au Canada anglais et, par le biais de ce dernier, à la métropole du "One Canada": d'abord la Grande-Bretagne, puis les Etats-Unis. Après la deuxième guerre mondiale, le duplessisme conservateur et obscurantiste rendait cette intégration peu rentable pour les **Canadians** et les Américains. Le duplessisme était mal adapté au mode de production impérialiste atteint par le capitalisme monopoliste et expansionniste, sous la poussée des entreprises multinationales américaines.(...) La politique de rattrapage amorcée par la "révolution tranquille", au début des années 60, avait comme objectif économico-politique l'intégration "fonctionnelle", rationnelle, efficace et rentable de la société québécoise à la société canadienne-anglaise, elle-même intégrée continentalement à l'empire américain.

Mais voilà que la politique de rattrapage a déclenché malgré elle un processus dont le contrôle lui échappe, un processus collectif d'affirmation et de libération qu'amorcent simultanément les éléments les plus progressistes et les plus dynamiques de la société québécoise (formés dans la contestation des années 1948-60) auxquels s'ajoutent d'année en année des couches de plus en plus larges de la population, et cela s'effectue à un rythme tel qu'avant même que les Canadiens anglais et les Américains n'aient eu le temps de reviser leur stratégie à l'égard du Québec, les Québécois se découvrent **unanimes** à contester le statu quo.

L'Etat du Québec a cessé d'être "la province de Québec", "the french province". Même les plus modérés, derniers survivants du duplessisme, vont jusqu'à réclamer "l'égalité ou l'indépendance", "pas nécessairement l'indépendance mais l'indépendance si nécessaire"...Mais la revendication la plus populaire, celle qui répond le mieux aux aspirations des masses québécoises, c'est l'indépendance politique du Québec accompagnée d'une transformation en profondeur des stuctures économiques et sociales. L'idéologie de dépassement a remplacé l'idéologie de rattrapage dont les rares promoteurs, toujours au pouvoir (mais pour combien de temps?), sont acculés à une farouche défensive qui les transforment rapidement en partisans paniqués du "Law and Order" et d'un nouveau duplessisme, cette fois étiqueté "libéral".

La bourgeoisie dominante **canadian** et sa clique de garde-chiourmes québécois (principalement libéraux, non par principes mais par appartenance au parti politique qui porte ce nom paradoxal et qui représente les intérêts les plus puissants, donc les plus conservateurs, du Canada), sont littéralement aux abois. Alors que la crise de l'impérialisme américain ne leur permet aucun espoir de solution à la grave crise économique qui affecte le Québec; que les structures politiques du fédéralisme actuel paralysent totalement le gouvernement du Québec dans une camisole de force que le pouvoir central resserre impitoyablement; et que lui-même, à Ottawa, doit encaisser le coup de massue que Washington vient de lui asséner par ses récentes politique économiques: le mouvement de libération ne cesse de croître au Québec et René Lévesque peut aujourd'hui affirmer publiquement, sans être contredit par aucun observateur impartial de la situation, que "le dénouement approche".

Que faire pour s'opposer à "l'opération historique" que, dans le système politique actuel, le Parti québécois et les forces qui l'appuient ont juridiquement le droit de réaliser par le processus électoral? Passe encore qu'en démocratie l'on tolère l'expression des "idées" séparatistes, mais un Etat fédéral, si libéral soit-il, peut-il laisser poser à l'une des sociétés de la fédération les **actes** de la séparation? Même sous prétexte que cette opération politique s'esseftue par des moyens légitimes, des moyens démocratiques? Comment sortir du dilemme que pose déjà la perspective de la prise éventuelle du pouvoir à Québec par le P.Q. indépendantiste et, au surplus, acculé par la pression populaire (particulièrement celle des centrales syndicales et des comités de citoyens) à s'engager dans une transformation économique et sociale, la lutte pour l'indépendance se développant, selon les propres termes de René Lévesque, "dans le désordre classique d'une révolution sociale"?

Si, d'un côté, les indépendantistes visent la conquête du pouvoir politique à Québec, les **Canadians,** de leur côté, ne peuvent se résoudre à voir le Québec se libérer politiquement (et encore moins économiquement) de leur domination et s'affirmer comme peuple souverain. Déjà, la seule perspective que le P.Q. mène prochainement à bien cette opération suscite une crise d'envergure à travers tout le Canada. Très souvent dans l'histoire des antagonismes de cette importance n'ont pu se résoudre que dans et par un affrontement armé.

Mais la réputation de "démocratie avancée" que possède et entretient le Canada chez lui comme à l'étranger oblige ces bons "démocrates" fédéralistes à plus de finesse politique qu'on en peut escompter d'une dictature de gorilles. Le fédéral, à n'en pas douter, envisage sérieusement l'intervention armée. Ce dont il a besoin, cependant, dans la situation présente et compte tenu de l'état actuel de l'opinion anglo-canadienne concernant les libertés civiles, ce sont de prétextes, d'occasions, d'intervenir militairement au Québec par le biais d'une guerre sans merci au "terrorisme".

Peut-être a-t-il **déjà** décidé d'intervenir militairement à la faveur du paroxysme qu'atteindra sans doute la crise politique "canadienne", si le P. Q. remporte les élections d'ici quelques années, comme le laisse prévoir l'évolution de la situation au Québec? (Si tel est le cas, je crois personnellement que, indépendamment de la couleur politique du parti alors au pouvoir à Ottawa, cette intervention sera en définitive dictée par la bourgeoisie capitaliste anglo-canadienne et leurs amis américains. Un gouvernement central qui oserait s'opposer à la volonté de la bourgeoisie américano-**canadian** serait, dans ces circonstances, renversé et remplacé par un gouvernement plus "patriotique". On voit d'ici que la crise provoquée par l'accession du Québec à l'indépendance risque d'entraîner des bouleversements considérables au Canada anglais et vraisemblablement aux Etats-Unis, où augmente sans cesse le nombre de ceux, particulièrement les jeunes, qui appuient le mouvement indépendantiste québécois.)

L'hypothèse d'une intervention militaire **canadian** contre un Québec accédant à sa souveraineté par un processus électoral normal doit être lucidement envisagée, mais sans oublier le fait que semblable intervention serait pour le Canada anglais une opération politique extrêmement coûteuse. L'intérêt du Canada anglais serait beaucoup mieux servi si l'occasion lui était fournie (par un groupe illégal) d'écraser le P. Q. et les forces susceptibles de le reconstituer ou de le remplacer **AVANT** que ce parti de masse n'ait réalisé le consensus, acquis **la légitimité** – à l'intérieur du pays comme à l'étranger – et conquis l'autorité qui en feront à la fois:

1) l'interlocuteur authentique et incontesté du peuple québécois avec lequel le pouvoir central devra négocier les modalités de l'indépendance (négociations qu'Ottawa aura intérêt à prolonger le plus possible si son intention est en les paralysant au besoin de susciter au Québec un climat politique et social qui le justifierait, aux yeux du Canada anglais, d'"appréhender" une insurrection et d'invoquer la fameuse **Loi sur les mesures de guerre**); et

2) "la nouvelle nervure sociale", selon l'expression de Jean-Claude Leclerc, d'une nation prolétaire qui, de l'indépendance, attend bien davantage qu'un changement de "clique" au pouvoir; rien de moins qu'une transformation radicale des structures économiques et sociales et l'élaboration de nouveaux rapports sociaux.

L'intérêt donc du Canada anglais, du pouvoir central est de **provoquer** l'occasion qui lui permettra d'intervenir contre les forces indépendantistes et progressistes du Québec avant que le Parti québécois n'ait acquis la légitimité gouvernement élu démocratiquement et, si possible, avant même qu'il n'ait acquis cette **légitimité populaire** qui, souvent dans l'histoire, précède la période électorale, le scrutin et la prise du pouvoir.

Mais comment le pouvoir central va-t-il provoquer cet affrontement qui lui permettrait de passer à l'offensive et d'appliquer, sous les apparences de la légitimité, la stratégie du plus fort, de celui qui seul, dans le présent régime, possède le pouvoir de recourir à l'armée? Comment, en somme, le pouvoir central peut-il provoquer (avant que le P. Q. ne s'empare démocratiquement du pouvoir à Québec ou qu'il s'en approche de trop près) "l'insurrection appréhendée" qui lui permettrait de promulguer, comme en octobre 1970, **La Loi sur les mesures de guerre** et, cette fois, de porter aux indépendantistes québécois un coup dont ils ne se relèveraient pas?

Il est impossible de répondre avec précision à cette question. Mais une chose est certaine: le pouvoir central et ses alliés de Québec et de Montréal recherchent avidement l'occasion de passer à l'action directe. On peut difficilement expliquer autrement ces provocations grossières (parmi tant d'autres) par lesquelles les autorités tentèrent, le 29 octobre 1971, de transformer une vaste manifestation ouvrière en une émeute incontrôlable qui aurait pu constituer "l'amorce" de cette fameuse "insurrection appréhendée" qu'attendait, dès l'après-midi, l'avant-garde de l'armée rassemblée à l'exmarché Amherst et au Quartier général de la Sûreté du Québec, rue Parthenais.

Sans l'ombre d'un doute, le pouvoir recherche l'occasion d'appliquer intégralement le scénario dont, en octobre 1970, il nous a été donné de ne connaître qu'un brouillon incomplet, mais dont l'élaboration était tout de même assez précise pour nous permettre de découvrir les résultats recherchés.

Il ne fait pas de doute non plus que les cibles du pouvoir sont: 1) le Parti québécois, 2) les centrales syndicales (c'est devenu plus évident pour elles le 29 octobre), et 3) les comités de citoyens, soit l'ensemble du mouvement de libération nationale et de libération sociale.

Il ne fait pas de doute enfin que le pouvoir utilise de toutes les manières possibles "la menace felquiste" pour placer sur pied de guerre, en permanence, ses troupes de choc policières et militaires, pour restreindre les libertés civiles et pour multiplier les législations répressives. Depuis octobre 1970, "la menace felquiste" est un argument politique qui permet de justifier **plus facilement** les matraquages, les perquisitions, l'espionnage, la déclaration, les règlements anti-manifestations, les lois d'exception, "les grandes manoeuvres" de l'armée à travers le territoire québécois, les rumeurs de complots, les conspirations, les projets imaginaires d'assassinats sélectifs, les procès politiques truqués, etc.

Du même coup, ces multiples formes de répression, d'intimidation et de démagogie constituent autant de provocations qui, ajoutées les unes aux autres, amorceront (espère-t-on en haut lieu) l'explosion de violence, **l'occasion** recherchée de crier à "l'insurrection appréhendée" et de se servir de la loi ultra-fasciste des mesures de guerre pour casser les reins du P. Q., des centrales syndicales, des comités de citoyens et de tous ceux qui menacent le statu quo (comme les journalistes, par exemple).

Si "la menace felquiste" constitue depuis un an le leitmotiv des déclarations publiques des "autorités" en place, c'est que la crise d'octobre leur a révélé tout le profit que le régime pouvait tirer de coups d'éclat fracassants, privés de toute portée stratégique révolutionnaire, mais qui peuvent être présentés, de manière encore vraisemblable, comme étant des actions intégrées à une offensive de longue durée s'inscrivant dans une stratégie de véritable lutte armée révolutionnaire, alors qu'en réalité il n'en est rien.

Chaque action du F.L.Q., si minime et circonscrite soit-elle, chaque communiqué portant le sigle F.L.Q., si farfelu soit-il, chaque "message" du F.L.Q., fictif ou réel, acquiert dans ces circonstances une importance **politique** dont profitent **uniquement** ceux qui usent de "la menace felquiste" permanente pour multiplier les motifs et les occasions de matraquer le mouvement de libération des masses québécoises en attendant la "grosse" occasion qui lui permetira de tout mettre en oeuvre pour lui casser définitivement les reins.

Objectivement donc, à la suite de la crise d'octobre 1970, chaque geste posé par le F.L.Q. ou **en son nom,** (ce que peut faire la police aussi bien que n'importe qui), avalise ce qu'il prétend combattre au nom du peuple: la répression du peuple et des organisations qu'il s'est forgées en y investissant le meilleur de lui-même pendant des années, non sans difficultés considérables, et constamment pourchassé par la peur de l'échec, même aux jours où l'espoir et l'enthousiasme atteignent leur niveau le plus élevé; car le peuple québécois n'ignore pas que rien encore n'est définitivement gagné, que ses ennemis sont redoutablement puissants et cyniques (cynisme que Trudeau ne rate jamais une occasion de manifester par son mépris et ses inlassables provocations calculées), que s'il ne gagne pas cette fois-ci la bataille de l'indépendance on ne lui laissera plus jamais ni l'occasion ni les moyens de reconstituer ses forces, déjà si péniblement rassemblées, pour entreprendre une nouvelle bataille de l'envergure de celle qu'il livre maintenant en y mettant toutes les énergies, tout le coeur, toute l'intelligence, tout le bon sens, tout l'espoir et toute la détermination qu'il possède, non sans que cela ne lui coûte sécurité, tranquillité et souvent de douloureux et pénibles débats de conscience face à la perspective de se voir voler les fruits de sa lutte par une nouvelle classe de requins ou encore de se voir à nouveau écrasé, comme les ancêtres de 1837-38, par les armes que l'ennemi cherche le moyen et l'occasion d'utiliser massivement et sans pitié contre lui qui, à peine redevenu conscient de sa liberté et de ses droits, vient tout juste de s'engager – et encore, partiellement – dans une action politique de masse **unifiée, consciente et organisée** qui, tout en tenant compte de l'extrême diversité des situations concrètes et des niveaux de conscience au Québec, l'achemine vers la réalisation de ses aspirations les plus profondes.

Si jusqu'en octobre 1970 l'agitation armée du F.L.Q. était l'expression radicale du caractère spontanéiste et anarchique que tout mouvement de libération nationale connaît à ses débuts, elle est devenue **de fait** aujourd'hui l'alliée inconsciente mais objective de la stratégie répressive du régime en place et, par là, loin de constituer un appui tactique à la lutte du peuple québécois, risque de contribuer à l'écrasement de cette lutte et à la liquidation de ses forces vives.

La conviction intellectuelle qu'un affrontement armé sera un jour ou l'autre inévitable (même si elle se fonde sur une analyse très approfondie de la situation globale) ne peut **EN AUCUNE FAÇON** justifier dans la situation présente, modifiée par la crise d'octobre, le recours à l'agitation armée comme méthode d'action politique révolutionnaire. Si jamais elle a pu l'être dans le passé, en tant que révélateur d'une condition de domination et d'une volonté résolue d'en sortir, l'agitation armée, tout comme l'agitation non armée de ceux qui confondent le bris d'une vitrine avec une action politique consciente, positive et mobilisatrice, est aujourd'hui contre-révolutionnaire.

Aujourd'hui que le rapport des forces nous apparaît tel qu'il est objectivement, l'agitation armée, beaucoup plus qu'une simple erreur politique ou un simple "égarement", est devenue un moyen idéal de "piéger" et de saboter le développement de la lutte de libération:

1) **en niant** le caractère objectivement libérateur du processus électoral que pratique le Parti québécois (et non tel qu'il est pratiqué par les partis de la classe dominante), à ce stade-ci de la lutte de libération;

2) **en ôtant** son contenu de lutte de masse à la lutte armée qu'un jour, peut-être, le peuple québécois sera contraint par l'adversaire de livrer **collectivement** pour défendre sa liberté, et **en caricaturant** son mode d'action politique, lequel ne devient indispensable pour un peuple ou une majorité que lorsque les processus pacifiques de conquête du pouvoir sont interdits par la dictature, l'occupation militaire et la répression totale;

3) **en niant** la nécessité pour les masses d'épuiser tous les moyens démocratiques avant de passer à une méthode armée d'action politique, à une stratégie de guérilla qui exige d'elles les plus grands sacrifices en même temps qu'un degré très élevé de conscience politique et de combativité (voir à ce sujet les premières pages de **La guerre de guérilla** de Che Guevara, peu suspect d'opportunisme!);

4) **en dissimulant** le caractère de lutte prolongée de tout processus de libération par une présentation romantique d'une possibilité ou d'une perspective imaginaire de révolution ou de victoire à court terme;

5) **en divisant** les efforts de ceux qui combattent les mêmes ennemis et qui ne peuvent espérer vaincre qu'en renforçant constamment leur unité;

6) **en substituant** à toute vision stratégique à long terme l'incohérence d'une agitation pratiquée pour elle-même et pour les "kiks" qu'elle procure au délinquant qui sommeille en chacun de nous;

7) enfin, et ce qui couronne le reste d'une irresponsabilité incalculable, **en fournissant au pouvoir en place l'occasion qu'il recherche** de promulguer les mesures de guerre afin d'appliquer une stratégie de force (de force armée) contre l'ensemble du mouvement québécois de libération, par le biais d'une contre-offensive décisive dirigée apparemment contre la "guerre révolutionnaire" felquiste; et cela si possible avant que le Parti québécois n'acquiert la légitimité qui le rendrait politiquement invulnérable non seulement par les votes massifs qu'il pourrait recueillir des masses québécoises, ces prochaines années, mais aussi et surtout par l'intégration consciente de ces masses à une lutte quotidienne sur tous les fronts: politique, économique, social et culturel.

Pour toutes ces raisons, qui ne se fondent ni sur l'opportunisme ni sur le sentimentalisme et encore moins sur la peur de l'action, mais uniquement sur une analyse objective d'une situation concrète, il ne faut pas craindre d'affirmer clairement et avec vigueur que le F.L.Q., "symbole" plutôt qu'organisation de libération et "mythe" guérillero plutôt que résistance populaire, n'a plus **aucune** raison d'être aujourd'hui. Et pour ma part, je serais inexcusable, après être parvenu à cette conclusion, de me contenter de rompre définitivement avec le F.L.Q. et de lui retirer toute espèce d'appui (y inclus la sympathie facile du perpétuel "bon diable") sans donner publiquement les raisons, bien fondées, de ma décision.

Et si pour le faire, j'ai choisi le cadre d'une analyse aussi longue (dont on trouvera la suite quelques lignes plus bas), c'est dans l'espoir que cette décision soit bien comprise, et **surtout** qu'elle serve aux felquistes, autant qu'elle m'a servi à moi, à démystifier l'agitation armée ou non comme forme privilégiée et "pure" d'action politique. Il ne s'agit pas, bien sûr, de substituer au travail politique l'attentisme bienheureux et studieux des analystes patentés de la "science politique" doctorifiée. Non. Mais tout simplement d'éviter que par inconscience ou par entêtement des patriotes ne s'enferment dans un cul-de-sac.

Le F.L.Q. est dépassé, parce que la situation a changé et que l'agitation armée n'est pas adaptée à la situation présente. Mais la lutte, elle, continue. Et c'est parce qu'elle **doit** conduire tout un peuple à la victoire et non à la défaite qu'aujourd'hui la responsabilité, le devoir politique des felquistes est de faire cesser le felquisme sous toutes ses formes, y compris le felquisme verbal, et de poursuivre la lutte dans le meilleur intérêt du peuple québécois.

Les raisons de ce choix politique nécessaire ne se résument pas seulement à celles exposées plus haut. Il y en a d'autres, tout aussi sérieuses, dont nous parlerons dans la seconde moitié de cette analyse sans les dissocier, cependant, des premières qui leur sont étroitement liées.

Trop longtemps fut entretenue au Québec (hélas, avec notre complicité inconsciente) la perspective fallacieuse d'une révolution populaire que suffirait seule à déclencher et à développer une agitation, armée ou non, qui par la simple multiplication d'actions d'éclat et de mobilisations occasionnelles fusionnerait progressivement les révoltes populaires spontanées pour en faire surgir "naturellement" une lutte de masse. Cette conception du processus révolutionnaire qui caractérise principalement les groupements gauchistes et anarchistes est une pure vision de l'esprit qui ne manque jamais, sur le terrain, de connaître rapidement la sanction de l'échec.

Tout révolutionnaire, tout patriote commence presque inévitablement par là son apprentissage de l'action politique. Il n'a pas raison de s'en vouloir à mort pour cela puisque, comme tout le monde, il n'est pas né avec la science infuse. De l'échec il doit toutefois rechercher les raisons objectives et, les sachant, continuer la lutte avec une efficacité accrue, enrichi par l'expérience et guidé par l'unique souci de travailler de toutes ses forces pour que le peuple se libère de l'exploitation, du mépris, de l'aliénation où le système en place l'emprisonne et le nègrifie.

Les militants et les militantes du F.L.Q., comme ceux d'autres groupes similaires, n'ont pas à se sentir honteux des gestes qu'ils posèrent, au mépris de leur existence, pour promouvoir le remplacement de l'esclavage par la liberté et la dignité collectives. Ils sont loin d'être isolés, comme l'écrit Claude Ryan, "au plan de la critique de la société et de la définition des objectifs politiques et sociaux". Ils peuvent même revendiquer l'honneur, toujours selon Claude Ryan, d'avoir constitué "la première manifestation cohérente et organisée d'une pensée révolutionnaire radicale au sein de la société québécoise" et d'avoir, les premiers, "compris qu'une pensée révolutionnaire qui n'est pas action est vaine et stérile" (**Le Devoir et la crise d'octobre 70,** Leméac, Montréal, 1971, pp. 273, 271).

Mais tout cela qui a fait des felquistes des héros populaires et des mythes ne les dispense ni de l'autocritique ni des responsabilités inhérentes à toute activité révolutionnaire mais, au contraire, leur en commande d'autant plus la nécessité. Ils ne pourraient éluder ce devoir impérieux et urgent qu'en renonçant à leurs convictions et à leur idéal pour leur substituer l'illusion aberrante de se croire en possession tranquille de la vérité révolutionnaire, même au risque de faire sanctionner leur intolérance et leur parti-pris d'échecs mortels ou, pire encore, de la déroute du peuple dont ils doivent être les serviteurs et non les apprentis-sorciers.

Je connais trop bien les intentions désintéressées et la générosité sans limites des felquistes que j'ai pu connaître depuis sept ans (il y en a beaucoup plus que je n'ai jamais rencontrés) pour imaginer que certains d'entre eux puissent s'accrocher désespérément à **une forme d'action, l'agitation armée** (qui n'est pas, je le répète, la lutte armée) **qui, dans la situation actuelle, serait avalisée par la stratégie du pouvoir central** visant, sous le couvert d'une guerre sans merci au terrorisme, à écraser par la force l'ensemble du mouvement de libération du peuple québécois et qui transformerait, par une dialectique absurde et ruineuse, des ennemis déclarés du pouvoir en agents inconscients de sa stratégie et de sa répression.

Si cela devait, malgré tout, se produire, il ne serait pas possible à tout Québécois sain d'esprit de se solidariser avec un geste semblable. Il ne serait pas possible de s'abandonner aveuglément, comme en octobre 1970, à une euphorie enthousiaste et irresponsable, car il est toujours extrêmement coûteux de se laisser charrier par un processus sur lequel on ne possède aucun contrôle et qui, de surcroît, sert la stratégie de l'adversaire. La lutte des Québécois n'a rien d'un "happening".

(A suivre)

Faites un succès de votre congrès!..

Laissez au Reine Elizabeth le soin de voir à tous les détails à votre place. Nous nous occupons de tout: les chambres, les repas, les rafraîchissements. Rien n'est laissé au hasard. Ainsi, vous ne risquez pas d'oublier des détails importants. Nous avons l'habitude des grandes et des petites réceptions. À nous d'en faire un succès . . . et à vous d'en tirer tous les avantages! Communiquez avec le service des congrès du Reine Elizabeth: composez 861-3511.

CONSERVATOIRE LASSALLE

École Supérieure d'élocution française fondée en 1908

SEMESTRE D'HIVER 1972

Options: ART ORATOIRE / ART DRAMATIQUE

DÉBUT DES COURS:

lundi 10 janvier à 19h.00

Programme des cours sur demande:

Secrétariat: 1290 rue St-Denis,

Tél.: 861-4114 (jour)

523-2675 (soir)

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à montréal

ÉDUCATION PERMANENTE

SERVICE DU PERFECTIONNEMENT DES MAÎTRES

INSCRIPTION

SESSION D'HIVER

Les étudiants admis à l'un des diplômes suivants :

Brevet d'enseignement spécialisé
Brevet "A"
Brevet "B"
Certificat d'études pédagogiques
Diplôme I, II ou III (secteur technique)

devront se présenter, pour l'inscription,

le 16, 17, 20, 21 ou 22 décembre de 10 h. à 20 h. au

Pavillon Lafontaine
Hall d'entrée de l'auditorium
1301 est, rue Sherbrooke
Montréal

Seuls les étudiants répondant à l'une des conditions suivantes pourront s'inscrire à cette session :

1) avoir suivi des cours sous l'égide du du Service du perfectionnement des maîtres de l'Université du Québec à Montréal durant au moins une session depuis la session d'automne 1970;

2) avoir présenté un dossier et avoir déjà été admis.

Pour s'inscrire, tous les étudiants doivent présenter le dernier bulletin cumulatif, l'attestation d'études ou la feuille de route.

Début des cours : semaine du 10 janvier 1972.

Pour renseignements supplémentaires, téléphoner à : **876-5421**

informations internationales

Les tête-à-tête Nixon-Pompidou: une joute courtoise mais serrée

PARIS (AFP) – M. Richard Nixon arrive aujourd'hui aux Açores en sa qualité de président d'un immense pays aux responsabilités mondiales, que l'URSS et la Chine préoccupent sans doute autant, sinon davantage, que les problèmes monétaires qui ne sont d'ailleurs pas sa spécialité. Le président Pompidou, qui l'a précédé de quelques heures sur la petite île de Terceira, est un connaisseur des questions bancaires et financières, il représente un grand pays européen préoccupé en premier lieu par le désordre monétaire actuel et convaincu que dans ce désordre qui dure depuis le printemps, les Etats-Unis ont une bonne part de responsabilités.

Les différences d'éclairage de cette rencontre des Açores, de part et d'autre de l'Atlantique, sont indéniables et aucune des deux capitales ne charche à les minimiser. On s'attend à Paris à une joute courtoise mais serrée avec la "Grande alliée" américaine et le président Pompidou emmène avec lui aux Açores, outre son ministre des finances Valery Giscard d'Estaing, quatre spécialistes français des problèmes économiques et financiers: le gouverneur de la Banque de France, le directeur des affaires économiques et financières au Quai d'Orsay, le directeur des relations économiques extérieures au ministère des finances, et le conseiller économique du petit "staff" qui seconde M. Georges Pompidou à l'Elysée.

Les Français sont donc d'accord pour que l'on parle des problèmes cosmiques aux Açores et qu'on échange des expériences mutuelles récentes sur la Chine et l'URSS et qu'on évoque des voyages prochains, mais à la condition que l'on parle aussi du dollar, et qu'on en parle d'abord. Parler du dollar, selon les observateurs parisiens, c'est évoquer les perspectives de sa dévaluation, le taux de cette dévaluation, le retour aux parités fixes lorsque les principes généraux d'un assainissement monétaire auront été convenus. C'est voir comment on peut mettre sur pied un double système de marges de fluctuation, l'un pour les pays de la Communauté européenne, l'autre vis-à-vis de l'extérieur. C'est enfin poser la question de confiance: que vaut réellement le dollar en cette fin d'année 1971, quand peut-on espérer qu'il redeviendra convertible? Bien sûr, cela suppose une remise en ordre des finances extérieures américaines et des mouvements de capitaux à court terme. Cela suppose que les Américains acceptent de considérer le dollar comme "une monnaie comme les autres" et à le soutenir, plutôt que de réagir avec une sorte de fierté blessée aux conseils de prudence ou de bonne gestion financière que leur prodiguent des pays européens bénéficiaires au lendemain de la guerre des largesses américaines.

Mais en dehors des problèmes monétaires qui sera la pièce de résistance inscrite au programme des conversations, les trois tête-à-tête que va avoir le président Pompidou avec le président Nixon vont lui permettre de recueillir des renseignements de première main à propos de deux questions capitales:

1) - Quelles sont exactement les dispositions d'esprit de Washington et de l'administration américaine à l'égard des efforts d'intégration économique et politique de l'Europe, les échos que l'on recueille de ce côté de l'Atlantique allant de la franche hostilité à la neutralité polie? Le "consensus" des observateurs du Vieux continent étant qu'on pourrait sans doute faire l'Europe sans les Américains, mais certainement pas contre eux, ils attendent avec beaucoup d'intérêt les résultats du sondage que feront sur ce point les interlocuteurs français de la délégation américaine aux Açores.

2) - Jusqu'où irait le désengagement militaire américain dans le monde? Où en sont-ils de leur programme de renoncement à la vieille idée d'être les "gendarmes" du monde non communiste? Cette deuxième question essentielle intéresse au premier chef toutes les discussions en cours sur la réduction équilibrée des forces en Europe. Mais il est probable que la réponse, si elle se dégage des tête-à-tête entre les deux hommes d'Etat, ne sera pas rendue publique avant longtemps.

$250,000 de rançon pour Mme de Pombo

BOGOTA (AFP) – Mme Sussy Kopp Kestemberg de Pompo, d'origihd allemande, a été enlevée samedi à proximité de Bogota par quatre inconnus qui demandent une rançon de quelque 250,000 dollars, annoncent les journaux colombiens.

Selon la presse, cette Allemande, mariée à un marquis espagnol, M. Andres de Pombo y Barajas, se dirigeait en voiture vers sa propriété située près de la ville de Zipaquira, lorsqu'elle a été enlevée.

Un sénateur unioniste tué en Ulster

STRABANE, (AFP) – Un sénateur unioniste d'Irlande du Nord a été tué hier soir par un commando de l'I.R.A. qui a ensuite fait sauter sa maison avec une importante charge d'explosifs, à Strabane dans le comté de Tyrone.

Selon les premiers témoignages non encore confirmés, le commando s'est présenté dans la soirée au domicile de M. William Barnhill, personnalité politique bien connue de la région. Les assaillants ont tué le sénateur dans des circonstances encore mal expliquées et ont ordonné à son épouse de quitter la maison.

Quelques secondes plus tard l'immeuble s'effondrait, ensevelissant le cadavre de l'homme politique qui était âgé d'une soixantaine d'années.

Policiers, pompiers et militaires se sont mis en devoir de dégager les ruines pour retrouver le corps de M. Barnhill.

Par ailleurs, le mouvement des droits civiques en Ulster a lancé hier un appel à ses adhérents demandant: "Téléphonez à Edward Heath à Noël et en guise de bons voeux demandez-lui de relâcher les internés politiques en Irlande du Nord".

"Il y a près de 1,000 personnes âgées de 17 à 77 ans qui passeront Noël sous les verrous", souligne le mouvement dans son bulletin hebdomadaire.

Le mouvement demande également à ses adhérents d'envoyer des "cartes de Noël de protestation" aux députés de Westminster et du Stormont, le parlement d'Irlande du Nord, pour leur rappeler l'injustice de l'internement administratif.

Enfin, les leaders des droits civiques ont décidé de lancer une campagne contre les produits britanniques: "Souvenez-vous, disent-ils dans leur bulletin, que le whisky, la bière et les cigarettes britanniques laissent un mauvais goût dans la bouche. Achetez irlandais".

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE À AIDER

"Exterminés" entre deux visites de H. Kissinger

NEW YORK (AFP) – Entre les deux visites de M. Henry Kissinger à Pékin, les communistes chinois ont virtuellement exterminé la totalité de leur haut commandement militaire, et presque certainement tué leur "no.2", le ministre de la défense, Lin Piao écrit dans sa dernière livraison l'hebdomadaire Newsweek sous la signature de son chroniqueur, Stewart Alsop.

Selon M. Alsop, les cadres du parti communiste chinois ont déjà été informés du sort des "comploteurs anti-Mao". La version chinoise "officielle" serait que Lin Piao aurait ordonné à un complice d'assassiner le président Mao Tsé-Toung mais qu'au dernier moment il aurait flanché et tout avoué. Les comploteurs se seraient alors emparés d'un avion à réaction pour tenter de s'enfuir en Union soviétique. Les partisans de Mao auraient voulu, toujours selon la version rapportée par Newsweek, arrêter par tous les moyens les comploteurs mais Mao leur aurait répondu qu'ils n'avaient pas à s'inquiéter car l'avion ne possédait pas de réserves de carburant suffisantes.

Parmi les personnalités manquantes et présumées mortes, on compterait d'après M. Alsop: Lin Piao, ministre de la défense; Mme. Lin, membre du bureau politique; Huang Yung-heng, chef des services armés; Li Iso-peng, commissaire politique de la marine; Chlu Hui-Tso, chef des services logistiques et Wu Fahsien, chef de l'armée de l'air.

Un excellent CHOIX?
Le SCOTCH par excellence!
Grand Old Parr
LE Scotch Whisky
VIEILLI À POINT
DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ EN ÉCOSSE
DANS TOUS LES MAGASINS DE LA S.A.Q.
25 oz: 330 F
40 oz: 330 G

Représenté au Québec par
LES AGENCES DESAUTELS INC.
1745 w. Cedar, Montréal 932-2631

MONTROSE
ESCOMPTES EN VIGUEUR 12 MOIS PAR ANNÉE

VENTE DE DISQUES CLASSIQUES

MONTROSE
ESCOMPTES EN VIGUEUR 12 MOIS PAR ANNÉE

DISQUES COLUMBIA
12'' MICROSILLON STEREO
PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER $6.49 Sp. $5.29

M 30383 - THE MIGHTY MOOG - Bolero Espana - Maleguona - Carmen - dir: Andrew Kazdin. et T. Z. Shepard.

M 30447 - TCHAIKOVSKY - Ouverture 1812 - Mormon tabernacle choir. Ormandy/Philadelphia orch.

M 30486 - NELSON FREIRE - Joue les 24 préludes de Chopin.

MS 6011 - Ravel: Bolero; La Valse; Rhapsody Espagnole—N.Y. Philharmonic, Bernstein
MS 6017 - Beethoven: Piano Concerto No.1 / Bach: Piano Concerto No.5/Glenn Gould
MS 6068 - The Lord's Prayer—The Mormon Tabernacle Choir,
MS 6091 - Gershwin: Rhapsody in Blue—Bernstein
MS 6131 - Vivaldi—Concerti for Strings and Various Solo Instr., Flute, Piccolo, Oboe, Mandolin—Bernstein cond. the New York Philarmonic
MS 6141 - Bach: Concerto in F Major "Italian"/Partita No.2 in C Minor/Glenn Gould, Piano
MS 6146 - Music of Edgar Varese—Robert Craft conducts Woodwinds, Brass and Percussion
MS 6148 - Rachmaninoff: Piano Concerto No.2/Philippe Entremont, Piano; Bernstein
MS 6163 - Carl Orff: Carmina Burana—The Rutgers University Choir with Ormandy
MS 6194 - Mozart: Concerto No.22 No.23 - Robert Casadesus, Pianist;
MS 6255 - Mozart: Sym. No.41 et No.35 - Bruno Walter,
MS 6261 - Bach Organ Favorites—E. Power Biggs
MS 6263 - Beethoven: Concerto in D Major for Violin and Orch., Op. 61—Zino Francescatti,
MS 6319 - Stravinsky: Le Sacre Du Printemps ("The Rite of Spring") Igor Strawinsky
MS 6328 - Stravinky: The Firebird Ballet—Igor Stravinsky cond.
MS 6338 - Bach: The Art Of The Fugue—Glenn Gould, Organist,
MS 6349 - Tchaikovsky: Concerto No.1 Philippe Entremont, ianist,
MS 6362 - Music of Edgar Varese—Deserts, Offrandes, Arcana
MS 6366 - Beethoven: Concerto No.5 - Rudolf Serkin, Pianist,
KS 6371 - Vladimir Horowitz, Pianist—Chopin, Rachmaninoff, Schumann, Liszt
MS 6408 - Bach: The Well Tempered Clavier - Glenn Gould
MS 6468 - Beethoven: Symphony No.5 - Leonard Bernstein, cond.
MS 6469 - Saint-Saens: Symphony No.3 in C Minor, The Philadelphia Orch.
MS 6481 - Beethoven: Sonatas "Moonlight," "Pathetique" "Appasionata")—Rudolf Serkin, Piano
MS 6498 - Bach: Partita No.4 et Partita No.3 Bach: Toccata in E Minor—Gleen Gould,
MS 6538 - Bach: The Well-Tempered Clavier, Book 1, Volume II Glenn Gould,
MS 6549 - Beethoven: Sym. No.6 ("Pastorale")—New York Philharmonic
MS 6622 - Bach: Two and Three Part Inventions—Glenn Gould
MS 6658 - Scarlatti Sonatas—Vladimir Horowitz, Pianist
MS 6686 - Beethoven: Sonatas Nos. 5,6 and 7—Glenn Gould, Pianist
MS 6731 - Sibelius: Concerto in D Minor for Violin and Orchestra, Op.47; Bruch: Concerto No.1 in G Minor for Violin and
MS 6744 - Vivaldi: The 4 Seasons—John Corigliano, Solo Violin,
MS 6776 - Bach: The Well-Tempered Clavier, Book 1, Volume 3 —Glenn Gould
M 6778 - Saint-Saens: Con. No.2 in G Minor for Piano & Orch. Op.22—Philippe Entremont,
MS 6834 - Rodrigo: Concerto de Aranjuez - John Williams, Guitar
MS 6869 - Mozart: Symphony No.40 Haydn: Symphony No.88 - Bruno Walter
MS 6879 - The Moldau - New York Philarmonic,
MS 6883 - Clair de Lune—The Philadelphia Orchestra,
MS 6888 - Beethoven: Concerto No.5 for Piano and Orchestra "Emperor" —Gleen Gould, Piano, Leopold Stokowski
MS 6928 - Highlights from Handel's Messiah—Leonrad Bernstein cond. New York Philharmonic.
MS 6945 - Beethoven: Sonata No.8 ("Pathetique"), Sonata No.9 In E Major, Sonata No.10 In—Gleen Gould,
MS 6968 - Mozart: Concerto in A Major For Clarinet And Orchestra, K.622—Robert Marcellus.
MS 7001 - Bach: Three Keyboard Concertos, Glenn Gould, Piano,
MS 7006 - Haydn: Symphony No.93 et No.94 George Szell.
MS 7011 - Stravinsky: Firebird Ballet Suite et Petrushka Ballet Suite—Igor Stravinsky, Cond.
MS 7016 - Beethoven: Symphony No.9 Philadelphia Orch.
MS 7029 - Mozart: Symphony No.39 - New York Philh.
MS 7039 - Schoenberg: Concerto For Piano And Orch. Op.42 —Glenn Gould Piano,
MS 7069 - MAHLER: Symphony No.1 Bernstein, Cond.
MS 7095 - BEETHOVEN - Symphony No.5 in C Minor, Op.67 - Glenn Gould, Piano
MS 7096 - BACH - Be Goldberg Varation—Glenn Gould, Piano.
MS 7067 - Schubert: Quintet In A Major For Piano And Strings, Op.114 ("Trout"), Rudolf Serkin,
MS 7097 - The Mozart Piano Sonatas, Vol.1—Glenn Gould
MS 7098 - Arnold Schoenberg: The Complete Music for Solo Piano—Glenn Gould
MS 7099 - Bach: The Well-Tempered Clavier, Book II, Volume I —Glenn Gould, Piano
M 7108 - Bach Organ Favorites, Vol.3—E. Power Biggs, Organ
MS 7109 - Historic Organs of Spain—E. Power Biggs
MS 7124 - Bach: The Six Trio Sonatas, Vol.1-E. Power Biggs, Pedal Harpsichord
MS 7125 - Bach: The Six Trio Sonatas, Vol.II-E. Power Biggs, Pedal Harpsichord
MS 7146 - Hora Staccato—Philardelphia Orch.
MS 7175 - Moonlight Sonata—Philippe Entremont, Piano
MS 7194 - Switched-On Bach—by Walter Carlos
MS 7196 - Entremont Plays The Chopin Waltzes
MS 7197 - Concertos by Moonlight—Philippe Entremont, Piano
MS 7262 - Mozart: Symphony No.40 Schubert: Symphony No.8 Pablo Casals,
MS 7274 - The Mozart Piano Sonatas, Vol.2—Glenn Gould
MS 7286 - The Well-Tempered Synthesizer—Walter Carlos
MS 7292 - Hallelujah Chorus—Mormon Tabernacle
MS 7293 - Stravinsky: Le Sacre Du Printemps—Pierre Boulez
MS 7294 - Bach: Keyboard Concertos, Vol.II—Glenn Gould, Piano,
MS 7327 - Giuliani: Concerto For Guitar And String Orchestra, Op.30—John Williams,
MS 7328 - Entremont Plays Chopin
MS 7362 - Boulez Conducts Debussy, Vol.2—Cleveland Orch.
MS 7396 - Tchaikovsky: Concerto No.1 Nelson Freire,
MS 7405 - Jesu, Joy Of Man's Desiring—The Mormon Tabernacle Choir;
MS 7409 - Bach: The Well-Tempered Clavier, Book 2—Glenn Gould, Piano
MS 7446 - Mozart: Eine Kleine Nachtmusik, K.525—Pablo Casals Marlboro Festival Orch.
MS 7447 - Mozart: Quintet For Clarinet And Strings In A Major K.581—Harold Wright, Clarinet;
M 30056 - Tchaikovsky: Swan Lake Ballet (Suite), Op.20—New York Philh. Bernstein,
M 30068 - Sibelius: Concerto In D Minor For Violin—Isaac Stern,
M 30076 - Chopin: 4 Ballades—Philippe Entremont,
M 30231 - Bach On The Harpsichord And Clavichord—Igor Kipnis
M 30233 - The Mozart Flute Quartets—Jean-Pierre Rampol,
M 30294 - Entremont Conducts Satie—The Royal Philarmonic Orchestra
M 31295 - Shostakovich: Symphony No.10 Ormandy,
M 30296 - Boulez: Pli Selon Pli—Pierre Boulez Cond.
M 30366 - Haydn: Symphony No.95 - No.96 - The Cleveland Orch.
M 30405 - Handel/Schubert/Schumann/Brahms/Strauss-Alexander Kipnis
M 30424 - Paul Robeson In Live Performance
M 30443 - Richard Strauss: Also Sprach Zarathustra—New York Philh.
M 30445 - Historic Organs Of England—E. Power Biggs
M 30447 - Tchaikovsky: 1912 Overture, Mormon Tabernacle Choir, Philadelphia Orchestra, Ormandy,
M 30483 - Pierre Boulez Conducts Debussy, Vol.3
M 30486 - Chopin: The 24 Preludes, Op.28—Nelson Freire, Piano
M 30537 - Bach: The Well-Tempered Clavier, Book 2—Glenn Gould, Piano
M 30538 - Bach: The Goldberg Variations —Anthony Newman, Harpsichord
M 30539 - The Biggs Bach Book—E.Power Biggs, Organ
M 30574 - Paganini: Concerto No.4 Ruggiero Ricci, Violin
M 30587 - Berlioz: Symphonie Fantastique, London Symp. Orch. Pierre Boulez,
M 30588 - Berlioz: Lelio, Longon Symph. Pierre Boulez, Cond.
MS 6279 - TCHAIKOVSKY - La belle au bois dormant (extraits) Philadelphia orch./Ormandy. dir.
MS 6349 - TCHAIKOVSKY - Concerto no.1 pour piano et orch. Piano: P. Entremont.
MS 6367 - THE LORD'S PRAYER VOL.2 - The mormon tabernacle choir. Philadelphia orch./Ormandy.
MS 6473 - SCHUBERT - Quintet pour piano et cordes. (trout). Budapest string quartet.
MS 6537 - SCHUBERT - Quintet op. 163 - Budapest string quartet.
MS 6747 - CETTE TERRE EST VOTRE TERRE. - Mormon tabernacle choir. Philadelphia orch./Ormandy.
MS 6758 - TCHAIKOVSKY - Concerto en re majeur, pour violon et orch. Violon: Francescatti
MS 6834 - MOZART - Con.14 no.17 pour piano et orch. Piano: Serkin. Columbia sym. orch./Schneider dir.
MS 6856 - MOZART - Musique pour solo a l'orgue. E. Power-Biggs.
MS 6877 - BIZET: L'Arlesienne suite no.1 **Grieg:** Peter Gynt suite no.1 Cleveland orch./Szell
MS 6958 - DANSE SABRE - Philadelphia orch./Ormandy.
MS 6976 - MENDELSSOHN - Symph. no.3 (Scotch) Ne York phil./Bermsteomc
MS 7028 - MOZART - Symph. no.39 - New York phil./ Bernstein.
MS 7062 - MOZART - Concerto no.3 pour violon et orch. Violon: I. Stern Cleveland orch./Szell
S 7106 - HOROWITZ - Joue au piano: Chopin: Polonaise, Nocture, belade. Scriabin, Bizet, Schumann, Scarlatti.
MS 7133 - VALSES DES FLEURS - Philadelphia orch./Ormandy dir.
MS 7142 - GABRIELLI. CANZONAS - Pour cordes, orgue, instruments a vents. Edward Tarr Brass ens. Gabrielli Consort La fenice Dir; V. Negri
MS 7163 - HAYDN - Quatuor pour guitare no.2 J. Williams a la guitare.
MS 7173 - SCRIABIN - Sonate no.3 Prokofiev: Sonate no.7 Piano: Glenn Gould.
MS 7179 - BERG - Concerto de chambre pour violon piano e instr. a vents. Pierre Boulez dirige.
MS 7185 - RUDOLPH SESKIN AU PIANO - Schumann: Concerto en a mineur. pour piano et orch. MENDELSSOHN: Concerto no.1 en sol.
MS 7209 - THE ANTIPHONAL MUSIC OF GABRIELLI - Philadelphia brass ens. - Chicago brass ens.
MS 7263 - E. POWER BIGGS - The organ in sight and sound.
MS 7288 - LEONARD BERNSTEIN - On the beautiful bleu danube. Valse du Danube bleu. Valse de l'empereur. Sang Viennois etc . . . New York phil.
MS 7356 - MESSIAEN - Et Exspecto Resurrectionem. Mortuorum.
MS 7379 - Historique de l'orgue de l'Italie/E. Power Biggs - Orgues de Bologna. Brescia Ravenna et Bergamo.
Ms 7389 - MOZART - Concerto no.2 pour violon et orch. Zino Francescatti au violon.
MS 7404 - CARMEN POUR ORCH./BIZET - Andre Kostelanetz.
MS 7415 - BERNSTEIN DIRIGE - Aida Carmen, Faust, La gioconda, Samson et Dalila. New York Phil.
MS 7421 - BACH/ANTHONY NEWMAN - Prelude et fugue. Toccate et fugue. Trio sonate no.5 Prelude et fugue.
MS 7432 - PHILIPPE ENTREMONT AU PIANO - Milhaud Con. pour piano no.1 - la creation du monde. Jolivet: Con. pour piano. Piano a trois cordes Francais.
MS 7441 - GESUALDO - Madrigals livre 4 complet. Les chanteurs de Venosa./R. Craft dir.
MS 7443 - SCHUBERT - Sonate en re majeur. istomin au piano.
MS 7448 - RESPIHI - Les pins de Rome. New York Phil/ Bernstein.
MS 7673 - Ravel: Bolero Massenet: Ballet suite le Cid. - Ormandy/Philadelphia orch.
MS 7674 - FINLANDIA - Philadelphia orch./Ormandy.
M 30055 - MOZART - Con. pour violon no.5 Zukerman (violon) Barenboim/English cham. orch.
M 30057 - J. WILLIAMS/MUSIQUE ESPAGNOLE - Albeniz, Falla, Granados. Sanz. Torroba, etc . . .
M 300059 - RACHMANINOFF - Con. pour piano no.3 Piano: A. Watts Ozama dir./Royal phil. orch.
M 30062 - AUCLAVECIN ANTHONY NEWMAN - Newmann: Chiemaeras nos. 1 et 2. Bach: Con. Italien et Chromatic Fantaisie et fugue. Haydn: Sonate no.33
M 30078 - BEETHOVEN - Sonate no.21 "waldstein" Piano: Gary Graffmann.
M 30079 - BEETHOVEN OUVERTURES. - Leonore no.3 - Consecration de la maison.- King Stephen. Fidelio. Egmont. Bern New York phil.
M 30080 - GLENN GOULD/BEETHOVEN - Eroica variations. Variations sur un theme originale. etc . . .
M 30113 - LALO - Concerto en re mineur pour violoncelle orch. Violoncelle: L. Rose. Philadelphia Orch/Ormnady.
M 30232 - SIBELIUS/SYM. NO.L - Bernstein/New York phil.
M 30234 - ALKAN - Sonatine, Petit conte, Les diablotins. Lewenthal au piano.
M 30444 - MOZART - Sym. no.36 et 41 - Bernstein dir./New York phil.
M 30446 - GROFE - Suite du grand Canyion Bernstein/New York phil.
M 30464 - HOROWITZ/RACHMANINOFF - Sonate op.36 - Moment musical. Tableaux etc . . .
M 30488 - LISZT - Sonate en b mineur, Watts au piano.
M 30572 - TCHAIKOVSKY - Sym. no.4 Barenboim/New York phil.
M 30579 - STAVINSKY - Tango pastorab preludium. Con. Ebony. Octet pour instr. a vent dir: Stravinsky
M 30644 - PUNCHAS ZUKERMAN - Wienaski: Con. violon no.2 Kabalavsky: Con. violon. etc . . . Royal phil./Foster dir.

ALBUM DE 2 DISQUES

M2 30060 - VERDI - Requiem. The London sym. orch.
M2 30061 - MAHLER - Das Klagende Lied. Pierre Boulez.
M2 30070 - BRUCKNER - Symp. no.8 Cleveland orch./Szell
M2 30083 - BEETHOVEN - Missa Solemnis Philadelphia orch.
M2s 603 - HANDEL: MESSIAH - Bernstein/New york phil. Addisson. R. Oberlin. Westminster choir.
M2S 607 - HANDEL MESSIAH - Ormandy/Philadelphia orch. Brrell. Lipton. Mormon tabernacle choir.
M2S 693 - BACH - Les six partisans avec Glen Gould au piano.
M2S 697 - L'AGE D'OR DE L'ORGUE/E. POWER BIGGS. - Bach: Huit petits preludes et fugues. Toccate Dorian. Gugue de I fanfare. etc . . .
M2S 731 - BACH - Les six concertos Brandbourgeois. P. Casals. dir./Malboro fest. orch.
M2S 735 MAHLER - Sym. no.10 - Philadelphia orch./Oramandy.
M2S 739 - MAHLER - Symp. no.7 New York phil/Bernstein
M2S 751 - MAHLER - Sym. no.8 - Bernstein/London sym. orch.
M2S 757 - HOROWITZ EN CONCERT - Joue Haydn. Schumann, Scriabin. Debussy. Mozart Chopin, Liszt.
M2S 764 - BACH - Les six trios sonates. E. Power Biggs.

ALBUM DE 3 DISQUES

M3 30119 - DEBUSSY - Pelleas et Melisande. Royal operal House/Boulez.
M3S 776 - MAHLER - Sym. no.6 sym. no.9 New York phil/ Bernstein.
M3S 30517 - BACH/PASSION DE ST-JEAN - Philadelphia orch./Ormandy

ALBUM DE 4 DISQUES

M4X 30052 - BEETHOVEN - Les cinq concertos pour piano. Piano: Fleisher. Cleveland orch./Szell.
M4 30540 - BACH - Concertos complet pour clavecin, et orch. Clavecin: Kipnis. N. Marriner dir.

ALBUM DE 5 DISQUES

M5 30065 - BEETHOVEN - Trios pour piano complet. The Istominsterb Rose trio.
M5S 784 - SIBELIUS - La septième symphonie. Bernstein/New York phil.

DISQUES COLUMBIA
SERIE "GREATEST HITS"
12'' MICROSILLON STEREO PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER 6.49
5.29

MS 7501 - BACH - Jesu, Joy of man's desiring - A mighty fortress. - Toccate et fugue en ré mineur. etc. . . . E.P. Biggs - Casals. - Ormandy. - / philadelphia orch.
MS 7502 - STRAUSS - Valse du Danube bleu. - Pizzicato polka. - Ormandy /Philadelphia orch.
MS 7504 - BEETHOVEN - Ode to joy. Symph. no. 5. - Sonate au clair de lune. etc. . . . Bernstein. - Entremont. - Ormandy. / Philadelphia orch.
MS 7505 GRIEG - Concerto pour piano. Peer gymt suite 2. Norvégienne dance no. 2 / Bernstein. Entremont. Ormandy. Cleveland orch.
MS 7506 - CHOPIN - Valse minute. Polonaise militaire. Impromptu. etc. . . . Ormandy. Entremont. Kostelanetz. New York Phil.
MS 7507 - MOZART - Elvira Madigan. Don Giovanni menuet. Ouverture du mariage de Figaro. etc. . . . / Gould. Casadeus. Entremont Cleveland orch. etc. . . .
MS 7508 - RACHMANINOFF - Piano concerto no. 2. - Vocalise. Preludes. etc. . . . Bernstein Entremont. Ormandy / Philadelphia orch.
MS 7509 - RIMSKY KORSAKOV - Chant de l'Inde. Capriccio espagnole. Schererazade. etc. . . . Bernstein. Ormandy. Kostalanetz. Philadelphia.
MS 7511 - WAGNER - Liebestod. Tanhauser. Meistersinger ouv. etc. . . . Bernstein. Szell. Ormandy. Moemon Tabernacle choir. etc. . . .
MS 7512 - RAVEL - Bolero. La valse. Pavane etc. . . . Bernstein/ New York phil. Ormandy / Philadelphia orch.
MS 7513 - TCHAIKOVSKY, VOL. 2 - Capriccio italien. Barcarolle. Valse du lac des cygnes. etc. . . . Bernstein / New York Phil. Ormandy.
MS 7514 - BACH - Concerto brandbourgeois no. 2. La petite fugue. Jubilo. Arioso. etc. . . . Biggs. Casals. Carlos. Gould. Ormandy / Philadelphia
MS 7515 - HANDEL - Largo Hallelujah. Water music suite etc. . . . Bernstein. Biggs. Kipnis. Philadelphia / Ormandy.
MS 7516 - MENDELSSOHN - Wedding march. Spring song. Concerto pour violon. et etc. . . . Bernstein Ormandy. Kostalenetz. Serkin.
MS 7517 - BIZET - Extrait de Carmen. Habonera. L'arlesienne suite 1. Farandole etc. . . . / Bernstein. New York phil. Ormandy / Philadelphia orch.
MS 7518 GERSHWIN - Rapsody in blue. Un américain dans Paris. Porgy and Bess etc. . . . Bernstein / New York phil. Ormandy. Previm. etc. . . .
MS 7521 - COPLAND - el Salon Mexico. Printemps appalachien. etc. . . . Bernstein. Copland / London sym. orch.
MS 7522 - SAINT SAËNS - Le cygne. Danse macabre. etc. . . . Biggs. Kostelanetz. Ormandy / Philadelphia Bernstein / New York phil.
MS 7523 - DEBUSSY - Clair de lune. Reverie Arabesque no. 1. etc. . . . Bernstein / New York phil. Ormandy / Philadelphia. Entremont.
MS 7525 - PUCCINI - La bohème Tosca. Madame Butterfly. Manon Lescaut. etc. . . . Kostelanetz / Columbia s mph.
MS 7526 - SCHUBERT - Unfinished symph. Serenade. Ave. Maria. etc. . . . Bernstein. Ormandy / Philadelphia Serkin.
MS 7527 - SIBELIUS - Finlandia. Valse triste. Karelia suite etc. . . . Bernstein / New York phil. Ormandy / Philadelphia.
MS 7528 - PROKOFIEV - Classical symph. Peter and the wolf suite. etc. . . . Bernstein / New York phil. Ormandy / Philadelphia.
M 30304 - BERNSTEIN - West Side Story. Candide. On the town. etc. . . . Bernstein / New York phil. Kostelanetz.
M 30305 - ROSSINI - William Tell ouverture. Barbier de Seville. etc. . . . Bernstein. Ormandy. Szell. etc. . . .
M 30307 - BRAHM - Lullaby. Danse hongroise no. 5 et 6. etc. . . . Bernstein. Entremont. Kostelanetz. Ormandy / Philadelphia
M 30384 - BERLIOZ - Roman carnival ouvert. Dance of the Sylphs. etc. . . . Bernstein / New York phil. Ormandy / Philadelphi Munch.
MS 7269 - E. POWER BIGGS - Bach: La petite fugue. Toccate et fugue en re mineur. etc . . . Handel. Widor, Schubert. Tchaikovsky, Clarke, Yves.
MS 7424 - LES FAVORITES DE BACH A L'ORGUE - E. Power Biggs. Prelude et fugue en re majeur. 5 Chorales de preludes. "Ei'n Feste Burg."
MS 7503 - TCHAIKOVSKY - 1812 ouverture, Valses des fleurs. Andante Calabile. etc . . . Bernstein/New York phil. Ormandy/ Philadelphia orch.
MS 7519 - MEILLEURS SUCCES - Bach, Beethoven, Chopin, Tchaikovsky, Rachmaninoff, Mozart Grieg Strauss, Wagner. Nernstein, Casadeus. Entremont, Mormon tabernacle choir. etc . . .
MS 7524 - DVORAK - Humoresque, Extraits sym. du nouveau monde. Danses Slaves, nos.1. et 8. etc . . . Bernstein/New York phil. Ormandy. Szell/Cleveland orch.

PHILIPS
DISQUES PHILIPS
12'' MICROSILLON STÉREO
Prix sugg. de manufacturier 5.98
VALABLE JUSQU'AU 18 DEC.
Sp. 4.49 L'ALBUM
ALBUMS DE 2 DISQUES

6641.031 - BARBARA - A mourir pour mourir - Au bois de St-Armand - Je ne sais pad dire - Nantes - Ni belle ni Bonne - Le soleil noir - Le testament - Mon enfance - Du bout des livres - Le mal de vivre - Si la photo est bonne - Septembre - Gottingen - La solitude - Parce que je t'aime - Y'aura du monde - Ma plus belle histoire d'amour - La dame brune - Marie Chenevance.

6641.029 - PAUL MAURIAT - Je t'aime moi non plus - Alors je chante - Que je t'aime - Sayonara - Oh! Lady Mary - Le métèque - Au cour de Septembre - L'important c'est la Rose - Ces mots stupides - San Francisco - Mania - Un rayon de soleil - Cent milles chansons - Alouette - Tous les arbres sont fleurries - Dis-moi ce qui ne vas pas - Comme un garçon - Comme d'habitude - Ma maison et la rivière - L'amour est bleu.

G-2-1001 - PAULINE JULIEN (2 disques) - La manic - Lettres de mon mouli - Suzanne - Urba - Comme je crie comme je chante - Ah! que l'hiver - Le temps passe - Blouson noir - Reike du Striptease - La solitude encore - Le suicide - La chanson difficile - Le chinois - Dans la gîte des hommes - Le temps des vivants - Bozo les culottes - Bilbaosont - Les bucherons - Les trous de la ceinture - Exil - Les chasseurs de pucelles - Les lésions dangereuses - Les gens de mon pays.

DISQUES LONDON
12'' MICROSILLON
PRIX SUGG. 2.98 Sp. 2.39

SPA 4001 - LEMONDE DU BALLET - Tchaikovsky (Casse noisettes) (Lac des cygnes) (La belle au bois dormant) Delibes (Coppelia) etc
SPA 4002 - LE MONDE DE STRAUSS - Danube bleue. Roses du sud. Sang de Vienne. Voix du Printemps. Marche Egyptienne etc . . . Vienna phil/Boskovsky.
SPA 4003 - LE MONDE DE GILBERT & SULLIVAN - Pinafore. Le mikado. Patience. Princesse Ida. Les gondoliers.
SPA 4004 - LE MONDE DE L'OPERETTE/HILDE GUEDEN - Melodies de: Sang de Vienne. Le soldat en chocolat Madame Pompadour. etc . . .
SPA 4006 - LE MONDE DE GILBERT & SULLIVAN - Vol.2 Les pirates de Penzance. Ruddigore. Iolanthe. The yeomen of the guard. etc . . .
SPA 4007 - LE MONDE DU CLASSIQUE. BEETHOVEN - Sonate au clair de lune. Pathetique. Appassionata. Wilhem Backhaus.
SPA 4008 - LE MONDE DE STRAUSS Vol.2 - Valse de l'empereur. Polka annen. Valses de l'accelerations. etc . . . Vienna phil./Boskovsky.
SPA 4012 - LE MONDE DE JOAN SUTHERLAND. - Extarits de Faust, La fille du regiment. Rigoletto. La traviata. etc . . .
SPA 4013 - LE MONDE CLASSIQUE/TCHAIKOVSKY - Ouverture 1812. Cappricio Italien. Marche slave. London sym. orch./ Aiwyn.
SPA 4014 - LE MONDE DU BALLET Vol.2 - Extraits de: Borodin (Polovotsian dance.) Gounod (faust) Ponchielli (Danse de l'ours. etc . . .
SPA 4015 - LE monde des meilleurs melodies - Finandia. Symphonie de la pastorale. Nimrod. Sonate au clair de lune. etc . . .
SPA 4017 - LE MONDE DE TCHAIKOVSKY - Extraits. du Lac des cygnes. Piano concerto no.1. 1812 ouverture. Romeo et Juliette etc . . .
SPA 4018 - LE MONDE DE L'OPERA ITALIENNE. - Rossini. Bellini. Donizetti. Verdi. Mascagni. Leoncavallo. Puccini. etc . . .
SPA 4019 - GEOR SOLTI DIRIGE - Glinka (Ouverture de Ruslan, Ludmilla.) Bizet (Carmen prelude) Mahler (Symph. no.5) etc . . .
SPA 4021 - LE MONDE DE GILBERT & SULLIVAN VOL.3 - Les gondoliers. Iolanthe. Patience. Trial by jury. Le mikado. Ruddigore. Le sorcier.

ALBUM DE 2 DISQUES
PRIX SUGGÉRÉ $7.98 Spécial 6.38
M2X 798 - NEILSON FREIRE - Tchaikovsky: Concerto no. 1 - Concerto de Grieg et Schumann - Liszt: Torentz, R. Kemp et Royal phil. Munich Album de deux disques.

ALBUM DE 4 DISQUES
Spécial 13.59
M4X 30052 - BEETHOVEN - Les cin concertos pour pianos. Szell. Fleisher/ Cleveland orch. Album de4 disques.
M4X 82 - L'ALBUM DE BEETHOVEN - Con. de l'empereur. Chorale de la 5 et 9 symph. - Clair de lune - etc... Bernstein/New York phil - Ormandy Mormon tabernacle choir./dir. P. Condie.

LE MAGASIN EST OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9 H. MÊME LE SAMEDI JUSQU'AU 23 DÉCEMBRE

COMMANDES POSTALES
50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxe en plus - Suggérez un deuxième choix.

VALABLE JUSQU'AU 24 DÉC.
CENTRE DU DISQUE
MONTROSE
3162 est, Bélanger
Montréal 408
RA. 9-2833

informations internationales

Une page vient de tourner

L'accord interallemand est devenu une réalité

BERLIN (AFP) – L'accord interallemand sur le transit entre Berlin-Ouest et la RFA a été paraphé samedi par les secrétaires d'État MM. Egon Bahr (RFA) et Michael Kohl (RDA) au siège du conseil des ministres de la RDA, à Berlin-Est.

Le chancelier Brandt a annoncé lui-même samedi à la presse qu'il a signé les textes des projets de loi portant ratification des traités conclus par la RFA avec l'URSS et la Pologne en vue de leur transmission au parlement fédéral de Bonn.

La phase négociée du règlement berlinois est maintenant achevée si l'on excepte une mise au point ultérieure au sujet de l'installation d'un consulat général soviétique dans les secteurs occidentaux. Le paraphe des conventions complémentaires allemandes sera suivi par la signature du protocole final de l'accord cadre quadripartite du 3 septembre dernier. Elle ne pourra intervenir qu'après la ratification des traités de Moscou et de Varsovie par le parlement ouest-allemand, c'est-à-dire dans deux à trois mois.

Voyageurs en transit entre la RFA et Berlin-Ouest et habitants des secteurs occidentaux de l'ancienne capitale du Reich, pourront alors circuler sur les voies d'accès sans tracasseries ni entraves. Les formalités de contrôle seront simples et rapidement expédiées. Même d'anciens réfugiés Est-Allemands pourront emprunter les voies de transit. La fameuse "clause sur les abus" ne permettra pas, en règle générale, une répression autre que celle des cas d'utilisation vraiment illégale.

Avec l'accord Bahr-Kohl, une nouvelle page a été tournée dans l'histoire mouvementée de Berlin après la fin de la deuxième guerre mondiale.

Partagée en "secteurs d'occupation" en septembre 1944, huit mois avant la fin des hostilités, la capitale allemande allait être administrée en commun, à partir de l'été 1945, par les commandants militaires américain, britannique, français et soviétique.

Mais la fraternité d'armes céda bientôt le pas au désaccord politique. La réforme monétaire séparée dans le reich vaincu, l'abandon de la "Kommandatura" quadripartite par les Soviétiques en 1948, le "blocus" de douze mois qui suivit et qui échoua, grâce au formidable "pont aérien" occidental, firent de Berlin l'un des centres de la "guerre froide", sans entamer cependant la fermeté des Trois, le courage de la population civile et l'élan de reconstruction.

La grande cité a connu en 1953 le soulèvement des ouvriers du secteur oriental, en août 1961, la construction du "mur de la honte" et, quelques années plus tard (mars 1966), la suppression des laissez-passer, dernier lien entre parents et amis des deux côtés de la "Frontière d'Etat moderne".

Nikita Khrouchtchev avait vainement tenté d'imposer par son célèbre ultimatum du 27 novembre 1958 un statut de "ville libre" pour Berlin-Ouest. Ses successeurs ont essayé d'en faire une "entité politique autonome", même après le démarrage de "l'Ostpolitik" du chancelier Brandt en 1969, même au début des conversations des quatre ambassadeurs (mars 1970) qui marquèrent pourtant le grand tournant. Puis avec l'intérêt croissant de l'URSS pour la stabilisation de son "front occidental" la détente allait se traduire concrètement.

Après la signature des traités de Moscou (août 1970) et de Varvosie (20 novembre 1970), qui apportaient à Moscou la reconnaissance du statu quo territorial en Europe par Bonn, et après le remplacement de l'intraitable Walter Ulbright par Erich Honecker en R.E.A., la voie était ouverte vers un accord. Le 3 septembre 1971 les quatre ambassadeurs purent annoncer qu'ils étaient parvenus à un compromis dans lequel les concessions soviétiques et est-allemandes apparaissaient plus importantes que celles des Occidentaux.

Les négociations inter-allemandes sur la mise en pratique du transit libéralisé entre la R.F.A. et Berlin-Ouest, prévu par les "Quatre", connurent une crise grave dès le départ, en raison des exigences de souveraineté de la RDA. Il fallut que M. Leonide Brejnev se rende en personne à Berlin-Est, fin octobre, pour supprimer les dernières réticences est-allemandes.

Les Six écartent "le couteau sur la gorge"

Des négociations limitées auront lieu "le plus tôt possible" avec les USA

BRUXELLES (AFP) – Des négociations commerciales "limitées" entre la Communauté européenne et les Etats-Unis commenceront "le plus tôt possible" et au plus tard en janvier. C'est la décision à laquelle les Six sont parvenus peu avant minuit samedi, au terme d'une longue journée de discussions.

Les résultats de telles négociations, fondées sur des concessions réciproques, n'entreront en vigueur que lorsque le réalignement des parités monétaires sera acquis en droit, en d'autres termes quand le Congrès américain aura ratifié la dévaluation du dollar.

Cette formule, contenue dans une "déclaration" du conseil des six de deux pages, est un compromis qui satisfait à peu près les exigences des divers Etats membres de la C.E.E. Elle écarte l'ouverture immédiate de négociations "le couteau sur la gorge", à laquelle s'opposaient les Français, mais prévoit l'ouverture de telles négociations dans un avenir rapproché.

Contrairement à ce qui avait toujours été la thèse de la Communauté, les Etats-Unis avaient entrepris depuis la réunion du groupe des Dix un "forcing" pour faire admettre à la C.E.E. une négociation commerciale allant de pair avec le réalignement des parités et la suppression des mesures protectionnistes américaines. Ainsi, jeudi dernier, M. William Eberle, représentant spécial du président Nixon, était venu "prier" la Communauté de s'asseoir dès mardi à la table des négociations. C'est cette procédure un peu cavalière qui a cabré M. Maurice Schumann. Il n'est pas question, devait-il dire samedi matin, que nous engagions des négociations "le couteau sur la gorge" et avec des dossiers mal préparés.

Ses collègues de la Communauté, en revanche, considéraient ces négociations commerciales, portant de toute façon sur un nombre limité de produits et de problèmes, comme inéluctables et étaient donc prêts à confier dès samedi un mandat de négociation à la commission européenne.

L'accord s'est finalement réalisé sur le texte d'une "déclaration d'intention" portant à moyen terme sur la recherche d'un nouvel équilibre commercial international, et à court terme sur l'ouverture de négociations concernant quelques dossiers qui tiennent particulièrement à coeur au gouvernement américain.

La Communauté européenne se déclare en premier lieu disposée à participer aux efforts qu'exige la nouvelle fixation des parités monétaires. Elle souligne qu'elle apporte ainsi une contribution importante et durable à la solution des problèmes de la balance commerciale et de la balance des paiements des Etats-Unis, malgré le fait que sa balance des paiements est restée jusqu'ici déficitaire vis-à-vis des Etats-Unis".

Sécurité européenne: le compromis de la préparation "bilatérale multiple"

BRUXELLES (AFP) – Le conseil atlantique de Bruxelles n'a guère accéléré en pratique la préparation de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe que certains gouvernements occidentaux jugent encore sinon dangereuse du moins inutile.

En pratique, si l'on en croit le secrétaire général Joseph Luns, "il n'est pas très probable" (mais pas impossible) que la préparation multilatérale de la conférence puisse démarrer à Helsinki avant la session prochaine ministérielle de l'OTAN qui aura lieu en mai à Bonn.

D'ici à cette date deux événements auront eu lieu, peut-on penser, d'une manière à peu près simultanée: la ratification par le Bundestag des traités germano-polonais et germano-soviétique et la signature du protocole quadripartite final qui fera entrer en vigueur les accords précédents sur Berlin (paraphe de septembre, accord inter-allemand).

Les conditions fixées en juin à Lisbonne auront alors été remplies pour que des "contacts multilatéraux visant à mener à une conférence" puissent être entrepris. Le conseil atlantique de Bruxelles est cependant allé un peu plus avant que celui de Lisbonne. Les Occidentaux se disent prêts "le plus tôt possible" à inviter leurs chefs de mission à Helsinki à préparer bilatéralement avec le gouvernement finlandais la phase multilatérale attendue. C'est ce que l'on appelle dans le jargon de l'Otan la "préparation bilatérale multiple" de la conférence, ou, selon une formule de M. Luns "des conversations préparatoires sur les conversations préparatoires". M. Pierre Harmel (Belgique) a finalement permis à chacun de sauver plus ou moins les apparences en lançant cette solution que les diplomates de l'Otan jugeaient souvent parfaitement dépassée et oubliée à la veille de la session.

Gierek, confirmé "patron" du parti ouvrier polonais

VARSOVIE (AFP) – M. Edward Gierek vient de se voir confirmer dans le rôle de véritable "patron" du Parti ouvrier unifié (communiste) polonais par le congrès de Varsovie, par la réélection au poste de premier secrétaire du parti, auquel il accéda en décembre dernier en remplacement de M. Gomulka, à la suite des émeutes ouvrières du littoral de la Baltique.

Renforcement spectaculaire de M. Edward Gierek, de son équipe et de la politique qu'ils représentent. En même temps, sous le signe de l'unité du parti, permanence, au sein des instances supérieures, d'hommes s'inspirant d'un autre style: telle est la conclusion que les observateurs s'accordent à tirer du sixième congrès du Parti ouvrier unifié polonais.

En ce qui concerne le bureau politique, le fait majeur est l'éviction de MM. Jozef Cyrankiewicz, président du conseil d'Etat, Stefan Jedrychowski, ministre des affaires étrangères, et du général Mieczyslaw Moczar, chef de file des "partisans".

Démissions à Zagreb

ZAGREB, (AFP) –Les trois dirigeants les plus en vue de la Ligue des communistes de Croatie, M. Miko Tripalo, membre du bureau exécutif de la Ligue des communistes de Yougoslavie, Mme Savka Dabcevickucar, présidente du parti en Croatie et M. Pero Pirker, secrétaire du comité central croate, ont donné leur démission de toutes leurs fonctions au sein de la Ligue des communistes.

Ces démissions ont été annoncées hier matin devant un plénum du comité central croate réuni à Zagreb.

Consigne d'abstention de la DC aujourd'hui aux présidentielles

ROME (AFP) – Les grands électeurs démocrates chrétiens ont été invités à s'abstenir de voter au cours des scrutins d'aujourd'hui pour l'élection du président de la République italienne, afin de ne pas gêner les contacts avec les autres partis.

La circulaire envoyée hier soir aux grands électeurs démocrates chrétiens déclare notamment: "Notre délégation a commencé ce soir et poursuivra demain la nouvelle série de contacts dans l'arc des forces politiques indiquées par la direction du parti, pour demander l'appui en faveur du candidat de la DC. En attendant les conclusions de nos rencontres, nous pensons que, dans les deux scrutins de demain, l'attitude la plus logique des électeurs démocrates chrétiens sera celle de l'abstention d'attente". Six tours de scrutin ont déjà eu lieu.

La démission de Packard est acceptée avec regret

WASHINGTON (AFP) – Le sous-secrétaire à la défense, David Packard a remis vendredi sa démission au président Nixon qui l'a acceptée "avec le plus profond regret", a annoncé samedi la Maison Blanche.

Dans sa lettre la veille, au chef de l'exécutif, le personnage numéro deux du Pentagone soulignait que c'était "pour des raisons strictement personnelles" qu'il devait retourner à la vie privée à la fin de cette année. Sa démission prendra effet à dater d'aujourd'hui.

Le porte-parole de la Maison Blanche Ronald Ziegler a précisé qu'"aucune décision n'a été prise au sujet du successeur de M. Packard". M. Ziegler a rappelé que l'adjoint principal du secrétaire à la défense Melvin Laird avait prévu initialement, en janvier 1969, qu'il resterait à ce poste deux ans seulement. "Heureusement, il a accepté de rester un an de plus au Pentagone", a poursuivi le secrétaire de presse présidentiel.

En exprimant ses regrets à M. Packard, le président Nixon a dit que peu de personnes se sont acquittées de leurs responsabilités avec autant de distinction et d'excellence.

Opération Breadbasket *Jesse Jackson démissionne*

CHICAGO (AFP) – Le révérend Jesse Jackson, directeur national de l'"Opération Breadbasket", de la Southern Christian Leadership Conference, une importante organisation chrétienne noire militante dirigée par le révérend Ralph Abernathy, a démissionné de son poste. La "conférence" avait été fondée par le Dr Martin Luther King et la démission du révérend Jackson est interprétée comme l'indice d'une lutte pour le pouvoir entre tendances plus ou moins militantes de l'organisation.

La semaine dernière, le révérend Jackson avait été suspendu pour une durée de 60 jours pour avoir organisé différentes manifestations culturelles sans en avoir référé à la direction de la "conférence". L'"Operation Breadbasket" était à l'origine destinée à fournir une aide alimentaire et économique aux enfants noirs des milieux les plus défavorisés mais son activité s'est depuis quelque temps élargie à d'autres domaines, permettant ainsi à son directeur, le révérend Jackson, d'accroître considérablement son audience, notamment parmi le million de Noirs habitant Chicago, grâce à son action militante.

Manifestation anti-soviétique au Costa Rica

SAN JOSE (Costa Rica) (AFP) – Quelque 20,000 personnes ont manifesté samedi à San José pour protester contre l'installation d'une ambassade soviétique dans la capitale costaricaine.

Aux cris de: "Les Soviétiques dehors", les manifestants ont défilé en demandant au président de la république, M. José Figueres, de rompre les relations diplomatiques avec l'URSS et de renvoyer deux diplomates soviétiques arrivés il y a 12 jours au Costa Rica.

Les manifestations se sont déroulées sans incident.

Économisez de 15 à 25% et... PARLEZ ANGLAIS

LPS® vous offre:

Enseignement visuel en classe
amélioration de la compréhension
au laboratoire

ANGLAIS
ESPAGNOL ALLEMAND

de 9h. à 21 h.

Sans obligation - Frais de scolarité déductibles de l'impôt

LPS® MONTRÉAL 878-2821
Étage F Place Bonaventure

LPS® QUÉBEC, 529-0331
4e étage, 500 est Grande Allée

Institutions reconnues par le Ministère de l'Éducation

ENFIN LE FAMEUX

ZENITH® **1972**

Le Britannique C2963

Écran géant 26" Chromacolor

A PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Un appareil spécifiquement construit et offert par votre technicien pour une longue durée.

Contrôle couleur automatique GARANTIE. Tube écran, 2 ans Pièces, 1 an

Service à votre discrétion
DEPOSITAIRE ZENITH - AUTORISE

Dumoulin T.V. INC.

TV COULEUR-STÉRÉO-RADIO
783, rue MISTRAL (coin 8250, St-Hubert)
Service impeccable, prix imbattable

CRÉONS DES EMPLOIS NOUVEAUX

Vous qui n'avez pas d'emploi et qui avez du talent pour les arts ou les affaires, avez-vous songé que vous pouviez créer un ou plusieurs emplois pour vous-même et pour d'autres ?

Si vous n'avez pas de local, et peu ou pas de capital, nous pouvons vous aider à vous lancer en affaires.

Présentez-nous par écrit un projet concret, réalisable et viable.

LE CLUB GILFA
Devise "Je le fais"
2850 est, rue Sherbrooke
527-8345

Paul HAMEL, S.J. invite chaque jour, des témoins du monde chrétien.

à l'émission **Témoignage**

du 13 au 18 décembre 1971

LUNDI: Dr E. Beltrami : Crise des couples et fidélité
MARDI: P. Hamel, S.J. : Réparer le mariage raté par une séparation réussie
MERCREDI: Lanza del Vasto : Qui sont mes "Compagnons de l'Arche" ?
JEUDI: P. Hamel, S.J. : Les enfants écartelés entre père et mère
VENDREDI: L. Poirier : Les grands personnages qui font signe à Noel
SAMEDI: J.-P. Rouleau : Ce que les étudiants attendent du prêtre

À Montréal syntoniser :
CJSO Sorel 8h. 40 (au cadran 1320ks)
CKBS St-Hyacinthe 15h. 35 (au cadran 1240ks)
CFLV Valleyfield 13h. 45 (au cadran 1370ks)
et à 50 autres stations au Canada

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à montréal

MAÎTRISES

INSPECTIONS SESSION HIVER 1972

Familles ou Services et modules concernés	Pavillon	Dates	Heures
ARTS (876-8702)	ARTS	15-16 déc.	10h. à 20 h.
Tous les modules	125 ouest, Sherbrooke	17 déc.	10h. à 17h.
BACCALAURÉAT ès ARTS	SAINTE-MARIE	15-16 déc.	14h. à 20 h.
(876-3070)	1180, Bleury, 3e plancher	17 déc.	14 h. à 17 h.
ÉCONOMIE-ADMINISTRATION (876-5469)	LOUIS-JOLIET, 3e plancher 355, ouest Ste-Catherine		
Économique	" "	16-17 déc.	9h. à 12 h. 13h. à 17h.
Administration (t. plein)	" "	20-21-22 déc.	9h. à 12h. 13h. à 18h.
Administration (t. partiel)	" "	16-17-20-21 déc. 22 déc.	14h. à 20h. 14h. à 18h.
FORMATION DES ENSEIGNANTS (876-5640)	LAFONTAINE 1301 est, Sherbrooke		
Sexologie	L. 1120	15-16 déc.	14h. à 20h.
Information scolaire et professionnelle	L. 1115	17 déc. 20-21 déc.	14h. à 17h. 17h. 30 à 20h. 30
Enfance inadaptée	L. 1150	15-17 déc. 16 déc.	14h. à 17h. 17h. 30 à 20h.
Sur le chantier	L. 1150	15-16 déc. 20-21 déc.	14h. à 20h. 17h. 30 à 20h. 30
Éducation physique	L. 1105		
- nouveaux étudiants	" "	17 déc.	14h. à 17h.
	" "	20-21 déc.	17h. 30 à 20h. 30
- anciens étudiants	" "	15-16 déc.	14h. à 20h. 30
	" "	17 déc.	14h. à 17h.
Préscolaire et Élémentaire	L. 1136		
- anciens étudiants (t. complet)	" "	15-16-17 déc.	14h. à 17h.
- anciens étudiants (t. partiel) (A à Long)	" "	15 déc.	18h. à 20h.
- anciens étudiants (t. partiel) (Long à Pr)	" "	16 déc.	18h. à 19h.
- anciens étudiants (t. partiel) (Pr à Z)		17 déc.	19h. à 20h.
- nouveaux étudiants	" "	20-21 déc.	17h. 30 à 20h. 30
SCIENCES (876-5462)	Louis-Joliet, 2e plancher		
Biologie	" "	16-17-20 déc.	10h. à 15h.
		21 déc.	10h. à 15h. 18h. à 20h.
Chimie	" "	16 et 20 déc.	14h. à 21h.
		17 déc.	14 h. à 17h.
Mathématiques "A"	" "	16 et 20 déc.	9h. à 21h.
		17 déc.	9h. à 17h.
Mathématiques "B"	" "	16 et 20 déc.	9h. à 21h.
		17 déc.	9h. à 17h.
*Physique	" "	16-17 déc.	9h. à 17h.
		20 déc.	14h. à 21h.
*Sciences de la terre	" "	16-17 déc.	9h. à 17h.
Sciences techniques	" "	16 et 20 déc.	9h. à 20h.
		17 et 21 déc.	9h. à 17h.

x: On demande aux étudiants de ces modules d'avertir par lettre s'ils ne peuvent se présenter à la séance d'inscriptions.

LETTRES (876-3310)	Édifice Read, 9e plancher 420 ouest, Lagauchetière		
Animation culturelle	" "	20-22 déc.	9h. à 20h.
Éducation culturelle	" "	20-21-22 déc.	9h. à 12h. 13h. à 20h.
Information culturelle	" "	20 déc.	9h. à 12h. 13h. à 18h.
	" "	21-22 déc.	9h. à 12h. 13h. à 17h.
Recherche culturelle	" "	20-21-22 déc.	9h. à 12h.
SCIENCES HUMAINES (876-5591)	Édifice Read 420 ouest Lagauchetière		13h. 30 à 17h.
Études anciennes	4e plancher, à droite	16 déc.	18h. 30 à 22h.
Géographie - 3e année	4e plancher, à gauche	16 déc.	à 9h. 30
- 2e année	" "	" "	à 13h. 30
- t. partiel	" "	" "	à 18h. 30
- 1er année	" "	17 déc.	à 13h. 30
- nouveaux	" "	" "	à 15h.
HISTOIRE - sur rendez-vous	10e plancher	16 déc.	9h. 30 à 12h. 13h. 30 à 17h. 18h. 30 à 20h.
	" "	17 déc.	à 13h. 30 à 18h. 30
Philosophie	4e plancher, à droite	16 déc.	9h. 30 à 12h. 13h. 30 à 17h. 18h. 30 à 21h.
	" "	17 déc.	9h. 30 à 12h. 13h. 30 à 17h.
Psychologie	" "	16 déc.	13h. 30 à 17h. 18h. 30 à 21h.
	" "	17 déc.	13h. 30 à 17h. 18h. 30 à 20h.
Science politique	" "	16 déc.	10h. à 12h. 13h. 30 à 17h. 18h. 30 à 21h.
	" "	17 déc.	13h. 30 à 17h. 18h. 30 à 21h.
Sciences religieuses	" "	16 déc.	13h. 30 à 17h. 18h. 30 à 21h.
	" "	17 déc.	9h. 30 à 12 h. 13h. 30 à 17h. 18h. 30 à 21h.
Sociologie	" "	16 déc.	9h. 30 à 12h. 13h. 30 à 17h. 18h. 30 à 21h.
	" "	17 déc.	9h. 30 à 12h. 13h.30 à 17h.
Travail Social	" "	16 déc.	13h. 30 à 17h. 19h. 30 à 21h.
	" "	17 déc.	13h. 30 à 17h. 19h. 30 à 21h.
Relations humaines	" "	16 déc.	9h. 30 à 12h. 13h. 30 à 17h. 18h. 30 à 21h.
	" "	17 déc.	9h. 30 à 12h.
PERFECTIONNEMENT DES DES MAÎTRES (876-5421)	Lafontaine Hall d'entrée	16-17-20 21-22 déc.	13h. 30 à 17h. 10h. à 20h.

Notes : 1) Seuls les étudiants admis à l'UQAM peuvent s'inscrire.
2) Les frais d'inscription et de scolarité sont payables au moment de l'inscription.
3) Toute inscription en dehors de ces dates entraine une pénalité de $10.00

Le BUREAU DU RÉGISTRAIRE
1180, rue Bleury
Montréal 111.

suites de la première page

LIMITER À 35%

rans, les Américains n'ont guère de choix: ils doivent accroître leurs exportations et réduire leurs investissements à l'étranger pour maintenir chez eux le plein emploi et la croissance des revenus.

"Il ne sert à rien de crier comme des putois devant cette éventualité, a poursuivi le conférencier: mieux vaudrait adopter au plus tôt des mesures positives, afin que les entrepreneurs canadiens soient en mesure de se substituer aux filiales américaines, lorsque celles-ci seront "rapatriées". Et pour ce faire, il nous faut une nouvelle stratégie industrielle."

Mais auparavant, il faudrait d'abord nous débarrasser de celle que nous avons déjà, a dit encore M. Kierans. Elle est fondée sur la protection douanière, sur l'exploitation excessive de nos richesses naturelles, sur une forme d'intégration continentale hautement inefficace, en vertu de laquelle nous essayons d'attraper les miettes qui tombent de l'économie américaine, en négociant un pacte de l'automobile, un accord de production de défense, "un autre pacte par ci, un autre accord par là". Cette stratégie nous oblige à tolérer chez nous le chômage et la pauvreté et à négliger les besoins véritables des gens; car seule l'austérité monétaire et fiscale nous permet de compenser un peu pour la surexploitation et la surexportation de nos richesses naturelles. C'est là un tout intégré, de signaler M. Kierans, puisque tous les éléments d'une politique économique sont liés entre eux; et il ne sera pas facile de lancer tout cela par-dessus bord, puisqu'il y a moult intérêts privés et publics qui souhaitent que cette stratégie soit maintenue.

M. Kierans n'en a pas moins énuméré les grandes orientations économiques qu'il juge préférables aux précédentes et qui comprennent:

– la réforme fiscale déjà évoquée;

– le recours intensif aux déficits budgétaires pour soutenir l'expansion de la production et de l'emploi et pour venir en aide aux citoyens les plus démunis;

– la réduction progressive des tarifs douaniers mis en place pour protéger les industries naissantes du pays contre la concurrence étrangère ("certains des poupons sont maintenant centenaires", d'ironiser M. Kierans);

– le plafonnement de la mise en valeur de nos richesses naturelles et l'accélération du développement de nos industries manufacturières; "autant pour des raisons philosophiques qu'économiques, puisque nous n'avons pas le droit de dilapider pour quelques dollars le patrimoine de ressources de nos enfants";

– le développement au pays d'industries productrices de biens d'équipement industriel "dont nous importons pour envison $3 milliards par année";

– l'élaboration d'une politique de recherche et de développement technologique qui éviterait résolument les projets de prestige ("le clinquant") pour mettre plutôt l'accent sur les projets utiles et rentables;

– le maintien d'un taux de change flottant, afin de maintenir et même d'accroître la capacité concurrentielle des manufacturiers canadiens sur les marchés internationaux.

A brève échéance, a conclu M. Kierans, cette nouvelle stratégie entraînerait une réduction de la mainmise étrangère sur l'économie canadienne et une relance simultanée de l'entreprise et de la propriété industrielle autochtones.

Même lorsqu'ils adhèrent à d'autres partis politiques que celui dont M. Kierans conteste la politique économique – les Libéraux – les autres panelistes devaient se dire très largement d'accord avec le programme de celui-ci.

Député conservateur de Fundy Royal, au Nouveau-Brunswick, Gordon Fairweather devait rappeler que les disparités régionales se maintiennent lors même que la mainmise étrangère, elle, s'accroît; peut-être, a-t-il conclu, faut-il donner sa chance au nationalisme économique, car il est douteux que la situation dans les régions stagnantes du pays puisse vraiment empirer.

Tout en étant favorable à la mise en place d'un mécanisme de tamisage des investissements étrangers, M. Fairweather a souhaité que le gouvernement Trudeau adopte pour ce faire la procédure qui a été suivie dans le cas de la règlementation de la radio télédiffusion: livre blanc, puis discussion publique, puis projet de loi gouvernemental, puis examen approfondi par le Parlement, après quoi l'agence de tamisage mettrait en oeuvre les nouveaux contrôles avec prudence. Fin finaud, M. Fairweather devait enfin rappeler aux Ontariens, majoritaires dans l'assistance, "qu'il importe peu aux gens du Nouveau-Brunswick qu'ils soient exploités par New York, Toronto ou Montréal"!

Pour sa part, le député néo-démocrate Max Saltsman a soutenu que le nationalisme économique n'ira pas très loin s'il fait courir aux Canadiens le risque de voir baisser leur niveau de vie. Il faut donc cesser de se gargariser de mots, selon lui, et entreprendre plutôt de démontrer à la population que l'on améliorera son sort en stoppant la mainmise étrangère et en favorisant le développement de l'entreprise autochtone.

Cette démonstration n'est pas si difficile à faire qu'on le croyait lorsque M. Lester B. Pearson prédisait publiquement une baisse de 25% du revenu des Canadiens s'il tentaient de devenir indépendants sur le plan économique, a souligné M. Saltsman. Le député néo-démocrate a cité à titre d'exemple deux industries canadiennes, la sidérurgie et les produits du caoutchouc, la première étant en propriété canadienne, la seconde en propriété étrangère. L'exemen des chiffres pertinents révèle que la sidérurgie canadienne offre des salaires aussi élevés et vend ses produits à des prix inférieurs ou égaux à ceux qui ont cours aux Etats-Unis; elle ne bénéficie que d'une faible protection douanière ce qui ne l'empêche pas de faire des profits trois fois plus élevés que celle de Pittsburgh!

En revanche, l'industrie du caoutchouc paie des salaires moins élevés et vend ses produits plus cher que sa contrepartie américaine; elle est fortement protégée par la douane et ne réalise que des profits minimes.

De toute évidence, l'industrie en propriété canadienne est nettement plus efficace que l'industrie étrangère; et sans doute, conclut M. Saltsman, pourra-t-on trouver bien d'autres cas semblables.

PIERRE VALLIÈRES

comme mythe, comme "menace terroriste", comme théorie et comme pratique, je ne possède cependant aucun pouvoir de décision sur les felquistes, aucun mandat pour parler en leur nom, aucun tour dans mon sac pour empêcher que n'importe qui, y compris la police se serve des trois lettres FLQ à n'importe quelle fin".

C'est donc à un réalignement fondamental qu'a procédé le leader le plus prestigieux du mouvement révolutionnaire québécois. Participant de la vague felquiste de 1966, prisonnier pendant plus de quatre ans, écrivain politique, bouc émissaire préféré de maints gouvernants, symbole révolutionnaire, encore poursuivi par les forces policières, Vallières prônait, depuis plusieurs années la lutte armée comme seul moyen de libération pour le Québec.

Dans sa lettre, Pierre Vallières note que plusieurs seront surpris qu'il en soit arrivé "en gros, aux mêmes conclusions que M. Claude Ryan (Le Devoir et la crise d'octobre 1970) et que M. René Lévesque" (dans le dernier manifeste du PQ).

Vallières confie: "Il ne me fut pas facile de "me rendre" à ces conclusions. J'ai longtemps hésité avant de me décider à une autocritique radicale ainsi qu'à une remise en question totale du felquisme, sans émotivité, sans parti-pris, sans aucun souci de préserver mon image publique, mais plutôt avec la seule ambition d'être le plus lucide et le plus objectif possible, le plus honnête et le plus désintéressé possible."

Il explique aussi pourquoi il a décidé de faire connaître publiquement les résultats de son analyse et de son autocritique: "Je crois en effet que la publication de ce texte aura des effets positifs à plusieurs égards et qu'entre autres, il est susceptible de désamorcer des projets que d'aucuns pourraient être tentés de mettre à exécution dans les prochains mois et qui ne pourraient servir que la stratégie de force, pour moi très claire aujourd'hui, du pouvoir central contre le mouvement indépendantiste québécois et les forces qui l'appuient."

Vallières poursuit: "Je me sens et me sais une grande responsabilité vis-à-vis des "romantiques" du felquisme, et c'est pourquoi je juge nécessaire que ma décision soit annoncée et expliquée publiquement, afin que soient évitées dans l'avenir des erreurs d'aiguillage inutilement coûteuses."

Dans sa lettre manuscrite, Pierre Vallières note, de plus, que sans son "passage à la clandestinité, je n'aurais sans doute jamais vu aussi clair que maintenant et je serais demeuré prisonnier du mythe que j'étais devenu depuis quelques années".

Ce passage à la clandestinité, survenue à la veille de sa comparution, en septembre dernier, pour répondre devant les tribunaux d'une accusation d'incitation au crime et annoncée par un communiqué portant le sigle du FLQ, a été, souligne Vallières, "grandement favorisé par le caractère incertain et précaire de ma remise en liberté surveillée". Il mentionne, de plus, que ceux "qui me persuadèrent d'entrer dans la clandestinité m'informèrent très mal sur l'état réel de leur mouvement".

Vallières précise: "Je n'ai plus maintenant aucune raison de demeurer dans la clandestinité, mais je n'ai pas encore trouvé le moyen de refaire surface sans que cela ne serve, une fois de plus, qu'à me laisser pourrir pour rien en prison." Il évoque même la possibilité de convoquer une conférence de presse au début de 1972.

Après avoir reconnu dans le Parti québécois le principal instrument que le peuple du Québec s'est donné pour effectuer sa libération nationale et sociale, Vallières souligne que "la création d'un deuxième parti de masse (ouvrier ou bien marxiste) ne pourrait être qu'un facteur de diversion et de division au sein des masses québécoises".

Vallières souligne que le "contenu" de l'indépendance se définit à la base dans les syndicats, comités de citoyens, organisations locales péquistes,... et que ce contenu doit "s'intégrer à l'action politique du Parti québécois (parti de masse)..."

Abordant la brûlante question de la lutte armée et de la lutte électorale, Pierre Vallières écrit: "Au Québec, il ne fait aucun doute que l'agitation armée n'a rien à voir avec la lutte armée qui est une lutte de masse. Le FLQ a fait de l'agitation armée, il ne s'est jamais engagé dans une lutte armée, parce qu'au Québec la lutte de masse peut emprunter le processus électoral normal et l'emprunte effectivement. Elle ne peut emprunter à la fois le processus électoral et celui de la lutte armée, car la lutte de masse ne saurait être bicéphale et bistratégique sans se nier elle-même. Dans les faits, lutte armée des masses et lutte électorale des masses ne peuvent donc coexister."

A la base du réalignement de Vallières, on trouve la crise d'octobre 1970. A ce sujet, il synthétise: "La grande leçon d'octobre 1970 est la suivante: le pouvoir se sent et se sait d'abord et principalement menacé, non par le FLQ dont il connaît l'importance réelle, mais par la pratique convergente du Parti québécois, des centrales syndicales et des comités de citoyens, pratique politique au départ radicale puisqu'elle vise objectivement – et de plus en plus consciemment – l'éclatement des rapports coloniaux et impérialistes dont profitent la bourgeoisie anglo-canadienne, ses maîtres américains et les débris d'élites qui composent la rachitique bourgeoisie d'affaires francophone..."

Selon Vallières, le pouvoir recherche, de plus en plus ouvertement, un affrontement qui lui donnerait l'occasion d'écraser le mouvement de libération québécois.

"La crise d'octobre 1970, écrit Vallières, a fourni au pouvoir l'occasion d'une répétition générale de ce scénario classique, à un moment où l'organisation qui avait, par son action, déclenché la crise ne possédait aucun moyen de soutenir une offensive de longue durée contre le pouvoir ni d'offrir au peuple québécois la stratégie et les armes qui lui auraient permis de résister à la répression..."

Et de poursuivre: "N'eût été l'action conjointe du PQ, des centrales ouvrières et de tout ce que le Québec comporte de forces progressistes,... le FLQ aurait eu à assumer devant l'histoire l'odieuse responsabilité d'avoir offert aux exploiteurs du peuple québécois l'occasion rêvée de lui porter un coup peut-être fatal."

Le Comité pour l'indépendance du Canada se donne une constitution

de notre envoyé spécial, Claude Lemelin

THUNDER BAY – Le Comité pour l'indépendance du Canada (CIG) s'est réuni en fin de semaine à Thunder Bay, petite ville du nord-ouest de l'Ontario, pour se donner une constitution, jeter les bases d'une action permanente et élire un nouvel exécutif.

"Il semble y avoir un sentiment nouveau à travers le pays. De plus en plus de Canadiens en arrivent à la conclusion qu'il leur faut prendre des mesures pour sauvegarder l'indépendance de leur pays avant qu'il ne soit trop tard", devait se féliciter samedi soir H. Walter Gordon, que l'on peut considérer à plus d'un titre comme l'animateur principal du néo-nationalisme anglo-canadien.

Plus de 200 personnes, venue de toutes les régions du pays (le Québec était représenté par un seul délégué) ont assisté à cette conférence nationale, qui a élu l'avocat torontois Bévin Goodman à la présidence du mouvement et l'éditeur Mel Hurtig de Edmonton à sa vice présidence.

Rappelons que le Comité pour l'indépendance du Canada a été établi en septembre 1970 pour éveiller les Canadiens aux dangers que représente pour leur indépendance nationale l'intégration continentale et la maimise étrangère sur leur économie. Sous la présidence d'honneur de Walter Gordon, ancien ministre des finances, les co-présidents Jack McClelland et Claude Ryan devaient jeter les bases du mouvement, axé d'abord sur la ceuillette de signatures d'adhésion au manifeste qui en définissait les objectifs. Quelques mois plus tard, le directeur du Devoir devait abandonner la co-présidence du comité, tout en demeurant membre.

Au mois de Juin 1971, le CIC avait receuilli 170,000 signatures et établi des comités régionaux et locaux dans trois des grandes régions du pays, soit l'Ontario, les Prairies (surtout l'Alberta) et la Colombie-Britannique. Le recrutement et surtout au Québec. Les dirigeants du comité ont été reçus par le premier ministre Trudeau le 29 juin; à cette occasion, un mémoire résumant la position du CIC sur le problème des investissements étrangers a été remis au gouvernement.

La conférence de Thunder Bay a confirmé le caractère non-partisan du Comité: s'y côtoyaient avec humour et intelligence plusieurs députés des partis libéral, progressiste-conservateur et néo-démocrate. "Nous devons rejeter toute optique qui soutiendrait qu'une seule philosophie politique peut réaliser l'indépendance du Canada... nous devons acceuillir tout ceux qui sont prêts à coopérer avec nous. L'heure est grave et nous ne pouvons pas nous payer le luxe d'attendre qu'apparaisse un Canada indépendant qui serait conforme aux exigences d'un seul groupe. Si nous évoluons vers l'indépendance, les conflits internes sur des options politiques ou sociales pourront être résolus par voie démocratique, par l'entremise des mécanismes politiques et électoraux."

Le document de travail qui a servi de base à l'orientation provisoire du CIC est axé sur quatre aspects de la vie canadienne: l'économie, les moyens de communications, l'éducation et la culture. Au chapitre de l'économie, le CIC préconise, en gros, la mise en place d'une agence de contrôle des investissements étrangers, en particulier le blocage des takeovers d'entreprises canadiennes. Le CIC préconise la mise en oeuvre de politiques autonomes de développement, axées surtout sur l'expansion du secteur manufacturier; il s'oppose à l'élaboration d'une politique globale canado-américaine dans le domaine de l'énergie et favorise le détachement des syndicats canadiens de leurs centrales américaines.

Au chapitre des communications, le CIC appuie les efforts déployés par le CRTC sous Pierre Juneau et réclame l'abolition des privilèges fiscaux de Time Magazine et de Reader's Digest, ainsi que la création d'un magazine hebdomadaire d'information générale.

Les universités canadiennes, lit-on au chapitre de l'éducation, devraient limiter le nombre d'étrangers admis à faire partie de leur corps enseignant; tandis que l'on devrait examiner le caractère des manuels utilisés dans les écoles primaires et secondaires, les universités devraient élaborer des programmes d'enseignement et de recherche axés sur la réalité canadienne. Enfin, le CIC souhaite que l'on élabore au plus tôt une politique de la culture au Canada et que l'on développe encore l'appui du secteur public à la création artistique – cinéma, théâtre, télévision.

L'action que le comité projette d'entreprendre visera surtout à informer et à mobiliser les Canadiens. Un exécutif national coiffera des conseils régionaux et locaux; latéralement, une série de comités fonctionnels seront chargés de la recherche et de l'élaboration des politiques, de la stratégie, de la publicité et du financement.

Une Pinto "familiale"

ST. THOMAS. (PC) –La société Ford Motor Co of Canada Ltd, compte ajouter, au début de l'année, une familiale, (station wagon), aux modèles existants de la Pinto.

Cela permettra à la société de soutenir la concurrence des petits modèles de la General Motors et de ceux qui sont importés.

St. Thomas est une des trois grandes usines nord-américaines qui montent la Pinto. Au début toutes les familiales Pinto seront montées dans cette usine.

Les dirigeants de la Ford se sont refusés à tout commentaire.

récompense

Une récompense de $5.000.00
pour toute information
menant au recouvrement de la somme de
$48,000.00, dont partie
peut être identifiée par numéros de série,
laissée dans une valise brune
sur un wagon du Métro vers
11:45 a.m., mardi, le 7 décembre 1971.

Telle information peut être donnée à
M. Joseph Bédard,
chargé du bureau de sécurité de la banque,
numéro de téléphone 877-8085
ou au service de la Police de Montréal,
Station numéro 10,
numéro de téléphone 872-5501,
ou au Sergent Détective André Saulnier,
872-5504.

DÉCÈS

DORAIS Mgr. Jean de la Croix. A Beauharnois, le 10 décembre 1971, à l'âge de 97 ans, est décédé Mgr Jean de la Croix Dorais, P.A., né à Ville Mercier, Cté Châteauguay, demeurant au Foyer St-Joseph à Beauharnois. Fils de feu Jean-Marie Dorais et de feu Sophie D'Amour. Il fut vicaire général du diocèse de Valleyfield pendant 17 ans. La dépouille mortelle sera exposée jusqu'à 7 hrs dimanche soir, alors il y aura translation des restes en l'Eglise St-Clément. Les funérailles auront lieu lundi après-midi à 2:30 hres le 13 courant. Le convoi funèbre partira du Salon Bourgie & Frères Inc., no 127 rue Ellice, Beauharnois pour se rendre à l'église St-Clément où le service sera célébré. Et de là à la Crypte de la Cathédrale de Valleyfield lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE Alexandrine. A Montréal, le 10 déc. 1971 à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Veuvé Joseph Lamarre née Alexandrine Langevin. Les funérailles auront lieu mardi 14 déc. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos et Bonnier no 3503, rue Papineau à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Louis de France où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE Violette Blanche. A Ste-Foy le 10 décembre 1971 à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Violette Blanche épouse de feu Eugène John Lefebvre, 3830 Place Maricourt à Ste-Foy. Les funérailles auront lieu lundi 13 décembre. Le convoi funèbre partira du Salon Arthur Cloutier et Fils No 1025 route de l'Eglise à 9 heures 30, pour se rendre à l'église Baptiste-Française (3e avenue à Québec) où le service sera célébré à 9.30 heures. Un second service sera chanté lundi 13 décembre à 2.30 p.m. en l'église de l'Oratoire, rue Cartier à Mtl. Et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. Au lieu de fleurs dons au Fonds Chiniqui, aux soins de l'Association Baptiste Française de Montréal.

A
Peau de vache au fini rugueux. Chaude doublure en peluche d'orlon, brune. Col et poignets en "orlon" frisé, naturel. Boutons-pression.
Brun, rouille. 36 à 46. $59.95

(NON-ILLUSTRE)
Modèle semblable au dessin "A" en cuir Cabretta brun cuivre avec col en "Borg"
Tailles 36 à 42 $65.

(NON-ILLUSTRE)
Modèle semblable au dessin "B" en peaux d'agneaux avec fermeture éclair et deux poches appliquées.
Brun clair, 36 à 46. $135.

B
Peaux d'agneaux choisies, traitées pour un fini velouté à l'extérieur tout en conservant leur laine épaisse pour l'intérieur, le col et les poignets. Fermeture éclair. Beige chameau.
Tailles 36 à 46. $160.

PALETOTS 3/4 en peaux d'agneaux $185. et $195.
Tailles 36 à 46.
Léger supplément pour tailles 48 à 56.

Bovet
VÊTEMENTS ET CHAUSSURES POUR HOMMES ET GARÇONS

CENTRES D'ACHATS
Rockland 735-5441
Les Galeries d'Anjou 353-6310
GRANDES TAILLES 2567 est, rue Ontario 527-3601

NOUS ACCEPTONS LES CARTES
CHARGEX
AMERICAN EXPRESS

CHOIX INCOMPARABLE — SERVICE IMPECCABLE
OUVERT JUSQU'À 9H. P.M. DU 9 AU 23 DÉCEMBRE, INCLUANT LES SAMEDIS 11 ET 18 DÉCEMBRE

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES
844-3361
• Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.
• Tout mot additionnel est de 0.05
• L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

PETITES ANNONCES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES
844-3361
• Le prix des petites annonces encadrées est de: $4.20 le pouce de hauteur.
• L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

ACHAT - VENTE

AVOCATS: Jurisprudence à échanger, vendre ou acheter. Chez Louis de G. Plante, 6725 Henri-Bourassa est, apt 303, Montréal-Nord (voisin Pigeon Sports). 14-12-71

Livres usagés, achat et vente, Canadiana. Librairie Le Grimoire, 1018 Laurier ouest, **279-9344.** 20-12-71

AIDE DOMESTIQUE DEMANDÉE

GOUVERNANTE - $70.00
Personne intelligente et bien éduquée pour prendre en charge une maison à Hampstead. Chambre privée, TV couleur, téléphone et salle de bains privés. 2 enfants, 6 et 8 ans, à l'école. La maîtresse de maison travaille (5 jours par semaine) Tél. Mme Miller 866-4637 jour; 486-2112 soir. 15-12-71

JEUNE dame pour prendre soin d'un bébé et petits travaux ménagers, de 10 a.m. à 7 p.m., 3 jours par semaine. Tél: **737-9200.** 14-12-71

AIDE générale pour travail de 9 a.m. à 7 p.m. Outremont, références. Non logée $55. par semaine. Tél.: **276-1289.** 15-12-71

APPARTEMENT A LOUER

LONGUEUIL: 3½ à partir de $99. 4½ à partir de $112. 5½ à partir de $122. Meublés ou non, grandes pièces chauffées, eau chaude, toutes taxes payées, concierge, incluant compte personnel d'électricité. Piscine, terrain de jeux, etc. Téléphoner immédiatement **679-0770.** 14-12-71

CHRISTOPHE-COLOMB 7310: près métro Jean-Talon, 2½, meublé, chauffé, spacieux, buanderie, piscine chauffée, toutes commodités. De $120. à $130. tout compris. Tél: **277-1469** ou **274-1302** 14-12-71

CHRISTOPHE-COLOMB 6652: 1½, 2½, 3½, meublés, neufs, libre immédiatement. 20-12-71

MONTREAL-NORD: spacieux 1½ 2½ – 3½ – 4½ – ascenseur, piscine, bail, taxes payées. Tél.: **321-3167** ou **482-7743.** 27-12-71

APPARTEMENT A SOUS-LOUER

5617 GATINEAU: 4½ pièces, spacieuses, chauffées, très propres, tapis mur-à-mur $135. Tél: **733-9560** 14-12-71

AMEUBLEMENT A VENDRE

GRANDE VENTE DE MEUBLES
Table ronde Thibault. 4 chaises, parfait état $60.
Buffet, chaise berçante, fauteuil, petite table, meubles Edra, impeccables. Aussi chiffonnier.
Tél. 273-8411
20-12-71

ARTICLE A VENDRE

Tapis de salon, dessins orientaux, couleurs attrayantes. 9' x 12', 8' x 10', 6' x 9'. Aussi tapis de passage, jamais utilisés. Aubaine véritable. Tél.: **739-0162** 20-12-71

Télévisions reconditionnées, $20 à $50. récents modèles. 3828 St-Denis, près Pins, Ouvert jusqu'à 10:00 hres tous les soirs. **284-2141** 29-12-71

ANSA-PHONE, service téléphonique, enregistre vos messages. Tél: **271-5841.** 18-12-71

TAPIS MAROCAIN: valeur $650., de luxe, authentique, grand à sacrifier. 6725 Henri-Bourassa est, apt 303, Montréal-Nord, (voisin Pigeon Sports). 14-12-71

AUBAINE: stéréo avec amplificateur-radio - AM-FM "Blaupunkt", table "Perpetuum Ebner", meuble noyer blond, 2 portes, hauteur: 30", profondeur: 16", longueur: 54", espace pour disques, 4 haut-parleurs. Prix très raisonnable. Appelez après 6 p.m. **277-8703.** 16-12-71

A VENDRE

Collection privée de tableaux et lithographies de l'Ecole de Paris et de Montréal. Tél.: **489-1733.** 15-12-71

AUTO A VENDRE

RENAULT 8, 1971, achetée en juillet, 6,000 milles, balance de garantie, excellente condition. Tél.: **272-9238.** 20-12-71

VOLVO, 1971, Demo, tout équipée. Modèles: 164, 142. SPÉCIAUX
VOLVO, 1967, 122S, bonne condition. $995.00
VOLVO, 1968, 144S, très propre. $1,295.00
VOLVO, 1966, 1800S, très propre. $1,395
Up-Town Automobiles Ltée, 400 boul. Décarie, St-Laurent, 749-6807 14-12-71

ARTISANAT

Maître ébéniste français très qualifié vous fera tous meubles de style: bibliothèque, bar, très modernes, rénovation, décapage, vernis. Travail très soigné garanti. Tél.: **467-2223.** 20-12-71

ANTIQUITE A VENDRE

Lit en cuivre, table Louix XV, lampe, miroir, Tél.: **523-6672,** 16-12-71

BUREAU A LOUER

ST-JACQUES OUEST (57): ascenseur, location de choix, loyer gratuit jusqu'à mai 1972. Bail de 3 à 5 ans. Tél.: **843-3359, 482-7743.** 27-12-71

BUREAU A LOUER

5186 COTE DES NEIGES, coin Reine Marie, plusieurs bureaux à louer. Idéal pour architectes, arpenteurs, importateurs etc. Loyer raisonnable. Occupation immédiate. Trust Royal. Mme L. Aved, **733-7175,** soir **738-8284.** 14-12-71

CHALET A LOUER

STE-AGATHE: luxueux style Bavarois, près pentes, 5½, chauffé, cheminée-pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, TV, location: semaines-mois. Rien de libre avant 15 janvier Tél: **256-6825, 254-6728** 23-12-71

CHALET A VENDRE

DOMAINE CHANTECLAIR: authentique chalet suisse, 3 chambres à coucher, grand salon, salle à manger, plan d'architecte exclusif au Canada. Face magnifique lac, sur sommet de pente de ski, foyer pierre naturelle. Prix $14,500 comptant $1,500. Tél.: Jean-Marinier **731-3501** ou **326-2559** 27-12-71

LAC L'ACHIGAN: 20-430e avenue, luxueux, meublé chauffage central Tél.: **684-8499** et **384-2811.** 14-12-71

COURS PRIVES

VENEZ présenter vos difficultés en mathématiques (racines, exposants, équations, etc.); en chimie minérale, atomique; en langues L. G. Plante, 6725 Henri-Bourassa est, apt 303, Montréal-Nord. 14-12-71

CHAMBRE A LOUER

CHERRIER - ST-HUBERT
Chambre meublée, réfrigérateur, cuisinette. Demoiselle - $11.00.
Tél. 523-1161
14-12-71

DIVERS

Dactylos manuels, électriques, louons, vendons, échangeons, réparons. Enseignons français, anglais, dactylo, sténo, jour-soir, correspondance. Cours privés, petits groupes. Venez. Frère St-Yves, Directeur **332-0044, 688-5777** 31-12-71

DUPLEX A LOUER

LONGUEUIL, rez-de-chaussée, duplex, semi-détaché, neuf, 5½ grandes pièces, plus salle de jeux avec foyer, très moderne, inclus laveuse de vaisselle, chauffage; eau chaude, toutes taxes. Prix $200 (6½ avec garage $210). Tél.: **679-0770.** 14-12-71

LONGUEUIL: haut de duplex, semi-détaché, neuf, 5½, très grandes pièces, chauffé, eau chaude, toutes taxes payées. Prix $155. Prêt immédiatement. Tél.: **679-9112.** 14-12-71

FEMME DEMANDEE

CONTREMAÎTRESSE
Dame intelligente, raffinée pour prendre charge de 50 machines pour importante manufacture de blouses.
Endroit propre, air climatisé, atmosphère agréable. Excellent salaire.
S'adresser:
Michel London Originals
70 Molière
(2 rues au nord de Jean-Talon, coin St-Laurent).
Tél: 276-3611 15-12-71

Restaurant français cherche CAISSIERE, parfaite bilingue (français-anglais) horaire: midi ou soir. Appelez **844-2328.** 14-12-71

FEMME DEMANDEE

PHARMACIE
Aide laboratoire, bilingue, dactylo, temps plein, expérience. Verdun.
Tél.: 768-1105
M. Charette
15-12-71

SECRÉTAIRE BILINGUE
Organisme national recherche pour ses services français une secrétaire bilingue expérimentée, capable de prendre des initiatives et de travailler sur dictaphone. Nous exigeons vitesse et précision. Une parfaite connaissance du français.
Traitement $450. Avantages sociaux d'usage.
Écrire détails donnant: âge, formation, expérience à:
CASE 168, LE DEVOIR
14-12-71

SECRÉTAIRE BILINGUE
Sténo dactylo bilingue d'expérience avec esprit d'initiative, travaillant vite et bien pour bureau d'ingénieurs-conseils dans centre-ville. Salaire $4,500 à $6,500. plus bénéfices marginaux.
Pour entrevue appelez
M. Gaston Lambert
871-2200 16-12-71

ORTHOPÉDIE
Dame ou fille pour département d'orthopédie. Expérience: ajustement - ceinture - corset. Bilingue, temps plein. Verdun.
Tél. 768-1105
Pharmacie Charette
14-12-71

STÉNO-DACTYLO
Avec expérience et initiative. Bilingue.
Pour entrevue : 274-8274
15-12-71

APPELEZ
849-3796
Pour travail à temps partiel.
SECRÉTAIRES - STÉNOS - DACTYLOS - RÉCEPTIONISTES ET COMMIS SENIORS;
(français ou bilingues)
Canadian Placement Service
1121 ouest, Ste-Catherine
Suite 300, Montréal
(entre Peel et Stanley)
14-12-71

JEUNE FEMME
Trentaine, sérieuse, appliquée, direction, expédition, mise en production, surveillance générale à faire, contact clients, requise importateur fabricant. Conditions travail avantageuses.
Tél. : 288-6279
16-12-71

Jeune fille expérimentée sur machine "Overlock", bon salaire. S'adresser: Atlantic Hosiery Mills Ltd. 9010 St-Laurent. 16-12-71

Jeune fille pour travail général dans manufacture de bas-culottes. S'adresser: Atlantic Hosiery Mills Ltd. 9010 St-Laurent. 16-12-71

FOURRURE

Magnifique collection de luxueux chapeaux de fourrure. Tél.: **931-4790.** 22-12-71

AUBAINE: Manteaux; vison sauvage comme neuf, modèle classique, grandeur médium. Seal d'Alaska brun, bonne condition. Accepterais offres raisonnables, laissé entreposage 3 ans. Hiver-Floride. Tél: **739-4666.** 14-12-71

HOMME OU FEMME DEMANDE

TENEUR DE LIVRES, bilingue, expérimenté, pour prendre en charge bureau de trois filles dans l'industrie d'habits pour homme. Appelez M. Burt Segal **381-8836.** 16-12-71

FEMME DEMANDEE

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Une importante organisation du centre-ville est à la recherche d'une secrétaire bilingue.

Les candidates seront des sténos dactylos expérimentées, âgées de 22 à 30 ans, possédant une personnalité agréable, beaucoup d'initiative et une très bonne connaissance du français.

- Salaire intéressant et généreux bénéfices marginaux.
- Discrétion assurée.

Envoyez curriculum vitae à:
Case 169, Le Devoir 15-12-71

ASSISTANTE SECRÉTAIRE REQUISE

L'ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-CANADIENNE DE LA SASKATCHEWAN offre un emploi permanent d'assistante secrétaire, avec entrée en fonctions en janvier 1972.

Le candidate idéale devra être bilingue, maîtriser parfaitement la langue française et être qualifiée pour la tenue des livres de comptabilité.

Les candidatures devront être accompagnées d'un curriculum vitae complet, de plusieurs références, d'une photo récente de la candidate de son numéro de téléphone, et devront être adressées à l'adresse suivante:

Directeur général de l'A.C.F.C.,
2800, rue Albert,
Régina, Sask.

Lieu de travail: Régina - salaire selon qualifications et expérience - temps de probation: trois mois - augmentations périodiques de salaire à déterminer selon le rendement fourni - Plan de pension personnel après six mois de service - avantages sociaux normaux.
10-12-71

HOMME OU FEMME DEMANDE

Maison établie requiert services d'une personne possédant connaissance de l'histoire de l'Art. Ecrire Case 164, Le Devoir. 16-12-71

CONCIERGES DE NUIT
avec expérience demandés Homme ou femme.
Veuillez vous présenter à:
L'Hôtel Ritz Carlton
Entrée rue Drummond
M. Maloney
14-12-71

HOMME DEMANDE

PROFESSEURS
Désireux de doubler leur salaire.
Tél. 725-5934
M. Guay
16-12-71

AIDE GARDE-MANGER
Travail 6 jours, midi et soir. Expérience dans la cuisine française.
Bon salaire, références demandées.
Nationalité : française
Se présenter ou téléphoner
Restaurant Le Caveau
2063 rue Victoria,
843-3661
15-12-71

JEUNE HOMME COMPÉTENT
Gradué du secondaire ou d'une école technique.
Excellente occasion pour commencer une brillante carrière avec une compagnie en pleine expansion et progressive.
Les fonctions de début seront dans l'expédition avec possibilités d'avancement dans la supervision.
Doit être bilingue.
Faire parvenir résumé complet donnant années de scolarité à:
Case 162, Le Devoir
14-12-71

LOCATION-REPARATIONS

TELEVISIONS à louer $5.95 par mois. Réparations: couleur, noir et blanc, stéréos, transistors. Représentants disponibles pour vous servir à domicile pour vos plans-achats. ALDO. **722-1031.** 15-12-71

LOGEMENT A LOUER

LAVAL: Place Renaud – bas-duplex, 5½, garage, $125. par mois, à sous-louer, libre fin décembre. Tél: **663-8199** 3-1-72

RUE SHERBROOKE: 4½ pièces, fermées, chauffées, eau chaude, devant parc, poêle-frigidaire fournis, adultes seulement. Tél.: J. Bouchard **844-2573** ou C. Grenier **658-4944.** 17-12-71

COTE-DES-NEIGES, libre fin décembre à sous-louer, 6½, beau haut duplex, rue calme, près Collège Marie de France, $210, par mois, garage, taxes et chauffage compris. Tél.: **324-5934** avant 5 p.m. et **342-1795** après 5 p.m. 17-12-71

AHUNTSIC: 10,690 avenue d'Auteuil, haut-duplex, luxueux, chauffé, éclairé, 6½, spacieux, ménage fait, adultes $300. par mois. Tél.: **381-6291.** 14-12-71

MONTREAL-NORD: 4½ pièces, fermées, chauffées, eau chaude fournie, entrée laveuse-sécheuse, logements modernes, près centre d'achats Forest. $100-$110. 1er étage: 4½ non chauffé, $85. remis à neuf. Tél.: **331-4864.** 17-12-71

6 pièces, meublées, près St-Denis – Ste-Catherine, conviendrait bien pour louer 3 chambres. Tél.: **525-4272.** 15-12-71

QUARTIER RESIDENTIEL: 6 pièces plus foyer, sous-sol non fini, garage chauffé. Cause transfert. Prix raisonnable. Tél.: jour **861-8602,** soir après 5 p.m. **482-5811.** 15-12-71

IMMEUBLE
POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT CETTE RUBRIQUE
APPELER
MME MICHELINE TURGEON
844-3361

PROPRIÉTÉ À REVENU À VENDRE

VILLE LASALLE
Bâtisse moderne, 38 appartements de 3½ - 4½ pièces. Baux à l'année. Revenus de $54,000. Achetez pour $55,000. Comptant H. Fisher 679-8220.
IMM. WESTGATE
courtiers
14-12-71

PROPRIETE A VENDRE

VILLE MONT-ROYAL
Cottage "Dutch Colonial", 7 pièces, plan central, 2 salles de bain, grand jardin et garage. MLS. Prix demandé : $46,000. E. Brodeur, 733-7175, soir : 342-3548.

10875 DURHAM
AHUNTSIC
Entre Gouin et Parc Stanley, cottage détaché de 6 pièces, grandeur du terrain 50' x 105'. Prix $21,900. Occupation si désiré. MLS Mme Jean Silver, 733-7175, soir : 733-8033.

TRUST ROYAL
V.M.R.
14-12-71

MAISON A LOUER

Bungalow à louer comprenant piscine extérieure, meublé ou non, quartier résidentiel, $150. par mois. Disponible en janvier. Montréal-Nord. Tél: **322-5962** 22-12-71

ST-BASILE-LE-GRAND: cottage semi détaché, 7 pièces, 2 salles de bains, ménage frais fait, $150. par mois. Libre immédiatement. Tél.: **679-5034** 14-12-71

ON DEMANDE

ACHETERAIS meubles anciens de plus de 40 ans, salle à manger, vaisselle etc. Tél.: **374-1224.** 18-12-71

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 1600 Berri, suite 3106, Marthe Gaudette, B.A., B. Ped., B. Ph.: L. ès Lettres. Tél: **288-2332.** J.N.O.

DU BONHEUR ENRG., Agence but amical, social, matrimonial. Veufs (ves) personnes seules. Ecrire: Case Postale 101, Station Rosemont, Montréal, Québec. Information: **729-0680.** 14-12-71

Hommes et femmes volontaires pour partager programmes artistiques socio-culturels pour célibataires. Peintures, musique, théâtre, concert, textes et événements spéciaux. Tél.: **272-2826.** 17-12-71

PERDU

A OUTREMONT, montre en or, marque "International", bracelet noir (homme) Généreuse récompense. Tél: **279-9929** 14-12-71

PROPRIETE A VENDRE

LONGUEUIL: magnifique maison de ville (Town Houses), neuves, très grandes pièces, cuisine, très bien agencées, salle de toilette additionnelle, prix pour vendre immédiatement $11,300. Petit comptant. Tél: **679-8516** 14-12-71

BOUCHERVILLE – propriété neuve de 3 chambres à coucher, cuisine dernier cri, salon, vivoir avec foyer d'angle, garage. Site enchanteur, toutes commodités. Comptant désiré $1,400. Prix total: $20,900. Tél: **655-7830.** 16-12-71

LONGUEUIL: Split Level, 6½ pièces, $18,000. 927 Prieur. Tél.: **679-4011** et **678-2565.** 18-12-71

CANDIAC – construction récente, luxueux, split-level, 3 chambres à coucher, salon, cuisine moderne et fonctionnelle, salle familiale avec foyer naturel au niveau de jardin. **$21,900.** Comptant requis **$1,500.** Occupation quand désiré **659-2411**

PROPRIETE A REVENUS A VENDRE

Vendrais ou échangerais propriété à revenu, 54 appartements, meublés, neufs, tous loués. 6652 Christophe-Colomb. 20-12-71

DOIT VENDRE: 29 triplex avant le 31 décembre; quel que soit le comptant, tous loués. Idéal pour petit investisseur. Coût déductible de vos impôts. Tél.: **526-4141 679-0770** Longueuil. 14-12-71

PRETS HYPOTHECAIRES

PRETS, 1ère et 2ième hypothèques. Résidentiel, commercial et industriel. Service rapide. V. Boucher, C.E.P. Tél.: **622-3102.** 17-12-71

STUDIO DE DANSE

APPRENEZ A DANSER, toutes les danses populaires, groupe ou privé. Spécial 12 heures – $29.00 Ecole de Danse Suzanne, 2506 boul. Rosemont, **279-3588.** 16-12-71

TERRAIN A VENDRE

TERRAINS ET TERRES: Si vous êtes à la recherche d'une ferme ou d'un petit lopin de terre, nous possédons 5,000 acres de terre, à votre choix et à la portée de toutes les bourses. Pour information, écrire à: C.P. 98 Bromont. P.Q. 20-12-71

À VENDRE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
V.M.R.
731-7741

OUTREMONT
Superbe cottage en pierre, somptueux hall d'entrée 12' x 25' avec poutre au plafond, salon 15' x 30' avec plancher en marbre et foyer naturel, hall transversal et salle à manger, en au mi-étage, 5 grandes chambres à coucher, 2 salles de bain modernes, salle de jeux lambrissée avec foyer naturel. Charmante maison conçue avec originalité. Doit être vue. Prix demandé : $70,000. M.L.S. Appeler Gisèle Laurin, 731-7741, rés. : 334-9882.

CARTIERVILLE
GRANDE ALLÉE : luxueux cottage détaché avec piscine en fibre de verre, garage double, quartier de choix, pour plus de détails appeler Mme Gisèle Laurin, 731-7741, rés. : 334-9882.
14-12-71

TERRAINS A VENDRE

ST-JOVITE, vaste choix de terrains sur bord de l'eau. Tél.: **331-8739.** Des photos et des informations vous seront postées sans obligation. 14-12-71

ROUSSILLON
FRANCE
Lots d'environ 10 hectares dans Sud-France, près de Méditerranée. 30 kilomètres de Perpignan.
Prix exceptionnel provenant de subdivision d'un lot plus important. 0.5 f.f. le mètre carré. Vente rapide.
Pour tous renseignements: Plan-photo !!!
Case postale 2476,
Station D,
Ottawa.
14-12-71

VOYAGE

FLORIDE: départ le 20 décembre, retour 10 janvier. Voyage agréable le jour. Grand Station, place pour 9. $90. aller-retour. Tél: **277-8089** 18-12-71

Paul VI et la dignité humaine en Ulster

CITE DU VATICAN (AFP) – Le Saint-Siège s'intéresse à la procédure décidée par le gouvernement irlandais contre les autorités britanniques devant la commission des droits de l'homme de Strasbourg.

Il y a quelques semaines, Dublin a en effet annoncé qu'il allait porter plainte contre la torture et les sévices qui, selon lui, seraient pratiqués par les troupes britanniques en Ulster.

Les représentants du Vatican chargés de faire rapport seront notamment NN. SS. Igino Cardinale, nonce auprès des organismes européens, Gaetano Alibrandi, nonce en Irlance, et Domenico Enrici, délégué apostolique à Londres.

Paul VI lui-même n'a jamais caché sa réprobation de la torture et des sévices commis à Belfast comme dans les autres parties du monde. "L'attitude de l'Eglise à l'égard de tout ce qui lèse la dignité et l'intégrité de l'homme est bien connue. Le récent synode l'a réaffirmée", a dit récemment le porte-parole du Vatican à propos de l'Ulster.

Les observateurs rappellent qu'après avoir dénoncé, l'an dernier, la torture au Brésil, le pape condamna la proclamation de l'état d'exception par les autorités britanniques en Irlande du Nord. Le 29 août, le chef de l'Eglise signalait "L'aggravation de la situation à la suite des mesures exceptionnelles de sécurité qu'une partie au moins de la population a vivement ressentie".

Le 5 septembre, le souverain pontife reprenait la parole pour déplorer "les nouvelles conditions de violence en Irlande du Nord et l'effusion de sang innocent". Les attentats terroristes, aussi bien catholiques que protestants, paraissaient condamnés comme les brutalités des troupes britanniques, leurs "interrogatoires en profondeur", etc.

Avis légaux - Avis publics

Cour Supérieure,
District de Montréal,
No. 14-019577-71

Succession de Josef Wolak

AVIS est par les présentes donné que la requête pour des Lettres de Vérification dans la succession de Josef Wolak, qui en son vivant résidait dans la Ville de Montréal, dont la dévolution est réglée par un testament en forme authentique, sera présenté pour adjudication devant la Cour Supérieure siégeant en Pratique, Chambre 2.16, au Palais de Justice à Montréal, 10 est, rue Craig, le 18 janvier 1972, à 10 heures de l'avant-midi.

Dame Stella Smolenska,
Requérante

AVIS est par les présentes donné que BALFEM INVESTMENT CORP. une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies et ayant son siège social dans les Cité et District de Montréal, s'adressera au Ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec pour obtenir l'abandon de sa Charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies
DATE à Montréal, ce 8ième jour de décembre 1971.

(signé) SAUL KWIAT
Secrétaire

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL

AVIS

(Recueil des lois du Québec – 1969 – Chapitre 84 – Article 294)

EXTRAIT du procès-verbal d'une assemblée de la COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL tenue à son siège social, 159, rue Craig ouest, Montréal, le 10 novembre 1971.

Après étude et discussion, comme suite à la demande du Comité des Parents de l'Ecole Soeur Ste-Anne-Marie, il est unanimement résolu de modifier le parcours de la boucle nord de la ligne 146 Christophe-Colomb, depuis le carrefour Christophe-Colomb et Henri-Bourassa via le boulevard Henri-Bourassa vers l'ouest, la rue Chambord vers le nord, le boulevard Gouin vers l'est et la rue Christophe-Colomb vers le sud.

Approuvé par le comité exécutif de la C.U.M. le 25 novembre 1971.

"CERTIFIE CONFORME"
Le secrétaire et
conseiller juridique,
Yvon Clermont, c.r.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
Division des divorces
NO: 12 017901 71
Greffe des divorces du district de Montréal
DAME JEANNE D'ARC PICHE, ménagère, épouse de LOUIS GENEREUX, résidant et domiciliée au 2640 de la rue Frontenac, appartement 4, en les ville et district de Montréal,
requérante,
-vs-
LOUIS GENEREUX, d'adresse inconnue,
intimé,
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé LOUIS GENEREUX est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 6 décembre 1971
Jacques Perron,
Registraire des divorces
ME JOHN HERSCHORN, C. R.
procureur de la requérante
Suite 226
1396 ouest rue Ste-Catherine
Montréal 107, Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR PROVINCIALE
No: 02-411628-71
LES COMMISSAIRES D'ECOLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-LEONARD DE PORT-MAURICE, dans le comté d'Olier district de Montréal,
demandeurs
– contre –
MADELEINE DAGENAIS et SIMONE DAGENAIS, toutes deux, autrefois demeurant à St-Léonard, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus,
– et –
CECILE DAGENAIS BASTIEN, ROSETTE DAGENAIS LARCHE, FRANCINE DAGENAIS, JOHANNE DAGENAIS, STEPHEN GATY, ANDREW GATY, TOUS demeurant à St-Léonard district de Montréal,
défendeurs
IL EST ENJOINT à MADELEINE DAGENAIS et SIMONE DAGENAIS à l'intention desquelles une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 10 décembre 1971
CLAUDE DUFOUR
Greffier-adjoint
M Lefrançois & Benoît
5325 est Jean-Talon
suite 202
Montréal 452
Avocats des demandeurs

"Avis est par les présentes donné que CHALET BAR-B-Q Incorporated, incorporé en vertu de la Loi des Compagnies de Québec, fera demande de permission d'abandonner sa Charte.
Rose Grandjean, Secrétaire."
RUSK) & GREGORY

AVIS
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie, de toutes les créances présentes et futures de René Petit, demeurant à St-Bruno et y faisant affaires sous les nom et raison sociale de South Shore Flooring Reg'd., en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 29 mai 1970, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Chambly, le 2 juin 1970, sous le numéro 328602.
Banque Canadienne Nationale
Montréal, 10 décembre 1971.

Avis est par les présentes donné qu'un Contrat enregistré au Bureau du Registraire de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le no. 2313809 La Banque Royale du Canada (ici appelée "La Banque") a libéré, réassigné et retransféré à Alloy Manufacturing Limited, 44 rue Joseph, P.Q.C.P. 240, Lachine, Québec, manufacturiers de bateaux de plaisance et de cabine, tous les droits, titres et intérêts de la Banque à partir du 26ième jour d'octobre 1971 sous une certaine assignation générale des dettes figurant aux livres, exécutées par le client à la Banque, en date du 2 novembre 1964 et enregistrée au Bureau du Registraire de la Division de Montréal sous le no. 1789101.
Daté le 8ième jour de décembre 1971.
La Banque Toronto-Dominion

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
NO: 12-018058-71
DAME YVETTE VAN RANST, technicienne en photographie, mariée en Communauté de biens de Réal Girardeau, domiciliée et résidant à 2200, rue Mercier, app. 2, cité et district de Montréal,
Requérante
– vs –
REAL GIRARDEAU, technicien en photographie, résidant au Mexique et d'adresse inconnue,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'Intimé REAL GIRARDEAU est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours suivant la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à son intention à la Division des Divorces de la Cour Supérieure de Montréal.
MONTREAL, le 9 décembre 1971
(S) JACQUES PERRON
Registraire, C.S.M.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL
NO.: 12-017466-71
DAME MARGARET POULIOT, résidant en les Cité et District de Montréal,
Requérante,
-vs-
EDWIN HERBERT SMITH, présentement de lieu inconnu,
Intimé,
PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimé EDWIN HERBERT SMITH est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, au jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous. Montréal, ce 7ième jour de décembre 1971.
JACQUES PERRON,
Registraire,
Mes Robinson, Sheppard & Shapiro
800 Place Victoria, S. 612
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL
NO.: 12-017 915-71
WILFRID J. LEFEBVRE, fils de ARTHUR LEFEBVRE et ALICE ALBERT, résidant au Ste-Martyrs Canadiens, Co. Wolfe, district de St-François,
Requérant.
-VS-
MARIE ANGI JULIETTE SIMARD, présentement de lieux inconnus,
Intimée.
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'Intimée MARIE ANGI JULIETTE SIMARD est par les présentes requise de comparaître dans un délai pe 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, ce 9 décembre 1971
JACQUES PERRON,
régistraire.
Mes Laurier, Feiming & Ass.,
500 St-James W.
Montréal, Que.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 août 1971 à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Filterlite Aluminum Products Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal ce 7ième jour de décembre 1971 sous le numéro 2317040 Daté ce 8ième jour de décembre 1971
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

FITTWELL SHOES LTD
AVIS D'ABANDON DE CHARTE
AVIS est par les présentes donné que "FITTWELL SHOES LTD", une Compagnie constituée en vertu de la Partie 1 de la Loi des Compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la Cité de Côte St-Luc, District de Montréal, s'adressera au Secrétaire Provincial de la Province de Québec pour obtenir l'abandon de sa Charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies de la Province de Québec.
MONTREAL, 3 NOVEMBRE 1971.
(signée) ROZA KRAUSZ
PRESIDENTE
PROCUREUR DE LA REQUERANTE
Me STEVEN KORDA
1440 ouest, rue Ste-Catherine,
suite 310,
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
DIVISION DES DIVORCES
NO: 12 017380 71
GREFFE DES DIVORCES
DU DISTRICT DE MONTREAL
DAME MONIQUE STE-MARIE, ménagère, épouse contractuellement séparée, de MAURICE CYR, résidant et domiciliée au 1740 de la rue Galt, à Verdun, district de Montréal,
requérante,
VS
MAURICE CYR, présentement de lieux inconnus,
intimé.
PAR ORDRE DE LA COUR
l'intimé MAURICE CYR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 6 décembre 1971.
Me John Herschorn, C.r.
suite 226
1396 ouest rue Ste-Catherine
Montréal 107, Québec.
J. EDMOND LAVOIE,
Registraire des Divorces.

RADIO·QUÉBEC

L'Office de radio-télédiffusion du Québec recevra jusqu'à 15h00 heures (heure normale de l'est), le vendredi 7 janvier 1972, au bureau de son secrétaire, situé au 1000 de la rue Fullum à Montréal (133e) des soumissions sous enveloppes scellées pour:
AMÉNAGEMENT DU PREMIER ETAGE
EDIFICE "C"
DOSSIER 10-800

Les spécifications et les conditions du présent appel de soumissions sont portées aux plans, devis, cahiers de charges et autres documents d'accompagnements dont les personnes intéressées peuvent se procurer un exemplaire en s'adressant, à compter du 15 décembre 1971, au bureau de son conseiller technique, Yvon Turcotte, situé au 1000 de la rue Fullum à Montréal (133e) et moyennant un dépôt non remboursable d'une somme de cinquante dollars ($50.00) par chèque visé, tiré sur une banque à charte du Canada ou une Caisse Populaire du Québec et payable à l'ordre de l'Office de radio-télédiffusion du Québec.

Toute soumission pour être valable, doit être conforme aux dispositions, aux spécifications et aux conditions du présent appel d'offres et doit êtres accompagnée du dépôt, remboursable sous conditions, soit d'un bon de cautionnement, soit d'un chèque visé au montant de $20,000.00 émis à l'ordre de l'Office de radio-télédiffusion du Québec.

L'Office de radio-télédiffusion du Québec accordera priorité aux soumissions qui lui parviendront de soumissionnaires ayant place d'affaires dans la ville de Montréal ou dans un rayon de soixante quinze milles (75) de son Hôtel-de-Ville et, d'autre part, ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune autre des soumissions reçues et il se réserve le droit d'accepter toute soumission intégralement ou partiellement.

Le Secrétaire,
Jean-Guy Jacques.

La Libye derrière l'assassinat du premier ministre Wasfi Tall?

NEW YORK (AFP) – Le roi Hussein de Jordanie affirme dans une interview publiée hier par le New York Times que les Arabes ne sont pas prêts à une guerre contre Israël et que la Jordanie ne se laissera pas entraîner dans un conflit actuellement.

Evoquant l'assassinat de son premier ministre Wasfi Tall, le souverain laisse entendre que ses relations avec les autres pays arabes et les Palestiniens dépendront dans une grande mesure des résultats du procès au Caire des quatre palestiniens arrêtés. Il affirme à ce sujet que la "reprise de conversations avec ceux qui prétendent représenter les Palestiniens est hors de question tant que toute l'histoire de l'assassinat ne sera pas tirée au clair."

Certaines personnes de son entourage croient, selon le journal, que la Libye a financé l'assassinat qui a été perpétré avec le consentement silencieux des Egyptiens.

Evoquant d'autre part les combats sanglants de septembre 1970, le roi Hussein affirme qu'il ne s'agit pas d'une "guerre entre Jordaniens et Palestiniens mais d'une lutte entre d'une part la loi et l'ordre et d'autre part le chaos et l'anarchie".

aux 4 coins du monde

Le président de RCA décédé

NEW YORK (AFP) – M. David Sarnoff, président du conseil d'administration de la Radio Corporation of America (RCA) jusqu'en janvier 1970, est mort hier à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de 80 ans.

M. Sarnoff, né en Russie, avait immigré aux Etats-Unis en 1900. A la mort de son père quelques années plus tard, il dut gagner sa vie comme vendeur de journaux et garçon de courses.

Dévorée par ses chiens

ROVIGO (Venetie) (AFP) – Une vielle femme a été dévorée par une trentaine de chiens qu'elle avait recueillis chez elle, à Bergantino près de Rovigo (Venetie). Isabella Giglioli, 78 ans, s'occupait des chiens abandonnés et faisait tous les matins la ronde des bouchers et épiciers pour y ramasser de quoi nourrir son chenil. Ne l'ayant pas vue depuis deux jours, sa soeur est allée chez elle et a découvert les restes de la malheureuse.

Scout met Ariel sur orbite

VANDENBERG, (Californie) (AFP) – Une fusée Scout quadri-étage porteuse du quatrième satellite britannique a été lancée samedi de Vandenberg, au nord de Los Angeles et mise sur orbite. Il s'agit d'Ariel-4 qui pèse 220 livres et étudiera les propriétés des couches supérieures de l'onosphère.

Une communication de la NASA souligne à ce propos l'espoir des savants des deux pays que ce planétoïde élargira beaucoup les connaissances de cette région du cosmos, notamment à l'époque où s'évissent les orages magnétiques.

La période de questions tripotée

LONDRES (AFP) – Le super-ministère de l'environnement qui regroupe les départements du transport, du logement et de l'administration locale, a mis au point un "tripotage" qui permet aux ministres d'éviter les questions gênantes de l'opposition aux Communes, a révélé hier le Sunday Times, document à l'appui.

Le journal reproduit en première page un mémorandum prouvant l'existence d'un système très efficace en vertu duquel des députés de la majorité conservatrice déposent un barrage artificiel de questions "amicales", évitant ainsi aux ministres intéressés d'avoir à répondre trop souvent aux questions plus "critiques" des représentants de l'opposition.

Il est évident que l'établissement d'un dossier de questions de complaisance par des représentants de la majorité limite indûment le temps imparti à l'opposition pour critiquer l'administration gouvernementale ou simplement pour s'informer.

Convention républicaine en août

WASHINGTON (AFP) – Le comité national républican, l'organe directeur du Parti républicain, a officiellement convoqué pour le 21 août la convention nationale au cours de laquelle le président Nixon sera en principe désigné comme candidat à la réélection. La convention se prolongera pendant trois jours.

Le Chameau rapporte $200,000

NEW YORK, (AFP) – Le trésor composé en majeure partie de louis d'or du bateau français "Le Chameau", coulé en 1725 au large de la Nouvelle-Ecosse, a rapporté samedi 199.630 dollars au cours d'une vente aux enchères à New York.

Le trésor avait été récupéré en 1965 par un groupe de trois explorateurs dirigés par Alex Storm. Une émeraude montée sur une bague en or dite "L'émeraude du Chameau" (1,80 carats) a atteint 4,750 dollars.

Carrières et Professions

Hôpital St-Joseph de Rosemont (1969) Inc.

demande

– **Infirmières licenciées**

– **Auxiliaires en nursing licenciées**
pour service de soir et de nuit.

– **Technicien(ne) en radiologie**
pour service de soir.

S'adresser au:

Bureau du personnel
5689, boul. Rosemont
Montréal 410, Qué.

La Commission scolaire régionale Carignan

recherche du

PERSONNEL ENSEIGNANT

dans les disciplines suivantes :

Chimie et physique - (Sec IV)
Physique - (Sec. V)

Qualifications :
- être légalement qualifié de préférence.
- les candidats non légalement qualifiés sont aussi invités à soumettre leur candidature.

Conditions de travail :
Selon les termes de l'Entente provinciale régissant les enseignants.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer sans tarder avec :

M. Jocelyn Sévigny,
Directeur du personnel,
70, rue Elizabeth,
Sorel. (514)-742-2781

CITÉ DE CHICOUTIMI
"ANIMATEUR CULTUREL"

FONCTION
Établir une programmation de diffusion culturelle, coordonner sa réalisation en entretenant des relations suivies avec les responsables des divers groupes ou organismes, accomplir toutes les tâches inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS
Être titulaire d'un diplôme universitaire en sciences humaines ou toutes autres disciplines appropriées.
Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
Avoir une bonne connaissance des méthodes d'animation et du milieu socio-culturel de la région Saguenay Lac St-Jean.

JURIDICTION
Du Comité des loisirs de la Cité formé de M. le Maire et de deux conseillers municipaux.

SALAIRE: À ÉTABLIR SELON LES COMPÉTENCES

Les personnes qui désirent prendre part à ce concours doivent faire parvenir leur candidature à: M. Benoit Simard, Greffier, Cité de Chicoutimi, 201 est rue Racine, Chicoutimi.

ÉCHÉANCE D'INSCRIPTION:
le 17 décembre 1971 - 16 heures

N.B. Veuillez identifier l'enveloppe:

"ANIMATEUR CULTUREL"
BENOIT SIMARD, Greffier
Cité de Chicoutimi

ENERGIE NB POWER

OCCASION DE CARRIÈRE COMME MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN

LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

recherche

DEUX MÉCANICIENS-ÉLECTRICIENS

pour procéder aux installations, aux tests d'entretien et d'acceptation sur l'équipement de distribution aussi bien qu'aux fonctions d'entretien sur l'équipement de transmission. Les candidats doivent posséder une solide formation avec diplôme d'une école technique ou l'équivalent. Une très grande expérience pratique dans ce domaine serait appréciée.

Salaire selon qualifications et expérience. Excellents bénéfices marginaux.

Les réponses, incluant un curriculum vitae complet, qualifications et expérience doivent être adressées directement au:

Agent d'emploi,
La Commission de l'Energie Electrique du Nouveau-Brunswick.
527 rue King,
Frédéricton, N.B.

DIRECTEUR DES FINANCES

Qualifications:
C.A., C.G.A., ou R.I.A. avec expérience pertinente en milieu hospitalier.

Salaire:
Selon les nouvelles échelles du Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir curriculum vitae au:

Directeur général
Hôpital Général de Shefford
205, boulevard Leclerc
Granby, Qué.

RESPONSABLE DU SERVICE ALIMENTAIRE

Fonctions :
Responsable du service alimentaire et de son intégration à l'organisation globale de l'hôpital.
Planifie, organise, dirige, coordonne et contrôle les activités des sections opération, distribution et diétothérapie afin d'assurer une saine alimentation aux malades et au personnel.

Exigences :
- Diplôme de diététiste professionnelle.
- Une bonne formation dans les techniques d'alimentation de groupe.
- Expérience dans la cuisine de masse.
- Connaissances professionnelles en matière de production et de distribution d'aliments.
- Connaissances administratives et expérience de la gestion du personnel.

Salaire :
Selon l'expérience.

Les candidates intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae complet à :

Case 1647, Le Devoir

INGÉNIEUR CIVIL, ADJOINT TECHNIQUE AU DIRECTEUR - PROJET D'ÉTUDES D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL - TUNISIE

Surveyer, Nenniger & Chênevert Inc., l'un des consultants les plus importants au Canada, est à la recherche d'un ingénieur pour le poste d'adjoint technique au directeur d'un projet d'aménagement régional en Tunisie.

Le candidat :
Diplômé en génie civil, il doit posséder au moins 5 ans d'expérience en hydrologie, structures hydrauliques et barrages. Il doit être disponible pour se rendre sur les lieux durant une période d'un an. Il est essentiel que le candidat ait une parfaite connaissance du français.

Le salaire, fonction de l'expérience, comprendra en plus des bénéfices nombreux, une allocation de séjour et de déplacement.

Téléphoner à M. Pierre Runner 931-3551, local 418.

SURVEYER, NENNIGER & CHÊNEVERT INC.,
1550 ouest boul. de Maisonneuve,
Montréal, P.Q.

EMPLOYEURS

L'INSTITUT TECCART INC.
VOUS OFFRE
DES CANDIDATS DE CHOIX
AU POSTE DE
TECHNICIEN SPÉCIALISÉ
EN
ÉLECTRONIQUE MODERNE
(NIVEAU COLLÉGIAL)

POUR RENSEIGNEMENTS
M. RENE DUGUAY
directeur des études

TECCART

INSTITUT TECCART INC.
3155 Hochelaga, Montréal
526-0493

RESPONSABLE DE LA DISTRIBUTION

FONCTIONS :
Responsable de la distribution et du contrôle des activités de la section distribution et de la coordination de ses activités avec les autres secteurs du service alimentaire.

Exigences :
- Détenir un diplôme de diététiste professionnelle.
- Connaissances administratives et expérience dans la gestion du personnel.

Salaire :
Selon l'expérience.

Les candidates intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae complet à :

Case 1646, Le Devoir

DIRECTEUR DES ADMISSIONS

Une maison d'enseignement de grandeur moyenne de niveau universitaire cherche une personne qui peut évaluer le potentiel des étudiants, a de l'expérience en "Counseling" et/ou dans l'enseignement, qui possède au minimum un baccalauréat (de préférence dans le domaine de l'éducation) et est bilingue.

Tâches :
- Diriger le bureau des admissions.
- Établir les procédures d'admission.
- Compiler les statistiques des admissions.
- Diriger les recherches et faire les recommandations concernant la politique et les procédures d'admission.
- Maintenir les contacts avec le personnel des écoles secondaires, des collèges et des universités, concerné par les admissions.

Adresser curriculum vitae en mentionnant âge, qualifications et salaire désiré à :

Case 1644, Le Devoir

TECHNICIEN DE TRAVAUX PRATIQUES AUDIO-VISUEL

Attributions :
Accomplir des tâches de démonstrateur, instructeur; effectuer des travaux d'entretien et d'amélioration des appareils, instruments et outils électromécaniques; assister dans la préparation et la présentation des travaux au service de l'audio-visuel.

Qualifications :
a) diplôme d'études post-secondaires équivalant à 14 années de scolarité en technologie ou une spécialité;
ou
b) avoir achevé une 12ième année d'études et posséder quatre (4) années d'expérience dans un travail connexe.

Salaire :
Suivant la convention collective.

Entrée en fonction :
Début janvier 1972

Les candidatures et le curriculum vitae doivent être adressés au :

Service du Personnel,
Collège de la Gaspésie
C.P. 590, Gaspé, Qué.

---

université du québec à trois-rivières

DÉPARTEMENT DES LETTRES

Offre d'emploi

Professeur de linguistique anglaise parfaitement bilingue, spécialisé en traduction et stylistique comparée.

Section : LANGUES MODERNES

QUALIFICATIONS :
Avoir au moins une scolarité de doctorat.

SALAIRE :
Selon l'échelle des traitements en vigueur à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

AVANTAGES SOCIAUX :
Assurance-vie, assurance accident-maladie, assurance-salaire, fonds de pension.

Les demandes doivent parvenir au soussigné avant le 1er février 1972.

Faire parvenir curriculum vitae et photocopies des diplômes à :

M. Armand Guilmette, directeur
Département des Lettres,
Université du Québec à Trois-Rivières,
C.P. 500,
Trois-Rivières.

Salaire : $8,000 - $25,000

INGÉNIEURS • DESSINATEURS • EDO
ARCHITECTES • ESTIMATEURS • TECHNICIENS

Nous avons tant de demandes que nous ne pouvons pas toutes les énumérer en détail.
en Civil - structures • Civil - Construction • Civil - Fondations • Électricité • Mécanique • Industriel • Béton armé • Production • Chimie • Projet • Usine • Machinerie • Gérants • Marketing • HVAC • Tuyauterie • Convoyeurs • Instrumentation • Air climatisé • Details de charpentes métalliques • Conception de machine à imprimer • Conseillers en personnel • Lignes de haute tension • Construction • Opérateurs et ingénueurs d'usines hydroélectriques • Fer ornemental • Pâtes et papiers • Vente • Chimistes • Plomberie • Géologue • Ingénieur et technicien des sols • Mise au point d'appareils électroniques • EDP • Gerants de bâtisses • Architectes en urbanisme • Ingenieur et gerants d'entretien • Comptables • Mecaniciens, machines • Municipal • Etc.

Adressez-vous de suite à : **Marcel de Cotret ou Serge Lareau**
ARTHUR KOFMAN, Ingénieur-Conseil
Technical Registry Inc.
Alpha Design Inc.
1010 ouest, Ste-Catherine, suite 724
Tél. 866-5414

alpha

ASSURANCE-VIE

Nous sommes présentement à la recherche d'un candidat pour combler un poste à notre Siège Social.

Aptitudes requises:
- Études C.L.U. souhaitables
- Connaissances approfondies en assurance-vie
- Ambitieux et travailleur

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

Union du Canada
Assurance-Vie
a/s Directeur des Ventes
C.P. 439
Ottawa, Canada

Traitement confidentiel assuré

---

la ville de québec

ANALYSTE

Méthodes et Procédés

FONCTIONS : Sous direction, analyser les méthodes et procédés administratifs dans les différents services de la Ville en vue d'améliorer les procédés et systèmes de gestion existants et d'étudier les possibilités de les mécaniser; préparer les rapports requis dans l'exercice des fonctions; accomplir toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS : Posséder un diplôme universitaire et quelques années d'expérience progressive dans le domaine de l'analyse des méthodes et procédés; qualités personnelles appropriées, dont un état physique satisfaisant.

TRAITEMENT : Le traitement sera établi selon les qualifications.

Pouvu obtenir une formule d'inscription ou des renseignements additionnels, prière de s'adresser au :

SERVICE DU PERSONNEL,
Hôtel de Ville,
Québec 4, P.Q.

COLLÈGE DE ROSEMONT
C.E.G.E.P.

Offre d'emploi

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Fonction
Il (elle) avise l'étudiant, dans des rencontres personnelles ou de groupes, sur tout ce qui peut contribuer à l'inserer dans son milieu scolaire.
- Pédagogue sensible aux problèmes administratifs, il (elle) travaille au sein des services pédagogiques particulièrement de l'Éducation permanente.
- Conscient (e) du "milieu du CEGEP", il (elle) se fait remarquer par son sens critique, la rigueur dans son travail et sa détermination à rechercher des solutions aux problèmes de polyvalence et de recyclage des étudiants adultes.

Qualifications requises
- Posséder au moins 16 ans de scolarité
- Être citoyen de langue française

Expérience pertinente
- Connaissance du système d'éducation du Québec
- Travail auprès des adultes (animation, enseignement, etc. . . .)
- Aptitude à travailler en équipe.

Salaire
De $8,000.00 à 10,000.00 par année.

Le curriculum vitae des candidats devra être reçu **au plus tard le vendredi, 17 décembre 1971 à 17:00 heures,** *à l'adresse suivante :*

Secrétaire général
C.E.G.E.P. de Rosemont
6,400, 16ième avenue
Montréal 408e, Québec
Tél. : 376-1620 poste 212

arts spectacles

La semaine littéraire

Les femmes au four, ma chère chickadee !

par Robert Guy Scully

On se libère comme on peut. Lise Payette, qui gagne sa vie avec sa voix, nous conseille la libération physique. Pas celle que préconisent les disciples de Reich, toutefois, mais celle que préconise la saine Aunt Jemima. Lundi donc, des "Recettes pour homme libre" seront lancées au Jour, pour le plus grand bien de l'humanité masculine. Mme Payette a signé le volume, mais c'est évidemment le cordon bleu-blanc-rouge des éditions, Mlle Ghislaine Beaulieu, que Jacques Hébert a choisi. Comme on le sait, les recettes pour homme libre sont généralement simples: on met la femme (cause de l'aliénation) dans une casserole bien beurrée, puis on chauffe le four à 450 degrés pendant quarante-cinq minutes. Le temps d'un TV dinner, quoi, mais combien plus libérant! Mme Payette a raison, mais qu'elle ne se fasse pas attraper par MM. Provost et Fauteux, un de ces onze matins! Enfin, la recette exige que l'homme consomme lentement le plat, et savoure sa nouvelle liberté. Armé d'une fourchette, M. Hébert devra par conséquent venir à bout de Mlle Beaulieu; est-elle tendre? Peu importe, la recette veut que l'on nettoie son assiette, et la salle sera pleine d'hommes libres, dont Victor-Lévy, qui veilleront à ce que liberté se fasse. Ce repas exceptionnel de 5 à 7 heures.

Mardi, sortons du four et retournons au froid qui nous est si familier. Retournons au pays d'Agaguk, via la confortable maison Sauvegarde, et sous l'oeil rassurant du capitaine Jean-Guy Pilon. L'Actuelle rééditera ce roman de Thériault qui, nous dit-elle, a atteint les 100,000 exemplaires. On fêtera ce record en annonçant la co-édition, de 5 à 7 à la Sauvegarde toujours, d'une édition de luxe avec la maison la Frégate. Au même moment, à la maison Bellarmin rue Jarry ouest, cet éditeur présentera le livre de MM. Julien Harvey, Léonard Audet, Roger Lapointe, Daniel Fraikin et Marcel Dumais, intitulé "Résurrection-espérance humaine et don de Dieu".

Le mardi soir venu, vous aurez la possibilité de continuer à entendre cette série de cinq émissions, réalisée par Madeleine Gérôme, qui traite de la littérature latino-américaine. Eric Bockstaël, qui a mené les autres entrevues avec des écrivains célèbres du continent latin, devra cette fois faire l'éloge d'un auteur décédé. José Maria Arguedas, romancier andin né au Pérou, s'est tué le 26 novembre 1969 à Lima. Syndicaliste, il a particulièrement compris le sens de la condition indienne en Amérique latine, et son existence énergique et violente en témoigne. J'avoue que c'est cette émission, la dernière, que j'aimerais entendre plus que toutes. CBF-FM, à 21 heures.

Malheureusement, le rire a ses droits. Existe-t-il un meilleur film comique que "My little chickadee", qui réunit la magnifique Mae West et le wise W.C. Fields? Mardi soir, à la cinémathèque québécoise, 19 heures 30, vous pourrez répondre à cette question. Entre autres aventures, Fields se rend à un repas où il finit par renifler une écharpe, pour peu que je me souvienne. Hélas, les restaurants qui servaient des recettes pour homme libre n'existaient pas dans les USA de 1940, et de toute façon, W.C. fut un bonhomme maussade et pogné (lisez sa biographie) qui libéra les autres par le rire. Il sera plutôt question d'une femme libérée, la démente et déhanchée Mae.

À la Nouvelle Compagnie Théâtrale

Samuel Beckett entrevu par André Brassard

par Michel Beaulieu

Si on ne présente pas plus souvent à la scène montréalaise les pièces de Samuel Beckett, contrairement à celles de son contemporain Ionesco, c'est sans doute qu'elles sont d'un abord particulièrement rébarbatif à la majorité; c'est sans doute aussi qu'il n'a pas tellement écrit pour la scène. Pourtant, ceux qui connaissent l'oeuvre mettront leur main au feu qu'il s'agit là de l'une des plus importantes du XXe et de bien d'autres siècles.

La Nouvelle Compagnie Théâtrale fait oeuvre utile en présentant cet auteur qu'aucune autre compagnie théâtrale professionnelle n'avait monté ici auparavant, sauf erreur, à une seule exception près, quand le théâtre de l'Egregore avait présenté Fin de partie en 1960. Et c'est avec En attendant Godot, la première pièce de Beckett, que la NCT défonce le silence.

En attendant Godot n'est peut-être pas la meilleure pièce de Beckett, mais on coup d'envoi auquel viendront se greffer subséquemment les autres pièces. Et si l'on qualifie volontiers le théâtre de Beckett de théâtre de l'absurde, c'est que dans un premier temps on découvre qu'il ne s'y trouve aucun débouché, qu'il ne semble pas tellement dévoiler un sens à la vie mais bien plutôt le sens de la vie: naître et mourir sans que jamais il ne survienne quoi que ce soit dans ce vide ridicule, si tant est qu'il faille absolument déceler quelque 'message', semble être à prime abord celui qui convient. Il va sans dire que pour les amuseurs publics il est préférable de lui opposer une fin de non-recevoir. La pièce est grinçante, grimaçante, grotesque et cynique; on y décèle à peu près tous les archétypes du monde actuel, tant le sado-masochisme qu'une émouvante tendresse, mais à l'intérieur d'un monde à peu près statique, que rien ou à peu près ne vient déranger. Mais Beckett a tant mis dans cette pièce qu'il faudrait un livre pour en décoder toutes les implications; pourtant, il n'y a rien que nous ne sachions déjà. Ce qui en fait la force détonnante, c'est qu'il y a là une profonde liberté de conception et d'écriture.

D'une certaine façon, telle que devenue spectacle à la NCT, la pièce de Beckett n'est perçue qu'au premier degre et les éléments positifs ne font pas le poids. Le décor de Germain, dépouillé et sobre, reste quand même trop beau: par sa propre puissance d'évocation, il tend à donner à la tragédie une connotation parodique et opposée au dessein de l'auteur. Pas plus que les costumes de François Barbeau, il ne suggère ce délabrement dont le texte fait constamment état. Visuellement, le sens même s'en trouve donc décanté. Pour contrebalancer, il y a, comme une rumeur omniprésente, une musique de Gabriel Charpentier, qui relève du chant

Suite à la page 13

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
FRANZ-PAUL DECKER, directeur artistique
Au pupitre
FRANZ-PAUL DECKER
Soliste
le célèbre violoniste de renommée internationale
HENRYK SZERYNG
Programme
APPLEBAUM: "Barbara Allen" (Extraits)
BARTOK: Divertimento pour cordes (1939)
PAGANINI: Concerto pour violon No 3
Première exécution au Canada
MENDELSSOHN: Symphonie No 4, "Italienne"
LES GRANDS CONCERTS
MARDI-MERCREDI, 14-15 DÉCEMBRE, 8 H. 30 P.M.
$2.50 — $3.50 — $4.50 — $6.00
100 billets de dernière-heure à $1.50 les soirs de concerts à 7 heures
Les concerts débuteront à 8 h. 30 précises
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

SALON DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC
Place Bonaventure - du 4 au 19 décembre
exposante - entrée libre - de midi à 22 heures

LES ARCHANGES
de Dario Fo
Mise en scène: Olivier Reichenbach
Décors: Guy Neveu
Costumes: Wendell Dennis
Musique: Fiorenzo Carpi
avec: Jean Besré, Jacques Brouillet, Angèle Coutu, Marc Favreau, Michel Hinton, Ninon Lévesque, Nadine Marchand, Benoit Marleau, Jean-Louis Millette, André Montmorency, Yvan Saintonge, Jean-Claude Sawyer et Marie Varesquier.
tnm
Tous les soirs à 20 h 15; samedi: matinée 16 h 45, soirée 20 h 45. Relâche dimanche et lundi. Billets à $1.50 taxe incluse, en vente 15 minutes avant chaque représentation (si disponibles) pour étudiants et détenteurs de la carte "Jeunes Travailleurs" du TNM.
Seulement 6 représentations
Réservations: 288-6139
THÉATRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

"Un chef-d'oeuvre" le Figaro
18 ANS Adultes
VIVA LA MUERTE
13e Sem.
Version Française
EN COULEUR
Arrabal
FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

ALEXANDER SOLZHENITSYN'S
Cinema ONE DAY IN THE LIFE OF IVAN DENISOVICH
PLACE VILLE-MARIE 866-2644
POUR TOUS
A 12.55, 2.55, 4.55, 7.05, 9.15 P.M.

Elliott Gould Bibi Andersson in Ingmar Bergman's "The Touch" COLOR
YORK 1487 ST. CATHERINE W. 937-8978
14 ANS
A 1.00, 3.00, 5.05, 7.00, 9.20 P.M.

SALLE RESNAIS
DERNIERS JOURS
14 ANS
ADRIFT 3e Semaine
Paula Pritchett
JAN KADAR
EASTMANCOLOR
sous-titres anglais
élysée 35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
16e SEMAINE
POUR TOUS
un drôle de rire dans un drôle de film
Un film de PIERRE RICHARD
EASTMANCOLOR
LE DISTRAIT

Un très beau film d'amour d'une infinie tendresse...
POUR TOUS
Frédéric de Pasquale
Alexandra Stewart
Serge Leroy
le ciel est BLEU
A L'AFFICHE ALOUETTE

les maudits sauvages
DERNIERE SEMAINE
POUR TOUS
de Jean-Pierre Lefebvre
avec Pierre Dufresne, Nicole Filion, Rachel Caillhier
EASTMANCOLOR
"Excellent travail de démystification." Leandre Bergeron
Studio A
Studio B ANGLAIS
DERNIERE SEMAINE
18 ANS Adultes
Entertaining Mr. Sloane
de DOUGLAS HICKOX
Sur semaine, début des représentations à 7h.30
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est, St-Paul (Place Jacques-Cartier)
861-7863

ST-DENIS BIJOU
4e SEMAINE
LE QUÉBEC C'EST... MON ONCLE ANTOINE
Jacques Gagnon, Jean Duceppe, Olivette Thibault, Monique Mercure, Lionel Villeneuve, Hélène Loiselle
CLAUDE JUTRA
HORAIRE: 12.35 - 2.55 - 5.15 - 7.35 - 9.40

gilles vigneault
13, 14, 15 & 16 JANVIER
JEU. ET VEN. $2.50 À 5.50
SAM. ET DIM. $3.00 À 6.00
Billets également en vente chez Sauve Frères
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

POUR TOUS
"Fiddler on the Roof"
On The Screen
BILLETS RÉSERVÉS EN VENTE TOUS LES JOURS de 12.30 p.m. à 9.30 p.m.
MATINÉES
Mercredi - Samedi 2.00 P.M. $3.00
Dimanche - Jours fériés 2.00 P.M. $4.00
PRÉ-SOIRÉES
Vendredi - Samedi 5.30 P.M. $4.00
SOIRÉES
Lundi à Jeudi incl. 8.00 P.M.
Vendredi - Samedi 9.00 P.M.
Dimanche 7.30 P.M. $4.00
REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES JOURS FÉRIÉS
2.00 P.M. tous les jours du 27 déc. au 30 déc. $4.00
VEILLES DE NOËL ET DU PREMIER DE L'AN
5.30 P.M. 9.00 P.M. - $4.00
JOUR DE NOËL & PREMIER DE L'AN
2.00 P.M. 5.30 P.M. 9.00 P.M. $4.00
UNITED ARTISTS
COMMANDES POSTALES - SERVICE PROMPT
PREMIERE MONTREALAISE LE 14 DÉC.
PLACE DU CANADA VIA CHATEAU CHAMPLAIN
861-1431 1010 LAGAUCHETIERE OUEST

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
CE SOIR (Lundi 13 déc.) seul. Marina Vlady, Frédéric de Pasquale
7:00 LE TEMPS DE VIVRE de Bernard Paul (en français) coul.
9:30 LA SOURCE de Bergman (EN FRANÇAIS)
mardi 7:00 LES AVENTURIERS
mardi 9:30 LES DAMNÉS de Visconti
mercredi 7:00 TANTE ZITA d'Enrica
mercredi 9:30 MODESTY BLAISE
1248 Bernard 277-4145 OUTREMONT

CE SOIR et DEMAIN SOIR TERENCE STAMP dans le film de William Wyler "L'OBSÉDÉ" (The Collector) en français à 7:30 (v.o. à 9:30)
dès mer.: "MARAT/SADE"
5380 St-Laurent 277-3233 verdi

VOYEZ AUJOURD'HUI:
le dernier et le plus beau
VERSION FRANÇAISE COMPLÈTE
14 ANS
DE SERGIO LEONE
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
TECHNISCOPE* TECHNICOLOR*
Henry Fonda Claudia Cardinale Jason Robards Charles Bronson
tous les soirs à 8:30 dim.: 2:30, 5:30, 8:30
à la Comédie Canadienne
84 ouest, Ste-Catherine Tél. 861-3476

Cinémas ODEON
"IL FAUT L'AVOIR VU POUR Y CROIRE" - NOUVEL OBSERVATEUR
18 ANS
GLENDA JACKSON MEILLEURE ACTRICE DE L'ANNÉE!
Renoir EN COULEURS RÉALISÉ PAR KEN RUSSELL
LOVE VERSION FRANÇAISE
D'APRÈS LE ROMAN CONTROVERSE DE D.H. LAWRENCE
7:30 - 9:45
McLaren SHARON TATE DANS UN FILM DE ROMAN POLANSKI
"LE BAL DES VAMPIRES" 14 ANS COULEURS
le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
7:30 - 9:30
LE FILM QUI FAIT L'UNANIMITÉ
7e SEMAINE 18 ANS
'Le Souffle au Coeur'
FILM DE LOUIS MALLE
CREMAZIE ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210
1.00 - 3.05 - 5.15 - 7.25 - 9.30

POUR TOUS
"C'EST TRÈS DRÔLE" - FRANCE-SOIR
Sous Titres Anglais
un film de Jacques Tati
5e SEM
12.45 2.55 5.05 7.15 9.20
VENDOME LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

GINA LOLLOBRIGIDA JEAN LOUIS TRINTIGNANT EWA CANDY AULIN
18 ANS Adultes
LA CHAMBRE SECRÈTE
LA PEUR ET L'AMOUR
Midi-Minuit
Pigalle
SEMAINE PIGALLE 8:15pm MIDI-MINUIT 7:55pm SAMEDI PIGALLE 9:45pm MIDI-MINUIT 9:20pm

10e SEM
POUR TOUS
je veux mon enfant!
la maison sous les arbres
REPRESENTATION 12.45, 2.55 5.05, 7.15 & 9.25 P.M.
IMPERIAL 1430 Bleury 288 7102
PLACE DES ARTS
Cinéparc DOLLARD

4e SEM
Quand tu fais LA, LA, LA... pense aux conséquences!
POUR TOUS
LOUIS DE FUNES
L'homme ORCHESTRE
10.30, 12.30, 2.35, 4.40, 6.55, 9.05
LE CINEMA PARISIEN

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
FRANZ-PAUL DECKER, directeur artistique
Pour répondre à la demande générale, l'OSM est fière de pouvoir donner à l'occasion des fêtes deux auditions du chef-d'oeuvre de Handel
LE MESSIE
Au pupitre
FRANZ-PAUL DECKER
Solistes
LOUISE LEBRUN, soprano
THEODORE GENTRY, haute-contre
JOHN VAN KESTEREN, ténor
DONALD BELL, basse
LE CHOEUR ELGAR
Direction: Iwan Edwards
L'Eglise Notre-Dame, une des plus belles de l'île de Montréal, est le cadre idéal pour un concert de musique chorale.
Plus que jamais, l'Eglise Notre-Dame est un endroit facile d'accès Il vous suffit de prendre le métro jusqu'à la Station Place d'Armes
MARDI ET MERCREDI, 21 ET 22 DÉCEMBRE, 8 H. P.M.
Les billets sont en vente exclusivement à la Place des Arts.
$2.00 - $3.00 - $4.00 - $5.00
ÉGLISE NOTRE-DAME

théatre du rideau vert
4664 rue ST-DENIS (MÉTRO LAURIER) — Rés.: 844-1793
Un spectacle éblouissant pour toute la famille!
Une féerie qui restera gravée à jamais dans la mémoire de vos enfants!
Adaptation théatrale et mise en scène Yvette Brind'Amour
d'après le conte de Lewis Caroll
Dans le rôle titre Louise Turcot
entourée d'une pléiade de comédiens
Musique Claude Savard
Chorégraphie Daniel Seillier
Scénographie Claude Girard
Costumes Francois Barbeau
alice au pays des merveilles
Les 18, 19, 26, 28, 29, 30 déc. et les 1er, 2, 4, 5, 6 janv.
En matinée à 14h 30 - soirée - 2 janv à 19h
Prix des billets $2.25 - $2.75 - $3.00 - $3.50
8 janvier 20h. • 9 janvier 14h. 30
AU GRAND THÉATRE DE QUÉBEC

télévision

CBFT 2

8.55 Aujourd'hui à CBFT
9.00 En mouvement
9.15 Afrique du soleil levant
9.30 Education physique
9.45 Education Physique
10.00 Les 100 tours de Centours . . . c
10.15 La souris verte
10.30 Fabio le magicien . . . c
10.45 Poly
11.00 Les globe-trotters . . . c
11.30 Yogi . . . c
12.00 Skippy le kangourou . . . c
12.30 Bou-Bou dans l'Métro . . . c
1.30 Cinéma:
"Fille sans homme" (Mélodrame – Italiens - 1953)
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino . . . c
4.30 Magrichon et Gras Double . . . c
5.00 Daktari . . . c
6.00 Le gourmet farfelu . . . c
6.30 Téléjournal . . . c
6.50 Nouvelles du sport . . . c
7.00 Format 30
7.30 Madame et son fantôme . . . c
8.00 A la seconde . . . c
8.30 Mont-Joye . . . c
9.00 Le paradis terrestre . . . c
9.30 Marcus Welby M.D. . . . c
10.30 Téléjournal . . . c
10.50 Nouvelles du sport . . . c
11.00 Ce soir, Jean-Pierre . . . c
11.30 Son et images . . . c
12.00 Cinéma
"La grande manière" (Français 1943)
1.45 Téléjournal

CFTM 10

8.30 Mire et Musique
8.40 Horaire-Bienvenue
8.45 Mini-Annonces . . . c
9.00 Bonjour Montréal . . . c
10.00 Au p'tit matin . . . c
11.00 Super Héros
11.30 Marine Boy . . . c
12.00 Le 10 vous informe . . . c
12.15 Ciné-lundi
"Justice du coyotte" (Espagnol 1966)
2.00 Banco-Banco . . . c
2.30 Pour vous mesdames . . . c
4.00 Le Capitaine Bonhomme . . . c
4.30 Mission Impossible
"Le conflit" . . . c
5.30 Studio "10" . . . c
6.00 Madame est servie . . . c
6.55 Billet populaire . . . c
Le consommateur
7.00 Le 10 vous informe . . . c
7.25 Les commentaires de Me Alban Flamand . . . c
7.30 Les Berger . . . c
8.00 Claude Blanchard . . . c
9.00 Mannix . . . c
10.00 Découvertes '71 . . . c
10.30 Les nouvelles TVA . . . c
11.00 La couleur du temps . . . c
11.15 En pantoufles
"Les yeux cernés" (Drame - Français - 1964)
12.45 Dernière édition
12.40 Fin des émissions

CBMT 6

8.23 Standby six . . . c
8.25 Mr. Dress-up
9.00 Quebec School telecasts . . . c
10.30 Friendly Giant . . . c
10.45 Chez Hélène
11.00 Sesame street . . . c
12.00 I dream of Jeannie . . . c
12.30 Elwood Glover's luncheon date . . . c
1.00 One O'clock report
1.15 Standby noon
1.30 Family court . . . c
2.00 The galloping gourmet . . . c
2.30 Sea Hunt
3.00 Take thirty
3.30 The Edge of night . . . c
4.00 Paul Bernard psychiatrist . . . c
4.30 Drop-in
5.00 Mr. Wizard . . . c
5.30 Get smart . . . c
6.00 My three sons . . . c
6.30 Hourglass
7.30 The Irish rovers . . . c
8.00 Cannon . . . c
9.30 Front page challenge . . . c
10.00 The nature of things
11.00 The national . . . c
11.22 Viewpoint . . . c
11.30 Night Report
11.45 Ciné-six
"Tarzan the fearless" (1933)
12.45 Final report and Weather

CFCF 12

7.15 Montreal bulletin board
7.45 University of the air . . . c
8.15 Rupert Bear . . . c
8.30 Hercules
9.00 Magic Tom . . . c
9.30 Yoga . . . c
10.00 The A.M. Show . . . c
10.30 Green acres . . . c
11.00 All about faces . . . c
11.30 McGowan and Co. . . . c
12.00 The Flintstones . . . c
12.30 Matinee with Joe Van
"Woman of the river" (Drame 1957)
2.30 Man trap . . . c
3.00 Another world . . . c
3.30 Anything you can do . . . c
4.00 The Dick Van Dyke show
4.30 Lassie:
5.00 Truth or consequence . . . c
5.30 Beat the clock . . . c
6.00 Pulse . . . c
7.00 The Doris Day Show . . . c
7.30 Medical center . . . c
8.30 Nichols . . . c
9.30 Pig'n Whistle . . . c
10.00 The Bing Crosby Chrismas special . . . c
11.00 The CTV National news . . . c
11.18 Pulse . . . c
12.00 Monday night feature movie
"Edge of hell" (drame 1956)
2.00 Sign-off

cinéma

ALOUETTE: "Le ciel est bleu" 12.30 - 1.55 3.55 - 5.40 - 7.30 - 9.20.
ANJOU: "L'arbre de Noël" et "La grande vadrouille" 7.05
ARLEQUIN: "Les cavaliers" 2.15 - 5.40 - 9.15 et "Marqué au fer rouge" 12.30 - 4.00 7.30
ATWATER: (Cinéma I) "The French connection" 1.00 - 3.15 - 5.20 - 7.25 - 9.35
ATWATER: (Cinéma II) "Carry on again doctor" 7.30 - 9.35
BERRI: "Le mirage de la vie" 2.00 - 5.55 9.45 " Un soupçon de vison" 12.20 - 4.05 8.00.
BIJOU: "Le Spécialiste" 1.10 - 4.40 - 8.10 et "Sept fois par jour" 2.53 - 6.23 - 9.53.
BONAVENTURE: "Daddy Darling" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00
CANADIEN: "Le mariage collectif" 1.30 - 4.25 - 7.25 - 10.20 - "Scènes de chasse en Bavière" 12.00 - 2.55 - 5.50 - 8.40.
CAPITOL: "Adios Sabata" 12.30 - 2.55 - 5.05 - 7.15 - 9.30
CHAMPLAIN: "Love Story" 12.50 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45
CHATEAU: "Les anges nus" 12.40 - 3.35 6.35 - 9.40 - et "Avides de sensations" 2.00 - 5.00 - 8.00.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma 1) "The Organisation" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) **"Carnal knowledge" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.**
CINEMA DE PARIS: "Les mariés de l'an 2" 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00
CINEMA V: "Viva la Muerte" 7.30 - 9.35
CREMAZIE: "Le souffle au coeur" 1.00 - 3.05 - 5.15 - 7.25 - 9.30.
COMEDIE CANADIENNE: "Il était une fois dans l'Ouest" 8.30.
DAUPHIN: Salle Renoir: "Love" 7.30 - 9.45. Salle McLaren: "Le bal des vampires" 7.30 - 9.30.
ELECTRA: "Avide de sensation" 1.20 - 4.30 - 8.00 - 11.10 "Les Anges nus" 3.10 - 6.30 - 9.45
ELYSEE: Salle Resnais: "Adrift" 7.30 - 9.30 "Le distrait" 7.30 - 9.30.
FLEUR DE LYS: Voir Cinéma de Paris.
FESTIVAL: Voir Cinéma V.
SALLE HERMES: "Flesh" 8.00 - 10.00
IMPERIAL: "La maison sous les arbres" 12.45 - 2.55 - 5.25 - 7.30 - 9.30.
JEAN-TALON: "Erotic Story 8.00 et "Ici Londres" 6.17 - 9.47.
KENT: "Black Beauty" 1.15 - 3.15 - 5.15 7.15 - 9.15.
LOEWS: "Catlow" 10.40 - 12.50 - 3.00 - 5.10 - 7.20 - 9.35.
LUCERNE: "Paint Your Wagon" 6.10 - 8.45
MERCIER: "Filles et Show Business" 6.15 - 9.40 "Le salaud" 7.55.
MONKLAND: "Plaza suite" 2.20 - 6.10 - 10.00 et "Murphy's War" 12.30 - 4.15 - 8.10.
MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon
MIDI-MINUIT: "La peur et l'amour" et "Chambre secrète" à compter de 12.00.
OUTREMONT: "Le temps de vivre" 7.00 et "La source" 9.30.
PALACE: "Stewardess" 12.50 - 2.15 - 3.40 5.10 - 6.40 - 8.10 - 9.40.
PAPINEAU: "Les Leopards de Churchill" 3.00 - 6.15 - 9.35 et "Son nom crie vengeance" 1.15 - 4.30 - 7.50.
PIGALLE: Voir Midi-Minuit.
PARISIEN: "L'homme orchestre" 10.30 - 2.35 - 4.40 - 6.55 - 9.10.
PLACE DU CANADA: "The go-Between" 5.30 - 7.30 - 9.30.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) "Music lovers" 12.10 - 2.10 - 4.15 - 6.20 8.35.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma): "One Day In The Life of Ivan Denisovich" 12.55 - 2.55 - 4.55 - 7.05 - 9.15.
PLAZA: Voir Canadien.
PUSSYCAT: "Yellow bird" 12.15 - 2.40 - 5.10 - 7.35 - 10.00 et "A piece of her action" 1.30 - 3.55 - 6.25 - 8.50
RIVOLI: Voir Arlequin.
SAINT-DENIS: "Mon oncle Antoine" 12.35 2.55 - 5.15 - 7.35 - 9.40.
SEVILLE: "Four time that night" 1.45 - 3.35 - 7.55 - 9.45.
SNOWDON: "Scorpio "70" 1.50 - 3.45 - 5.55 - 7.50 - 9.45
VAN HORNE: "Loving and laughing" 1.25 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.30.
VERDUN: "Filles et Show Business" 7.55 "Le salaud" 6.15 - 9.40.
VENDOME: "Trafic" 12.45 - 3.00 - 5.15 7.30 - 9.45.
VERSAILLES: (Rouge) voir Château. (Bleu) "Marcy" et "Les drogues de l'amour" 6.20.
VIEUX MONTREAL: Studio A: "Les maudits sauvages" 5.20 - 7.35 - 9.45 et Studio B "entertain Mr. Sloane" 5.20 - 7.30 - 9.40.
VERDI: "The Collector" (L'Obsédé) en français 7.30 en anglais 9.30.
VILLERAY: Voir Verdun
WESTMOUNT SQUARE: "Believe in me" 1.25 - 3.25 - 5.30 - 7.30 - 9.35.
WESTMOUNT: "Desperate characters" 1.20 - 2.55 - 4.30 - 6.05 - 7.10 - 9.20.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: Relâche lundi.

théâtre

THEATRE DE QUATSOUS: "Chère Janet Rosenberg, cher monsieur Kooning" 20h30.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE (Au Gésu): "En attendant Godot" de Beckett - horaire irrégulier.

PATRIOTE: Les Cyniques, en première partie, Jacqueline Banette.
PATRIOTE A CLEMENCE: "Tout le monde est heureux" 20h30.
THEATRE D'AUJOURDHUI: "Les p'tits" enfants" Laliberté présente "Rodéo et Juliette" de J.C. Germain 20h30.

SALON DES METIERS D'ART DU QUEBEC, tous les jours de midi à 22h, à la Place Bonaventure.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: relâche
SALLE MAISONNEUVE: Relâche.
SALLE PORT-ROYAL: Le TNM présente "Les archanges" de Dario Fo, du mardi au vendredi à 20h15 Samedi à 16h45 et 20h45 relâche lundi.

Un avis du Comité catholique

Pas de bon enseignement religieux sans structure d'animation efficace

par Gilles Provost

L'efficacité de l'enseignement religieux catholique exige qu'il y ait, à divers niveaux de l'administration scolaire, des animateurs chargés de créer et développer un esprit de groupe pour amener les parents et les enseignants à élaborer ensemble des projets d'éducation religieuse centrés sur les besoins des étudiants.

C'est ce qu'affirme en substance le comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation dans un avis remis au ministre au printemps dernier. Cet avis est devenu public en fin de semaine quand on en a fait lecture devant les membres de l'association provinciale des coordonnateurs d'enseignement moral et religieux (APCEMR) réunis en session d'étude.

A l'unanimité, l'association a alors décidé d'envoyer une lettre recommandée au ministre de l'éducation pour lui souligner l'urgence de donner suite à cette proposition du comité catholique qui concernait le niveau secondaire. Par la même occasion on a rappelé l'urgence d'appliquer la recommandation similaire que le conseil supérieur de l'éducation avait faite pour le niveau élémentaire il y a plus d'un an et demi.

Selon le président de l'association, M. Réginald Grégoire, il est ridicule de penser qu'on puisse vraiment donner un enseignement religieux adapté avec des professeurs habitués à lire un manuel aux étudiants. "Ces professeurs sont tout à fait perdus avec les nouveaux instruments de travail s'il n'y a pas d'animateurs", explique-t-il.

Malgré des évidences de cette taille, le ministère de l'éducation cherche présentement à réduire les coûts en sabrant dans les maigres budgets jusqu'à maintenant consacrés à l'animation pédagogique. L'an dernier, la CECM a été contrainte par Québec de réduire le nombre de ses animateurs que Québec considère comme un "luxe". De nouvelles coupures doivent se généraliser cette année.

Comme cette austérité touche toutes les matières et pas seulement la catéchèse, l'assemblée générale a donné à ses représentants le mandat de "sensibiliser les différents responsables de matières aux problèmes communs de nos postes d'animateurs et de coordonnateurs dans le but de former un front commun auprès du ministère de l'éducation".

Insatisfaite de cette proposition adoptée à l'unanimité, l'assemblée a aussi donné à ses représentants le mandat "d'entreprendre eux-mêmes diverses actions dans le but de rendre admissibles au budget les postes qui assurent la structure d'animation et de coordination."

Pour sa part, le comité catholique détaille sa proposition en précisant qu'il devrait y avoir dans chaque école un enseignant qualifié qui aurait une charge d'enseignement réduite pour pouvoir aider ses confrères. Au niveau de chaque corporation scolaire régionnale, il devrait aussi y avoir un animateur qui ferait le lien entre chaque école, qui travaillerait à établir des objectifs communs et qui conseillerait l'administration sur les besoins de l'enseignement religieux. Enfin, estime le comité catholique, il devrait y avoir une personne spécialisée dans l'enseignement religieux dans chaque bureau régional du ministère de l'éducation.

Le comité catholique faisait aussi une deuxième recommandation qui a pareillement reçu l'appui unanime des coordonnateurs de l'enseignement religieux: il demandait que le ministère mette au point des programmes variés pouvant servir de cadre à divers types d'enseignement religieux dans les trois dernières années du cours secondaire.

Cette possibilité a été évoquée à plusieurs reprises pendant la session d'étude pour mieux répondre aux besoins des étudiants. Dans cette perspective, chaque étudiant pourrait dorénavant choisir entre trois programmes bien structurés: soit la catéchèse, soit une étude plus théologique soit enfin un cours de culture religieuse (sciences humaines de la religion). Selon ses besoins, le jeune pourrait passer d'une option à l'autre pendant ses études.

Ce choix n'est pas nouveau parce qu'il existe déjà en théorie. Pourtant, en dehors de la catéchèse, il n'existe aucun programme précis, aucun manuel, aucune documentation. Le professeur est totalement laissé à lui-même ce qui se répercute inévitablement sur la qualité de ces options dans les rares endroits où elles ont été offertes.

De l'avis de tous les coordonnateurs présents à la session, telle est la voie à suivre pour répondre vraiment aux besoins actuels. Environ 180 personnes de toutes les régions du Québec ont participé à cette réunion alors qu'on en attendait au plus 130. Les commissions scolaires ne défrayaient en général que la moitié des frais. C'est donc dire que les sujets abordés semblaient importants pour tous les coordonnateurs du Québec.

Trop de cours de religion pour une bonne éducation de la foi

Pour avoir une meilleure éducation chrétienne dans nos écoles, il va probablement falloir diminuer le nombre des cours d'enseignement religieux, a paradoxalement déclaré en fin de semaine l'abbé Paul Tremblay, directeur de l'office de catéchèse du Québec.

M. Tremblay, qui s'adressait à l'association provinciale des coordonnateurs de l'enseignement moral et religieux, a en effet expliqué qu'il se donne présentement plus de cours de religion qu'il ne s'en est jamais donné, à cause de l'allongement de la scolarité des étudiants. Au lieu de favoriser le cheminement personnel des jeunes, on finit le plus souvent par les saturer et par bloquer leur apprentissage de foi, estime-t-il.

A ses yeux, une véritable éducation de la foi doit accepter le concept de l'éducation permanente: on doit donner aux jeunes ce dont ils ont besoin à un moment donné quitte à leur donner plus tard ce dont ils auront besoin à une étape ultérieure.

La véritable éducation chrétienne consiste à aider le jeune à donner un sens à sa vie à mesure qu'il la vit. On ne peut donner un bagage qui sera valable toute la vie. "De plus, a-t-il ajouté, qu'est-ce qui nous permet de croire que tel adolescent a justement besoin de donner un sens à sa vie tous les vendredis, à 10h, entre un cours de chimie et un cours d'anglais?"

Appelé à décrire la situation d'une catéchèse qui se cherche dans une école en évolution et une institution ecclésiale qui s'effondre bruyamment, le conférencier a émis l'opinion qu'il faudra dorénavant adopter une démarche missionnaire: il n'est plus possible de prendre pour acquis la foi des jeunes (comme en situation de chrétienté) pour les amener à une charité vivante. Il faut au contraire faire expérimenter un engagement charitable qui leur permettra de découvrir l'espérance chrétienne et, finalement la foi elle-même. Il n'a pas élaboré sur la possibilité d'un tel renversement de la démarche à l'intérieur du cadre scolaire.

Pourtant, à ses yeux, l'affaiblissement des institutions religieuses et de l'école confessionnelle va se poursuivre: "à moins qu'un durcissement déplorable se produise comme cela a été le cas en Europe et aux Etats-Unis, nous aboutirons peu à peu à un système d'écoles publiques non confessionnelles mais ouvertes quand même au fait social des diverses Eglises", a-t-il déclaré au Devoir.

SAMUEL BECKETT

Suite de la page 12

des sphères tel qu'on l'imagine c'est-à-dire presque monocorde, sourde et voilée, mais d'une grande humilité finalement envahissante.

L'intérêt de la mise en scène d'André Brassard réside d'abord dans l'utilisation qu'il fait du plateau tournant de la scène du Gesù: chaque fois où les deux principaux personnages d'**en attendant Godot** se retrouvent seuls, ils devront évoluer sur le plateau en mouvement, ce qui a pour effet d'agrandir l'espace tout en le réduisant, c'est-à-dire finalement de le détruire, tandis que l'auteur défait le temps par son éternelle et immuable répétition dans son essence même. La façon dont Brassard fait évoluer les comédiens correspond au délabrement, mais la manière qu'ils ont de parler tend plutôt vers la parodie, du moins dans le cas des deux principaux protagonistes, interprétés par Gérard Poirier et Jacques Godin.

En contrepoint, Lionel Villeneuve offre une performance magistrale et assez inattendue puisqu'il apportera à la pièce un élément dynamique caricatural, conduisant d'abord un esclave docile en le tenant en laisse puis étant guidé par lui: la manière de traiter ces deux personnages, le second étant défendu d'une façon fort intéressante par Claude Gai, leur confère leur véritable dimension.

L'action dramatique est relativement mince, si on ne s'arrête qu'au prétendu intérêt qu'il y a aux rebondissements, mais vaste en ce que, par-delà les temps, elle retrouve cette pureté de lignes du théâtre d'Eschyle. En ce sens, le spectacle en tant que tel n'en est qu'à un premier palier de perception de l'oeuvre et de ses multiples significations; André Brassard n'a soulevé malheureusement qu'un coin de la couverture.

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT BÉRUBÉ
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER
8240 AIMÉ-RENAUD
ST-LÉONARD Mtl, 38
324-2580

VIAU, MORISSET, BEAULAC & ass.
Consultants en décoration
Designers en aménagement intérieur
5995 rue Monkland
Montréal 261
Tél.: 488-2561

DESIGNER D'INTÉRIEURS

LAURENT LAMY
Designer d'intérieurs
788, Wilder
Montréal 154
737-1955

ARCHITECTES

LOUIS CARRIER
ARCHITECTE
2785 boul. LAURIER
QUÉBEC 10 - P.Q.
TÉL.: 651-0982

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTRÉAL - 866-9854

Les architectes
LONGPRÉ MARCHAND
GOUDREAU DOBUSH
STEWART BOURKE
MONTRÉAL - 842-1401
Ottawa St-Jean, T.-N

BIRKS B&B
Les magasins seront ouverts tous les soirs jusqu'à 21 hres samedi aussi.
24 DEC. Jusqu'à 17:30 hres seulement.
BIRKS JOAILLIERS

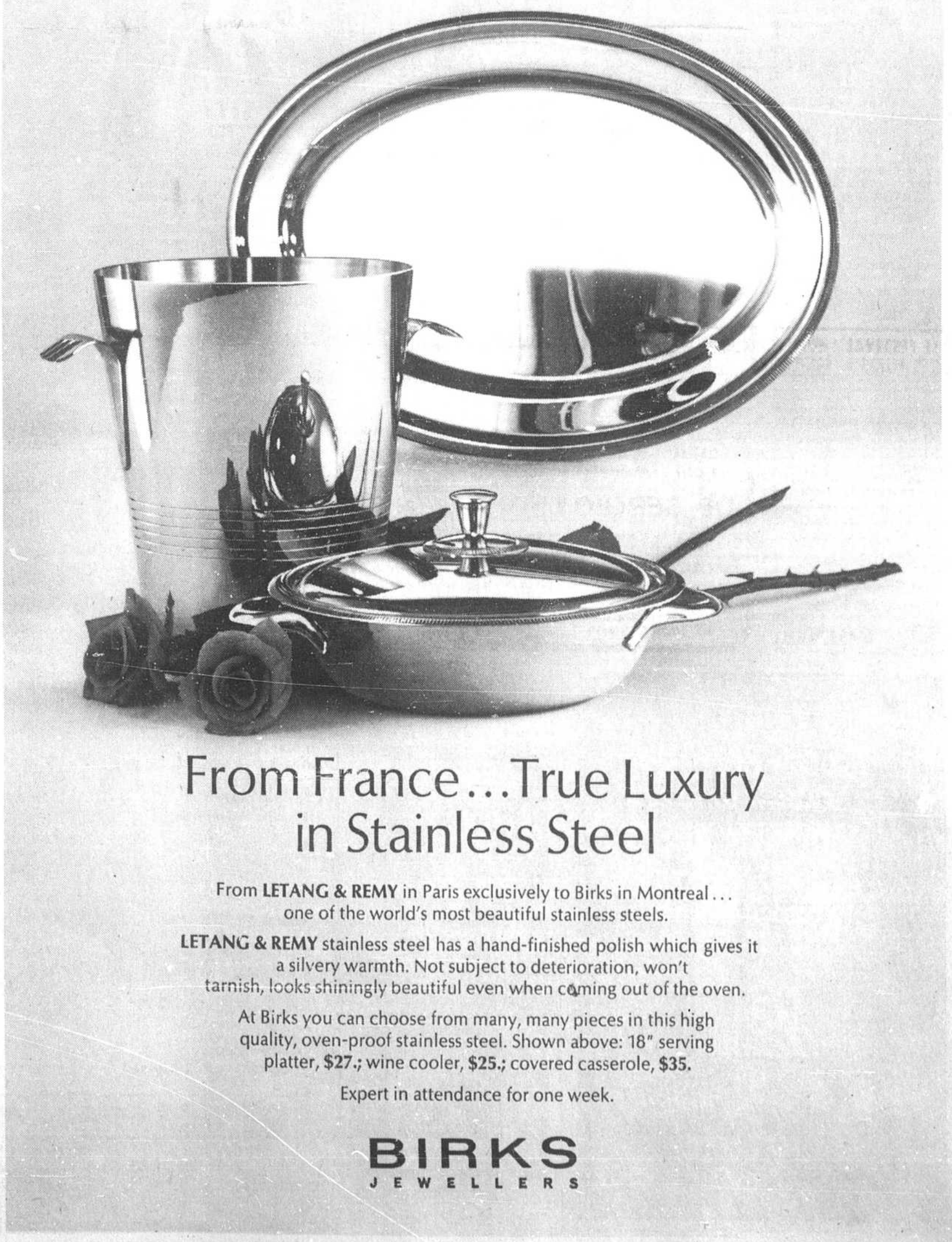

From France...True Luxury in Stainless Steel

From **LETANG & REMY** in Paris exclusively to Birks in Montreal... one of the world's most beautiful stainless steels.

LETANG & REMY stainless steel has a hand-finished polish which gives it a silvery warmth. Not subject to deterioration, won't tarnish, looks shiningly beautiful even when coming out of the oven.

At Birks you can choose from many, many pieces in this high quality, oven-proof stainless steel. Shown above: 18" serving platter, **$27.**; wine cooler, **$25.**; covered casserole, **$35.**

Expert in attendance for one week.

BIRKS
JEWELLERS

la semaine financière

Revue boursière

La confiance est-elle revenue?

par la PC

Une activité sensiblement accrue a été le fait dominant de la semaine sur les principales bourses du Canada, où la plupart des secteurs ont poursuivi leur avance vigoureuse.

Bien que les gains n'aient pas été aussi spectaculaires que dans la semaine précédente, les analystes croient que le marché a maintenant, "pour la première fois en plusieurs mois", une base solide d'où progresser.

"Les investisseurs commencent à reprendre confiance dans l'état de l'économie et dans son évolution future et cela se reflète par les revirements subits dans les cours," souligne un analyste.

L'activité du marché a été influencée dans une large mesure par les entretiens entre le premier ministre Trudeau et le président Nixon à Washington, lundi. Bien qu'aucune décision majeure n'ait été annoncée à l'issue de cette conférence, plusieurs investisseurs ont interprété la rencontre comme un pas positif dans les relations commerciales canado-américaines, notent les observateurs financiers.

A Toronto, l'indice des valeurs industrielles a monté de 2.55 points à 174.18. Un ralliement sans précédent de 10 jours, le plus long en plus de deux ans, a pris fin abruptement jeudi alors que les cours ont fermé en baisse sous une vague de prises de profit.

À New York, les prix ont subi des baisses fractionnaires après une montée de deux semaines. Les séances furent très actives.

A la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne, l'indice composé a grimpé de 2.72 points à 177.93.

Le volume combiné des transactions sur les deux places a atteint 5.06 actions, au regard de 4.99 millions la semaine dernière.

Le marché est resté très actif à la Bourse de Toronto: le volume des transactions durant la semaine a été de 10.44 millions, au regard de 10.26 la semaine précédente.

A New York, les prix ont fluctué dans une faible marge à la baisse durant la plus grande partie de la semaine. La moyenne Dow Jones pour les valeurs industrielles, comprenant 30 émissions de choix, a décliné de 2.85 points à 856.74. Le volume des échanges a ete de 81.60 millions d'actions, contre 92.81 millions la semaine dernière.

Les valeurs aurifères, qui avaient accusé des baisses fractionnaires au début de la semaine, se sont raffermies devant la faiblesse continue du dollar américain et affichaient un solide ralliement vers la fin de la semaine.

Le prix de l'or sur le marché de Londres a atteint un sommet au début de la semaine et a largement contribué à ce relèvement.

A la Bourse de Toronto, l'indice des valeurs aurifères s'est haussé de .05 à 145.38. Les pétroles de l'Ouest et les métaux non ferreux étaient plus en demande et les prix ont continué de monter dans ces deux secteurs du marché.

Selon les analystes, l'activité est due surtout à la recherche "d'aubaines", soit des actions qui avaient été vendues à trop fort prix, et à une augmentation des commandes venant des investisseurs américains.

L'indice des métaux non ferreux à la Bourse de Toronto a avancé de 1.75 à 74.04 et celui des pétroles de l'Ouest a grimpé de 3.02 à 204.98.

US Steel hausse ses prix

Les aciéries canadiennes en seront plus concurrentielles

HAMILTON (PC) – Les entreprises sidérurgiques du Canada se trouveront dans une position concurrentielle plus intéressante aux Etats-Unis à cause des augmentations des prix de l'acier annoncées vendredi par la U. S. Steel Corp. de Pittsburgh, ont déclaré vendredi soir deux producteurs canadiens.

Le porte-parole de la compagnie Dominion Foundries and Steel Corp. a déclaré que ces augmentations "ne peuvent avoir d'autre résultat que de placer la sidérurgie canadienne dans une meilleure position concurrentielle".

M. J. Peter Gordon, président de la compagnie Steel Company of Canada Ltd., a déclaré par ailleurs que les entreprises canadiennes se trouveront "d'une façon assez évidente" en meilleure posture.

Toutefois, les deux porte-parole ont dit que leurs compagnies n'envisageaient pas d'augmenter leurs propres prix.

Le porte-parole de la compagnie Dofasco a dit que les producteurs canadiens d'acier "ne suivent pas la tendance des augmentations que l'on enregistre aux Etats-Unis".

M. Gordon a souligné que Stelco avait récemment reconsidéré les prix de ses produits mais n'envisageait pas pour l'instant de les augmenter.

La compagnie U. S. Steel, qui est le plus gros producteur américain, a annoncé des augmentations de prix de 7.7 pour cent sur les produits laminés et les tôles d'acier qui sont largement utilisés dans les usines de fabrication d'automobiles et d'équipement, ainsi que des augmentations dans les produits de l'étain.

Le porte-parole a déclaré que l'augmentation qui entrera progressivement en vigueur durant une période de huit semaines, porte sur "moins de la moitié de notre production totale et ne touche pas le reste".

La nouvelle a été annoncée à peine trois jours et demi après une décision de la commission fédérale des prix à Washington qui a accordé à la compagnie U. S. Steel la permission de hausser ses prix de 3.6 pour cent en moyenne.

Au Canada

Les salaires ont augmenté plus rapidement que les prix

OTTAWA (PC) – La hausse des prix a rogné quatre cents sur la valeur du dollar du consommateur, cette année. Mais cette baisse du pouvoir d'achat a été plus que compensée par la hausse des salaires, comme le démontrent les statistiques publiées par le gouvernement fédéral.

Les statistiques sur les revenus sont toujours plusieurs mois en retard sur l'indice des prix au consommateur, publié par Statistiques-Canada. Par conséquent, il n'est pas possible de faire des comparaisons pour l'année entière.

Mais le taux de salaire moyen, par heure, dans les industries manufacturières, en août, était de $3.32, alors qu'il était de $3.14 en décembre 1970. Cette avance de près de 5 3-4 cents sur le dollar représente un peu plus que le quatre pour cent d'augmentation du coût de la vie, tel que reflété dans l'indice des prix au consommateur pour la même période.

L'un des points saillants de l'économie, en 1971, a été la hausse dans l'activité industrielle. Alors que les taux de salaire ont augmenté dans l'industrie manufacturière, le nombre des emplois à salaires plus élevés, ainsi que la longueur des heures de travail, ont augmenté à mesure que l'année avançait.

Cela signifie que la moyenne des salaires hebdomadaires payés dans un large éventail de toute l'industrie est monté de $127.31 à $139.24, soit une hausse de près de 9 1-2 cents sur le revenu.

LA BRASSERIE MOLSON

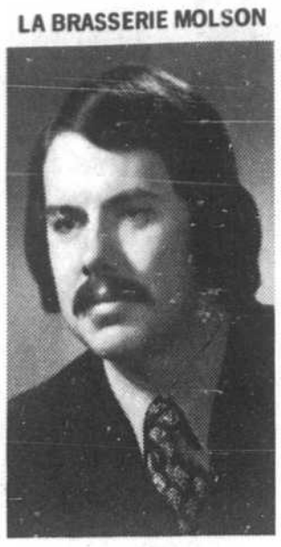

Marcel BOISVERT

La Brasserie Molson Limitée a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Marcel Boisvert au poste de directeur-adjoint de la publicité. Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes des Commerciales, Monsieur Boisvert s'est joint à la brasserie en 1967 et a, depuis, occupé diverses fonctions au sein du groupe de marketing.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

la chronique de Marcel Clément

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal rend public ce matin son 125ème rapport annuel, couvrant ses opérations au 31 octobre 1971. Bien que cette institution bancaire ne fait pas de prêts commerciaux, elle offre néanmoins au public de l'île de Montréal, où elle possède au-delà de quatre-vingt-une succursales, un service financier complet pour l'individu et la famille.

Contrairement aux autres banques locales, la Banque d'Epargne tient ses succursales ouvertes, de 10 heures à 6 heures, du lundi au vendredi inclusivement. Rien donc de surprenant que la population locale ait recours à ses bons offices puisque les dépôts confiés à ses soins atteignaient à la fin du dernier exercice terminé le 31 octobre 1971 le chiffre sans précédent de $588,401,591 vs $528,834,049 antérieurement. Comme son actif atteignait au 31 octobre 1971 le total record de $627,462,809, c'est dire que les économies que les Montréalais et celles que les habitants de l'île de Montréal déposent entre ses mains comportent des garanties "pratiquement à nulle autre pareille". C'est est assez pour expliquer la fermeté de ses actions en bourse (un sommet de 15 1-4, au regard d'un bas de 9 5-8 touché cette année), soit donc une augmentation de plus de 50%, pourcentage inégalé par aucune de nos banques à charte durant la période du 2 décembre 1970, au 2 décembre 1971. C'en est assez pour s'attendre à la réélection des administrateurs, lors de son assemblée annuelle qui aura lieu le 18 janvier 1972.

•

BEI

Le directeur général de Banque d'Expansion Industrielle, M. E.R. Clark, du bureau de Montréal, a reçu à déjeuner, sur le milieu de cette semaine les représentants des journaux et revues financières, à l'édifice de la Banque du Canada, sur le Carré Victoria. A cette occasion, des copies du 27e rapport annuel de la Banque d'Expansion Industrielle leur furent remises. Incidemment, cette institution possède des bureaux régionaux et des succursales dans l'Ouest aussi bien que dans l'Est du Canada. Dans notre ville, elle possède des succursales à Montréal (Nord) et Montréal (Sud), de même qu'à Québec, Rimouski, Chicoutimi, Trois-Rivières, Sherbrooke, Rouyn-Noranda et Hull. Rien d'étonnant que ses prêts aux Québécois se soient totalisés, durant son dernier exercice financier, à $131,099,000. Il y eut, 481 demandes vs 4,120, pour l'Ontario et 3,273 pour la C.-B. Comment expliquer que les Québécois ne profitent pas davantage de ses opérations? Personne n'ignore que, fondée en 1944, cette banque apporte son concours financier aux entreprises canadiennes déjà existantes ou en voie d'établissement, principalement aux petites entreprises, qui représentent de bonnes perspectives d'avenir, mais qui ne peuvent obtenir, ailleurs le financement requis à des termes et conditions raisonnables. L'on notera que les opérations de la Banque précitée ne coûtent rien aux contribuables canadiens.

•

BCN

Notre plus important établissement financier canadien-français, la Banque Canadienne Nationale, a soumis ces jours-ci à ses actionnaires, réunis à l'Hôtel Reine Elizabeth, son 97e rapport annuel. Ces derniers se sont empresses de l'adopter, vu les augmentations du côté de l'actif (il se chiffre à $2,280,867,000) des dépôts, des prêts des bénéfices nets et des réserves. Comme il fallait s'y

Suite à la page 15

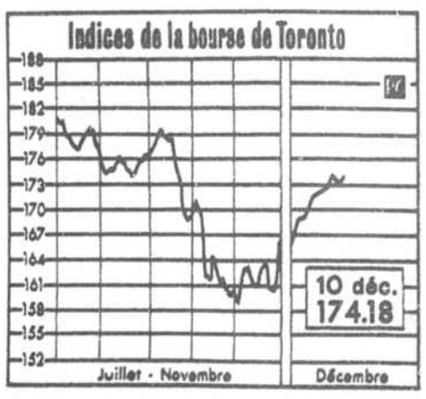

Les indices des valeurs industrielles ont connu de nouvelles hausses substantielles la semaine dernière aux bourses de Montréal et Toronto. A Montréal, l'indice marquait vendredi dernier 177.26, soit un gain de 2.36 sur la semaine précédente; à Toronto, la progression a été de 2.57, l'indice indiquant 174.18 en clôture vendredi dernier.

St-Léger
un scotch de
grande lignée

Léger,
clair
et
sec,

c'est
le scotch de qualité
pour ceux qui
le préfèrent
ainsi.

Distillé en Écosse par Hill Thomson & Co. Ltd. et distribué par: IMPORTATIONS DURAND LTÉE.

DOMTAR LIMITEE

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE qu'un dividende final de 25 cents par action a été déclaré sur les actions privilégiées rachetables et cumulatives de la Compagnie, payable le 31 décembre 1971, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 17 décembre, 1971.

PAR ORDRE DU CONSEIL
S.A. KERR, C.A., F.C.I.S.
VICE-PRESIDENT ET SECRETAIRE
Montréal, (Québec)
le 8 décembre 1971

DUSTBANE ENTERPRISES LIMITED

Avis de dividendes

Avis est par les présentes donné que des dividendes de treize cents et demi (13½¢) par action on été déclarés sur les actions émises de la compagnie, lesquels dividendes seront payables le 31 décembre 1971, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 17 décembre 1971.

Par ordre du
Conseil d'Administration
J.F. Ostiguy
Secrétaire

Ottawa, le 13 décembre 1971.

125ième Rapport Annuel au 31 octobre 1971

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Charte Fédérale — Membre : Société d'Assurance-Dépôts du Canada

ACTIF

	1971	1970
Encaisse et soldes dus par d'autres banques	$ 43,568,461	$ 31,181,136
Chèques et autres effets en transit, net	16,444,223	15,523,991
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement du Canada, à leur valeur amortie	31,878,537	33,614,701
Valeurs émises ou garanties par des gouvernements provinciaux, à leur valeur amortie	58,685,806	52,944,562
Autres valeurs mobilières n'excédant pas le cours du marché	100,593,952	73,286,740
Prêts hypothécaires, moins provision pour pertes	321,929,120	303,222,445
Prêts garantis, moins provision pour pertes	14,248,635	14,326,443
Prêts sans garantie, moins provision pour pertes	25,633,397	22,173,830
Valeurs du Fonds des pauvres	180,000	180,000
Immeubles de la banque au prix coûtant, déduction faite des amortissements	12,622,325	11,652,881
Autres éléments d'actif	1,678,353	1,467,440
	$627,462,809	$559,574,169

PASSIF

Dépôts du gouvernement du Canada	$ 535,533	$ 672,879
Dépôts du public	587,866,058	528,161,170
Fonds des pauvres	180,000	180,000
Autres éléments du passif	2,392,040	1,827,803
Réserves pour pertes	14,518,879	7,939,368
CAPITAL :		
Autorisé — 3,000,000 actions d'une valeur au pair de $1.00 chacune : $3,000,000		
Emises et acquittées — 2,000,000 actions	2,000,000	2,000,000
Fonds de réserve	19,500,000	18,500,000
Bénéfices non répartis	470,299	292,949
	$627,462,809	$559,574,169

FONDS DE RÉSERVE

Solde au début de l'exercice	$ 18,500,000	$ 17,500,000
Montant viré des bénéfices non répartis	1,000,000	1,000,000
Solde à la fin de l'exercice	$ 19,500,000	$ 18,500,000

REVENUS, DÉPENSES ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

	1971	1970
REVENUS :		
Revenus des prêts	$ 30,571,420	$ 27,186,777
Revenus des valeurs	12,289,774	10,813,169
Autres revenus d'exploitation	4,158,144	4,334,773
Total des revenus	$ 47,019,338	$ 42,334,719
DÉPENSES :		
Intérêts sur dépôts	$ 25,989,055	$ 25,283,084
Traitements, contributions aux caisses de retraite et autres prestations au personnel	8,212,676	7,753,814
Frais relatifs aux immobilisations, compte tenu des amortissements	2,451,099	1,984,487
Autres frais d'exploitation, incluant une provision pour pertes sur prêts établie d'après la moyenne des pertes encourues durant les cinq derniers exercices	2,578,567	2,436,423
Total des dépenses	$ 39,231,397	$ 37,457,808
Solde des revenus	$ 7,787,941	$ 4,876,911
Virement aux réserves pour pertes	3,377,661	934,400
Bénéfices avant impôts sur le revenu	$ 4,410,280	$ 3,942,511
Provision pour impôts sur le revenu s'y rapportant	1,832,930	1,641,282
Solde des bénéfices de l'exercice	$ 2,577,350	$ 2,301,229
Dividendes	1,400,000	1,260,000
Montant reporté	$ 1,177,350	$ 1,041,229
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS :		
Solde au début de l'exercice	292,949	251,720
	$ 1,470,299	$ 1,292,949
Montant viré au Fonds de réserve	1,000,000	1,000,000
Solde à la fin de l'exercice	$ 470,299	$ 292,949
Bénéfice net par action	$ 1.29	$ 1.15

RÉSERVES POUR PERTES

Solde au début de l'exercice :		
Générales	$ 5,610,770	$ 5,741,490
Libres d'impôts	2,328,598	2,714,972
	7,939,368	8,456,462
Ajouter :		
Virement des revenus de l'exercice	3,377,661	934,400
Pertes sur prêts, moins la provision incluse dans les autres frais d'exploitation (1970 solde débiteur)	17,955	(433,219)
Profits et pertes sur valeurs, incluant les moins-values des valeurs autres que celles des gouvernements du Canada et des provinces, afin de les réduire à des montants n'excédant pas le cours du marché (1970 solde débiteur)	4,933,962	(519,212)
Autres profits et pertes extraordinaires, net	193	—
	16,269,139	8,438,431
Déduire :		
Provisions pour impôts sur le revenu	1,750,260	499,063
Solde à la fin de l'exercice :	$ 14,518,879	$ 7,939,368
Générales	10,351,297	5,610,770
Libres d'impôts	4,167,582	2,328,598
	$ 14,518,879	$ 7,939,368

LE PRÉSIDENT,
E. DONALD GRAY-DONALD

LE VICE-PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL,
FRANÇOIS-XAVIER GUÉRARD

Rapport des vérificateurs aux actionnaires. Nous avons examiné le relevé de l'actif et du passif de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal au 31 octobre 1971 ainsi que les états des revenus, dépenses et bénéfices non répartis, des réserves pour pertes et du fonds de réserve pour l'exercice financier terminé à cette date. Nous les avons comparés avec les livres et comptes de la Banque au Siège Social et les rapports certifiés des succursales. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que nous avons jugé nécessaire de faire dans les circonstances.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Banque au 31 octobre 1971 ainsi que ses revenus, dépenses, bénéfices non répartis, réserves pour pertes et son fonds de réserve pour l'exercice financier terminé à cette date.

Vérificateurs : JEAN VALIQUETTE, C.A. de Maheu, Noël, Anderson, Valiquette & Associés — WILLIAM A. SHANNON, C.A. de P. C. Shannon Son & Co.
Montréal, le 23 novembre 1971

fluctuations hebdomadaires

montréal

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.	1970-1971 Haut	1970-1971 Bas
Abitibi	12785	6⅜	6¼	6¼	unch.	8¾	5¼
Alcan	34551	18½	17¼	17⅜	unch.	25¼	15⅛
Do 4¼% Pfd	1310	25½	25¼	25½	+ ⅜	30	24
Algoma Steel	9600	13	12¼	12½	— ⅛	16¾	11⅛
Alum 4½% Pfd	325	36¼	36	36	unch.	37	32¾
Acres	102	11	11	11	— ½	11½	9¼
Ang C.P. & P.	400	4 20	4 00	4 00	— 20	5¼	3 80
Ang C Tel Pfd	50	29	29	29	— 1	32	29
Aquitaine	8955	25½	24¾	24⅞	+ ⅛	29¼	21
Alberta Gas	300	48¾	48	48¾	+ 1	52½	43½
Argus C Pfd	175	8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛	10¼	8¼
Argus Pfd	25	34	34	34	+ 1	34	32¾
Asbestos	1561	26	25¼	25½	— ½	36¾	25¼
Atlantic Sugar	650	6	6	6	+ ⅛	8⅛	5¾(b)
Atlantic A	275	14⅝	14⅝	14⅝	+ ⅜	16½	14
Bank of Mont	66501	18	17½	17⅞	+ ¼	18	14⅛(b)
Bank of N.S.	33732	31	30¼	30⅜	+ ¼	31	20¾(b)
Bque Can Nat	14358	14¼	13⅞	14	— ¼	14¼	12½(b)
Banque C & D	15050	15¼	14⅝	15	— ⅛	15¼	9⅝(b)
Bque Provinc.	10529	13⅜	13	13⅜	unch.	13⅜	9¾
Bell B Pfd	1677	54	53½	53⅞	+ ⅜	54	52
Border Chem	15010	9	8	9	+ ⅜	9	5
Bell Canada	22932	46⅛	45	45½	— ⅜	50	43⅜
Do A Pfd	556	51⅞	51½	51¾	+ ⅜	55¾	50
Bombardier	4615	10½	8⅝	8⅝	— 1⅜	14¼	8
Bowater Paper	600	4 20	4 20	4 20	+ 10	4 40	3 50
BP Oil & Gas	9746	6 40	6 00	6 10	— 15	7 55	5 25
Brascan	35434	18¾	17⅝	18	unch.	20½	14⅞
B.A. Bank Note	1515	13	12½	13	+ ¾	16	12¼
B.C. Forest	150	18	18	18	+ 1	25½	15¾
B.C. Telephone	155	63	62	63	+ 2	68¼	58
Do Pfd	400	63	63	63	— 2½	65½	62
Brinco	16815	6	5	6	+ 1	6¼	4 80
Bruck Mills A	1250	12½	12½	12½	— 1½	15	12½
Do B	100	7½	7½	7½	— 1¼	9	7¼
C A E Ind	2675	4 75	4 35	4 60	+ 35	5⅞	3 65
Calgary Power	3540	26¾	26¼	26⅜	+ ⅜	29½	23⅞
Campeau	200	3 25	3 25	3 25	unch.	4 75	3 00
Can Cem-Lafarg	1590	45	44½	44¾	— ¼	45¼	38
C & D Sugar	641	34	33½	34	+ 1½	37	29¼
Can Malting	350	27⅛	27⅛	27⅛	+ ⅝	27⅛	22
Can Packers	1925	18	18	18	unch.	24	17¾
Can Perm Mort	8496	18¾	18⅜	18½	— ⅛	18⅞	11⅜
Can Steamships	475	40	39¾	40	+ ¼	40	28½(b)
Can SS Pfd	8252	5⅛	4 80	5	+ 10	5½	4 40
Cdn Arena	800	16	15¾	15¾	— ¼	16	9 (b)
Cdn Brew	11911	6½	6⅜	6½	unch.	8½	6
Do Pfd	150	36	35¼	36	+ 1¾	37½	34
Cdn Cable Syst	760	12⅞	12⅜	12⅞	+ ¼	13⅝	10½
Cdn Hydrocarbs	875	13¼	12¾	13¼	+ ⅜	17⅞	11¾
Cdn Imp C Bk	45496	25¼	24	25¼	+ ⅞	25¼	19
C I L	37637	14⅛	13½	13¾	+ ¾	14⅛	10⅝
Cdn Javelin	400	10⅜	9 90	9 90	— 60	16¾	8¾
Cdn Int Pwr	1423	22¾	22¼	22½	unch.	25¾	19½
Do Pfd	6006	13½	13¼	13½	+ ¼	15¼	12⅜
Cdn Marconi	250	2 75	2 70	2 70	— 30	4 40	2 60
Cdn Pac Inv Pfd	6006	24	22⅞	24	+ 1	27¾	21
Do Wts	2685	2 40	2 30	2 40	+ 05	5 15	1 85
Cdn Pac Ltd	47755	12¾	12¼	12⅜	+ ¼	13⅞	10¼
Cdn Pac Pfd	300	7½	7½	7½	— 1½	10½	6
Cdn Pac $3 Pfd	244	9½	9½	9½	+ ¼	12	8⅞
C P 'A' Pfd	5900	10⅞	10¾	10¾	unch.	10⅞	10½
Cdn Tire A	2185	35	34½	34½	+ ⅛	38	26
Canron	16735	18	17¼	18	+ ⅜	19¼	14½
Cent Dynamics	1700	80	75	80	unch.	99	55
Charter Ind	3700	1 50	1 40	1 45	+ 05	2 30	1 00
Chemcell	6040	4 55	4 30	4 35	— 15	6⅝	4 00
Do Pfd	550	20	20	20	unch.	21¼	19½
Chum B	500	7¾	7¾	7¾	unch.	8	5⅞
Cominco	5365	20⅜	18⅞	20¼	+ 1⅜	25⅜	18
Comm Holiday	800	11	10¾	10⅞	+ ⅞	12⅞	9
Cockfld Brown	400	6¼	6¼	6¼	+ ¼	7¼	5 (b)
Cons Bathurst	10056	6⅞	6	6	unch.	12½	5¼
Do Pfd	1210	10	9⅞	10	+ ¾	18⅜	8½
Cons Textile	464	5¾	5⅝	5¾	— ⅛	7	5
Consum Glass	10000	10⅞	10¾	10¾	unch.	15	10¾
Corby Dist A	369	22¾	22¾	22¾	+ ¾	25¼	20¼(b)
Consum Gas	6635	20	19½	19¾	— ¼	21¾	18⅜
Copeland	1460	3 80	3 65	3 65	— 10	4 20	3 65
Crain R.L.	2500	10⅝	10½	10½	unch.	16	9¾
Credit Foncier	584	57¼	56	57	+ ½	59¾	44¼
Crown Zell A	772	17¼	16⅝	17	— ½	19⅛	16⅜
Crush Int.	2550	18⅜	18	18⅜	+ ⅜	20½	14⅝
Cygnus A	310	5⅜	5⅜	5⅜	+ ½	6⅞	4 80
Dist-Seagrms	14636	29	27⅝	29	+ ½	29	26½
Dome Pete	900	29½	28⅛	29⅜	+ ⅜	39½	25¼
Dom Bridge	463	21	20½	20½	— ¼	25¼	19 (b)
Dom Coal Pfd	770	24	23	24	+ 1	26	21
Dofasco	15412	22⅞	21½	22⅞	+ ⅞	27⅛	20⅛
Dom Glass	1466	9¾	9¾	9¾	unch.	16¼	9½
Do Pfd	300	12	12	12	+ ½	18	11½
Dom Lime	2000	6⅞	6¾	6¾	— ¼	8	5¼
Dom Stores	9690	14¼	14¼	14¼	— ⅛	14½	9⅞
Dom Textile	19890	20	18¾	20	+ 1⅛	20	12¼(b)
Domtar	11550	11¾	10⅞	11⅛	— ⅛	15½	9⅛(b)
Donohue Bros	295	4 20	4 15	4 20	+ 20	8⅜	4
Donohue Pfd	600	14½	14	14	+ ½	19	13½
Du Pont	18505	20½	20	20	— ¼	20½	14½
Dupuis Frs A	725	6	5⅞	5⅞	— ⅛	6½	5¾
East Can Sav	5860	12	11¼	12	+ ¾	12	8⅞
Electro-Knit	8875	5½	4 60	5⅛	.....	5½	4 60
Enam & Heat A	225	2 25	2 25	2 25	unch.	3 00	1 75
Do B	120	1 25	1 25	1 25	— 25	1 75	1 25
Falconbridge	1448	73	69¾	71¾	+ 2¾	155	56¾
Fin Collect	8537	15⅝	15	15¼	+ ⅛	15½	7 (b)
Francana	500	4 10	4 10	4 10	+ 25	4 70	3 65
Fraser Co's	2925	12	11½	11½	— ⅛	21	11½
Fulcrum	100	3 25	3 25	3 25	unch.	4 50	3 25
Do Pfd	1000	7⅝	7½	7½	— ½	9⅛	7½
Gaz Metropol	1900	5½	5¼	5⅜	+ ¼	6⅝	4 55
Grafton	1800	20	19¾	19⅞	— ⅛	20	14⅜(b)
Genstar	46032	12⅛	11½	12	+ ½	13⅜	10⅛
Glengair	900	1 75	1 60	1 75	+ 15	2 50	1 50
Do B Pfd	375	3 20	3 20	3 20	+ 05	3 50	3 00
Gt Br & Can In	1166	18¾	17⅝	18¾	+ 2¼	18¾	10¼(b)
Do Pfd	175	30	30	30	+ ¼	34	27
Great-West Life	1529	42½	42¼	42¼	+ 2¼	47½	38
Guaranty Trust	614	13⅞	13⅜	13⅞	+ ¾	13⅞	9¼
Gulf Oil	22620	25¼	24½	25	+ ⅛	26⅞	20
G.L. Paper	565	17	17	17	+ 1¼	21¼	12⅞
Greyhound	300	1 90	1 90	1 90	+ 10	2 30	1 35
Grissol	6212	8½	7⅜	8¼	+ ¾	8½	4 50
HB Oil & Gas	1080	45⅛	43¾	45⅛	+ 2⅛	49½	37⅛
Do Pfd	75	55	55	55	+ 4	60½	50¾
Hawk Siddeley	715	2 20	2 15	2 20	unch.	3 40	2 00
Hollinger	361	34	33¾	34	+ ⅛	42	33¾
Home Oil A	6997	30⅛	28⅝	29⅞	+ ⅝	38½	24⅞
Do B	240	30¼	30¼	30¼	+ ⅜	36¾	26
Huds Bay Min	10763	19¼	17½	19¼	+ 1⅞	24⅜	16½
Huds Bay Co	37276	17½	16¾	17½	+ ¼	20	14½
Husky Oil	7749	16¼	15¾	16⅛	— ⅛	19⅛	14
Imperial Oil	30176	30⅜	29⅝	30⅜	+ ⅜	31¼	18 (b)
Imasco	1640	18¾	18⅛	18⅛	— ¾	20⅜	15¼(b)
Do $4.87 Pfd	800	4 50	4 50	4 50	unch.	4 90	4 25
IAC Ltd	18559	20⅛	19⅜	19⅝	— ¼	20⅛	16½
Do Pfd	25	70	70	70	— 1	71	65
IAC Wts	500	8 00	7 70	8 00	+ 30	8 25	6 40
Inland Nat Gas	414	12⅜	12⅜	12⅜	+ ¼	13½	11⅛
Int Nickel	78314	30½	28¼	28¾	— 1	47	25
Int Bus Mach	30	315	313	315	+ 7	3 58	3 04
Int Utilities	12875	41	40¼	40⅝	+ ⅜	45	35
Int Pipe Line	16230	29⅜	28	29⅜	+ ⅛	29⅜	25½
Do Wts	250	13¼	13¼	13¼	+ 1⅜	13⅞	11
Inv Group A	5100	7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛	9¼	6
Do Pfd	150	19	19	19	+ 1½	22	17⅜
Island Tele	210	8⅞	8⅞	8⅞	unch.	8⅞	8⅞
Ivaco	500	14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛	16⅛	8⅜
Jamaica P.S.	1000	23	23	23	unch.	38	20
Kaiser Res	200	4 20	4 20	4 20	unch.	8⅛	3 75
Koffler	240	15¾	15⅜	15¾	+ ⅛	16½	9
Labatt	6630	22¼	21¾	21⅞	— ¼	25½	20
Do Pfd	3571	24	23½	23⅞	+ ⅛	26	22
Laur Fin	800	10⅜	9⅞	10	— ⅜	10¾	6 (b)
Loblaw A	1360	5½	5⅛	5½	+ ¼	5⅞	4 80
Do B	1720	5⅜	5¼	5¼	unch.	6	4 70
Loeb M	1150	3 50	3 35	3 35	— 15	4 70	3 15
Logistec Corp	700	8⅜	8	8¼	+ ¼	8¾	6¼
MacLaren A	525	14¾	14½	14¾	+ ½	22¼	14 (b)
Do B	160	14⅞	14⅛	14⅛	— ¾	22¼	14¼(b)
MacLean-H Cab	950	8¼	7⅞	8¼	+ ¾	8¼	4 90
MacMill-Bloed	18860	23⅞	22⅞	22⅞	— ¾	28⅛	19¾
Magnasonic	15300	8½	7⅞	7⅞	— ⅛	11	6¼
Marche Union	150	3 60	3 60	3 60	— 40	4 75	3 25
Maritim Elect	200	25	24½	25	+ 1½	26	20½
Maritime Tel	1373	21⅜	21	21⅝	+ ⅝	22⅝	18¾
Markborough	3000	4 70	4 70	4 70	— 15	6⅝	4 65
Massey	38764	10¼	9⅞	10⅛	— ⅛	13	8½
Melchers	2040	9¼	9	9⅛	unch.	12	9
Metro Stores	250	15⅛	15	15⅛	— ⅛	16½	13⅞
Microsystems	1724	5¼	5	5	— ¼	7	4 10
Miron 'A'	500	4 30	4 00	4 00	— 25	4 60	3 20
Mitchell Rbt A	920	11⅜	11	11⅜	+ ⅜	13	10
Molson A	32772	17⅝	17¼	17½	+ ⅛	19½	15⅛
Do B	605	17½	17	17½	+ ½	19	15⅛
Monenco	250	6	6	6	— ¼	7½	5⅝(b)
M S N Ltd	250	6	6	6	unch.	8	3 95
Mtl Trust	3175	19½	19	19	— ¼	19½	11
Moore Corp	15665	37	35¾	36½	+ ¾	38¼	33
Murphy Oil	200	12½	12½	12½	+ 1¼	13½	9
Nat Trust	3175	32	31	32	unch.	32	24¼(b)
N.B. Tel	1667	14¼	14⅛	14¼	+ ¼	15	13½
Nfld Lt & Pwr	12925	11	10¼	11	+ 1	11	8½
Noranda	12690	30¼	28⅞	30¼	+ 1⅜	37¼	23¾
North & Cen Gs	5356	14⅜	14⅛	14⅜	+ ⅜	17	12⅞
NS Lt & Pwr	12925	13	12½	12¾	+ 2⅜	13	8¾
Pan Canadian	1000	15	14⅞	14⅞	+ ½	17⅝	12
Northwest Spts	230	6	6	6	unch.	8	6
Peoples Stores	35200	12	11	12	unch.	13	8
Oshawa A	9100	10⅞	10¼	10⅝	+ ⅝	13½	9
Pac Pete	5060	27	27⅜	27½	— ½	36½	24⅝
Orange Roof	660	5 00	4 50	5 00	+ 95	6½	3 55
Petrofina Can	1274	21½	20¾	21½	+ 1¾	24¼	17½(b)
Provigo	12444	6¼	5½	6¼	+ ¾	6¼	3 75
Popular Ind	1300	1 50	1 50	1 50	+ 10	1 85	1 40
Power Corp	11732	5⅜	5	5	— ⅛	6¼	4 25
Power 5% Pfd	5840	9	8⅞	9	unch.	9¾	7¾
Price Co	3931	7¾	7	7	+ ⅛	9⅜	5¾
Rapid Data	11320	4 60	4 00	4 60	+ 40	5¾	1 90
Do Pfd	450	4 60	4 40	4 40	— 35	6	3 10
Que Tele	510	14	13¾	13¾	+ ¼	15¼	12⅛
QSP Ltd	2660	10½	10	10½	unch.	16¼	10
Readers Dig	500	8¼	8	8¼	unch.	8¼	6⅞
Reitman's	2160	18½	17⅞	18½	+ ⅝	18½	16¼(b)
Do 'A'	7340	18	16¾	18	+ 1½	18	15½(b)
Rio Algom	3931	15	14⅝	15	+ 2	22½	12½
Rolland A	4900	3 00	2 75	2 95	+ 20	4 50	2 50
Do B	210	2 75	2 75	2 75	—1 00	4 40	2 75
Ronalds-Fed	175	12¾	12¾	12¾	+ ¾	14¼	11¾(b)
Rothmans	1700	14¾	14¼	14¾	+ ⅞	15	10
Do B Pfd	1075	19¾	19½	19¾	+ ½	19¾	16¼
Royal Bank	26214	29⅜	28⅛	29⅛	+ ⅞	27⅜	22⅜
Royal Trust	11333	38½	37⅞	38½	— ½	39¾	28½
R Tr Mort Pfd	200	15	15	15	+ ½	16	13⅜
Sandwell	200	6	6	6	— ¼	8	6
Scott-LaSalle	260	9	9	9	— ¾	11	8½
Scott's Rest	9150	14⅝	14⅜	14⅝	— ¾	14⅞	10
Shell Can A	1959	36⅜	35¼	36⅜	+ ⅞	38	32¾
Shell Inv Pfd	526	36	35¼	36	+ ½	38½	33
Do Wts	850	16¼	15	16¼	+ ¼	18⅛	13
Simpsons	13981	21⅜	20½	20⅝	— ⅜	22	17⅝
Simp-Sears A	425	27	26½	27	+ ½	27½	23
Soc Gen Fin	150	2 60	2 60	2 60	unch.	5⅛	2 55
Southam Press	5100	73	70	73	+ 3½	73	54 (b)
Steel of Can	20923	25⅛	23⅞	25	+ 1	28⅜	21¼
Steinberg's A	6323	21⅜	20¾	21	— ¼	21⅜	13⅜
Toronto Star B	300	36½	36½	36½	+ ½	36½	18½
Superior Elect	28450	2 30	1 50	2 15	— 30	4 95	1 50
Texaco Canada	3194	35	34¾	35	+ ¾	35¼	27¼
Toronto-Domin	15942	29⅜	28¼	29⅜	+ 1⅛	29⅜	19⅛
Traders A	2301	16⅛	15⅝	15⅝	— ⅛	16¼	9¾(b)
Trans-Can Pipe	5485	36	35¼	36	+ ½	37	31
Do Pfd	39	42½	42¼	42¼	+ ¾	44	37½
Do Pfd	300	66	66	66	+ ¾	69⅞	61¾
Trans Mount	4000	20¾	20⅛	20¼	— ¼	25	19⅜(b)
Total Pete	550	6 25	6 10	6 25	+ 85	8 50	5 40
Trizec	15553	17½	16	16	.....	17½	16
Do Wts	6350	48	46	46	— 09	65	40
Trust Gen Can	671	22⅜	22⅜	22⅜	— ⅜	29	17
Union Carbide	750	13	12⅞	13	unch.	18¼	12¼
Ultramar	500	6	6	6	— ⅛	7⅞	6⅛
Velcro	3585	15⅞	14½	14½	— ½	24	12 (b)
Versafood	650	6	5½	6	+ 1	9⅜	5
Wajax	400	13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛	14	9
Walker	19258	39⅜	38½	39¼	+ ⅞	40⅜	34¼(b)
Warnock Pfd	220	10	10	10	unch.	10½	8¼
Webb & Knapp	19175	55	38	50	+ 10	55	12
Weldwood	1800	13⅛	12½	13	+ ¾	18¾	10⅛
Westcoast	3395	25	24	24¾	+ 1½	27¼	20½
Do Rts	11000	13	10	12	.....	13	10
Westcoast Pete	18100	8⅞	8½	8⅞	— ¼	9¼	6¾
Weston	463	16¾	16¼	16¾	unch.	20	13¾
Do Pfd	244	66	66	66	+ ½	66	65½
Woodward Stores	3100	24	23¾	24	+ ½	25¼	18½
Zeller's	2035	16⅜	16⅛	16⅜	+ ⅛	18⅜	12¾

toronto

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.	Haut	Bas
Industrielles							
Abitibi	31616	$6⅝	6¼	6⅜	+ ⅛	8¾	5¼
Acklands	7160	$7¼	6⅜	6⅞	+ ⅛	7¾	5
Acres Ltd	8680	$11¼	10¾	10⅞	— ⅝	13⅜	8⅜
A.G.F.M	1600	425	420	425	+ 5	9	325
Agra Ind	8360	$9	8½	8¾	— ¼	9¾	6¼
Aimco Ind	1025	$15½	15½	15½	— ¼	17¾	11⅜
Alta Gas T	6750	$49	47⅜	48¾	+ 1	53	43½
Alcan	80941	$18½	17¾	17⅞	+ ⅛	25¼	15⅛
Algo Cent	4207	$8¼	7¾	8	— ¼	10½	7¼
Algoma St	19587	$13	12⅛	12½		16¾	11⅛
Algon	1000	440	440	440	—15	455	210
Alliance B	4945	305	300	305	+25	415	230
Anglo-cn	21200	420	400	410	— 5	5½	375
Aquitaine	12397	$25¾	24⅜	25	+ ¼	29¼	20¾
Asbestos	6715	$26	25¼	25⅜	— ⅜	37	25¼
Atco Ind	6400	$7	6⅝	7		10	6½
Atl Sugar	8478	$6¼	5⅞	6	— ⅛	8⅛	5½
Atl Sug A	1076	$14⅝	14½	14½	— ¼	16½	13¼
Auto El	1625	$6	6	6		7	450
Bahama	14700	16	15	15	— 2	36	10
Bank Mtl	170240	$18	17½	18	+ ⅜	18	14⅝
Bank N S	36959	$31	30¼	30½	— ¾	31	20¾
B Cdn Nat	3420	$14¼	14	14	— ¼	14¼	12½
Beaver L	79158	$17⅜	16½	17⅜	+ ⅜	17⅜	13½
Bell Canad	38537	$46¼	45⅛	45⅜	— ⅜	50	43¼
Black P	9100	470	450	465	— 5	5	225
Block Bros	46710	315	270	310	+35	470	250
Bombrder	6631	$10	8⅜	8⅝	— ½	14⅛	8¼
Bovis Cor	5878	170	155	160	— 5	265	115
Bow Valy	32983	$27¼	25¾	27¼	+ ⅞	29⅞	15
Bowater	1700	425	410	425	+15	455	325
Bramalea	43914	340	265	330	+65	5⅞	260
Bramal w	135540	200	150	200	+35	430	140
Brascan	70765	$18¾	17½	17⅞	— ⅛	20½	15
Brdg Tank	2700	455	435	435	—35	5¼	220
Brinco	43984	$6	495	5⅞	+ ⅞	6¼	480
BC Sugar	3025	$18½	18	18½	+ ½	20¾	16¼
BC Phone	3349	$63½	60¾	62¾	+1¾	69½	57⅞
Budd Auto	4485	$7¼	6¾	6¾	— ⅜	8¾	5½
Burns Fds	8170	$12¾	12⅜	12½		14¾	8⅝
Cad Dev	21622	$8⅜	7½	8⅜	+ 1	9⅛	6⅝
CAE Ind	11725	475	435	470	+40	5⅞	365
Calgary P	38270	$26⅞	26¼	26⅜	+ ⅛	29½	23⅞
Calvrt Dle	1200	84	82	84	— 1	110	76
Cambridg	1750	$11¾	10½	11¾	+1¼	11¾	7
Campeau	2860	325	310	325		485	300
CD Sugar	1145	$34½	33½	34½	+ 1	37	29¼
Can Cem L	1785	$45	44½	44½		45¼	37½
Can Malt	1620	$27⅜	27	27		27¾	21¼
C Packrs	3500	$18	17½	18	+ ¼	23¾	17¼
Can Perm	19298	$18¾	18¼	18⅝	+ ⅛	18⅞	10¾
CSL pr	1052	$5¼	480	5½	+45	5½	425
Cdn Brew	29733	$6⅝	6⅜	6½		8½	6
C Cablesy	30770	$13¼	12⅜	12⅞	+ ⅛	13¾	9⅞
Cdn Can A	1117	$6⅜	6¼	6⅜	+ ½	6⅞	455
CC Manag	3575	$16	15	16	+ 1	16	10¼
C Curtis	2150	68	61	61	— 7	125	60
Cdn Equty	1910	$10⅛	9¾	9¾	+ ½	13	7¼
CGE pr	1380	$25	24	24	— ½	30	23
C Hydro	5275	$13⅜	12½	13¼	+ ¾	18	11½
C Imp Bank	64382	$25¼	24	25⅛	+ ⅞	25¼	17⅜
C Ind Gas	35638	$9⅝	9⅛	9¼	— ⅜	12¾	8⅜
CIL	7846	$14	13⅛	13⅞	+ 1	14	10½
C Manoir	1320	330	310	310	—20	410	250
C Marconi	3060	290	265	270	—25	445	250
C Ocdental	13485	$8½	6¾	8¼	+1½	11	6½
CP Inve w	23926	245	230	240	+10	515	185
CP Ltd	106442	$12¾	12⅛	12⅜	+ ¼	14⅛	11⅛
CPL A p	25085	$10⅞	10¾	10⅞		10⅞	10⅜
Cdn Tire	2490	$37¾	36	37¾	+1¾	40½	28
Cdn Tire A	26347	$35⅛	34¼	34¼	— ¾	39	24½
C Uilties	7455	$37½	36½	37½	+ ½	38¼	32
Canron	6945	$18¼	17⅛	18	+ ⅞	19½	14½
Capit Div	50150	65	55	61	+ 8	155	45
Care	4400	400	385	390		7¾	335
Cassidy L	2283	400	395	400	+10	5	350
CDRH Ltd	2445	55	400	5	+100	7½	395
Chemcell	8706	455	430	435	—15	6⅝	390
Chrysler	1441	$28½	27¾	27⅞	— ⅞	33½	25
CHUM B	5681	$7¾	7⅜	7¾		8	5¾
Columbia	1925	315	290	315	+15	7¼	250
Cominco	34290	$20⅜	18¾	20½	+1⅝	25⅜	17⅞
C Holiday I	16720	$11⅛	10½	10⅞		12⅞	8⅛
Compro	1670	255	245	250		295	200
Comoutel	3100	50	260	350	+50	7¾	260
Comtech	1700	200	170	180	+ 5	255	160
Con Bath	10025	$6⅞	6	6¼	+ ⅛	12½	5¾
Con Bldg	19945	165	150	150	—15	190	105
Con Textile	1775	$5⅞	5⅜	5⅜	— ⅛	7⅛	425
Con Distrb	14760	$23	21⅞	22	— ¾	27⅛	16½
Cons Gas	77832	$20	19⅜	19¾	— ¼	21⅞	18⅜
Con Glass	2520	$10½	10½	10½	— ¼	15½	10½
Control F	3350	175	160	175	+ 5	240	150
Cooper C	1525	$14	13⅜	13⅜	— ⅛	15½	8⅞
Cornat Ind	2650	160	135	160	+10	180	125
Costain R	2475	$7¼	6⅞	7⅛	+ ⅛	7⅞	465
Crain R L	2435	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛	16½	9¾
Crestbrk	1420	320	305	320	+ 5	7⅜	225
Crwn Trst	1810	$16	15	15	— 2	17	10⅛
Crush Intl	7621	$18¾	18	18¾	+ ⅜	20½	14½
Cygnus A	7220	$5⅜	5	5⅜		6⅞	465
Cygnus B	2135	$5¾	5⅜	5⅜		8⅞	5
Dale-R	1010	$7½	7⅛	7½		7⅜	475
Distl Seag	52185	$29	27⅜	29	+1⅜	29	24⅞
Doman Ir	2100	$9⅜	9	9⅜	+1⅜	9¾	7½
Dome Pete	14094	$29½	28⅜	29⅜	+ ⅜	39⅜	25
D Bridge	3185	$21	20	20½	— ½	25¼	19
D Citrus	2100	$8½	7⅞	8½	+ ½	8⅞	450
Dofasco	15911	$23	21½	22⅞	+ ⅞	27⅛	20
Dom Glass	7345	$10	9¾	10	+ ¼	16¼	9½
Dom Store	30990	$14½	14⅛	14¼	— ⅛	14½	9¾
Domtar	17215	$11¾	10⅞	10⅞	— ⅛	15½	9⅛
D Textile	8970	$20	18½	20	+1½	20	12¼
DRG Ltd	2350	$13¼	12⅛	12¾		13¼	9½
Dupont	12436	$20½	19⅞	20	— ¼	20½	14½
Dylex Div	1775	$8¾	8⅛	8¾		8¾	425
Estn Can S	3405	$12	11⅞	12	+ ¾	12	9
E L Fin	1200	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛	9	5¾
Electro ltd	3065	$38½	37½	38	+ ½	41½	23¼
Emco	21650	$6	5¾	5⅞	— ⅛	7¼	445
Falcon	17247	$74¼	68	71¾	+3¼	156	56¾
Fed Diver	2950	125	110	125	+10	185	100
Fed Grain	5565	$8	7¾	8	+ ⅛	8⅝	6⅜
Fields S	3850	$13	12¾	12¾	— ⅛	14¼	10½
Fleet Mfg	4300	87	81	84	+ 3	140	75
Ford Cnda	2720	$79	77¾	79	+1⅞	100	65
F Seasons	5250	$13¾	13¼	13¼	+ ¼	14½	8½
FPE Pion	1125	$17	15¾	17	+ 1	21	13⅞
Fraser	1130	$12	11½	11½	— ⅛	21	11½
Freiman	1950	$6	5¾	5⅞	+ ⅛	6⅛	420
Gaz Metr	3627	$5½	5⅛	5½	+ ⅛	6¾	455
Gaz M 63w	2420	135	120	125	— 5	295	100
Gen Distrb	29568	$17⅜	16¾	17	+ ⅜	18½	12⅜
Genstar L	32018	$12⅛	11¼	12⅛	+ ⅝	13½	10
Glendale	5325	$5½	5	5½	+70	7⅜	380
Glengair	6235	175	155	165	+ 5	250	145
G Mckay B	2625	$21⅞	21¾	21¾		21⅞	10
Graff G	6140	$20¼	19½	19½	— ⅜	20⅜	14⅜
GL Paper	5336	$17¾	15¾	17½	+1¾	21½	12½
GL Power	2450	$19¾	19¼	19½		21	17¼
GN Capital	8880	$7⅞	7⅜	7¾	+ ¾	9⅞	6½
Gt W Life	3649	[illegible]	41¾	41¾	+ ¾	47½	37
Gt West S	12500	495	460	495	+35	495	410
Greyhnd C	1400	195	180	195	+25	210	160
Greyhnd	4021	$14⅞	14¾	14⅞	+ ⅛	15½	13½
Grissol F	2600	$8⅝	7½	8¼	+ ⅞	8½	455
GSW Cl A	2600	$8⅜	8⅜	8¾		9¼	5½
Guar Trst	16775	$14	13¾	14	+ ⅛	14¼	8½
Gulf Can	18667	$25⅛	24⅜	24¾	— ⅛	27	19⅞
Halifax D	2200	195	175	195	+20	200	125
H Group	5475	$20¼	19¾	20	+ ⅛	20¼	13¼
Hardee	12458	115	110	110		145	67
Hard Carp	1220	$13¼	13⅛	13⅜	+ ⅛	15	11¼
Harlequin	21265	370	355	360		415	205
Harris J S	2100	305	290	300		375	205
Harveys F	11155	78	70	78	+ 3	135	67
Hawker S	10085	225	215	225	+ 5	345	200
Hays Dia	27728	$12¾	11⅛	12⅜	+1⅛	13	8½
Hedway C	7245	350	345	345	— 5	390	245
Home A	24772	$30⅛	28⅜	29⅜	+ ⅜	37¼	24¼
Home B	1015	$30⅜	29½	29½	+ ⅜	36¾	26
Horne Pit	13200	240	215	235	+15	250	195
H Bay Co	24680	$17½	16¾	17½	+ ¼	20	14½
HB Oil Gas	11652	[illegible]	43⅛	45⅛	+1⅞	49½	37¼
Hughs-O B	2100	$9½	9	9	+ 1	9½	6¾
Huron Eri	5949	$25	24½	24⅜	— ¼	25⅜	19¾
Husky Oil	15468	$16⅜	15¾	16⅛	— ⅛	19⅛	14
IAC	36280	$20⅛	19⅜	19⅝	— ⅛	20⅛	16½
Imasco	2850	$19	18⅛	18⅛	— ⅞	20½	15¼
Imp Gen	1200	370	350	370	+20	5	230
Imp Oil	98238	$30¾	29⅜	30½	+ ½	31⅜	18⅞
Income Dl	1100	$6¼	6	6	+ 1	9	425
Inland Gas	5446	$13	12⅛	12¾		13⅜	11
Inter-City	4770	$6¾	6	6	— ¾	7¾	5
Intrmetco	2800	215	200	205	+ 5	340	200
IBM	1622	$322	311	321¼	+ 10	365⅛	288
Int Nickel	174436	$30½	28¼	28¾	— ¾	47	25
Int Util	29170	$41¼	40¼	40⅜	— ⅜	45	35
Int Div	3925	350	320	320	—20	415	155
Intpr Pipe	51911	$29½	27½	29¼	+1½	29¾	25⅜
Intpr Steel	13875	$7½	7	7½	+ ½	9⅜	6⅜
Inv Group	3015	$7¾	7⅛	7⅛	— ⅜	9⅞	6
Inv Grp A	13192	$7¾	7⅜	7½	— ⅛	9⅜	6
Irwin Toy	3680	$17	16	16	— ¾	19	10½
ITL Ind	5960	420	385	395	—25	6¾	330
Ivaco Ind	4400	$14⅜	14⅛	14⅜	+ ⅛	16⅝	8½
IWC Ind	1225	185	180	185		295	140
Jockey C	96498	$5¼	495	5⅛	+17	6¼	400
Kaiser Re	4350	420	395	395	—20	8¼	365
Kaps Tran	8775	$6¾	6⅝	6⅝		10¾	6¼
Keeprite P	6550	$10½	9¾	9¾		14½	8½
Kelly D A	24000	$5¾	5½	5¾	+ ¼	5¾	5
Kenting	1785	$9⅞	9⅛	9⅛	— ⅛	11	450
Koffler	22668	$15¾	15⅜	15½		17	9
Labatt	19392	$22¼	21¾	21⅞		25½	20
LOnt Cem	11122	285	255	255	—15	320	185
Lau Fin	19575	$10½	9⅞	10⅛	— ⅜	10¾	6⅛
Leikh Inst	15470	415	385	400	—10	13¾	270
Leons Frn	1350	$6¾	6½	6½	— ½	7	470
Life Inves	7560	$7	7	7	+ ¼	9	6¼
Livingsto	3440	$9¼	8	9¼	+1¼	9⅜	6¾
Lob Co A	18797	$5½	5⅜	5⅜		6	460
Lob Co B	14380	$5⅜	5⅛	5¼	+ ⅛	6	460
Loeb M	7685	350	325	330		470	310
Maclarn A	5950	$14¾	14½	14½		21	13¾
Maclarn B	3000	$16	15⅛	16	+1⅜	22¼	14¼
Maclean H	7679	$18	16⅜	17	+ ⅞	18	11⅞
MH Cable	24380	$8½	7⅜	8½	+ ⅞	8½	475
MB Ltd	21660	$23⅞	22½	23	— ¼	28⅜	19¾
Magna El	3845	415	390	395	—20	5½	255
Magnason	4000	$8⅝	7⅞	8¼	— ¼	10⅞	6¼
Magnetcs	5120	85	74	82	+11	150	70
Major H D	2900	160	150	160	+25	210	110
M Lf Gard	1365	$28½	27	28	+ 1	30	24
M Lf Mills	1960	$14	13⅜	13⅜	+ ¼	18⅛	12⅜
Maritime	3317	$21⅞	21⅛	21½	+ ½	22⅜	18¾
Markcoro	5550	485	465	465	—15	6⅞	440
Mass-Fer	46665	$10⅜	10	10¼		13	8½
McLaghin	5735	$13½	13	13⅜		13¾	6
MEPC	9010	$6½	6	6½	+ ⅜	7	5¼
Met Stores	21905	$15¼	15	15	— ¼	16¾	10⅜
Met Tr r	16387	105	90	90	—10	105	40
Microsyst	2665	$5¼	480	5		7	405
Milt Brick	4004	405	400	400		6¼	400
Molson A	49637	$17¾	17¼	17¾	+ ⅜	19⅜	15⅛
Molson B	3187	$17¼	16¾	17¼	+ ¼	19⅜	15
Mnt Trst	2530	$19½	18⅜	18⅜	— ⅜	19½	9
Moore	40558	$37⅜	35¾	36½	+ ⅜	38⅜	33
Murphy	1120	$12½	12	12	— ⅞	13¾	7⅛
Murritt P	11300	325	285	325	+40	5¼	250
NaChrs I	11455	$17¾	15⅜	17¾	+1⅞	18	7½
Nat Sea	2630	$9⅞	9⅛	9½	+ ⅜	11⅜	7⅞
Nat Trust	3895	$32⅜	31½	32	+ ¼	32½	22⅞
Neonex	12180	395	375	380	—15	5⅛	290
NB Tel	1638	$14¼	14	14⅛	+ ⅛	15	13½
N Provid D	15300	42	36	41	+ 5	89	30
Nfld LP	1695	$11	10¼	11	+ 1	11	8½
Noranda	28214	$30¼	28¾	30	+1⅛	37¼	23¾
Nor Ctl G	25010	$14⅜	14⅛	14⅛	+ ⅛	17	12¾
NS Savngs	17710	$16	14¾	15	+ ⅜	16	7⅞
NSI Mark	18050	405	360	360	—25	410	175
NuWest D	3590	$8	7⅜	8	+ ½	9¾	450
Ocdentl Pt	3870	$11½	10	11½	+ 1	21⅜	10
Ocean Cm	1685	$28½	28	28½	+ 1	28½	21½
Oil Patch	2400	190	180	190	+10	375	175
Okanagan	42460	$5½	5⅜	5½		6⅜	315
OSF Ind	6150	470	450	465	+15	8⅛	410
Oshawa A	46180	$11	10⅛	10¾	+ ¾	13¾	8¾
Pac Pete	27471	$28⅛	27⅛	27½	— ½	36¾	24½
PanCan I	12150	260	210	225	—35	390	210
Paragon	1400	330	310	310	—30	5⅜	310
Peel Elder	1095	$15	14⅜	14⅜	— ⅜	22¾	11⅝
Pembin A	29055	$6¾	6⅜	6⅜	+ ⅛	7¾	455
PC Jwl A	6200	$9⅜	9	9	— ¾	9¾	5½
P Dept S	4350	$12	11	11¾	— ¼	13	5⅛
Petrofina	2812	$21¾	20½	21½	+ 1	24¼	17½
Phillips Cb	2400	$9¼	9	9	+ ¼	12½	8¾
Pitts Eng	4754	$13⅜	12¾	13⅜	+ ⅜	15⅜	10¾
Pow Corp	22717	$5⅜	5	5⅛	+ ⅛	6⅝	420
Price Com	13583	$7¾	6¾	7	+ ¼	9½	5⅜
Prov B Can	2750	$13⅜	13¼	13⅜	+ ⅜	13⅜	10
Quinte A	2000	215	190	200		250	160
Rank Org	20620	$20	19¼	19⅜	— ⅛	23⅜	16⅛
Readers D	2080	$8¼	7¾	7¾	— ¼	8¼	6½
Reed Oslr	16848	$8	7⅜	7¾	— ⅛	9¾	6⅜
Reichhold	1950	$9	8¾	9		10	6
Reitman	2540	$18½	17¾	18½	+ ⅜	18½	9½
Reitman A	24679	$18	16¾	18	+1¼	18	8½
Revelstk	4000	$11⅞	10¾	11⅞	+1⅜	16½	9
Ripley Int	6200	390	320	350	+30	42	190
R Little	2835	$43½	36	36	—5½	43½	10½
R Little A	1050	$43	37	37½	— 3	43	11⅜
Rothman	10535	$14¾	14	14½	+ ⅜	15¾	9⅝
Royal Bnk	65004	$29⅜	28⅛	29⅛	+ ¾	29⅜	22⅜
Royal Trst	4472	$38⅜	37⅜	38½		40	28⅜
Russl H p	1200	$20	19⅜	19¾	— ¼	23	18
St Maurice	11800	72	65	71	+ 1	105	58
Sayvette	3550	445	430	445	+15	460	300
Scot York	4361	$9¾	9	9⅜	— ⅛	10	5⅜
Scot Paper	5589	$19¾	19¾	19¾	— ¾	25	19
Scotts	4605	$15	14½	14⅜	+ ¼	15	9½
Secur Cap	4050	390	375	385	—15	495	250
Shaw LE A	1352	$6¾	6¼	6¾	— ⅛	7¾	5
Shaw Pipe	2775	$7½	7¼	7½		10⅞	7⅝
Shell Can	11116	$36⅜	35	36¼	+ ⅝	38¼	32¾
Shully's	1300	430	405	405	+25	7	375
Simpsons	39337	$21½	20½	20¾	— ¾	22	17½
Simpson S	3811	$27¼	26¼	27⅝	+ ¾	28¼	22¼
Sklar M	10850	240	215	235	+15	240	155
Skyline H	3410	$9	8	9	+ 1	10½	7⅛
Slater Stl	5170	$10⅜	9¾	10⅛	+ ½	13	9½
Slate Walk	1400	$8	7⅜	7⅜	+ ⅛	8	460
Southam	11959	$73	69¾	72	+2½	73	54
St Brodcst	14925	$12¾	12¼	12½	+ ¼	14	10¾
St Pavinc	1260	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛	12	7½
Steel Can	36444	$25¼	23¾	24⅞	+ ¾	28¼	21¼
Steetley I	1660	$7¼	6¾	7		9	5½
Steinbg A	15415	$21⅜	20¾	21	— ⅜	21⅜	13⅜
Stuart Hse	1025	375	340	375	+75	6½	300
Suptest od	36971	$66	63	65½	+2¾	66	38¼
Tancord p	4500	250	250	250		250	100
Teledyne	1450	435	415	420	+20	6⅜	350
Texaco	9916	$35⅛	34½	35	+ ¼	35½	27½
Texas Gu S	17610	$13¾	12¾	13	— ½	24⅜	11⅜
Thd CGInv	1600	$11⅛	11½	11⅜	+1⅛	12¼	9¾
Thom Nes	12270	$29	28¼	28¾	+ ½	29	20½
Toromont	18800	115	97	115	+18	115	65
Tor Dm Bk	36947	$29⅜	28¼	29¼	+ ⅞	29⅜	19
Tor Star B	7290	$37	35½	35½	— ¾	37	16½
Traders A	16357	$16⅛	15⅜	15⅜	— ⅛	16¼	9½
Tr Can PL	34910	$36⅜	35¼	36⅛	+ ⅝	37	30¾
Transglob	2500	230	205	205	—45	5	140
Trans Mt	17201	[illegible]	20	20½	+ ⅞	25	19⅛
Trizec Crp	17315	$17½	1600	16⅛	— ⅞	20	11
Un Carbid	5475	$13	12⅜	12⅞		18¼	12
U Sections	3170	$6⅜	5⅜	6¼	+1⅛	9¼	440
Van Der	2750	$5⅞	5⅜	5⅞	+ ⅛	9	5
Van Ness	4800	75	72	75		130	51
Versafd	1200	$6⅜	5½	6⅜	+1⅛	10	480
Venpower	21300	140	125	135	— 5	145	51
Versatil A	3065	275	255	270	+10	395	200
Vic G Tr	5404	$39	36¾	37	—1¾	39¼	20½
Villcentre	14180	$9	8½	8¾	+ ½	10	7⅜
Wajax	1400	$13¾	13	13½	— ¼	14	8⅜
Walk GW	49859	$39½	38⅜	39½	+1⅛	40½	34
Weldwod	5425	$13½	12⅜	13¼	+ 1	19	10
Wstburne	2132	$10½	9⅞	10½	+1⅛	14	8
Wcoast Pt	14925	$9	8⅜	9	+ ¼	12	7
W Pet A p	3995	$30¼	28¾	29½	+ ¾	32	27½
Westc'st	13457	$25	24	24⅞	+1⅛	28⅜	20¾
West Ind	2450	200	160	200	+40	250	125
West Ind A	1400	350	300	350	+100	360	225
Westeel	1370	$13½	13¼	13¼	— ⅛	14¾	9
W Brdcast	9775	$11	10⅜	10¾	— ¼	11	5½
W Cdn Seed	4500	460	440	450	— 5	495	340
W Realty	2450	$6½	6	6½	+ ¼	7¼	400
Weston	2850	$16¾	16¼	16¾		20⅛	13⅞
White Pas	2970	$10¾	10⅛	10½		18¼	8
White P w	6485	105	82	100	+26	385	48
Wiley Oil	1750	$6¼	6	6	— ¼	7⅜	5⅛
Woodwd A	9190	$24⅜	23	24⅛	+1⅛	25¾	18½
YR Prop	1600	$7	6¾	6¾	— ¼	8¼	5½
Zellers	23445	$16½	16	16⅜	+ ⅛	18⅞	12⅜
Zenith	3900	215	210	210	— 5	225	115
Pétroles et Gaz							
Alt East G	12235	570	535	535	—35	600	455
Alminex	38211	545	500	540	+25	630	460
Am Leduc	5200	9	8	9	+ ½	13	8
A Quasar P	2200	505	475	500	+15	600	201
Asamera	17906	$17½	16¼	17⅛	+ ⅛	24¾	11⅛
Ashland C	9305	$12¾	11⅜	11⅜	— ⅜	13⅜	865
Ashland pr	100	$29½	29½	29½	+ 4	29½	24½
BP OG	52906	640	600	615	—15	760	520
Bralsa	525	325	325	325		375	325
Calvert	8000	12	9	12	+ 2	21	6
C Geother	39343	66	60	63	— 2	124	60
C Nor West	1800	160	150	150	—10	250	150
CS Pete	47310	575	545	560	—10	650	455
CS Pete w	7700	270	250	270	+ 5	360	200
C Bonanza	9800	119	105	115	— 2	163	85
C Dehi	8165	515	490	510	+ 5	515	350
C Ex Gas	32525	355	325	335	—10	525	270
C Homestd	31220	840	805	820	— 5	11⅜	680
C Homest p	100	$15¾	15¾	15¾	+ ¾	20⅜	13⅞
CLl Pete	15463	72	55	72	+22	84	45
C Reserve	6530	525	500	525	+25	630	435
Cdn Sup O	11953	$40¼	38⅜	40¼	+1¾	46	35¾
Cdn Tricnt	3444	$14⅞	14½	14⅝	+ ⅛	14⅝	700
Charter Ol	1800	515	510	515	+ 5	750	495
Chieftan D	3560	835	800	805	—20	895	650
Clark Can	103300	345	280	330	+50	345	190
C East Cr	2860	159	150	159	+ 4	235	120
Decca R	11860	210	190	210	+20	250	165
Dynamic	40765	103	95	98	— 2	140	74
Francana	5100	415	400	410	—10	500	325
Gr Plains	2675	$29¼	28¾	29⅛	+ ⅜	36¾	28½
Gt COilsds	1500	490	450	490	+ 5	740	385
Houston O	60252	218	192	199	+ 2	350	140
Houston w	15750	90	80	83	+ 3	195	42
Inter Tech	10500	100	85	85	—14	137	65
Lochiel	94890	140	128	138	+ 6	157	110
Midcon	6820	49	46	46	— 4	65	41
Mill City	75849	209	196	202	— 1	260	145
Mineral R	2520	39	36	39	+ 6	175	33
Nat Pete	78300	265	196	252	+54	425	160
N Cont	10975	69	65	65	— 4	110	50
N Davies	49000	7½	5½	6	— 1	12	4
NC Oils	18310	625	515	605	+105	865	430
NCO pr	260	$38	38	38	— 2	40	38
Northld	212050	93	68	93	+27	111	40
Numac	63876	$13⅛	12⅛	13	+ ⅝	13¼	700
Page Pet	3169	140	132	140		205	115
Pan Ocean	40731	$12	10⅞	11⅛	— ⅝	20⅝	840
PanCdn P	11278	$15	14⅜	15	+ ⅜	17¾	12
Permo	62152	41	36	36	— 3	86	30
Peruv	10867	23	21	23	+ 1	57	15
Petrol	7400	135	128	132		169	110
Pinnacle P	14900	46	41	42	— 3	95	36
Place G	21600	105	100	100	— 1	172	91
Ponder	49000	75	58	75	+20	75	41
Peyto Oils	6886	208	190	205	+15	255	175
Ranger	6530	$12½	11¾	12	— ½	17¾	10
Scurry Rn	13980	$15½	14⅜	15⅛	+ ⅜	27½	11⅝
Siebens	19335	965	815	925	+120	980	625
Spooner	170315	122	103	108	+ 7	220	81
Total Pet	9580	645	605	635	+15	850	530
Total P A p	2200	$14¾	14⅛	14⅛	+ ¼	18⅝	12½
Tr Can Res	6100	95	86	86	— 2	149	81
U Canso	17866	410	380	390	—15	585	325
U Canso w	12750	75	63	65	— 6	300	35
Un Reef P	5500	15	12	15	+ 4	33	11
Ulster Pet	26070	148	139	139	— 6	253	120
Voyager P	13325	450	425	450	+ 5	570	360
MINES							
Acme Gas	23200	23	21½	22½		33	6
Advocate	950	200	180	183	—12	295	130
Agnico	4500	225	205	210	+10	365	160
Allied Mng	8918	335	325	330	+ 5	390	124
Ang U Dev	32300	86	71	73	—13	163	53
Armore	33680	11	10½	10½	— ½	23	10½
Aunor	4500	235	230	230		300	185
Bankeno	16745	605	560	560	—50	905	465
Bary Expl	5300	110	103	103	+ 1	199	37
Betlm	8207	$17	16¼	17	+ ¾	20¾	13⅛
Bl Hawk	13900	42	41	41½	+1½	82	40
Bral Can F	3070	155	143	155	+20	275	110
Brameda	47675	135	79	117	+39	289	60
Brenda M	8690	410	410	415	—30	855	325
Brunswk	36351	240	220	239	+14	690	200
Cam Mine	27801	36	32½	32½	—2½	47	18
Camflo	7850	269	265	265	— 3	390	222
Cam Chib	9976	520	475	495	+10	875	420
Camp RL	520	$23½	20⅜	22		31¾	19
C Tung	8400	160	155	155	— 2	280	145
C Jamiesn	2000	125	121	125		175	116
C Merrill	3521	465	440	460	— 5	700	125
Captain	221501	11	8	10	+ 1	11	3
Cassiar	5300	$18⅝	17¾	18		25	16½
Cent Pat	4700	150	132	150	+10	275	126
Chemaloy	27450	195	180	188	— 1	385	140
Chib M	29565	30	28	28	— 1	50	28
Chimo	19300	130	115	126	+11	177	85
C Durham	68700	92	83	83	+ 2	250	60
C Marhen	22200	133	120	128	+ 8	440	115
C Morisn	48540	152	133	142		270	116
Con Negus	16117	7½	6½	7	+ ½	15	5
C Rambler	21250	148	135	140	+ 5	330	81
C Rexsoar	12280	15	14	15	— 1	64	14
Conwest	5885	725	700	700	—15	11½	615
Con Fields	5099	120	112	112	— 3	185	100
Coulee	53000	14½	13	13½	—1½	38	12
Craigmt	2650	700	690	700	— 5	10	650
D'Eldona	22974	46	43	43	— 2	110	37
Denison	6584	$22⅜	[illegible]	22⅜	+1⅜	32	18¼
Dicknsn	9400	101	81	93	— 7	158	60
Dome	3565	$54¼	52	53		74½	49¾
D Explor	50200	130	115	128	+ 6	235	95
Dynasty	45675	605	530	555	+25	880	380
East Sull	323	245	245	245	+ 4	485	235
Fort Relnc	21000	36	31½	34	— 1	76	31½
Frobex	43300	29	24	28	+ 2	39	21
Gnt Masct	30160	450	425	425	—25	585	340
Giant Yk	216	825	800	800	+20	12¼	650
Grandroy	31750	9	8	8½		26	5
Granduc	9485	475	365	475	+120	870	300
Granisle	2750	725	675	710	+40	13¾	575
Gulch	52700	4	4	4		11	3
Headway	23000	6	5	5	—1½	16	5
Highmont	1400	220	210	220	+ 1	305	168
Hollinger	17627	[illegible]	33¾	34		42⅜	33¾
Huds Bay	16728	$19¼	17¼	19⅛	+1⅞	24½	16⅛
Int Mogul	3350	725	705	715	—10	13½	660
Iron Bay T	900	305	305	305		375	290
Iso	8960	118	114	118		202	94
Joliet	13500	20	18½	19	+ 1	50	17
Jorex Ltd	5700	160	150	150	— 5	195	105
Kerr Add	16108	685	660	680	+25	11⅛	565
Lab Min	300	$34	33¾	34	— ½	41½	33½
L Dufault	15680	$11⅜	10¼	11½	+1¼	16¼	925
L Osu	14300	7½	6	7½	+2½	15	4
La Luz	6245	165	151	165	+14	620	101
LL Lac	3331	180	180	180		240	170
Lost River	10000	430	415	405	—20	625	360
Louvicrt	13600	11	10	10½		43	8
Lytton M	19437	148	120	140	+ 5	253	86
Madeline	7821	250	216	250	+31	390	200
Marchant	70500	62	60	60		62	35
Martin	26500	8	7½	8	+ ½	12	5½
Mattgmi	6195	$25⅜	24⅜	24¾	+ ⅛	31¼	21
Mc Adam	18500	45	41	43	+ 2	88	37
Mc Intyre	14790	$71	66	67	+ 1	157	57
Meta Uran	22620	10	9	10	+ 1	21½	7
Multi-Mi	16550	28½	24	28½	+3½	61	24
NBU Mime	25960	315	270	285	—15	575	245
Newconx	4700	450	440	450	+15	620	420
N Que Ragl	8755	725	650	650	—25	15	460
N Senator	3900	9	7	7	— 1	17	7
Nick Rim	16200	10½	9	10		14	6
Noble M	24100	120	100	110	— 4	365	80
Nor Acme	35000	18	15	17	— 2	49	15
Norlex e	14400	30	26	26½	—3½	59	19
Northgat	19930	465	435	435	—15	11¼	435
N Rock	17060	225	205	225		225	52
Opemska	14300	810	740	800	+60	12⅞	675
Orchan	8450	345	305	340	+35	420	280
P Asbestos	10900	130	125	128		147	120
Pac Coper	17400	200	175	175	+ 4	375	171
Pamour	1800	185	170	170	—10	265	160
Patino	3198	$16¼	15⅜	15⅜	— ⅜	29¾	12½
Pce Expl	60104	55	51	53	— 1	143	51
Pine Point	7713	$23	22	23	+ ½	35¼	20
Placer	3803	$24⅜	23½	24¼	+1¾	38¾	17⅞
Preston	10695	665	600	665	+50	11	525
Pure Silv	8500	225	215	225	+ 2	254	160
Rayrock	5800	114	107	107	— 4	178	101
Rio Algom	4022	$15⅛	13⅜	15	+1½	22⅜	12
Roman	34233	575	500	560	+50	900	450
Ryanor	18500	11½	11	11½		17	8
Sherritt	33325	$14¼	12⅜	14⅛	+1½	21¾	10½
Sigma	300	400	400	400	+40	450	295
Silvmq	16800	18	16	17	+2½	37	13
Steep R	24488	245	226	230	— 2	295	175
Sullivan	3140	249	238	245	+ 5	470	230
Sunbrst E	29200	12	10	11	+ ½	14½	5
Sunbrst r	150512	1½	½	1		2	½
Tara	52850	$15	11½	14¼	— ½	18	950
Teck Cpr A	6955	490	470	490	+ 5	765	400
Teck Cor B	9566	420	400	410	— 5	645	350
Texmont	34400	42	39	40	+ 3	77	35
Tex-Sol	34200	75	69	70	+ 1	94	47
Tombill	16650	55	50	55	+ 5	104	40
Tormex M	6200	153	142	150	— 3	165	100
U Asbesto	1500	400	390	395		600	360
U Keno	1320	360	355	355	+ 5	740	340
U Siscoe	11151	225	215	220		320	202
Upp Can	15015	170	155	167	+ 2	250	140
West Mine	8000	244	225	235	+15	405	215
Westfield	13000	103	93	100	— 5	230	70
Whitehorse	5000	180	173	173	— 7	250	156
Wilco	17000	15	14	15		39	11½
Willroy	13575	80	70	80	+12	139	63
Wr Harg	3705	120	120	120	— 5	180	102
Yk Bear	19235	455	410	450	+25	670	385
Zulapa	20000	14½	14	14		37	17

canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.	1970-1971 Haut	1970-1971 Bas
Industrielles							
Abitibi Asbes.	5700	2 20	1 90	2 00	— .30	5.25	1 85
Abit. Copper	9060	.13	.10½	.13	+ 02	.39½	.10
Acroli	59648	.57	.46	.54	+ 09	1 15	.36
Avilla	78391	.31	.22½	.28	— 04	.37	.22
AIS Resource	3525	5 95	5 60	5 95	— 05	6 20	3 75
Allied Min.	200	3 25	3 25	3 25	unch	3 85	1 24
Albany Oil	1650	.42	.42	.42	+ 2½	.42	.20
Am. Beau Bel.	666	.03	.03	.03	— .01	.09½	.03
Ameranium	5500	.05	.05	.05	unch	.34	.05
Albarmont	1555	.17½	.17½	.17½	— 13½	.39	.17½
Alt. Tungsten	18000	.16½	.15	.15	unch.	1.07	.12
Arno	3000	.05	.04	.04	— 01	.07	.04
Atlantic Nick.	9000	.27	.25	.27	+ 01	1 30	.22
Baker Talc	2900	.38	.35	.38	+ 03	.70	.30
Band-Ore	3000	.05½	.05	.05½	+ 02½	.05½	.03
Basic Res.	2200	3 50	3.10	3 50	+ 30	3 85	1.75
Beauce Placer	4500	.02	.02	.02	— .00½	.06½	.02
Belleterre	4500	.15½	.15	.15½	— 03½	.30	.11½
Buffalo Gas	3300	1 00	.95	1 00	unch	3 00	.65
Bruneau	3499	.12	.10	.10½	+ .00½	.24	.10
Burnt Hill	4500	.23	.18½	.18½	— 04½	.30	.16½
Cadillac Exp.	58700	1 88	1 34	1.60	+ .30	3 70	1 00
Camflo	2000	2 70	2 70	2 70	— 05	3 80	2 50
Caliper Dev.	92650	3 60	3 00	3 40	— 25	3 65	2 15
Cdn. Kelley	153500	.07	.04	.05½	+ 02	.11	.03
Cdn. Magnesite	2500	.36	.34	.34	unch.	.55	.25
Canadore	11500	.11	.10	.11	+ 00½	.39½	.10
Canuc Mines	3500	.30	.30	.30	— .01	.65	.22
Caprice	13000	.10	.09	.10	+ .01	.18	.09
Capri	1500	.17	.15	.17	unch	.36	.08
Cari. Quebec	3000	.08½	.07	.08½	+ 01½	.21	.04
Cassiar Asb.	100	18	18	18	— ¼	24½	18
Castle Oil	200	1 30	1 30	1 30	+ .10	2 05	1 06
Cedarvale	57496	.34	.28	.34	+ .02	.34	.18
Ches. Iron	100	2 00	2 00	2 00	unch	5.15	2 00
Cond. Develop	22295	.54	.47	.54	+ 09	.54	.43
Chib. Copper	1000	.16	.16	.16	+ 01	.39	.15
Clero Mines	3000	.05½	.05½	.05½	+ 00½	.14½	.05
Co. Ungava	5500	.03½	.03	.03	— 00½	.09	.02
Cons. Bellek.	7000	.02	.01	.02	+ 00½	.06	.01
Cons. Canor.	1500	.15	.15	.15	+ 01	.38	.12
Cons. Doisan	25660	.17	.12½	.12½	— 05	.37	.10
Cons. Mogador	4000	.05	.03	.03	— 02	.10	.03
Cons. Imp. Min.	2000	.06	.05½	.06	unch	.40	.05½
Cons. Propty	3125	.06	.06	.06	unch	.14½	.05
Conuco	2000	.35	.35	.35	— 10	.60	.35
Copper Man	13100	.06½	.06½	.06½	unch	.08	.06
Cresus Mining	2000	.07	.07	.07	— 01	.25	.07
Crusade Pete	9020	.68	.65	.65	+ 05	1 35	.52
Dauphin	7500	.07	.07	.07	+ 00½	.28	.05
Devil's Elb.	5000	.06½	.06½	.06½	+ 00½	.14	.06
Das. Copper	73200	.22	.19	.21	----	.22	.19
Dynaco Res.	2511	.25	.25	.25	+ 01	1 55	.22
Dom. Lease.	8000	.07	.06	.07	unch	.30	.03
Dum. Nickel	66500	.33	.30	.30	unch.	1 40	.28
Dyn. Mines	15000	.18	.18	.18	unch	.33	.15
Eagle Gold	4800	3 70	3 40	3 55	— 15	4 90	2 10
Expo Ungava	2500	.20½	.20	.20	+ 02	.40	.15½
Empire Miner	3467	.04½	.04	.04	— 01	.10	.04
Expo Iron	7000	.54	.48	.51	+ 06	1 10	.40
Fab Metal	3000	.03	.03	.03	unch	.05½	.03
Fannex	28469	.39	.35	.35	unch	.65	.23
Fidel Min.	4000	.07½	.06	.06	unch	.16½	.05½
Follinger	172450	1 40	1.19	1 35	+ 13	1 51	.74
Flint Rock	109150	1 95	1 70	1 95	+ 19	1 99	.22
Fontana	1000	.02½	.02½	.02½	unch	.05½	.01½
Fox Lake	5000	.02½	.02	.02	— 00½	.06½	.02
Gaspe Que.	45200	.50	.44	.50	+ 05	.85	.36
Grass. Lake	3500	.16	.14	.15½	— 00½	.20	.14
First Orenada	1000	.04	.04	.04	— 00½	.08	.02½
G. Est. Res.	21000	.46	.42	.45	+ 04	.85	.40
Gold Hawk	4875	.12	.10	.10	— 02	.22	.10
Gt. West Min.	1075	.15½	.15½	.15½	— 02½	.40	.15
Green Coast	6705	4 85	4 45	4 65	— 30	5 10	3 75
Houston Wts.	2000	.95	.95	.95	+ 25	1 85	.70
Hanson Mines	800	.15	.15	.15	+ 02	.43½	.13
Galex	7000	.70	.55	.70	+ 05	.87	.45
Inter-Rock Oil	2000	.15	.15	.15	unch	.30	.11½
Int. Norvalie	26999	.06	.04	.05	— 00½	.15½	.04
Israel Cont.	4000	.22	.21	.21	— 01	1 45	.20
James Bay	121300	.22	.16½	.19	— 01	.43	.13
Jamex	12000	.25	.21	.25	+ 05	.27	.16
Kol Resources.	12500	.70	.65	.70	+ 01	1 04	.43
Kallio	11000	4 75	4 00	4 75	+ 05	4.75	3 00
Kontiki	10000	.06	.03½	.03½	unch	.09	.02½
Laduboro Oil	4850	.85	.80	.84	+ 04	1.10	.72
Kingswood	12000	.16	.13	.13	— 02	.48	.13
Lingside	4000	.02½	.02	.02	— 01½	.05	.02
Lynx-Canada	20600	1 25	1 25	1 25	+ 10	1 88	1 00
Machan Exp.	33700	.58	.52	.58	+ 07	1 19	.30
MacDonald	1700	.08	.08	.08	— 00½	.15	.06
Mal. Hygrade	2400	2 05	1 05	2 00	+ 25	4 00	1.75
Marshall Bos.	38100	.39	.23	.35	+ 12	.80	.17
Maybrun	4000	.10½	.10	.10½	+ 00½	.19	.09½
Menorah	21834	.11	.07	.10	+ 01	.16	.05½
Mid-Ind.	10500	.38	.36	.36	unch.	.48	.24
Midepsa	6700	.22	.19	.20	unch	.31	.10
Mija	3500	.11	.10	.11	unch.	.49	.10
Min-Ore	34542	.05	.05	.05	— 01	.06	.03
Miro Mines	1000	.05	.05	.05	— 03½	.14½	.03
Mont Laur.	6200	.92	.81	.82	— 08	1 56	.60
Mount Jamie	31000	.14	.12	.14	+ 03	.40	.10
Mistango	16000	.12	.10	.11	unch	.27	.10
Monteagle	2000	.32	.32	.32	unch	.53	.25
More Mines	2000	.17	.17	.17	+ 06	.40	.11
Mt. Pleasant	2800	.24	.23½	.24	— 01	.45½	.21½
Muscocho	5000	.17	.15	.17	+ 02	.22	.10
Native Min.	5000	.03	.02½	.02½	— 01	.05½	.02
New Hosco	4500	.72	.54	.72	+ 17	1.60	.54
New Unisph.	6000	.49	.47	.47	— 04	.62	.26
New Insco	40000	.45	.37	.40	----	.45	.37
New Mt. Cost.	5000	.15	.15	.15	— 01	.55	.15
Nocana	5000	.03	.03	.03	unch.	.05½	.03
North Queb.	1500	.15	.12	.12	— 03	.85	.10
N.A. Asbestos	1000	.04	.04	.04	+ 01	.06	.01
N.A. R. Met.	6000	.19	.17	.17	unch	.40	.16
N'west Canal.	5000	.03	.03	.03	unch.	.09½	.03
NQN Mines	8000	.20	.17	.17	unch.	.81	.12
Nouvelle	12550	.12	.07	.07	— 05	.23	.07
Noarseman	38650	.80	.75	.80	+ 05	.80	.70
Pac. Nickel	91500	.42	.32	.34	+ 05½	.48	.16
Paramaque	2500	.02½	.02	.02	+ 00½	.10	.01½
Panacan	28000	.28	.26½	.27½	+ 02½	1.69	.24
Peso Silver	1000	.20	.19	.19	unch.	.50	.19
Phoenix Can.	2710	7 15	6 75	7 15	+ 15	9 70	5 50
Pinex	1500	.48	.45	.45	+ 23	.84	.45
Puma Pete	7600	.92	.80	.90	— 02	1 45	.80
Puma Wts.	2600	.51	.43	.51	+ 01	.90	.40
Pine Ridge	12925	.13	.11	.13	+ 02	.13	.03½
Pitt Gold	6000	.03½	.03½	.03½	unch.	.05	.03
Probe Mines	69700	.27	.24	.24	unch	.30	.13
Que. Antimony	4500	.25	.22	.22	— 03	.70	.20
Rawhide	13000	.13	.12	.12	unch	.15	.06
Que. Cobalt	1400	.55	.55	.55	+ 03	1 10	.50
Que. Explor.	30500	.15	.12	.15	+ 01	.15	.07
Ron Roy	1200	.12	.12	.12	unch	.37	.08
Que. Uranium	500	.18	.18	.18	unch	.35	.18
Rancheria	13000	.10	.08	.10	— 01	.28	.06
Safari	1500	.25	.25	.25	— 02	1 00	.20
Sciminex	9500	.59	.57	.57	— 02	.69	.42
Royal Agassiz	24498	.35	.31	.35	— 01	.52	.19
St. Law. Colum.	6600	1 00	.90	1 00	+ 10	2 65	.90
St. Lucie	9500	.19	.15	.16	+ 01	.40	.12
Sapawe Gold	11500	.04½	.03	.03	unch.	.06	.03
Scandia	8000	.11	.11	.11	— 01	.22	.10
Siebens Oil	500	9 20	9 20	9 20	+ 55	9 20	8 40

LA CHRONIQUE

Suite de la page 14

attendre, son président, M. Louis Hébert, a commenté la politique de Nixon et la croissance réelle au Canada en 1971. L'excellence du message, que le nouveau directeur-général en chef de la BCN, M. Germain Perreault présenta ces jours-ci, pour la 1ère fois aux actionnaires de l'institution, est, certes, de bon augure pour l'orientation des destinées de la BCN, qui a distribué, cette année, à ses actionnaires le même taux de dividende qu'une institution anglo-saxonne bancaire affichant un actif 5 fois plus considérable.

Si les dépôts constituent la matière première des opérations bancaires, ses prêts constituent sa principale source de revenus et comme il y a eu accroissement pour ces 2 item, il y a donc lieu d'être optimiste.

les dividendes

Alberta Gas Trunk Line Co. Ltd., classe A ordinaire 37 1-2 cents, série C 4 3-4 pour cent privilégiée $1.19, série D 5 3-8 pour cent privilégiée $1.34, toutes le 15 février, inscription le 1er février.

Camflo Mines Ltd., cinq cents le 31 décembre, inscription le 16 décembre.

Canadian Beynolds Metals Co. Ltd., 40 cents privilégiée 10 cents le 3 janvier, inscription le 20 décembre.

Chemcell Ltd., $1 privilégiée 25 cents, $1.75 privilégiée 43 3-4 cents, les deux le 31 décembre, inscription le 20 décembre.

Venez stationner avec moi...

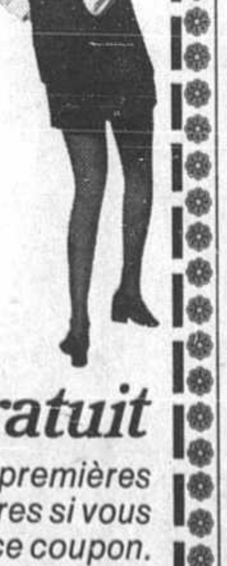

C'est gratuit

les 24 premières heures si vous utilisez ce coupon.

PARK/AÉRO

Un par client S.V.P.

STATIONNEMENT GRATUIT À L'AÉROPORT

Ce coupon vous donne droit à 24 heures de stationnement gratuit et au service de transport vers et de l'aérogare.

- Service de transport gratuit et continu vers et de l'aérogare, toutes les 3 ou 5 minutes, 24 heures par jour.
- Chauffe-blocs gratuits.
- Transport de l'auto à l'aérogare.
- Terrain clôturé et de toute sécurité.
- Jolies conductrices.
- Seulement $2. pour 24 heures.
- Vous évite de longues marches, vous fait économiser du temps et de l'argent.

Autorisé par Theodore P. Desloge Jr. Président

PARC/AÉRO*

À PROXIMITÉ DU MONTRÉAL AÉROPORT HILTON ■ POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMPOSEZ 631-9222

VALIDE JUSQU'AU 1er FÉVRIER 1972.

VALEUR DE $2.00

*Marque de commerce déposée

Stationnement pratique, près du Montréal Aéroport Hilton.

LES SPORTS À LA PIGE

EDDY MERCKX, le cycliste belge, et la nageuse australienne Shane Gould ont été désignés les "meilleurs sportifs" de l'année 1971 par l'agence France Presse. Le classement masculin est le suivant: 1-Merckx; 2-Pat Matzdorf (Etats-Unis), athlétisme; 3-Gustave Thoeni (Italie), ski; 4-Jackie Stewart (Grande-Bretagne), automobile; 5-Joe Frazier (Etats-Unis), boxe; 6-Mark Spitz (Etats-Unis), natation; 7-Juda Vaatainen (Finlande), athlétisme; 8-Vassili Alexiev (URSS), haltérophilie; 9-Jack Nicklaus (Etats-Unis), golf; 10-David Bedford (Grande-Bretagne), athlétisme. Ont également été cités: Régis Ovion, Lee Trevino, Stanley Smith, Carlos Monzon, Lewis Alcindor et Valeri Borzov. Le classement féminin: 1-Shane Gould; 2-Ilona Gusenbauer (Autriche), athlétisme; 3-Anne-Marie Proell (Autriche), ski; 4-Hildegard Falck (Allemagne de l'ouest), athlétisme; 5-Evonne Goolagong (Australie), tennis; 6-Faina Melnik (URSS), athlétisme; 7-Nadejda Chichova (URSS), athlétisme; 8-Ludmilla Touritcheva (URSS), gymnastique; 9-Princesse Anne d'Angleterre, sports équestres; 10-Anita Kuhlke (Allemagne de l'est), aviron. Mlle Gould a célébré son choix, samedi à Sydney, Australie, en battant le record du monde féminin pour les 1,500 mètres nage libre avec un temps de 17'00"6/10. L'ancien record, détenu par l'Américaine Cathy Calhoun, était de 17'19"2/10.

JOCELYNE BOURASSA, qui gagna les championnats de golf féminin de la Nouvelle-Zélande, du Canada, de l'Ontario et du Québec au cours de la dernière saison, va devenir golfeuse professionnelle le 1er janvier. Elle se lancera donc sur le circuit des proettes américaines, financée par Jean-Louis Lévesque et gérée par Gerry Patterson, déjà le représentant financier d'une foule de vedettes dont Rusty Staub, Jean Béliveau et Gordie Howe.

AU SOCCER FRANCAIS, hier, 1ère division, 18ème journée, pour le championnat de France, Rennes a battu Metz 3-0 pendant qu'Angers blanchissait Sochaux 2-0. Autres résultats: Bordeaux et Reims 1-1; Saint-Etienne 2-1 contre Red Star; Bastio 1-0 contre Nice; Lyon et Monaco 2-2; Ajaccio et Nimes 0-0; Marseille 4-2 contre Paris S.G; Lille 4-2 contre Angoulème; et Nancy 1-0 contre Nantes. Au classement général, Marseille mène avec 27 points, 42 buts pour et 18 contre, suivi de Nimes, 23 points (37-18); Rennes, 23 points (29-19); Sochaux, 22 points (27-25) et Nantes, 21 points (37-25).

JEAN TROTTIER est à la tête d'une équipe de hockey de catégorie cadet de Rosemont qui, grâce à une subvention du Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, part aujourd'hui pour une tournée en Europe. L'équipe du Comité des jeunes de Rosemont sera de retour le 10 janvier après avoir disputé des matches à des clubs de France, d'Italie et de la Suisse.

BOB CHARLES, avec une dernière ronde de 71, hier à Auckland, Nouvelle-Zélande, le tournoi de golf Caltex. Il a fini avec un total de 274, soit deux coups de moins que son plus proche rival, Guy Wolstenholme, 76 hier. Charles a gagné $1,792 et Wolstenholme $1,120.

ROSAIRE PAIEMENT et Wayne Connelly, des Canucks de Vancouver, sont dans un état satisfaisant à l'hôpital Royal Columbian de New Westminster après avoir tous deux été blessés au visage, samedi soir, lors de la partie contre les Bruins de Boston. Ils furent blessés par leurs propres coéquipiers. Ainsi, Paiement reçut au visage un disque lancé par un camarade de club pendant que Connelly se coupait à la joue en venant en collision avec son coéquipier Dave Balon alors que tous deux pourchassaient une rondelle libre.

ORLANDO CEPEDA, le 1er-but des Braves d'Atlanta, a annoncé qu'il participera, les 4, 5 et 6 février à San Juan, Porto Rico, au 6ème tournoi de golf annuel American Airlines de $30,000 qui groupe des vedettes du baseball et du football. Parlant baseball, disons que Clete Boyer, ancien joueur des Yankees et des mêmes Braves, jouera pour une équipe professionnelle du Japon, les Whales (!) de Taiyo l'an prochain.

CROSLEY FIELD, l'ancien stade de baseball des Reds de Cincinnati, sera démoli dès avril prochain au coût de $87,000 pour faire place à la construction d'un développement urbain. Les Reds le quittèrent le 30 juin 1970 pour aller s'installer à leur nouveau stade Riverfront.

ILLIE NASTASE, de Roumanie, a gagné le tournoi de tennis dit des Maîtres, hier à Paris, en triomphant de Stan Smith aux comptes de 5-7, 7-6 et 6-3. Nastase, qui n'a pas subi une seule défaite en 6 matches, a gagné le 1er prix de $15,000 pendant que Smith, avec un dossier de 4-2, remportait $9,000. Dans un autre match, Clark Graebner a vaincu Cliff Richey 6-7, 6-4, 6-3. C'était sa toute première victoire de l'événement et il a fini bon dernier, ce qui ne l'a pas empêché de gagner $1,500. Richey, 3-3, a terminé 3ème et a gagné $7,500. Le Français Pierre Barthes, aussi 3-3, a fini 4ème et a gagné $6,000, suivi de Jan Kodes ($4,500) et Zeljko Franulovic ($1,500 et 1 comme Graebner). Si Richey a fini devant Barthes c'est qu'il l'avait battu dans leur match. A Auckland, Nouvelle-Zélande, l'Australienne Kerry Melville a gagné le championnat omnium féminin de ce pays en triomphant en finale de Rosemary Casals aux comptes de 6-4, 6-0. Le simple masculin est allé à Ray Ruffels, vainqueur, par 6-4, 6-4, 7-6, de son compatriote John Alexander. D'autre part, Billie Jean King et Mlle Casals ont gagné, samedi, le double féminin en triomphant de Judy Dalton et Françoise Durr par 7-6, 4-6 et 7-5.

BILLY CASPER, Sam Snead, J. C. Snead, Doug Sanders et Jerry Heard sont parmi les golfeurs professionnels qui prendront part, cette semaine, à un tournoi organisé par l'Union royale marocaine de golf. Plusieurs vedettes du cinéma en feront aussi partie dont le danseur Ray Bolger, Peter Lawford et Sidney Chaplin. La compétition sera disputée sur le tout nouveau parcours à normale 73 Dar-es-Salaam à environ 15 milles de Marrakech. Le roi Hassan II du Maroc, un ardent golfeur, a été le principal instigateur du nouveau tournoi.

JIM FREGOSI, en présumant qu'il jouera au 3ème but comme le désire son nouveau pilote Gil Hodges des Mets de New York, sera le 45ème joueur à cette position pour les Mets depuis 10 ans! Le premier, en 1962, fut nul autre que l'ex-instructeur des Expos, Don Zimmer. On sait que les Mets ont obtenu Fregosi, 6 fois choisi as-arrêt-court de la ligue de baseball Américaine, des Anges de la Californie en échange du lanceur Nolan Ryan et de trois recrues, dont la meilleure semble être le voltigeur Leroy Stanton. Celui-ci, âgé de 24 ans, a frappé pour une moyenne de .324 tout en réussissant 23 circuits et en faisant compter 101 points pour le club Tidewater de la ligue Internationale l'été dernier.

ÉMILE GRIFFITH, ancien champion du monde des boxeurs de poids moyen et mi-moyen, a remporté une décision unanime, en fin de semaine, contre Danny McAloon au Madison Square Garden de New York. C'était le 23ème match principal de Griffith à cet amphithéâtre (l'ancien comme le nouveau), une fois de moins que le record détenu par Tony Canzoneri. La fiche de Griffith est maintenant de 71-12-0 à comparer à 21-5 pour McAloon.

SAM SCHULMAN, propriétaire du club Seattle de l'Association nationale de ballon-panier, est le dernier à vouloir se lancer dans le hockey professionnel. Il installerait, à Seattle, une équipe qui ferait partie de la nouvelle association Mondiale du hockey ou d'un nouveau groupe réunissant 6 à 8 villes ayant déjà des clubs de calibre mineur. On sait que Seattle a déjà une équipe, les Totems, dans la ligue de hockey de l'Ouest. D'autre part, à Jacksonville, Floride, on annonce que les Rockets de la ligue de hockey de l'Est ont lancé l'éponge après 7 mauvaises saisons. Le président du conseil d'administration, Don Gibbons, a dit qu'il était prêt à vendre le club Jacksonville pour $13,000... et les $30,000 de dettes qu'on ne peut payer actuellement.

NICOLINO LOCCHE, devant quelque 22.000 spectateurs réunis au Luna Park de Buenos Aires, a défendu pour la 5ème fois victorieusement son titre mondial des boxeurs mi-moyens-juniors en battant aux points le Colombien Antonio Cervantes, samedi soir.

VICTOIRE SERREE ! Le conducteur Albert Hanna, aux guides de Barre Spruce (no 2), l'emporte de justesse devant Hervé Filion et Un Tigre Jaloux (no 1), ainsi que Claude Pelletier et Happy Monarch (no 6), lors de la première épreuve du programme de courses, hier à la piste Blue Bonnets.

La lutte s'intensifie dans la LNF

Bien que les titulaires de trois des six sections de la ligue Nationale de football soient déjà connus, la lutte, une seule partie seulement avant la fin du calendrier régulier, est plus corsée que jamais dans les trois autres, et on peut s'attendre à tout, à la suite des parties disputées en fin de semaine.

Les Chiefs de Kansas City sont devenus hier la 3ème équipe à s'emparer d'un titre, celui de la section Ouest dans la division Américaine, grâce à un triomphe de 16-14 sur leurs plus sérieux rivaux, les Raiders d'Oakland. Les Vikings du Minnesota s'étaient assurés du championnat de la section Centrale-Nationale samedi, grâce à un triomphe de 29-10 sur les Lions de Détroit, tandis que les Browns de Clevelans, vainqueurs hier par 21-17 des Saints de la Nouvelle-Orléans, étaient déjà certains du titre dans la section Centrale-Américaine.

Un match de vitale importance est prévu pour ce soir à Los Angeles, où les Rams reçoivent la visite des Peaux-Rouges de Washington. Les Rams ont été virtuellement rejoints au sommet de la section Ouest-Nationale hier, par les 49ers de San Francisco qui ont humilié les Faucons d'Atlanta 24-3. Ces derniers perdaient ainsi toute chance de décrocher le titre dans cette section. Quant aux Peaux-Rouges, ils se doivent de l'emporter pour conserver leurs chances de rejoindre les Cowboys de Ballas, au 1er rang dans la section Est-Nationale.

HIER

CHIEFS 16, RAIDERS 14

A Kansas City, un placement de 10 verges par Jan Stenerud, 94 secondes avant la fin, a culminé une remontée de 93 verges des Chiefs, dans une victoire de 16-14 sur les Raiders d'Oakland qui leur procurait le championnat de leur section.

49ers 24, FAUCONS 3

A San Francisco, le quart-arrière John Brodie a réussi une passe de touché à Lerry Schrieber et a couru lui-même pour un autre, dans le 2ème moitié du match, pour procurer un triomphe très important de 24-3 aux 49ère sur les Faucons d'Atlanta. A – 44,820. tant de 24-3 aux 49ère sur les Faucons d'Atlanta. A – 44.820.

CHARGERS 45, BRONCOS 17

A San Diego, le quart-arrière John Hadl a lancé quatre passes de touché pour conduire les Chargers à un impressionnant triomphe de 45-17 sur les Broncos de Denver. A – 44,347.

COWBOYS 42, GEANTS 14

Au stade Yankee à New York hier, les Cowboys de Dallas ont profité de trois passes de touché par le quart-arrière Roger Staubach, dont deux "bombes" de 46 et 85 verges respectivement au rapide ailier Bob Hayes, pour écraser les Géants de New York 42-14. Dallas faisait ainsi un pas de géant vers la conquête de son 2ème championnat consécutif, dans la section Est de la division Nationale. A. – 62,185.

STEELERS 21, BENGALES 13

A Cincinnati, Terry Bradshaw est venu relever Terry Hanratty blessé au 4ème et dernier quart. Il a alors réussi deux passes de touché, et les Steelers de Pittsburgh en ont profité pour combler un déficit de six points et vaincre les Bengales de Cincinnati 21-13. A. – 60,022.

JETS 13, PATRIOTES 6

Au stade Shea de New York, John Riggins a plongé pour un touché d'une verge au 3ème quart, après que son coéquipier Phil Wise eut recouvert un échappé des Patriotes de la Nouvelle-Angleterre, touché qui brisait l'égalité et assurait un triomphe de 13-7 aux Jets de New York. Ce match marquait la première confrontation du célèbre Joe Namath et la non moins célèbre recrue des Patriotes, Jim Plunkett. A. – 63,175.

AIGLES 19, CARDINAUX 7

A Philadelphie, quatre placements par Tom Dempsey, dont l'un sur une distance de 54 verges, ont permis aux Aigles de l'endroit de l'emporter 19-7 sur les Cardinaux de Saint-Louis. C'était la 5ème victoire des Aigles au cours de leurs huit derniers matches. A. – 65,338.

OILERS 20, BILLS 14

A Buffalo, Robert Holmes a réussi un touché de deux verges, 24 secondes seulement avant la fin du match, pour procurer aux Oilers de Houston un verdict serré de 20-14 sur les Bills de Buffalo. Ces derniers avaient pris une avance d'un point 90 secondes plus tôt grâce à un touché. A. – 28,107.

PACKERS 31, BEARS 10

A Green Bay, le demi John Brockington a réussi le touché qui permettait aux Packers de prendre les devants pour de bon, dans une victoire de 31-10 sur les Bears de Chicago. Du même coup, Brockington devenait le 25ème joueur seulement dans l'histoire de la ligue Nationale à accumuler au moins 1,000 verges sur des courses au sol en une saison. C'était également la "journée Ray Nitschke", au profit du vétéran secondeur de ligne. A. – 56,263.

BROWNS 21, SAINTS 17

A la Nouvelle-Orléans, le bloqueur défensif Walter Johnson s'est élancé sur un ballon échappé par le quart-arrière Archie Manning, dans la zone des buts des Saints au 4ème quart, pour réussir un touché qui procurait une victoire de 21-17 aux Browns de Cleveland, déjà assurés du titre dans la section Centrale de la division Américaine. Sept "chaussons" des Browns en 1ère demis avaient permis aux Saints de prendre les devants 10-7. A. – 72,794.

SAMEDI

IONS 10, VIKINGS 29

A Bloomington (Minn.) samedi après-midi, grâce au brillant jeu défensif de Roy Winston et d'Alan Page, les Vikings du Minnesota ont humilié les Lions de Détroit pour remporter le championnat de la section Centre, dans la division Nationale de la LNF. C'était la 8ème victoire d'affilée des hommes de Bud Grant sur ceux de Tom Landry, et leur 4ème titre consécutif. A. – 49,784.

COLTS 14, DAUPHINS 3

A Baltimore, le vétéran quart-arrière Johnny Unitas, 38 ans, un expert pour découvrir et exploiter les failles dans une formation défensive rivale, a dirigé deux remontées des Colts pour autant de touchés en première demie, pour une victoire de 14-3 sur les Dauphins de Miami. Les Colts, champions de la ligue l'an dernier, ont ainsi supplanté leurs adversaires au sommet de la section Est, division Américaine, par une demi-partie. A. – 60,238.

La "vieille garde" redonne à l'Autriche sa suprématie au ski

VAL D'ISERE, France (d'après AFP et PC) – La vieille garde autrichienne s'est couverte de gloire, hier à Val d'Isère, en prenant les deux premières places de la descente "coupe Henri Oreiller", comptant pour la Coupe du Monde. Les vétérans Karl Schranz, âgé de 33 ans, et Heini Messner, 32 ans, ont en effet donné la leçon aux jeunes dans cette épreuve du 17ème Critérium de la première neige, Schranz, en 2.06.58 minutes, battant son compatriote de 29 centièmes de seconde et le Suisse Michel Daetwyler par 32.

Samedi, Jacqueline Rouvier avait remporté les honneurs de la descente féminine, procurant ainsi à l'équipe de France sa première victoire de la saison en Coupe du Monde. Elle a battu de justesse la favorite Anne-Marie Proell, d'Autriche, championne du monde et gagnante de la descente initiale de la saison il y a une semaine à Saint-Moritz, en Suisse.

Les Canadiens...

Hier, "Jungle" Jim Hunter, 18 ans, de Calgary, la nouvelle sensation de l'équipe canadienne, a hérité du 21ème rang en 2.08.95, soit un peu plus de deux secondes derrière le vainqueur, ce qui est quand même tout à fait respectable. Les Montréalais Mike Culver et Russel Goodman ont pris les 52ème et 62ème places respectivement, Aidan Ballantyne terminant en 59ème.

Samedi, la Torontoise Judy Crawford terminait en 13ème place en 1.29.50 minute, contre 1.27.26 pour la gagnante. La Hulloise Betsy Clifford, dont la descente n'est pas la spécialité, s'est quand même classée 24ème. Ces deux performances permettaient à Mlles Crawford et Clifford d'obtenir les 4ème et 5ème places respectivement au classement du combiné féminin du Critérium, gagné par l'Allemande de l'Ouest Rosi Mittermaier.

Dans cette même épreuve de descente, les autres Canadiennes se sont classées comme suit: Laurie Kreiner, 22ème; Caroline Oughton, 32ème; Kathy Kreiner, 36ème; Diane Culver, 40ème; Diane Pratte, 49ème, et Ginny Honeyman, 63ème.

1er en Coupe

Grâce à sa 2ème position hier, Messner est passé en tête du classement masculin de la Coupe du Monde de ski alpin avec 40 points. Il devance Schranz par 7 points, et le Suisse Bernard Russi par 11.

Au classement des nations, l'Autriche mène également avec 157 points, contre 132 pour la France et 109 pour la Suisse. Les Etats-Unis occupent le 7ème rang avec 10 points, cinq de plus que le Canada qui est 8ème.

Russi, l'un des favoris d'hier, a chuté et dut abandonner l'épreuve. L'Américain Mike Lafferty a causé une surprise en se classant 7ème.

Goalby, le golfeur de la 11ème heure !

FREEPORT, Bahamas (PA) – Avant le tournoi de $130,000 des îles Bahamas, le tout dernier de la saison 1971 sur le circuit du golf professionnel américain, Bob Goalby n'avait gagné que $23,203 et était 91ème sur la liste des boursiers du circuit. Ses chances de passer parmi les 60 premiers afin d'éviter d'être obligé de se qualifier pour tous les tournois de 1972, étaient donc plutôt minces. Mais une ronde de 66 samedi et une dernière de 70, hier, lui ont permis de finir le tournoi avec un total de 275, neuf coups sous la normale du club Lucayan de 6,305 verges et une avance d'un coup sur George Archer, meneur après les 2ème et 3ème rondes.

Avec son premier prix de $26,000, Goalby a fait passer ses gains 1971 à $49,203 et il est confortablement installé parmi les 60 meilleurs boursiers.

C'est la 3ème année d'affilée que Goalby exécute ainsi des remontées de 11ème heure. En 1969, à la fin de septembre, le vétéran pro de 40 ans avait gagné l'omnium Robinson pour se faufiler sur la liste de ceux exemptés des rondes de qualification la saison suivante. L'année dernière, il gagna, également en fin d'année, le tournoi Heritage.

"J'espère que je ne serai pas obligé de faire la même chose l'an prochain", a dit l'ex-gagnant du grand Tournoi des Maîtres. "Je vais plutôt me mettre à l'oeuvre dès le mois prochain"!

Archer, 72 hier, a fini bon deuxième suivi de Tommy Aaron, 66 hier, et Bert Yancey, tous deux ayant terminé avec des totaux de 277.

Knudson: $1,223

Archer a touché $14,800, Yancey et Aaron $7,680 chacun.

Ralph Johnson était seul en 5ème place avec 278, ce qui lui a valu une bourse de $5,330. Il était suivi du vétéran Julius Boros et Grier Jones, 280 et $4,420 chacun; Jerry Heard et Bobby Mitchell, 281 et $3,670; Tom Shaw et George Johnson, 282 et $3,120; Herb Hooper, Bob Murphy, J. C. Snead, Dick Crawford, Don Bies et Art Wall, 283 et $2.297 chacun; Mac McLendon et Lanny Wadkinson, 284 et $1,755; George Knudson, Gibby Gilbert, Harry Toscano, Jerry Abbott, Joe Porter, Bunky Henry, Ted Hayes et Leonard Thompson, 285 et $1,223 chacun.

Parmi les vedettes qui, comme Knudson, seront probablement obligées (on doit reviser tous les chiffres aujourd'hui) de se qualifier dans la majorité des tournois de la saison 1972 de la PGA, on remarque Doug Sanders et Chi-Chi Rodriguez.

À Blue Bonnets

HIER APRES-MIDI

Pari double: Barre Bruce (2) et Duffys Bet (2): $3.30.
1ère quiniela: Nida Legrand (8) et Norman Drummond (1): $46.30.
2ème quiniela: Gold Kat (5) et Fair Play N. (4): $19.50.
3ème quiniela: Patrick Vic (9) et First Exit (1): $10.10.
Exacta: Desiradios (4) et Newster Mir (3): $69.60.
Mutuel: $659,751.
Assistance: 11,314.

SAMEDI SOIR

Pari double: Senator Texas (6) et Lou Adio (4): $49.90.
1ère quiniela: Royal Court (9) et Golden H.J. (4): $17.20.
2ème quiniela: Dowin (6) et Cookie (9): $29.40.
3ème quiniela: Pearl Mir (2) et Flight Adorian (3): $7.90.
Exacta: Thunderman N. (9) et Lucky Beejay (1): $50.50.
Mutuel: $461,294.
Assistance: 7,601.

EN BREF, BREF...

MARCK HOWE, le 2ème fils de Gordie Howe, serait à la veille de se joindre aux Marlboros de Toronto, de la Ligue junior "A" de l'Ontario, où il évoluerait ainsi avec son frère Marty. Mark, âgé de 16 ans, quitterait ainsi les Red Wings juniors de Détroit, de la Ligue du sud de l'Ontario, selon le quotidien torontois Globe & Mail. Ce changement d'équipe serait motivé par un prochain règlement qui obligerait, dès l'an prochain, tous les joueurs de catégories cadet (16 ans et moins) à être soumis au repêchage universel. Papa Howe verrait d'un mauvais oeil que Mark ne joue pas avec Marty, 17 ans, parce qu'ils ont toujours évolué sur la même équipe avant cette saison.

•

DEUX MEXICAINS, José Napoles, Cubain d'origine et champion du monde des poids mi-moyens, et Ruben Olivares, détenteur de la couronne mondiale des poids coq, défendront leur titre au cours de la même réunion, ce soir au Forum de Los Angeles qui deviendra, une fois de plus, pour une soirée, une véritable enclave mexicaine en Californie du Sud. Plus de 19,000 spectateurs, dont la grande majorité de même nationalité que les tenants des titres, assisteront à ce programme presque entièrement "mexicain" de l'organisateur George Parnassus. Dans le premier combat, Napoles sera opposé au Noir américain Hedgemon Lewis et dans le second championnat du monde, Olivares aura pour aspirant son compatriote Jesus Pimentel. Les deux matches sont prévus en 15 reprises.

Steve Renko, l'as du ballon !

QUEBEC (PC) – Les Expos de Montréal ont livré un match hors-concours de ballon-panier contre le Rouge-et-Or de l'université Laval, hier, et ont gagné de justesse au compte de 82-81 grâce, surtout, aux 32 points réussis à lui seul par Steve Renko. Le receveur John Bateman y alla de 21 points tandis que l'attaque du Laval était menée par Jean-Luc Bellemare, 20 points, et Pierre Dion, 16 points. Les Expos menaient 54-35 à la demie.

Samedi, dans une rencontre de l'Association athlétique universitaire du Québec, Laval avait subi une autre défaite, cette fois au compte de 72-58 et contre le Vert-or-Or de l'Université de Sherbrooke. Pierre Ferdais, 20 points, et Robert Brownrigg, 14, ont dirigé l'offensive des vainqueurs. Les meilleurs compteurs du Laval furent Pierre Dion, avec 23 points, et Charles Goudreau, 14.

Football

LIGUE NATIONALE
Samedi
Minnesota 29, Détroit 10
Baltimore 14, Miami 3
Hier après-midi
Nouvelle-Angleterre 6, New York (Jets) 13
Dallas 42, New York (géants) 14
Houston 20, Buffalo 14
Pittsburgh 21, Cincinnati 13
Cleveland 21, Nouvelle-Orléans 17
Saint-Louis 7, Philadelphie 19
Atlanta 3, San Francisco 24
Oakland 14, Kansas City 16
Denver 17, San Diego 45
Ce soir, 9h
Washington à Los Angeles

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
235 ouest, Boul. St-Joseph
274-6513

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
WAGUIH BOULOS, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés

Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115	861-5741
71, rue Saint-Pierre, Québec	692-1201
184, avenue de la Cathédrale, Rimouski	724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke	567-5259
324, rue Des Forges, Trois-Rivières	378-4541

les MOTS CROISÉS du Devoir

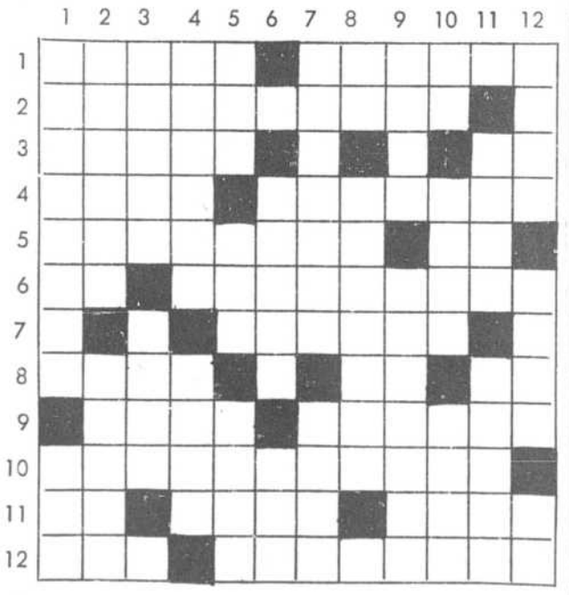

Horizontalement

1– Presque. – Se dit d'un mode grégorien.
2– Qui n'a qu'un pôle.
3– Cinéma. – Tellement
4– Chef métis au Manitoba 1844-1885. – Cantiques ou chants sacrés des hébreux et des chrétiens.
5– Machine pou enrayer une voiture. – Marque l'alternative.
6– Chemin de halage. – Qui aime les étrangers.
7– Chants funèbres chez les Grecs et les Romains.
8– Le même en nature. – Sans vêtement. – Coups de baguette.
9– Le roi des animaux. – Bourgeon de certaines plantes.
10– Action de refouler.
11– Fleuve de l'U.R.S.S. – Sans compagnie. – Joindre.
12– Pied de vigne. – Mettra en état de décontraction.

Verticalement

1– Dispute, noise. – Masse de pierre très dure.
2– Pourvu d'un crochet. – Sol en culture.
3– Faire son nid, en parlant d'un oiseau de proie. – Ingénu.
4– Rongeur de l'Europe centrale. – Comm. du Nord (arr. de Lille).
5– Atome électrisé. – Unité monétaire principale du Japon. – Assortir les couleurs dans les ouvrages de laine et de soie.
6– Petit cheval à long poil. – Parcourue des yeux.
7– Désir très vif. – Héros légendaire (Guillaume).
8– Mesure chinoise. – Ville ancienne de l'Italie.
9– Escarpé. – Qui jouit du bonheur.
10– Germanium. – Partie de l'année. – Que l'on apporte en naissant.
11– Sans compagnie. – Faire cuire au four
12– Terrains que la mer, en se retirant, laisse à découvert de façon permanente, et qui appartient au domaine public. – Mouvement pour s'élancer. – Coups de baguette.

Solution de samedi

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Administration du personnel :
• évaluation des emplois
• compensation de la gérance
• relations ouvrières
• salaires
• structures
• promotion
PERREAULT & ASSOCIÉS
381-5811

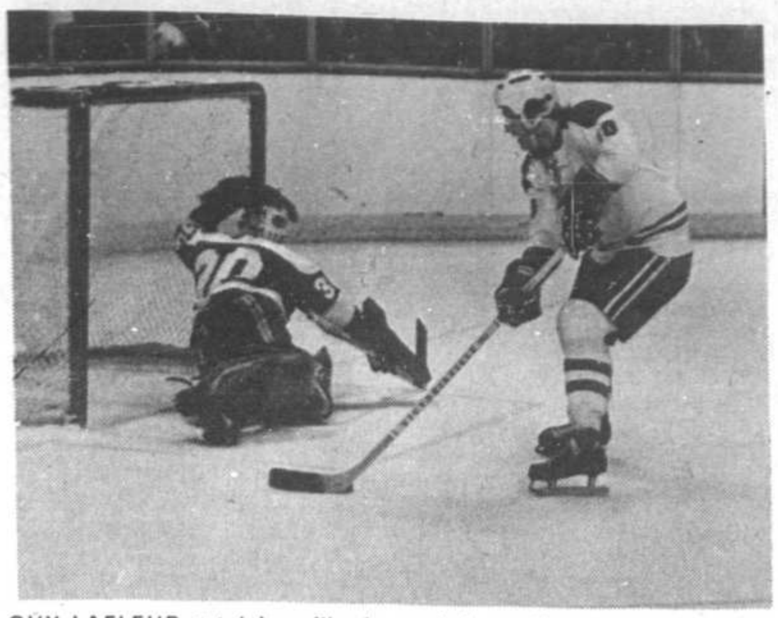

GUY LAFLEUR est à la veille de sortir le gardien Cesare Maniago **de ses jambières pour réussir son 3ème but de la soirée, samedi soir** au Forum contre le Minnesota. C'était le 1er "tour du chapeau" de Lafleur depuis ses débuts dans la ligue Nationale.

JACQUES LEMAIRE indique que ses coéquipiers Guy Lafleur et Frank Mahovlich ont eu respectivement 3 buts et 3 passes lors de la victoire de 4-3 du Canadien contre les North Stars, samedi soir.
(Photos Le Devoir par Donati)

DANS UN GAIN DE 4-3 SUR MINNESOTA

Chef-d'oeuvre signé Lafleur

par RÉJEAN BRODEUR

Il vient à peine d'avoir 20 ans et déjà les réflecteurs réservés aux vedettes commencent à luire pour lui de très brillante façon. Après un début de saison passablement difficile, voilà maintenant que Guy Lafleur, la jeune sensation de Thurso qui a fait vibrer de leurs sièges les habitués du Colisée de la vieille capitale durant quelques années, a commencé à en faire de même avec les exigeants sportifs montréalais. Samedi soir, il a réussi son premier truc du chapeau dans la ligue Nationale et il l'a fait à la manière d'un véritable professionnel dont le premier but est de mener son équipe à la victoire. Non, il ne pense pas à sa fiche personnelle quand on lui fait remarquer qu'il est maintenant le 4ème meilleur compteur de l'équipe. Mais c'est pratiquement grâce à lui seulement si le Canadien a pu infliger une troisième défaite de suite aux North Stars du Minnesota, au compte de 4-3.

Chacun de ses trois buts a été important dans la victoire qui permettait au Tricolore de s'approcher à un seul point des Rangers, en tête, inactifs le même soir. Lafleur a donné une avance de 2-1 aux siens en deuxième période. Puis après que Jean-Paul Parise eut donné les devants 3-2 aux North Stars, de véritables petits géants verts jusque-là, Guy a égalisé le pointage avec sept minutes à faire, lors d'une punition à Tom Reid qui avait fait trébucher Pete Mahovlich. Et moins de trois minutes avant la fin du match, encore durant un avantage numérique, Lafleur a soulevé les 17,782 amateurs de leurs sièges pour une bonne minute quand il a complété l'habile stratégie de Henri Richard. "Il n'est pas un Maurice Richard" d'avouer l'ancien instructeur du Canadien, Toe Blake, dans la chambre des vainqueurs après la rencontre, "mais il est toujours dangereux devant le filet".

Evidemment le centre d'attraction de tout le monde dans le vestiaire du Canadien, Guy enlevait un à un tous les morceaux de son équipement, tout en signant des autographes, en grand nombre et en répondant très calmement aux questions des journalistes.

"Je commence à m'habituer, tout simplement, au rythme du jeu", dit-il. Mais ses trois buts ont été réussis de magnifique façon, à chaque fois à l'embouchure du filet de Cesare Maniago qui a essuyé un feu bourdonnant de 20 tirs à la deuxième période. Si ce dernier a étincelé durant cette période, il n'a absolument rien pu au dernier tiers devant l'étonnante précision et le calme de Lafleur qui savait se placer, pour faire dévier les lancers de Frank Mahovlich et de Henri Richard, comme on ne peut même pas placer des pions sur un jeu d'échec.

Guy tourbillonnait à gauche et à droite pour se moquer des défenseurs ennemis et ne laisser aucune chance à Maniago qui a reçu 32 lancers au total dans la partie contre seulement 16 pour Ken Dryden, du Canadien.

Match enlevant

Pete Mahovlich a aussi donné l'allure au match dès le début avec de solides mises en échec à presque tous ceux qui se trouvaient sur son passage. La partie n'a été marquée que de cinq pénalisations mineures, (les trois dernières, dont deux coûteuses, aux visiteurs), l'arbitre John Ashley laissant jouer les deux équipes à leur guise et ne se montrant pas trop sévère.

"Les North Stars sont très combatifs, surtout grâce à leurs nouveaux vétérans (Prentice, Nevin), mais une blessure à un de leurs joueurs-clés, comme Jude Drouin présentement, les affectera énormément", de dire Claude Larose, toujours très fier d'avoir réussi à battre son ancien club. Avant la rencontre, Minnesota avait compté huit buts de moins que les Seals de la Californie mais possédaient quand même une priorité de 17 points sur ces derniers au classement des équipes. Tout cela est attribuable à la tenue de leurs deux gardiens, Maniago et Lorne Worsley. Mais, samedi leurs joueurs d'attaque patinaient à un tel point qu'ils ont offert une performance que l'on peut qualifier la meilleure présentée au Forum cette saison par un club visiteur.

La défensive du Canadien fut toutefois alerte et menée par Jean-Claude "deuxième étoile" Tremblay et par un Guy Lapointe, de retour au jeu et en belle forme, arrêta toutes les attaques rivales. Les visiteurs ont donné le ton à la rencontre avec énormément de combativité dès le départ, ce qui a forcé le Canadien à entrer dans le jeu. Malgré tout la première période n'a rien produit au pointage et seulement 10 lancers par les deux équipes.

Pete Mahovlich a ouvert le pointage en lançant le disque dans un filet désert après une montée à deux contre un en compagnie d'Yvan Cournoyer qui de derrière le filet, lui a fait une passe parfaite. Bill Goldsworthy, le meilleur producteur de buts des visiteurs, a fait 1-1 quelques instants plus tard avec un lancer frappé de 25 pieds après avoir reçu la belle passe, venant de la gauche, de Gordon "troisième étoile" Labossière, rappelé de Cleveland la même journée pour remplacer Drouin.

Lafleur a ensuite compté son 1er but, d'un revers à gauche, par-dessus les jambières de Maniago étendu de tout son long.

Labossière a compté son premier but de l'année 75 secondes plus tard après avoir à peu près déjoué tout le monde sur son passage. Il a attiré Dryden hors du filet pour y loger la rondelle d'un angle difficile.

Après un début de dernière période un peu lent, l'infatiguable travailleur Jean-Paul Parise, bien placé à l'embouchure gauche du filet, a complété le jeu de Goldsworthy pour donner les devants 3-2 aux visiteurs avec encore 10.17 minutes à jouer.

Puis Tom Reid a eu le malheur de faire trébucher Pet Mahovlich dans le coin de la patinoire. Une attaque à cinq à l'emporte-pièce, surtout grâce à Jacques Lemaire à la pointe gauche, a permis à Lafleur de porter le compte à 3-3 avec 33 secondes à faire à la punition. Ce fut ensuite au tout de Danny Grant d'être puni pour avoir retenu. Le même jeu de puissance a alors produit le but de 1 la victoire, but aussi signé Lafleur, son neuvième de la saison qui, combinés à ses 14 passes lui donnait un total de 23 points en 26 parties avant le match d'hier soir à Philadelphie le premier, d'une série de quatre à l'étranger qui conduira le Canadien à son 2ème voyage de la saison sur la Côte du Pacifique.

Et les amateurs de vider l'amphithéâtre avec le sourire aux lèvres et en ne cessant de prononcer un nom...Lafleur... Lafleur... Lafleur...

SOMMAIRE

1ère période
Aucun but
Pun.: Lemaire 13.21
2ème période
1–Canadien: P. Mahovlich (8)
Cournoyer. 2.39
2–Minnesota: Goldsworthy (14)
Labossière. 6.43
3–Canadien: Lafleur (7)
Lemaire, F. Mahovlich. 16.25
4–Minnesota: Labossière (1)
Reid, Mohns. 17.40
Pun.: Tremblay 3.38, Harris 10.10.
3ème période
5–Minnesota: Parise (7)
Goldsworthy, Gibbs. 9.43
6–Canadien: Lafleur (8)
F. Mahovlich, Tremblay. 13.09
7–Canadien: Lafleur (9)
Richard, F. Mahovlich. 17.35
Pun.: Reid 11.42, Grant 16.27.
Lancers par:
Minnesota: 4 7 5 – 16
Canadien: 6 20 6 – 32
Gardiens: Minnesota, Maniago; Canadien, Dryden.
Assistance – 17,782.

Le Canadien s'incline

PHILADELPHIE (LE DEVOIR) – Décidément le dimanche soir n'est pas celui du Canadien de Montréal depuis le début de la présente saison. Il a essuyé hier à Philadelphie son quatrième revers de la campagne et aussi son quatrième le dimanche en six parties disputées cette journée. Les Flyers n'ont pas encore perdu une seule fois contre le Canadien cette année avec deux victoires et une nulle. L'an dernier, le Canadien avait eu le meilleur sur cette équipe: 4-1-1. Et avant la rencontre d'hier soir, les Flyers ne portaient pas bien leurs noms, n'ayant marqué que 57 buts depuis le début de la saison, soit le moins de toute la ligue Nationale.

De ce total, Simon Nolet en compte 13 et Jimmy Johnson, 10. Les Flyers ont facilement battu le Canadien hier soir sans les services de cinq joueurs à l'écart du jeu pour différentes raisons: Barry Ashbee, Wayne Hillman, Gary Dornhoefer, Pierre Plante et Serge Bernier.

Mais une recrue, à son deuxième match seulement, Bill Clément, s'est chargé des Canadiens. Clément a réussi son premier but dans la ligue Nationale à la première période, ce qui devait s'avérer celui de la victoire. Il a aussi obtenu une assistance sur le premier but de la soirée, enregistré par Ed Van Impe à 1.42. Clément a mérité la deuxième étoile de la partie, la première allant au gardien Doug Favell qui a brillé tout particulièrement devant Guy Lafleur à la première période, Lafleur qui l'a mis à l'épreuve trois fois durant ce premier tiers.

Jean-Guy Gendron a aussi compté un but durant une punition à Pete Mahovlich, au milieu de la période. Mais l'arbitre Bill Friday, bien placé, a vu Gendron pousser le disque derrière Dryden avec son patin. Donc, pas bon.

Il ne s'est rien passé à la deuxième période, aucun but et aucune punition, une période plutôt terne.

Marc Tardif, qui aime bien jouer à Philadelphie, a évité le blanchissage aux siens avec son 16ème but de la campgne à 3.16 de la dernière période, assisté de Chuck Lefley qui jouait à la place de Yvan Cournoyer, encore handicapé par une blessure. Mais deux minutes et deux secondes plus tard, c'était au tour de Bill Lesuk à déjouer Dryden. Philadelphie s'est bien défendu par la suite.

Voyant son équipe tirer de l'arrière par deux buts, l'instructeur Scotty Bowman a retiré Dryden de son filet avec encore plus de deux minutes à faire. Philadelphie, pas le Canadien, devait profiter de la situation. Lew Morrison a compté dans un filet désert à 18.35 pour compléter le pointage de la partie.

Philadelphie a dominé 32-31 pour les lancers. Le Canadien a maintenant une fiche de 1-4-1 le dimanche soir. Il jouera en Californie, dimanche soir prochain à 10h, heure locale. Dryden sera-t-il encore là? Ou bien accordera-t-on enfin une petite chance à Phil Myre de se faire valoir. Myre n'était pas en uniforme hier soir, Denis Déjordy secondant Dryden. . .sur le banc des joueurs.

SOMMAIRE

1ère période
1–Philadelphie: Van Impe (2)
Parizeau, Cément. 1.42
2–Philadelphie: Clément (1)
Parizeau, Van Impe. 18.18
Pun.: Kelly 8.42 et P. Mahovlich 11.22
2ème période
Aucune punition
3ème période
3–Canadien: Tardif (16)
Lefley. 3.16
4–Philadelphie: Lesuk (3)
Johnson. 5.18
5–Philadelphie: Morrison (2)
sans aide. 18.35
Pun.: Clément 9.26
Lancers par:
Canadiens 13 7 11 – 31
Philadelphie: 12 8 12 – 32
Gardiens: Canadiens Dryden; Phi., Pavell
A – 14,626

Football

LIGUE NATIONALE

Section Américaine

	G.	P.	N.	Moy.	PP.	PC
Est						
Baltimore	10	3	0	.769	295	119
Miami	9	3	1	.750	288	138
New York (Jets)	5	8	0	.395	177	276
N. Angleterre	5	8	0	.395	217	308
Buffalo	1	12	0	.377	175	372
Centre						
x-Cleveland	6	5	0	.515	255	250
Pittsburgh	6	7	0	.452	232	269
Cincinnati	4	9	0	.308	253	230
Houston	3	9	1	.250	202	297
Ouest						
x-Kansas City	9	3	1	.760	280	199
Oakland	7	4	2	.635	326	253
San Diego	6	7	0	.452	278	292
Denver	4	8	1	.333	190	263
Section Nationale						
Est						
Dallas	10	3	0	.769	375	210
Washington	6	3	1	.727	225	145
Philadelphie	5	7	1	.416	180	274
St-Louis	4	9	1	.333	210	248
N. York (Géants)	4	3	0	.306	200	321
Centre						
x-Minnesota	10	3	0	.769	218	120
Détroit	7	5	1	.538	314	255
Chicago	6	7	0	.452	175	249
Green Bay	4	7	2	.354	268	271
Ouest						
Los Angeles	7	4	1	.636	266	208
S. Francisco	9	5	0	.615	269	189
Atlanta	6	6	1	.500	260	257
N. Orléans	4	7	2	.364	245	323

x-champions de divisions

NY écrase Pittsburgh

CHAPEAU POUR PARK

NEW YORK (PA) – Le défenseur Branl Park a réussi le truc du chapeau hier soir en conduisant les Rangers de New York à un gain de 6-1 sur les Pingouins de Pittsburgh. C'était le premier exploit du genre pour le défenseur dans la LNH.

Il a réussi ses deux premiers buts sur des lancers frappés identiques au cours de jeux de puissance à trois minutes d'intervalle dans la 2ème période.

Rod Gilbert et la recrue Gene Carr ont brisé la glace à trois minutes d'intervalle au début du 2è tiers.

Nick Harbaruk a profité d'un jeu de puissance pour réduire l'avance de locaux à 2-1 à mi-chemin de l'engagement, mais Park est ensuite intervenu. Il a complété son "chapeau" au début de la dernière période avec son 10è but de la saison, puis Bruce MacGregor a complété le total du match.

C'était la 8e victoire locale successive des Rangers et leur 13è match local sans revers cette saison.

1ère période
Aucun but
Pun.: Hadfield et Watson (majeures) 5.15. Schock 9.59, Pittsburgh (servie par Schuikel) 14.08
2ème période
1–New York: Gilbert (20)
Hadfield, Park. 1.47
2–New York: Carr (7)
Tkaczuk, MacGregor. 4.33
3–Pittsburgh: Harbaruk (2)
Robert, Schock. 11.03
4–New York: Park (S)
Tkaczuk. 13.43
5–New York: Park (9)
Stemkowski. Irvine. 13.03
Pu.: Doak 9.42, Stawart 13.03, Pronovost 15.06
3ème période
6–New York: Park (10)
Gilbert, Ratelle. 2.30
7–New York: MacGregor (12)
Rousseau, Seiling. 3.28
Pun.: Doak 11.02, Carr 16.29 et Kannegiesser 18.37
Lancers par:
Pittsburgh 8 10 8 – 26
New York 7 13 7 – 27
Gardiens: Pit., Rutherfork; NY, Ciacomin.
A – 17,250

TORONTO 4, BUFFALO 2

1ère période
1–Toronto: MacMillan (3)
Keon, Monahan. 0.53
2–Buffalo: Meehan (7)
Atkinson, Evans. 3.07
Pun.: McKenny 12.58, Ley et Luce 17.41.
2ème période
3–Toronto: Trottier (4)
Marshall, Lev. 6.22
4–Buffalo: Perreault (13)
Martin, Ramsay. 19.39
Pun.: Luce 2.34, Watson 5.49, Ley 7.05. Baun 10.09, McKay 14.42, Dorey 18.38.
3ème période
5–Toronto: Ellis (10)
Ullman, Dorey. 1.50
6–Toronto: Harrison (8)
Ley. 14.14
Pun.: Selwood 11.59
Lancers par:
Toronto 10 10 10 – 30
Buffalo 7 7 6 – 20
Gardiens: Tor, Parent; Buf., Crozier.
Assistance: 15,360.

MINNESOTA 3, CHICAGO 5

1ère période
1–Chicago: D. Hull (9)
Stapleton, Koroll. 5.20
2–Chicago: Maki (8)
B. Hull, Jarrett. 7.59
3–Chicago: D. Hull (10
Mikita, Jarrett. 10.25
4–Chicago: B. Hull (17)
Martin. 12.21
5–Minnesota: Nanne (8)
Goldsworthy, Prentice. 13.50
6–Chicago: Martin (12)
Maki. Lacroix. 17.10
Pun.: Magnuson 13.06 et Reid 16.14.
2ème période
7–Minnesota: Labossière (2)
O'Brien, Goldsworthy. 19.52
Pun.: White 2.54, Nanne 4.52, Gibbs 10.50.
3ème période
8–Minnesota: Goldsworthy (15)
Labossière. 1.07
Pun.: Jarrett 13.32
Lancers par:
Minnesota 6 8 6 – 22
Chicago 14 10 12 – 36
Gardiens: Minnesota, Worsley, Maniago; Chicago, Smith.
Assistance: 16,666
(4eme revers de suite des Norm Stars en 8 jours)

KITCHENER 2, CANADIEN JR 7

1ère période
1–Canadien: Podwysoki
(Turnbull, Hackasey). 5.08
2–Canadien: Logan
(Steeves, Tétreault). 13.12
Pun.: Turnbull 2.38, McLaren 6.23, Kennedy 7.25
2ème période
3–Kitchener: Cassidy
(Hinton, Blair). 8.13
4–Canadien: Logan
(Tétreault, Steeves). 9.55
5–Canadien: Cossette
(Podwysoki, Pike). 16.03
Pun.: Cassidy, St-Laurent, Athens, Nowlan, Lane, Hinton (majeures) 8.13, McLaren 11.57, Latreille 13.34, Burgess (m.c.) 14.04, Pike 16.33, Logan et Kennedy (majeures) 19.43, Turnbull 19.57
3ème période
6–Kitchener: Blair
(Athens, Cassidy). 0.35
7–Canadien: Tétreault
(Steeves). 12.08
8–Canadien: Tétreault
(Steeves). 12.16
9–Canadien: Logan
(Podwysoki, Latreille). 14.56
Pun.: McLaren 7.52, Hackasey 9.50, Hinton 10.51, Burgess 11.36, Logan 12.32, Potvin 15.46
Lancers par:
Kitchener 4 14 13 – 31
Canadien jr 16 11 9 – 36
A. – 2,301

KNUDSON: 285

Le Torontois George Knudson a joué pour un grand total de 285 au tournoi des Bahamas. Il a mérité une bourse de $1,223 mais cela n'est pas suffisant pour lui permettre de se classer parmi les 60 premiers boursiers de la PGA américaine. On sait que ces 60 premiers n'auront pas à se qualifier pour les tournois de 1972. Il a joué 70 hier pour une égalité en 20ème place.

Médaille d'or canadienne

PRETORIA, REUTER – Liz Carruthers, de Sherwood Park, Alberta, a mérité une médaille d'or dans le domaine du plongeon aux premiers Jeux internationaux d'Afrique du Sud. Elle a compilé un total de 427.20 points. L'Américain Keith Russel a aussi remporté une médaille d'or.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
Est							
New York	28	19	4	5	131	63	43
Canadien	27	17	4	6	104	61	40
Boston	26	19	5	2	108	60	40
Toronto	28	11	9	8	77	80	30
Détroit	29	9	15	5	77	96	23
Vancouver	29	8	17	4	67	94	20
Buffalo	30	6	18	6	79	115	18
Ouest							
Chicago	30	20	7	3	97	53	43
Minnesota	29	18	8	3	83	54	39
Pittsburgh	30	10	16	4	78	90	24
St-Louis	29	9	15	5	81	94	23
Californie	30	9	16	5	89	121	23
Philadelphie	28	9	14	5	61	84	23
Los Angeles	28	6	21	1	59	114	13

Samedi
Chicago 3, Toronto 1
Pittsburgh 3, Buffalo 3
Montréal 4, Minnesota 3
Boston 6, Vancouver 2
Détroit 6, Philadelphie 3
Los Angeles 4, St-Louis 1
Hier
Canadien 1, Philadelphie 4
Pittsburgh 1, New York 6
Toronto 4, Buffalo 2
Minnesota 3, Chicago 5
Boston à Californie, 10h
Demain
Toronto à St-Louis
Détroit à Vancouver
VENDREDI SOIR
CALIFORNIE 4, ST-LOUIS 4
Première période
1–St-Louis: Unger (15)
Eggers, Murphy. 7.43
2–St-Louis: Murphy (4)
Unger. 11.32
Deuxième période
3–Californie: Pinder (9)
Boldirev. 1.05
4–Californie: McKechnie (4)
Gilbertson. 3.02
5–St-Louis: Barclay Plager (5)
sans aide. 17.12
6–Californie: Sheehan (15)
Boldirev. 18.24
Pun.: Brewer 18.56, Giberton 14.31.
Troisième période
7–Californie: Patrick (4)
Croteau, J. Johnson. 6.16
8–St-Louis: Murphy (5)
Egers, Barclay Plager. 15.46
Pun.: Marshall 7.12, Dupont (maj. et m.c.) 14.50, Schmyr (maj.) 14.50, Barclay Plager et Pinder (maj.) 19.23.
Lancers par:
St-Louis 21 10 10 – 41
Californie 5 12 8 – 25
Gardiens: St.-Louis, McLeod; Californie Meloche.
Assistance: 4,552.

LIGUE JR DU QUEBEC

Cornwall	28	21	6	1	163	88	43
Drummondville	29	19	9	1	135	119	39
Québec	27	19	7	1	112	44	39
Shawinigan	31	17	12	2	142	104	36
Sorel	27	15	12	0	104	98	30
Sherbrooke	27	12	14	1	126	136	25
Verdun	27	9	17	1	116	101	19
Trois-Rivières	27	9	17	1	97	108	19
St-Jérôme	25	9	16	0	127	184	18
Laval	26	3	23	0	86	175	6

Vendredi
Québec 9, St-Jérôme 6
Verdun 10, Sherbrooke 6
Sorel 4, Shawinigan 3
Drummondville 4, Trois-Rivières 3
Hier
Cornwall 6, Sorel 1
Shawinigan 3, Trois-Rivières 2
Dr'ville 9, St-Jérôme 3
Laval 5, Sherbrooke 11
Verdun 6, Québec 12

LIGUE JR DE L'ONTARIO

Oshawa	25	16	4	5	133	95	37
Toronto	25	17	7	1	129	94	35
Ottawa	24	15	7	2	118	77	32
Kitchener	23	13	5	5	124	91	31
Niagara Falls	26	12	8	6	112	110	30
Peterboro	29	12	12	5	109	118	29
London	27	10	14	3	109	123	23
St. Catharines	26	5	17	4	95	136	14
Hamilton	25	4	18	3	75	122	11
Montréal	20	2	14	4	67	105	8

Vendredi
Niagara Falls 4, London 2
Kitchener 5, Montréal 2
Toronto 2, Ottawa 2
Samedi
Montréal 5, Oshawa 6
Hier
Kitchener 2, Canadien 7
Oshawa 3, Ottawa 2
St. Catharines 7, Peterboro 5
Niagara Falls 5, Toronto 6

LIGUE AMERICAINE

Est							
Boston	26	19	4	3	100	55	41
Halifax	27	13	8	6	95	74	32
Springfield	25	10	9	6	84	79	26
Rochester	28	9	16	3	78	114	21
Providence	27	7	13	7	96	110	21
Ouest							
Hershey	26	14	8	4	100	77	32
Baltimore	30	13	13	4	91	96	30
Cleveland	27	11	10	6	99	91	28
Richmond	26	11	12	3	73	70	25
Cincinnati	28	9	12	7	93	113	25
Tidewater	26	6	17	3	72	105	15

Hier
Sprinfield 4, Halifax 4
Boston 6, Tidewater 2
Richmond 2, Rochester 2
Cleveland 6, Cincinnati 5
sous la ligue Jr de l'Ontario

Dans la ligue Nationale samedi soir...

Les recrues volent la vedette

Outre Guy Lafleur, qui y allait de son premier tour du chapeau dans la ligue Nationale, lors de la victoire de 4-3 du Canadien sur les North Stars du Minnesota samedi soir, deux autre recrues ont également brillé le même soir, soit Richard Martin, pour les Sabres de Buffalo, et Marcel Dionne, pour les Red Wings de Détroit.

Martin, un ailier gauche qui a compté 71 buts l'an dernier pour le Canadien junior (à comparer aux 130 de Lafleur avec les Remparts de Québec), y est allé de son 20ème but de la saison dans un match nul de 3-3 contre les Pingouins de Pittsburgh.

Dionne, qui n'a pas reçu autant de publicité que les deux autres, y allait de deux buts dans un triomphe de 6-3 sur les Flyers de Philadelphie, ce qui lui en donne sept jusqu'ici. Originaire de Drummondville mais ayant surtout fait son apprentissage avec les Black Hawks de Ste-Catherine, Dionne fut l'objet du premier choix au repêchage des Wings. A ses deux dernières saisons, il remportait le titre des pointeurs dans la Ligue junior de l'Ontario, premier joueur à réussir l'exploit depuis Billy Taylor, du Oshawa, dans les années 1930.

Dans les autres matches disputés samedi, les Bruins de Boston, inspirés par les deux buts de Phil Esposito qui en a maintenant 22, ont humilié les Canucks de Vancouver 6-2; les Kings de Los Angeles ont surpris les Blues de Saint-Louis en les battant 4-1, et les Black Hawks de Chicago ont eu raison des Maple Leafs de Toronto 3-1.

Butch Gorin a aidé les Kings à mettre fin à une série de six revers consécutifs, devant près de 8,000 spectateurs au Forum de Los Angeles. A Toronto, Pit Martin a réussi le but gagnant puis a aidé Bobby Hull à compter le but d'assurance, dans un triomphe qui permettait aux Hawks de reprendre le 1er rang de la section Ouest au Minnesota.

A TORONTO
Chicago 3, Toronto 1

Première période
Aucun pointage
Pun.: Dorey T 1.46, Magnuson C 7.01, Baun T 10.21, Ellis T 15.42.
Deuxième période
1–Toronto, Trottier (3)
Sittler, Selwood. 4.20
2–Chicago, White (2)
Nesterenko, Angotti. 12.04
Pun.: Harrison T (double mineure), Magnuson C 4.55, Harrison T 16.15.
Troisième période
3–Chicago, Martin (11)
D. Hull, Maggs. 9.34
4–Chicago, R. Hull (16)
Martin. 18.30
Pun.: Chicago (barc purgée par Martin) 6.37
Lancers par:
Chicago 8 8 14 – 30
Toronto 11 13 13 – 37
Gardiens: Esposito, Chicago; Planie, Toronto.
Assistance: 16,485.

A PITTSBURGH
Buffalo 3, Pittsburgh 3

Première période
1–Buffalo, O'Shea (5). 7.35
Pun.: Watson P. 1.50, Luce B 5.19. Kannagiesser P 14.08.
Deuxième période
2–Pittsburgh, McCreary (4)
Watson, Schock. 0.49
3–Buffalo: Martin (20)
Shack, Ramsey. 7.33
4–Pittsburgh: Stewart (1)
Shinkel, Watson. 10.44
Pun.: Kannegiesser P, Robert P (Mauvaise conduite) 5.45, Edestran P et Perreault B 6.56, Crozier B (purgée par Meehan) 12.32.
Troisième période
5–Buffalo, Atkinson (2)
Meehan. 3.47
6–Pittsburgh, Apps (5)
Extall. 15.11
Pun.: Martin B 12.52, Noris P 19.38.
Lancers par:
Buffalo 9 11 6 – 26
Pittsburgh 10 13 13 – 35
Gardiens: Crozier, Buffalo, Binkley, Pittsburgh.
Assistance: 7,603.

A LOS ANGELES
Los Angeles 4, St-Louis 1

Première période
1–St-Louis, Bordeleau (1)
Bennett, Dupont. 14.59
2–Los Angeles, Goring (2)
Corrigan. 18.37
Pun.: Thomson SL et Potvin LA 7.25, Backstrom LA 10.55, Roberts SL 17.03.
Deuxième période
3–Los Angeles, Marotte (4)
Goring. 9.41
Pun.: Lemieux LA, B. Plager SL 15.22, Lemieux LA et W. Plager SL 17.29.
Troisième période
4–Los Angeles, Goring (3). 18.00
5–Los Angeles, Lemieux (6)
Howell, Backstrom. 19.41
Pun.: W. Plager SL 4.09, W. Plager SL 8.31.
Lancers par:
St-Louis 14 11 12 – 37
Los Angeles 8 10 14 – 32
Gardiens: McLeod, St-Louis, Edwards, Los Angeles.
Assistance: 7,933.

A VANCOUVER
Boston 6, Vancouver 2

Première période
1–Vancouver: Connelly (8)
Bourdrias. 2.04
2–Boston, Bailey (5)
Stanfield, McKenzie. 15.24
3–Boston, Stanfield (7)
D. Smith, Green. 19.22
Pun.: Westfall B 12.24.
Deuxième période
4–Boston, Westfall (6)
Sanderson. 14.38
5–Boston, Orr (13)
Esposito, Bucyk. 16.21
Pun.: Scheila V et Bailey B 7.53, Tallon V 10.32, Boudrias V 15.57.
Troisième période
6–Boston, Esposito (21)
Hodge. 6.53
7–Boston, Esposito (22)
D. Smith, Green. 7.32
8–Vancouver, Tallon (6)
Balon, Boudrias. 13.24
Pun.: Orr B 13.16, Hailey B 14.06.
Lancers par:
Boston 9 11 9 – 29
Vancouver 12 12 19 – 43
Gardiens: Cheevers, Boston; Wilson et Gardner, Vancouver.
Assistance: 15,570.

A DETROIT
Détroit 6, Philadelphie 3

Première période
1–Détroit, Karlander (5)
Redmond, Harris. 0.18
2–Philadelphie, Parizeau (2)
Gendron, Clarke. 12.45
3–Détroit, Karlander (6)
Delvecchio, Redmond. 14.41
4–Détroit, Delvecchio (6)
Redmond, Bergman. 19.41
Pun.: Berman D 1.53, Hughes P 2.06, Libett D 12.02, Gendron P 15.23, Kelly 19.00
Deuxième période
5–Philadelphie, Johnson (9)
Lesuk, Dornhoefer. 6.21
6–Philadelphie, Johnson (10). 14.28
Pun.: Harris D 5.30, Ecclestone D 8.18, Daley D, Dornhoefer P 10.28, Van Impe 13.20, Dornhoefer P et Karlander D 18.59.
Troisième période
7–Détroit, Libette (9)
Stackhouse, Collins. 8.37
8–Détroit, Dionne (6)
. . . . . 15.47
9–Détroit, Dionne (7)
Ecclestone, Berenson. 18.25
Pun.: Hughes P 9.37, Clarke P et Karlander D 12.24.
Lancers par:
Philadelphie 11 13 8 – 32
Détroit 13 7 17 – 37
Gardiens: Gamble, Philadelphie; Daley, Détroit.
Assistance: 11,775.

Choix de "Monsieur Lee" à B.B.

En fin de semaine, soit vendredi et samedi, notre sélectionneur a choisi 2 et 4 gagnants respectivement, ce qui lui en fait maintenant 97 en 380 courses pour une moyenne de 25.5%. Dans ses paris, il a réalisé un profit de $24.00, ce qui a fait monter sa banque à $170.40.

Voici ses sélections pour le programme de ce soir à la piste Blue Bonnets qui entre dans sa dernière semaine d'activités pour 1971:

1ère course: 1- Danouthcka (5); 2- Golden R. Scot (3); 3- Tidy Rose (2).

2ème: 1- Baylor Hanover (8); 2- Lovely Luann (3); 3- Ace Dean (4).
Pari double suggéré: 5-8.

3ème: 1- Cheval Chanceux (4); 2- Battle Sharp (7); 3- Southern Song (5).

4ème: 1- Davey Mir (8); 2- Able Scott (2); 3- The Prude (3).
Quinielas suggérées: roulette 8-2-3.

5ème: 1- Bob R. (3); 2- Lincon's Champ (6); 3- Glen Cairn (1).

6ème: 1- Follow Abe (4); 2- Black Tar (9); 3- Mighty Leo (5).
Quiniela suggérée: 4-9.

7ème: 1- Judy's Billy (4); 2- Keystone Sturdy (6); 3- Beatle Mir (1).

8ème: 1- Gemini Frost (2); 2- Valiant Newport (3); 3- Cornish Horn (7).
Quiniela suggérée: 2-3.
9ème: 1- Chief Heels (7); 2- Loyal Friend (1); 3- Speedy Ed (2).
10ème: 1- Ruth Tar (9); 2- Alam Ira (7); 3- Palman (3).
Exactas suggérées: 9-7-3 en roulette renversée.

ENJEU: $400 EN BANQUE $170.4
Ce soir, "Monsieur Lee" mise la somme de $16 de la façon suivante:
$2 sur le double 5-8;
à la 2ème, au mutuel, $2-2-0 sur le no 8;
à la 6ème, $2 sur la quiniela 4-9;
à la 8ème, $2 sur la quiniela 2-3;
à la 9ème, au mutuel, $2-2-0 sur le no 7;
à la 10ème, $2 sur l'exacta 9-7.

Chez nous, vous n'êtes jamais de trop

A l'auberge des Gouverneurs, vous ne nous dérangez jamais. Nous sommes toujours là pour vous accueillir à bras ouverts durant la période des fêtes.

Du 17 décembre au 2 janvier inclusivement, une famille occupant la même chambre: $14.50 et plus.

Il y a même de la place pour cette chère belle-maman.

AUBERGE DES GOUVERNEURS
3030, BOUL. LAURIER, QUÉBEC
155 EST, BOUL. RENÉ LEPAGE, RIMOUSKI

GET

LA REINE DES CRÈMES DE MENTHE
(importée de France)

AU QUÉBEC! . . .
une crème aux essences véritables tirées de la menthe poivrée (pippermint) qui fera les délices de tous . . . nature, sur glace, frappée, avec une eau gazeuse ou une eau minérale.

suites de la première page

LA DÉFIANCE

tés des Etats-Unis, pour en exempter de manière dérogatoire les manufacturiers qui avaient satisfait à certaines conditions) tandis que les Etats-Unis, eux, réclamaient du GATT une exemption leur permettant de laisser entrer en franchise chez eux les seuls produits de l'automobile provenant du Canada.

Ces erreurs, ou plutôt ces tolérances, auraient porté ombrage à la carrière de certains fonctionnaires américains; et comme chat échaudé craint l'eau froide, les hauts gradés des départements du Trésor et du Commerce sont résolus à ne plus se laisser passer d'autres "feuilles d'érable".

Mais la volonté de ne plus se laisser étourdir par les chiffres, les arguties techniques et les plaidoyers d'indigence des Canadiens procède d'un verdict plus global sur les tractations intervenues depuis dix ans entre Ottawa et Washington. De même, en effet, que de nombreux Canadiens estiment que les régimes d'exception et les traitements de faveur obtenus jusqu'ici par le Canada ont souvent joué, au bout du compte, contre les intérêts de longue période du pays, de même, certains milieux de la bureaucratie américaine jugent que les "statuts particuliers" qu'ils ont conférés au Canada ont sensiblement réduit l'efficacité de certaines de leurs initiatives de politique économique à l'échelle internationale; lesquelles avaient été conçues, en principe, pour être appliquées universellement. Ainsi, les Canadiens sont souvent parvenus, par des moyens détournés, à se soustraire aux engagements qu'ils avaient pris pour obtenir telle ou telle exemption – l'engagement de contrôler leurs mouvements de capitaux avec des pays tiers, contre l'exemption de la taxe d'égalisation des taux d'intérêt ou les directives de balance de paiements imposées aux filiales étrangères des sociétés américaines, par exemple. Au surplus, le "statut particulier" conféré au Canada a souvent servi de précédent à d'autres pays désireux d'obtenir de semblables accommodements.

Certes, cette velléité nouvelle de ne plus faire de passe-droit en faveur du Canada se heurte au préjugé favorable que Washington entretient traditionnellement à l'endroit de son gentil petit voisin – à la fois pour des raisons vaguement émotives et parce que la realpolitik autant que la realeconomik l'exigent. Mais c'est surtout au State Department que l'on cultive ce préjugé; et depuis que John Connally et les "faucons" du Treasury ont pris en charge le dossier économique et monétaire, les diplomates sont en quelque sorte hors jeu.

Peut-être convient-il, enfin, d'évoquer la différence entre la tradition bureaucratique canadienne et celle des Etats-Unis pour expliquer la défiance et la distance qui sépare les négociateurs des deux pays. Règle générale, on devient sous-ministre, à Ottawa, après avoir gravi tous les échelons de la fonction publique – c'est le cas, par exemple, de Simon Reisman, le sous-ministre des finances et de Ed Ritchie, le sous-secrétaire d'Etat aux affaires extérieures. Sans doute la bureaucratie canadienne y perd-elle quelque chose en imagination et en audace; en revanche, les grands commis ont une maîtrise et une connaissance approfondies de leur appareil et des dossiers que celui-ci distille.

A Washington, par contre, on devient plus souvent qu'autrement sous-secrétaire d'Etat après avoir été tiré du rang de quelque business, université ou étude légale par une nomination politique. Sans doute le haut fonctionnaire de pareil acabit se sent-il plus libre, moins lié par le passé devant les problèmes qu'on lui demande de résoudre; il pourra lui arriver, toutefois, de moins songer que nos collègues canadiens à un avenir qu'il ne sera plus là pour affronter; il pourra même lui arriver d'être naïf ou imprudent.

Cela étant, les hiérarques de l'administration Nixon redoutent la compétence technique et l'habileté tactique, la mémoire du passé et la prudence devant l'avenir, de leurs vis-à-vis canadiens. Ils envient en outre à leurs collègues d'outre-frontières les rapports étroits qu'ils savent maintenir avec leurs maîtres politiques, de même que l'aptitude de ces derniers à assimiler et à manipuler des dossiers aussi complexes que celui du Pacte de l'automobile. Ainsi, devant une mise en demeure un peu brutale du secrétaire au Trésor John Connally sur les "garanties canadiennes" du pacte, le ministre de l'industrie et du commerce Jean-Luc Pépin parviendra souvent à sortir de sa manche (là où l'aura placé un de ses fonctionnaires) quelque difficulté technique ou quelque raisonnement circonvolutoire, qui obligera son interlocuteur à se rabattre sur l'argument d'autorité – en l'occurrence, le rapport de forces. Les Canadiens, alors, de s'indigner que de pareils arguments puissent être invoqués "entre amis"! Et quelque jours plus tard, Mitchell Sharp ou Pierre Elliott Trudeau pourra monter sur une tribune de New York ou d'ailleurs pour accuser les Etats-Unis d'insensibilité ou d'ignorance à l'endroit des données économiques de la situation canadienne...

On comprend donc que les fonctionnaires de l'administration Nixon soient au seuil de l'exaspération quand, après quatre mois de pourparlers avec les sphinx de la rue Wellington, ils n'ont pas encore réussi à marquer des points. Car leurs maîtres politiques – John Connally en tête – leur ont intimé l'ordre de livrer la marchandise; et de séance de négociation en séance de négociation, le fournisseur canadien s'obstine à se présenter les mains vides!

Jusqu'à quand Ottawa se croira-t-il permis de résister ainsi aux désiderata de Washington? Jusqu'à quand, surtout, pourra-t-il le faire impunément? Et pourquoi donc, après tant d'années d'une volonté d'accommodement que l'on a fréquemment qualifiée d'aplaventriste, au moment précis où les Etats-Unis montrent les dents et font trembler l'Europe et le Japon, les "gentils Canadiens" ont-ils décidé subitement de s'ancrer dans le ciment?

C'est ce que nous verrons mardi.

LES RAPATRIÉS

William Fosty (Pierrefonds); C.-A. Lajeunesse (Saint-Bruno); Michael Martin (Saint-Hubert); M. et Mme R. G. Martin et deux de leurs enfants (Pointe-Claire); E. E. Reid (Baie d'Urfé); James Stone (Greenfield Park); Thomas Mackenzie (Montréal); Benedek Szabo (Châteauguay et Allan Lieberman (Mayrand).

Bon nombre des Canadiens évacués étaient employés à l'usine d'énergie nucléaire en construction près de Karachi. Quelques-uns ont raconté que, malgré l'incrédulité des civils pakistanais de Karachi quant à la possibilité de raids venant de l'Inde, la nuit du 3 décembre est venue comme un cruel démenti – c'était le début des hostilités.

Dans ce vol d'évacuation qui s'est terminé à Uplands se retrouvaient 18 personnes de Peterborough, Ont. outre les 13 Québécois déjà a cités, la majorité de ces personnes qui ont quitté précipitamment leur demeure au Pakistan était originaire d'Ottawa ou d'autres villes ontariennes. Quelques spécialistes avaient élu résidence à Karachi depuis deux ans environ.

Au nombre des réfugiés britanniques arrivés hier à Londres se trouvaient 24 marins du cargo britannique "Harmattan" qui avait essuyé le feu des missiles indiens – sept marins britanniques sont morts au cours de ce bombardement et plusieurs ont été blessés et hospitalisés à Nicosie, sur l'île de Chypre.

A Lahr, en RFA, un porte-parole de l'aviation canadienne a déclaré, lors de l'escale d'hier, qu'il ne restait plus au Pakistan Occidental que le Haut commissaire canadien John Small et un officier des forces armées canadiennes (la colonie canadienne, dans les deux parties de ce pays qui risque d'être amputé du "Bengale", était cet automne d'environ 450 personnes).

Lors de l'escale de Lahr, les voyageurs semblaient "passablement fatigués", selon le même porte-parole.

Un attaché des services canadiens d'immigration, W.D. Gruer, a déclaré qu'il avait abandonné là-bas des effets personnels dont la valeur atteint $15,000 et qu'il ne pouvait souhaiter que le tout serait intact une fois terminées les hostilités.

Fred Davediuk est diplômé en génie nucléaire; il est âgé de 42 ans et faisait partie de l'équipe canadienne chargée de mener à terme la construction d'une usine à Karachi. Il a raconté à un journaliste comment ses collègues et lui avaient été reportés brutalement aux "blitz" de la guerre de 1939-45. Le quartier où se trouvaient ces ingénieurs a relativement été peu touché par les bombes mais la maison d'un Canadien a été bombardée deux jours après qu'il l'eut évacuée.

Selon les autorités canadienes, tous les citoyens canadiens qui se trouvaient au Pakistan au début du conflit sont sains et saufs et la plupart ont pu prendre place à bord de l'un des avions qui ont établi un pont aérien pour garantir la sécurité de tout ressortissant étranger.

LA PRESSE

mission paritaire présidée par un conciliateur de son ministère, M. Yvan Blain, afin d'assainir le climat professionnel à la rédaction. Chaque fois que les parties tomberont d'accord sur une question confiée au mandat de cette commission, le texte agréé sera ajouté comme amendement à la convention collective.

Les conventions des six autres syndicats, précise enfin le ministre, ne présentaient aucune difficulté insurmontable si les impératifs du front commun syndical et le climat d'amertume engendré par le lock-out général du 27 octobre n'avaient retardé et partois entravé le déroulement des discussions.

Quant aux conditions de retour au travail, les parties sont invitées à n'exercer aucune représaille et à renoncer à tout recours judiciaire l'une contre l'autre. Les salaires du 28 octobre au 29 novembre seront remboursés aux syndiqués dont la convention collective est encore en vigueur. Les employés de métier ne recevront pour leur part que les augmentations rétroactives, pour la période comprise entre l'expiration de leur contrat de travail (31 décembre 1970) et la date du lock-out décrété contre eux (milieu de l'été).

A la lumière des explications qu'ils ont obtenu hier du sous-ministre du travail, M. J. O. Leblanc, les comités syndicaux de négociation doivent préparer aujourd'hui les recommandations qu'ils présenteront à leurs assemblées respectives demain, à l'exception de deux syndicats (messagers et personnel TOP) qui se réunissent ce jour même.

Dans sa déclaration liminaire, le ministre du travail insiste à diverses reprises sur le refus de la direction à engager le dialogue avec les journalistes quant aux aspects d'ordre professionnel. Les journalistes, qui étaient prêts à négocier, souligne-t-il ne sont "ni heureux ni motivés dans leur travail" et les moyens de remédier à cette situation auraient pu faire l'objet des négociations "si seulement l'employeur avait consenti à s'y engager résolument et sur le fond".

C'est en vue de contribuer à la détente que M. Cournoyer pris "instamment" la direction de faire en sorte que la nomination du nouveau rédacteur en chef "soit acceptable et acceptée par le milieu". Le syndicat exigeait là-dessus un droit de veto, alors que La Presse jugeait cette question de son ressort exclusif.

Entre-temps, la guerre de mots se poursuit entre La Presse et le front commun. Une pétition signée par 44 journalistes qui réclament la convocation immédiate d'une assemblée générale fait l'objet de ce nouveau développement des hostilités. MM. Teddy Chevalot et Yvan Guay, qui ont fait circuler la pétition, demandent une réunion pour aujourd'hui, 14h30: les responsables syndicaux l'ont fixée à demain, 10h.

M. Claude Beauchamp a accusé hier les auteurs de la pétition de collusion avec la partie patronale avisée avant le syndicat et de mauvaise foi envers les signataires du texte initial, qu'il auraient modifié sans leur consentement.

DACCA

capitale et des principaux centres encore tenus par les Pakistanais. Ainsi, la ville de Aulatpur, près de Khulna, à l'ouest de Dacca, est tombée hier dimanche.

Les troupes indiennes continuent à converger vers Dacca, la capitale du Pakistan oriental.

NIXON PRESSE

gères Henry Kissinger, samedi alors qu'il se trouvait dans sa retraite du camp David.

Le porte-parole de la Maison Blanche s'est refusé à préciser le président Nixon avait envoyé un message à Mme Indira Indri, premier ministre de l'Inde.

Par contre à New Delhi, un "avertissement catégorique" du président Nixon a été transmis à Mme Indira Gandhi, indiquait-on de source généralement bien informée.

Reçu à New-Delhi, au moment où se poursuivent dans la capitale indienne et à Moscou, d'importantes consultations soviéto-indiennes, le message présidentiel poserait deux questions au chef du gouvernement indien: – Quels sont vos buts précis et jusqu'où voulez-vous aller?

Le message se terminerait sur un passage soulignant que "les Etats-Unis sont liés au Pakistan par un traité".

C'est, croit-on, compte tenu de cet "avertissement" américain que Mme Indira Gandhi a prononcé hier un discours rejetant dans une large mesure sur Washington la responsabilité de la crise actuelle.

DES POCHES

Suite de la page 3

Huron. L'explosion, dont la cause demeure inconnue, s'est produite dans la partie située sous la terre ferme. Les ouvriers posaient une dernière couche de ciment sur la paroi du tunnel, à environ un demi-mille de l'entrée, quand l'explosion s'est produite.

Le tunnel, commencé en 1968, devait être terminé dans six semaines. Il fait partie d'un système destiné à fournie à la ville de Détroit et à ses clients de la région métropolitaine, d'ici un an, de l'eau de haute qualité provenant du lac Huron.

En 1980, cette eau pourra être pompée jusqu'à Ann Arbor et Lansing. En l'an 2000, le système pourra répondre à la demande d'une population de 8.9 millions d'habitants.

Le tunnel d'adduction, d'un débit de 1.2 milliards de gallons par jour, est creusé dans du schiste par une "taupe" mécanique de 180 tonnes guidée par le rayon laser. Selon un géologue, cette formation schisteuse contient de petites poches de gaz naturel, mais sous une pression inférieure à 100 livres cependant.

Des fonctionnaires de Bureau des mines des Etats-Unis et des ministères du travail et de la santé du Michigan ont commencé leur enquête sur les causes de l'explosion, mais ils n'ont pu encore entrer dans le tunnel qui est encombré sur mille pieds de longueur de débris de toutes sortes.

65 NAVIRES

Suite de la page 3

l'eau ont aidé à dégager le réseau de 2,500 milles, encombré plus tôt cet automne par un achalandage plus considérable qu'à l'accoutumée, provoqué par la grève des débardeurs qui a paralysé les ports américains de l'Atlantique et du Golfe.

L'an dernier, les écluses de Montréal étaient demeurées ouvertes jusqu'au 17 décembre.

C'est la date la plus tardive enregistrée depuis l'inauguration de la Voie. De son côté, le secteur du canal Welland avait été fermé le 30 décembre à la circulation des Grands lacs.

DES EXPERTS

Suite de la page 3

rités municipales pour obtenir des appareils respiratoires ayant des bouteilles d'oxygène d'une durée de quatre heures. Actuellement les bonbonnes utilisées par les pompiers sont d'une durée de trente minutes.

Le dirigeant de l'Association a ajouté que par le passé une telle demande avait été refusée par la Ville de Montréal. Les autorités avaient alors souligné que le coût de telles bouteilles était trop élevé.

Pour sa part, le président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, M. Lucien Saulnier, a précisé qu'une enquête très poussée est menée sur la tragédie de jeudi soir dernier.

CAMELOTS DEMANDÉS

POUR MONTRÉAL

Pour la distribution du journal Le Devoir, 6 jours par semaine, le matin avant l'école, à Montréal et sa banlieue.

Pour plus de renseignements, communiquez à :

844-3361

Un camelot du Devoir, François Beauchemin, reçoit de son agent, Pierre Ducharme, un chèque de $100.00 comme prix d'un concours de sollicitation lors d'une campagne d'abonnements en septembre dernier.

Sur la route de l'Ouest canadien,

on a encore plus de vols, plus de sièges et un 747

...et ce ne sont pas des paroles en l'air.

Si vous allez vers l'Ouest, Air Canada vous offre plus de choix:

Winnipeg: 3 départs par jour.
Calgary: 2 départs par jour.
Edmonton: 2 départs par jour.
Vancouver: 4 départs par jour.

Sans compter une vingtaine de départs quotidiens pour Toronto, dont un en DC-8 permettant de prendre notre spacieux 747 pour aller à Vancouver.

Enfin, nous sommes toujours prêts à vous ramener vite chez vous. Avec nous, c'est vous qui décidez de l'heure de votre voyage.

Appelez notre ami l'agent de voyage ou Air Canada; nous vous prouverons que ce ne sont pas là des paroles en l'air. On y va? On y va!

AIR CANADA

Parole de Travelaide, vous ferez un beau voyage vers l'ouest !

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE

SUR LA MEZZANINE — **BUREAU PRINCIPAL** 1010 OUEST, STE-CATHERINE - **861-7272** — METRO-PEEL

Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours

VILLE LAVAL* — CENTRE LAVAL — Sortie 7 Autoroute — Stationnement gratuit illimité — 688-5310

VILLE LONGUEUIL* — 1 PLACE LONGUEUIL — Stationnement gratuit illimité — 679-3777

PLAZA ST-HUBERT* — 911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert — Stationnement arrière, entrée St-André — 273-7755 — métro beaubien

CENTRE VILLE — MEZZANINE — ÉDIFICE DOMINION SQUARE — 9 à 9 p.m. - Samedi à 5 p.m. — Stationnement sous nos bureaux — 861-7277 — métro peel

*Succursales : ouvert 9 a.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi : 9 p.m. Samedi 6 .m.